

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										<input checked="" type="checkbox"/>	

1876

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES,

LE
FOYER DOMESTIQUE.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole et de Temperance.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

LE FOYER DOMESTIQUE, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de près de 400 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

Religion.—*Sermons, Exhortations et Conférences* des orateurs sacrés du Canada et de l'Europe.

EXTRAITS d'Ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Biographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—*Mémoires* sur le Canada et autres pays ; *Aperçus* sur l'histoire de l'Église et du

Clergé ; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques et applications des sciences aux arts. *Revue* des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Musique.—Un morceau de *Musique*, pour Piano ou Chant, paraît dans chaque livraison.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Temperance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

Chronique Générale.—Le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, mais il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, et un *Bulletin* des nouvelles religieuses locales et étrangères, afin de rendre plus complète cette *Gazette des Familles*.

UN
Morceau de Musique
Chaque Mois.

VOL. I.—No. 2.

—
1er MAI.

—
OTTAWA.

ABONNEMENT :
\$1. par Volume (6 mois)
Frais de Poste compris.

Les lettres pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. CHARLES DESJARDINS, Trésorier du *Foyer*, et tout ce qui se rattache à la rédaction à Mr. l'Administrateur du FOYER DOMESTIQUE, Ottawa.

Imprimé pour l'Administration du *Foyer Domestique* par la Compagnie typographique du CITIZEN.

MM. les Maîtres de Poste sont priés de prendre connaissance du paragraphe qui les concerne, à la page 137.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, curé de Ste. Anne d'Ottawa.
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B.... (Abbé G.)—Ottawa.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef, Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Bourget, (Jos. G.) emp. civ.—Québec
Caouette, (J. B.) employé civil.—Québec.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chauveau, (P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M.P.P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—Montréal.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste.—Montréal.

De la Bruyère, (Boucher) — St. Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—St. Jérôme.
Dérôme, (F. M.)—Rimouski.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
Dick, (Dr. V. E.)—Chateau-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL.B., Avocat—Ottawa.
Faucher de Saint-Maurice, — Québec.
Filliâtre, (R. P.) O.M.I.—Ottawa,
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., États-Unis.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle * *)
Grenier, (Dr. George)—Montréal.
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du S. Cœur.
Huguet-Labour, (L. A.) A.M., N.P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) V. G., — Rimouski.

Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lérida, (Mlle * *)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval,—Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), L.L.B.—Québec
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surint. de l'Education, Manitoba.
Tessier, (L. V.)—Montréal.
Tétu, (Dr. L.)—Rivière-Quelle.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres Ecrivains également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

	PAGES.		PAGES.
Religion.			
Sermon sur la Divinité de la Religion, par M. l'abbé G. B * *	65	Archéologie.	
Réponses aux Objections les plus répandues contre la Religion, par Mgr. de Ségur.— <i>Suite</i>	72	Le Fort de Chambly, par J. O. DION	110
L'Œuvre de la Propagation de la Foi.—Mission de la Rivière Rouge	75	Economie Sociale et Politique.	
Sciences Sacrées.			
Etudes sur la Création, par M. l'abbé Th. A.— <i>Suite</i>	84	Essai sur le Droit Social Chrétien, par le Rév. Père L. P. PAQUIN, O. M. I.	112
Morale et Philosophie.			
De l'Âme et de ses Destinées, par M. l'abbé V. POSTEL. <i>Suite</i>	81	De l'Emploi du Temps, par Gustave SMITH	115
De la Calomnie, par M. l'abbé Th. ALLEAU	118	Les Consolidés et la Dette Publique en Angleterre, par F. M. DÉROME	121
L'Angelus au Village, par Jean GRANGE	74	Maximes et Pensées.	
Les Ecrivains, par Charles de SAINTE-FOI	125	Les Rogations	71
Le Silence	131	L'Orgueil, par le vicomte de CHATEAUBRIAND	78
Littérature.			
Mathilde (Nouvelle), par J. B. CAOUILLE.— <i>Suite et Fin</i>	88	Pensées à Méditer	87
La Tour de la Jeune Fille, par Alphonse de CALONNE	90	Diverses autres Pensées	112
Une Nuit dans la Forêt, par A. de BARRAL	93	Le Paresseux	118
Poésies.			
Le Vendredi-Saint, par J. A. BÉLANGER	99	Le Chômage du Lundi	129
Le Saint Jour de Pâques.— <i>Alléluia!</i> —par Louis-Honoré FRÉCHETTE	70	Agriculture.	
Le Pape et le Précieux Sang, par une Religieuse de la Communauté de Saint-Hyacinthe	78	Vingt courtes Leçons sur l'Agriculture, par un Ancien Cultivateur.— <i>Suite</i>	128
Résignation, par M. l'abbé C. T * *	87	Tempérance et Luxe.	
Le Saint Nom de Joseph, par J. B. C * *	98	Motifs d'arborer partout l'Étendard de la Tempérance, par M. l'abbé Alex. MAILLOUX, Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec.— <i>Suite</i>	129
Notre-Dame de Chartres, par M. l'abbé Léon CHEMIN	106	Considérations sur le Luxe des Vêtements, par M. l'abbé Edouard CORNET.— <i>Suite</i>	130
Lacrymæ, par M. J. A. POISSON	125	Partie Editoriale.	
La Voix du Foyer Domestique au Public Canadien, par Sam. BENOIT	132	Notice nécrologique sur la Révérende Mère Supérieure des Sœurs de la Charité d'Ottawa, par J. C. TACHÉ	133
Histoire.			
Mémoire sur le Canada, par M. Stanislas DRAPEAU.— <i>Suite</i>	99	Prorogation du Parlement Fédéral	135
Sciences.			
Un Voyage dans les Espaces Célestes, par M. le Dr. J. A. CREVIER.— <i>Suite et Fin</i>	104	Réception cordiale de l'hon. M. GEOFFRION, à Washington	135
Beaux-Arts.			
Etudes sur les Beaux-Arts, par M. le chevalier Gustave SMITH.— <i>Suite</i>	107	Affaires du Mexique.—(Correspondance particulière)	136
Musique.—Laissez les Roses au Rosier	126	Une Voix du Nord-Ouest.—Lettre du R. P. LACOMBE	136
		Reconnaissance	137
		A propos du Renvoi du Foyer Domestique	137
		Agents demandés	137
		Conférences du R. P. Monsabré	137
		Un Départ pour Rome	137
		CHRONIQUE sur les Offices de la Semaine-Sainte et du Saint Jour de Pâques	137
		Question de l'Émigration à Manitoba	139
		BULLETIN des Nouvelles Religieuses	139
		BULLETIN des Nouvelles Générales	143
		Le Mois de Marie	148
		Nouvelle importante de Rome, (voie télégraphique)	149
		Mémorial Nécrologique	149
		Listé des Agents du Foyer Domestique	152
		Bulletin des Annonces (3e page du Couvert)	152

ABONNEMENT

Cette Revue est publiée le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, formant 2 volumes de près de 400 pages, chaque année.
Un morceau de Musique paraît chaque mois.

PRIX :

Par Volume (6 mois.) \$1.

Payable durant les mois de Janvier et Juillet, chaque année.
On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

ADMINISTRATION

Cette Revue, rédigée par un Comité de Collaborateurs, publiée assez de matière pour charmer, pendant 10 mois, les loisirs de la famille.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

La correspondance pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressés à Mr. CHARLES DESJARDINS, Trésorier, et tout ce qui se rattache à la rédaction, à Mr. l'Administrateur du Foyer DOMESTIQUE, Ottawa.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole, d'Education et de Tempérance.

Religion.

SERMON

SUR LA

DIVINITÉ DE LA RELIGION,

PROUVÉE PAR SES BIENFAITS. (1)

I^{er} POINT.—*Ce qu'était le genre humain avant la venue de Jésus-Christ.*

- 1o. Quant à la Divinité ;
- 2o. Quant à la Famille ;
- 3o. Quant à la Société.

II^e POINT.—*Ce qu'est devenu le genre humain après la venue de Jésus-Christ.*

- 1o. Ce qu'a fait la doctrine évangélique ;
- 2o. Prévention de la Philosophie.

III^e POINT.—*Ce que deviendrait le genre humain sans la Religion.*

Proposition—Si la Religion est divine, elle doit produire des œuvres d'une merveilleuse sainteté ; or, la Religion chrétienne, dans tous les temps, a produit des effets d'une merveilleuse sainteté qui dénote une vertu divine, donc la Religion Chrétienne est divine.

Surge, illuminare Jerusalem ; quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

L'avez-vous, ô Jérusalem ; soyez toute brillante de clarté, parce que votre lumière a brillé parmi nous et que la gloire de Dieu vous environne.

(ISAÏE, LX, sec 1, v. 1.)

MES FRÈRES,



Il y a déjà plus de dix-huit siècles que la religion chrétienne a brillé dans son plus vif éclat et s'est levée parmi nous ; elle s'avance majestueuse à travers les luttes et les tempêtes. Fille aînée du Ciel, sa tête couronnée d'un diadème céleste se cache dans les hauteurs des Cieux, et ses pieds reposent sur la terre pour l'animer et la vivifier.

La vérité forme son char rapide qui, roulant sur des flots de lumière, laisse derrière lui une longue trace lumineuse, comme une voie divine qui mène

au ciel d'où elle est sortie, et où elle nous conduit pour consommer notre bonheur.

Toutes les nations de la terre sont venues s'incliner devant elle et baiser la poussière de ses pieds ; puis, d'une main vigoureuse, elles ont laissé les bords lumineux de son char divin, et d'un bond généreux elles sont montées sur le siège des combats et des triomphes.

Elle a pour vêtement la sainteté, et tous ceux qui s'en approchent sont sanctifiés par ses enseignements divins. Image de Dieu, visible, manifeste, éclatante ; Epouse du Christ, elle ne fait que passer ici-bas, mais par la vertu de ses rayons divins, elle attire à elle toutes les intelligences, toutes les volontés. Elle a reçu de Dieu de glorieux signes de lumière et de gloire ; elle porte sur son front auguste la marque de sa haute origine, le caractère de sa céleste royauté. Le ciel et la terre proclament la religion divine parce que la gloire de Dieu l'environne.

Mais, malgré les bienfaits incessants qu'elle répand sur son passage sur la terre, elle accomplit sa mission divine les armes à la main, qui est d'enseigner la Vérité et de faire le bien. Sa vie est un combat continu, mais la victoire lui est assurée. Elle seule triomphe ; elle seule traîne à son char victorieux l'hérésie, le doute, l'incrédulité, et les noirs complots de l'enfer ; tout est enchaîné, tout est vaincu ; elle les brise comme la poussière qui s'élève sous ses pas, et que le souffle du temps disperse dans l'abîme de l'oubli et du mépris. C'est pour cette raison que depuis son apparition sur la terre Satan lui fait la guerre, et que dans tous les siècles les incrédules ont osé avancer que le christianisme est une religion barbare, funeste à la société, inventée pour le malheur du genre humain. Mensonge odieux qui retombe de tout son poids sur leur audacieux auteur.

L'histoire de tous les temps est là pour dévoiler leur fausse allégation, et pour attester l'éclatant triomphe de la Religion sur le père du mensonge ; et je viens aujourd'hui vous en convaincre, en exposant brièvement ce qu'était le genre humain avant Jésus-Christ ; 2o ce qu'il est devenu depuis ; 3o ce qu'il deviendrait s'il était abandonné aux prétendues lumières de notre moderne civilisation.

I

CE QU'ÉTAIT LE GENRE HUMAIN AVANT LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Pour avoir, mes Frères, une juste idée de l'état du genre humain, avant l'apparition du Christ ; pour bien connaître la différence du Paganisme et du Christianisme ; pour apprécier les bienfaits de ce dernier, il faut remonter à dix-huit siècles plus

haut, au temps où de fausses Divinités adorées dans l'univers entier dérobaient au Créateur les hommages de la créature. Alors les plus profondes ténèbres de l'ignorance couvraient toute la terre comme d'un voile impénétrable qui ne laissait apercevoir à la raison en délire des faibles mortels que de fausses idées sur la divinité, sur la famille et sur la société. Car, pour démontrer la divinité de notre sainte religion, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'état déplorable du paganisme quant à la divinité, la famille et la société. Voyons, en effet, ce qu'était le monde ancien quant à la divinité, avant la venue de Jésus-Christ.

1o. *Quant à la Divinité.*—Les générations assises à l'ombre de la mort, croupissant dans la fange du vice et des crimes, ne pouvaient plus reconnaître la vérité du mensonge. « La chaîne des premières vérités étant interrompue, dit un auteur, les peuples désormais trop abusés, tant la tradition s'était effacée, ne pouvaient plus ressaisir par la pensée l'anneau divin qui les unissait à la divinité. Aussi avaient ils de l'essence Eternel et indivisible l'idée la plus étrange ; ils la divisaient en mille et mille divinités, qu'ils placèrent les unes au-dessus de leur tête, les autres sous leurs pieds ; dans les champs, les fleurs, dans les forêts, sur les montagnes, les vertus et les vices, les héros et les astres, les éléments et les animaux, tout fut dieux, excepté Dieu lui-même, dit Bossuet, à l'exception d'un seul coin privilégié, la Judée. L'idolâtrie couvrait toute la terre, et dans l'univers qui est son temple le Créateur ne se vit désormais ni autels ni adorateurs. Ainsi, leur religion était une grande infamie, leurs temples des lieux de débauches, leurs fêtes des écoles de lubricité, et leurs dieux toutes les passions qu'ils avaient dans leur cœur, car on érigeait des autels aux vices mêmes les plus honteux, et l'exemple des Dieux servait d'encouragement aux crimes et c'était à qui les imiteraient. Leurs mystères, des mystères d'iniqités qui doivent demeurer à jamais ensevelis dans un éternel oubli, et comme si, malgré la multitude de ses propres dieux, les royaumes victorieux n'étaient pas assez riches en ce genre, ils adoptaient tous ceux des nations vaincus ; aussi voyait-on dans toutes les villes des divinités de toutes les figures et de toutes les formes, des sacrifices et des religions de toute espèce. Satan se présentait sous mille et mille formes à l'adoration des mortels, et l'univers était son empire, son temple et son ciel. Telle était la situation du genre humain à l'égard de la Divinité, avant la venue de Jésus-Christ.

2o. *Quant à la famille.*—Ce nom de famille se présente à mon esprit comme un bouquet de fleurs dont les parfums agréables inspirent la confiance et réveillent dans nos cœurs tout ce qui y a de plus doux, de plus tendre. Chez les Chrétiens la famille est le berceau du bonheur et des douces émotions ; mais chez les peuples idolâtres, la famille est l'image de l'esclavage et de la désolation, en effet, l'homme devient despote dans son caprice et ses passions, tout ce qui dépendait de lui, femme et enfants, esclaves, étrangers et vaincus, éprouvaient sa domination tyrannique. Avec des passions nourries par la sanction des lois et favorisées par la religion, on devine ce qui pouvait être et ce qu'était l'état de la famille. Je n'oserais dire quel était le sort de la femme, si l'histoire n'était là écrite avec de la fange pour attester l'horrible avilissement de la femme païenne. Nais-

sant esclave de son père, qui pouvait la tuer ou la vendre, et qui souvent usait de son droit, la fille païenne était enfin vendue à celui qui en offrait le plus haut prix. Ne croyez pas qu'on devanât l'épouse de l'homme, elle devint sa noble compagne ; elle restait son esclave ; elle perdait sa propriété et même jusqu'à son nom. Exposée à tous les caprices de son maître brutal, l'abandon, la misère et l'opprobre était sa condition ordinaire. Cette condition de la femme est restée la même partout où le Christianisme n'a pas exercé sa douce influence.

La polygamie, source fatale de haine, de meurtres et d'empoisonnement, qui s'était établie sur toute la terre ou simultanément ou successivement, sous le déguisement du divorce, ajouta encore à son malheur. Voilà donc la moitié du genre humain condamnée à manger le pain de l'amertume, et à dévorer ses larmes dans des torrents d'une jalousie inévitable. Esclave dégradé du chef de la famille, quels égards, quels respects pouvait espérer de ses enfants la mère qui, d'un jour à l'autre, pouvait être ignominieusement chassée du foyer domestique.

Les enfants, à l'exemple de leur mère, divisés entre eux par les querelles intestines, ne trouvaient pas le bonheur sous le toit paternel. Bien plus, les jours de l'enfant n'étaient point respectés, car les lois jugeaient que l'enfant, avant que de naître, n'appartenait pas à l'espèce humaine, et elles toléraient l'infanticide. Très souvent, hélas ! ils ne saluaient le jour que pour mourir aussitôt. La religion se réunissait à la loi pour opprimer cet être d'autant plus digne de compassion qu'il est plus faible ; aussi était-il une victime choisie qu'on immolait, qu'on égorgeait, qu'on brûlait en chantant et en dansant en l'honneur de divinités monstrueuses. Cet usage horrible a fait le tour du monde ! Tel était l'état de la famille.

3o. *Quant à la société.*—L'état de la société n'était pas meilleur que celui de la famille. Les monarchies offraient partout l'image d'un féroce despotisme. Arrivés aux pouvoirs, les potentats ne régnaient pas pour le bonheur de leurs sujets, mais pour ne satisfaire que leurs caprices et leurs passions. Tout était mis en œuvre pour les contenir : biens, honneur, santé et la vie même, le plus souvent ils se frayaient le chemin au trône que par la révolte, la fraude, l'anarchie et l'hommeicide. Ces monstres de cruautés, couverts de meurtres et comme des bêtes altérées de sang, ne se réjouissaient que dans les malheurs qu'ils faisaient peser sur l'humanité, et pour comble de folie ils se donnaient pour des divinités et se faisaient adorer comme des dieux.

Dans les républiques, les lois ne protégeaient pas non plus le citoyen ; le droit des gens était souvent méconnu. Tout ce qui portait le nom d'étranger était regardé comme un ennemi et traité en conséquence, et comme tel, il était une victime prête à être immolée, soit à la divinité, soit au ressentiment des particuliers. La *Charité*, la *Fraternité*, l'*Humanité*, étaient des mots qui n'avaient pas de place dans les langues anciennes. Qui pourra redire le sort des pauvres ? Pour eux point d'hospital, on regardait comme un crime de les soulager. A tant de barbarie, on ajoutait de sanglantes insultes, et quand leur vue fatiguait le riche voluptueux, on les condamnait à la déportation ; souvent, pour s'en délivrer, on les chargeait des vaisseaux que l'on faisait couler à fond en pleine mer.

Avant le Christianisme, la grande loi qui réglait les rapports des peuples entre eux, était la loi du plus fort. *Ve. Victis* ; malheur aux vaincus, telle était la devise universelle ; aussi se faisait-on la guerre que pour conquérir du butin et des esclaves. La guerre était donc accompagnée de la désolation, de l'incendie, du carnage, de la dévastation du pays vaincu et suivit de l'esclavage de ses habitants. Ainsi, on ne peut rien imaginer de plus barbare. Les prisonniers étaient, ou réduits en esclavage ou condamnés à combattre les uns contre les autres ; on forçait quelquefois des pères, des fils, des frères, de s'égorger mutuellement, afin de désenuyer un tyran, une vile populace ; quelquefois, encore, on les réservait pour être immolés sur la tombe des vainqueurs ou sur l'autel des dieux.

Les passions étaient sans freins. Le riche écrasait le pauvre, et souvent on ne manquait pas de trouver chez eux la gente disgrâce, et cette multitude d'esclaves, condamnée par leur naissance à servir de jouet aux citoyens. Les jeux étaient inhumains et barbares ; les jouissances exquises des anciens ont été presque partout dans les spectacles de sang. On sait ce qui se passait aux amphithéâtres, passons sous silence les flots de sang qui y furent répandus. Des personnes de tous âges, de tout sexe, de tout rang, se repaissaient avec avidité de ces scènes d'horreur, et sur le simple mouvement du doigt déhantaient la vie ou la mort d'un homme. Quel respect pour l'humanité et pour la société !

N'était-il pas temps, mes Frères, que Dieu vînt à notre aide ? La corruption était à son comble, l'idolâtrie enveloppait la terre d'un voile sombre ; il n'y avait plus de bonne foi ni de vertu ; l'ordre, le repos, la tranquillité était bannie de la famille, de la société et de l'univers entier. Il était donc grand temps que le *Désir des Nations* vint par ses divins enseignements changer la face de l'univers, et par ses exemples prêcher à cette grande Babylone la pauvreté, la pénitence, l'humilité, la charité, la fraternité de tous les hommes et leur égalité devant Dieu. Cette terre désolée, cette solitude qu'habitait le mal et l'horreur ; ce chemin stérile de la vie a depuis tressailli d'allégresse, car à la venue du Fils de Dieu, la terre, qui était déserte, s'est réjouie ; la solitude est devenue le séjour de la paix et du bonheur ; le chemin désolé de la vie a fleuri comme le lys, et la lumière du Très-Haut, en l'éclairant, a dissipé les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie, et nous a fait voir la gloire du Seigneur et la magnificence de notre Dieu, grâce à l'évangile ; c'est ce que nous allons considérer dans le deuxième point.

II

CE QU'EST DEVENU LE GENRE HUMAIN DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

Le genre humain est devenu ce que l'Évangile l'a fait. Le Christianisme, sous tous les rapports, a changé les hommes. Loin de faire rétrograder l'espèce humaine, comme les incrédules l'ont osé avancer, l'Évangile a débrouillé le chaos de notre nature. Comme l'a dit un apologiste de la Religion, « le Christianisme a montré que l'homme, que l'on croyait arrivé à toute sa virilité chez les romains, n'était encore qu'au berceau ; il a fait faire un pas de géant à la société en abolissant la servitude ; en proclamant l'égalité des droits entre

les hommes. Lumière, quand elle se mêle aux facultés de l'esprit ; sentiments, quand elle s'associe aux mouvements de l'âme. La religion chrétienne croit avec la civilisation, marche avec le temps, aux perfectionnements de la société. C'est sur la morale évangélique, raison divine, sur qui s'appuie la raison humaine dans ses progrès vers un but, qu'elle n'a point atteint.

Le prophète Isaïe avait prédit longtemps auparavant ce merveilleux changement que la grâce de Jésus-Christ devait opérer sur la terre. En ce temps-là, dit ce prophète, la terre, qui était déserte et sans chemin, se réjouira ; la solitude sera dans l'allégresse et elle fleurira comme le lys. *Isaïe. L'abitabitur deserta et vicia et exultabit solitudo et florebit quasi lilium.* (ISAÏE, chap. xxxv.)

10. Quant à la doctrine évangélique. — Nous venons de voir dans quel état se trouvait l'homme, avant Jésus-Christ ; dans quelle dégradation il était tombé ; il avait effacé presque jusqu'au dernier reste néamment de sa céleste origine que le Maître de la vie avait imprimé sur son front au jour de sa création. L'Évangile, lumière d'en haut, qui s'allume par la force de ses rayons divins, tout homme redevenant en ce monde, a rétabli ce que le péché avait dégradé, et cette image de Dieu, défigurée, s'est montrée de nouveau plus pure, et plus belle que jamais ; car, par la Rédemption, l'homme redevenant non seulement l'image de Jésus-Christ, mais comme un autre Jésus-Christ, pour me servir d'une énergique expression de Tertullien, *Christianus est alter Christus*, lorsqu'il se collabore à une œuvre

Cet heureux changement s'est opéré par la doctrine si pure, si sainte, de l'Évangile renfermée dans ces peu de mots : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même.* (St. MATHIEU, chap. xxii, v. 37 et 39.) Paroles divines, morale sublime et inconnues jusqu'alors et vraiment dignes d'être sorties pour la première fois des lèvres sacrées du Sauveur du genre humain. Elles ont produites dans le monde une révolution que la droite seule du Très-Haut pouvait opérer.

Aussitôt que cette doctrine céleste fut annoncée à la terre, tous les peuples de l'univers accoururent à sa voix, puis d'un commun accord ils la proclamèrent la Lumière tant désiré, attendu depuis si longtemps, et les fruits de sainteté qui en sont résultats prouvent jusqu'à l'évidence que le Christianisme est vraiment divin.

En effet, lorsque les ténèbres de l'idolâtrie couvraient d'une nuit sombre tous les peuples de la terre, quelle idée avaient-ils de la divinité ? Nous venons de le voir, l'essence divine altérée par l'idolâtrie qui avait morcelé la nature humaine pour en jeter les parcelles à des êtres enfantés par les rêves de l'ignorance et le délire des passions. C'était là le crime de la vieille société à l'égard de Dieu ; c'était-là, aussi, la source des désordres de la famille et de la société entière.

Maintenant la croyance à un seul Dieu connu dans ses attributs est substitué au plus grossier polythéisme. Tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, ont des idées sublimes sur la divinité, telles qu'aucun philosophe païen n'en eût jamais ; car, si quelques-uns d'entre eux découvrirent l'Être nécessaire, jamais ils ne soupçonnèrent le mystère de notre Rédemption renfermé dans l'adorable Trinité. Avec cette connaissance du vrai Dieu, les idoles sont tombées et l'olymppe s'est évanoui et avec lui la pompe des vaines cérémonies. Ainsi, à l'infinie religion de

la vieille société, le Christianisme oppose une Religion de sainteté qui n'a rien que de pure, rien que de conforme à la raison éclairée des lumières de la révélation, et toute divine dans son ensemble. Aux solennités d'un culte impur succède l'adoration d'un seul Dieu dans son essence, multiple dans son existence, infiniment grand, infiniment puissant, infiniment miséricordieux, surtout pour les malheureux. Les absurdités de la magie, l'importance des oracles, la férocité des sacrifices font place aux sublimes mystères de notre Religion qui nous découvrent d'autres horizons ; la grandeur du ciel et la petitesse de la terre, la brièveté du temps et la longueur de l'Eternité, et nous font connaître notre véritable origine, les récompenses promises à la vertu et les châtimens réservés aux vices. Ainsi, à l'égoïsme du cœur humain, la Religion veut d'abord que nous aimions Dieu de tout notre cœur, de toutes nos forces ; mais elle ne se borne pas là, elle veut aussi que nous aimions notre prochain comme nous-même pour l'amour de Dieu : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (St. MATHIEU, chap. XXII, v. 37. 39.) ; c'est-à-dire que tu le traiteras comme tu voudrais en être traité, si tu étais à sa place ; tu lui voudras le bien que tu désirerais pour toi-même ; tu ne lui feras pas ce que tu ne voudrais qu'on te fit à toi-même ; car tous les hommes sont frères, tous sont formés à la ressemblance divine et appelés au même royaume pour y jouir d'un même bonheur, d'une même félicité. Voilà ce que la Religion a répandu de lumière sur la divinité, sur l'humanité entière ; voyons maintenant ce qu'elle a fait, en particulier, pour la société.

Depuis la promulgation des préceptes de l'Evangile, la fraternité a été connue ; loin de regarder comme dans le paganisme les étrangers comme des ennemis, la religion les unit par les liens de la plus douce amitié ; les mœurs se sont adoucies ; c'est là le pouvoir civilisateur de l'Evangile de rendre les hommes moins féroces, plus humains. En effet, la Charité est la base du Christianisme, et tout ce qui porte ce nom ne respire que bienveillance et mutuel support pour le prochain. Grâce à cette heureuse inspiration, les spectacles inhumains des amphithéâtres sont abolis, et leur vaste enceinte est déserte. La polygamie a été proscrite, et la sainteté du mariage est venu cimenter les unions et rendre à la femme et à la famille sa dignité originelle.

Le Christianisme seul a pu faire faire ce pas vers la civilisation. L'enfant est aujourd'hui protégé, et combien d'asiles s'élèvent de toute part pour abriter ses jours et faire germer dans son cœur toutes les vertus. L'Eglise a compris tout ce que ce nom inspire de tendresse, de soin et d'égard, aussi l'entoure-t-il d'une attention religieuse qui va jusqu'au culte.

Le triomphe de la Charité et la gloire éternelle de la Religion, c'est de nous faire *aimer notre prochain comme nous-même* ! Partout où il y a une misère à soulager, la charité y vole avec des mains pleines d'abondantes aumônes et le cœur abondant de consolantes paroles ; mais, c'est surtout quand la contagion ou une épidémie éclate que l'on voit ce que la Charité sait inspirer aux chrétiens de dévouemens et de sacrifices ; et ses soins pressés, chose admirable, elle les prodigue à ses persécuteurs mêmes. C'est, mes Frères, le miracle de la charité de faire du bien à ceux qui nous font du mal. Oui, disons-le avec reconnaissance, la religion prêchée par les Apôtres était vraiment la

bonne nouvelle, la nouvelle la plus heureuse qui put être apporté sur la terre. Elle est cette montagne saluée de loin, par Isaïe, qui *s'élèverait un jour au-dessus des monts et des collines et sur laquelle le Seigneur devait bâtir sa demeure*. C'est vers elle que toutes les nations accoururent en foule, et c'est encore vers elle, qu'avec des yeux suppliants, tout l'univers attend son salut et le bonheur.

20. *Prétention de la Philosophie.*—Les incrédules ne désavouent pas les grands résultats du Christianisme, mais ils osent soutenir que la philosophie les aurait amenés.

A les entendre, il n'était besoin, pour éclairer le monde, que des simples lumières de la raison.

On connaît assez les résultats malheureux de la philosophie, tant dans le monde ancien que moderne. Les principes de la philosophie ont faussé les idées sur la divinité, sur l'auteur de l'humanité ; de là ces révolutions ; ces désordres de tous genres ; ces meurtres ; ces empoisonnements ; ces suicides, et tout ce cortège de vices sanctionnés par une religion basée sur l'égoïsme et le libertinage, et qui ont produit dans tous les siècles des fruits désolans. C'est le partage de la raison ; sous les lumières de la Révélation qui, laissée à elle-même, est comme une lampe dont la pâle lueur ne projette que des ombres ; et d'après l'aveu même des philosophes, ils ont tous reconnus leur impuissance pour dissiper les ténèbres qui obscurcissaient leur entendement, et ils ont élevé leur voix pour en faire descendre la vérité.

Mais faisons parler les faits.

La Philosophie dominait trois siècles avant la venue de Jésus-Christ ; elle dominait plus que jamais à l'époque de la révélation. Eh ! bien, qu'on nous montre le fruit admirable qu'on recueillit alors de ses lumières. Pour tout dire, en un seul mot, le monde était enseveli dans un abîme de vices ; la plus profonde obscurité croupissait dans le crime, et jamais il n'aurait pu se relever, si l'Evangile n'était venu en aide à la raison. Malgré ces lumières tant vantées de la Philosophie, l'idolâtrie était partout en crédit. Les désordres sociaux étaient-ils moins en vigueur ? Pour en signaler un seul, en passant, disons que l'esclavage étendait son empire sur les trois-quarts du genre humain. La femme, l'enfant, la famille, tout était au pouvoir du maître de la maison ; aussi avait-il droit de vie et de mort sur l'esclave, et il ne manquait pas d'user de sa domination tyrannique.

Les philosophes répondent à ceci que la raison n'avait pas fait alors assez de progrès. Nous disons, nous, que les progrès de la raison ne sont dû qu'au Christianisme, que partout hors de lui elle s'arrête et demeure stationnaire. Supposons, en effet, que le Christianisme n'eût jamais existé, où en serions-nous ? Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur l'histoire pour nous en convaincre. Les barbares auraient étouffés les lumières philosophiques du temps. Qu'en serait-il résulté ? Un amalgame de mœurs féroces ; d'opinions bizarres et de cultes monstrueux. Quel jour aurait jamais pénétré dans ce chaos. Qui aurait réveillé la raison ? Elle se serait endormie pour des milliers de siècles.

Maintenant, ajoutons-nous, qui a veillée sur elle ? qui a gardé son dépôt ? Les Monastères, c'est-à-dire le Christianisme, en conservant les monumens des sciences et en réveillant le goût des lettres dans chaque siècle, et surtout à la Renaissance. Ainsi, le Christianisme nous a fait ce que nous sommes. Que nos cœurs, donc, se remplissent de

reconnaissance et que sur nos lèvres se répandent de continuelles bénédictions pour la Religion qui, par le flambeau de la foi lumineuse, nous a tiré de l'horrible état du paganisme dans lequel nous serions nés et nous serions morts. Remercions Dieu de nous avoir appelés à la lumière, à la douce liberté des enfants, aux bienfaits de l'Évangile, tout en lui demandant de nous préserver de retomber dans la nuit de la barbarie, si le monde venait à éteindre le flambeau de la foi, et pour nous en convaincre, de plus en plus, voyons ce que deviendrait le monde sans la religion de Jésus-Christ.

III

CE QUE DEVIENDRAIT LE GENRE HUMAIN SANS LA RELIGION DE JÉSUS-CHRIST.

Il serait Idolâtre ou Philosophe. On a nié la première supposition, mais on a applaudi à la seconde, pensant qu'il trouverait son bonheur dans les doctrines philosophiques; or, il n'en est rien. Déjà la voix des révolutions a démontrée suffisamment aux rois et aux peuples que les promesses de la philosophie sont menteuses, et que les fondements de la société reposent sur les lois éternelles de la justice, de la vérité, de la morale, dont Dieu a établi l'Église catholique la gardienne fidèle et le plus ferme rempart de sa religion divine.

Les doctrines philosophiques, basées sur des principes désolants, conduisent toutes au malheur des peuples comme au renversement des sociétés; car, il y a plusieurs sortes de doctrines, les unes sont matérialistes, les autres connaissent Dieu, mais on doit dire que toutes brisent nos rapports avec Dieu et les liens d'un même culte. Que sera le peuple sans culte visible et extérieur? Il sera Idolâtre. Et s'il n'a pas de divinité, bientôt la déification de la chair suivrait la déification de l'esprit. C'est ce que nous voyons dans les sectes séparées de l'Église Catholique et ailleurs, qui, sans culte, sont désormais extérieur, c'est-à-dire sans autel, sans sacrifice et par suite sans religion. Ainsi, chez eux, après avoir renversé le trône de Dieu sur la terre, ils ont eu l'ingénieuse idée d'en élever un à la raison égarée, perdue dans un labyrinthe de sophismes. Rien d'étonnant donc qu'ils élèvent les facultés de leur intelligence bornée au-dessus de l'inspiration divine, de l'autorité de l'Église, et que rempli d'orgueil, et dans un langage audacieux, ils osent dire que la raison seule, sans autre secours que celui des lumières naturelles, peut atteindre ce qu'il y a de plus relevé, de plus profond, dans les sublimes mystères de notre sainte religion, qui sont autant au-dessus de la capacité humaine que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Cette raison si sage, si grande, une fois déifiée, il n'y a plus qu'un pas à la déification de la chair; car dans les sanctuaires où naguère le Christ avait des autels, aujourd'hui renversés et profanés par des mains impies, que voyons-nous dans ces demeures sacrées? A la place d'autels des tombeaux somptueux. La chair triomphe là où le Christ descendait tous les jours du ciel à l'adoration des fidèles. Là, la chair a son trône, ses autels, et le fils de Dieu est y banni, et les mortels reçoivent les honneurs divins. Voilà la déification de l'homme.

Que deviendrait l'homme, dont toutes les pensées sont terrestres, s'il n'est plus retenu par les principes d'une religion vraiment divine? Ce qu'il serait, nous l'avons vu dans le monde païen, dans

les révolutions qui ont bouleversées la terre, nous le voyons dans les nations qui n'ont point encore reçu la lumière de la foi, et nos yeux noyés de larmes voient en ce moment ces scènes d'incroyable horreur qui accompagnent la spoliation suprême des biens de l'Église et des Communautés en Italie et ailleurs. En effet, un peuple ou des individus sans religion est un peuple sans frein, des individus sans consciences; la loi civile ne peut être seule sa règle. Qu'est-ce qu'une loi qui n'est sanctionnée que par les châtimens humains et que l'on peut si souvent éluder? Une loi méprisée et détestée. Qui avouera qu'un tel ordre de chose ne conduirait pas à l'anarchie; il s'établirait une conspiration sourde entre ceux qui ne possèdent pas et ceux qui possèdent, et le monde serait par là même condamné à la ruine et à la mort.

La pensée de Dieu n'étant plus là pour inspirer les actes de renoncement, les actions généreuses, et détourner les hommes du mal: mensonges, calomnies, ruses, trahisons, poison, fer, tout serait mis en œuvre pour se débarrasser du riche ou d'un concurrent. La société serait à chaque instant menacée. Les révolutions se succéderaient comme le jour succède à la nuit; ce serait l'empire du désordre et de la confusion des idées et des principes. En effet, que voyons-nous en Europe et dans certaines contrées de l'Amérique, depuis plus d'un siècle, dans ces pays autrefois catholiques, mais qui ne le sont plus que de nom? Quelle épouvantable anarchie: la guerre civile, de déplorables ravages, et les peuples découragés redemandent à grand cris le calme, la paix, le repos; mais adieu paix, calme, repos, si les peuples ne reviennent sincèrement à Dieu; s'ils n'embrassent pas de tout cœur la religion de Jésus-Christ, qu'il a établi pour être notre félicité, non-seulement dans le ciel, mais encore sur la terre. Sans elle, ils feront de vains efforts pour trouver le bonheur; car les doctrines les plus désastreuses prendront cours; les factions se renverseront tour-à-tour; plus rien de stable, ni prospérité, ni famille, ni la vie même des hommes.

Hélas! ce tableau n'est-il pas celui de la société actuelle? Le sol de l'Europe tremble et l'Amérique entend déjà de sourds mugissements; tout est mis en œuvre aujourd'hui pour revenir aux siècles de barbarie qui ont bouleversé la terre; c'est parce que l'on a oublié la religion, et qu'elle a cessé par le fait même d'inspirer les peuples.

Pourtant elle est la souveraine perfection, parce qu'elle est le miroir de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté. *Speculum Dei Majestatis et imago bonitatis illius.* (SAGESSE, VII. 25.) Dieu a gravé le sceau de sa divinité, son image parfaite, sa ressemblance, sur le noble front de son Église, chef-d'œuvre de sa toute puissance, la plus pure émanation de sa Sagesse, la plus magnifique invention de son amour! De l'Église, qui donne à tout la fécondité, le mouvement et la vie; de l'Église, l'épouse de son Fils, la génératrice du genre humain, la société unique où brille la vérité, où soufflé l'Esprit-Saint, où la rédemption s'opère; de l'Église, enfin, qui atteint en même temps toutes les extrémités des choses divines et humaines; qui espère et aime passagèrement sur la terre, possède et contemple, et aime éternellement dans le ciel; et dans laquelle où sont contenus tout à la fois les hommes, les anges, et Jésus-Christ lui-même.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, mes Frères, que la Religion est le bien par excellence qui nous vient de Dieu; qu'elle est éminemment bienfaisante; elle seule a le secret du vrai

bonheur, elle seule a compris le cœur de l'homme, ses besoins, son repos, et peut les lui procurer; elle seule élève l'homme à la grandeur morale et l'approche de la divinité, le transforme en homme nouveau. Enfin, qu'elle est divine par son auteur, qui est Dieu; divine par son chef invisible, Jésus-Christ, qui, du haut du ciel veille sur sa glorieuse destinée; divine par l'Esprit-Saint, qui l'anime et qui doit la conduire au ciel d'où elle est sortie pour consommer notre bonheur.

Un des caractères visibles de sa divinité, c'est qu'elle a reçu de Dieu la tâche surhumaine d'enseigner la vérité et de faire le bien. Vous savez, mes Frères, comment elle a remplie sa mission divine pendant son pèlerinage depuis plus de dix-huit siècles à travers les luttes et les tempêtes.

Ah! ne l'oublions pas, si malgré la malice des hommes notre exil est encore supportable, nous le devons aux lumières bienfaisantes de l'Évangile. Malheur à nous, si nous ne comprenons pas cette vérité; l'humanité ne retarderait pas à retomber dans un état de barbarie pire que celui des peuples anciens, et Dieu dans sa colère briserait l'univers.

Pour nous animer dans la pratique des vérités qu'elle nous enseigne, considérons que comme son divin Epoux, Jésus-Christ, elle éclaire, enseigne, console et dirige l'homme dans le chemin de la vertu, et depuis près de deux mille ans elle entoure avec amour le lit de douleur où gémit l'humanité, et disons avec le prophète ISAÏE : *Surge, illumine Jérusalem; quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.* Levez-vous, ô Jérusalem, soyez tout éclatante de lumière, et que votre flambeau divin brille à jamais à nos yeux, et que la gloire qui nous environne nous éclaire et nous conduise au port de la bienheureuse éternité.

LE SAINT JOUR DE PAQUES.



L'ÉGLISE a dû joindre au souvenir de la RÉSURRECTION de JÉSUS-CHRIST sa plus imposante solennité; aussi, elle l'a appelé le *Jour du Seigneur*, la *Fête des Fêtes*, le *Jour de la Délivrance*.

Il n'y a point de fête plus auguste, dans le culte de la religion chrétienne, que celle de PAQUES.

La pierre brisée du Sépulcre, par la Résurrection du Sauveur, erie plus haut que tout pour proclamer la Divinité du Crucifié du Calvaire.

C'est ce passage du tombeau à la vie qui a fait donner à la fête de la résurrection le nom de *Pascha*, qui, comme chacun le sait, signifie PASSAGE.

La PAQUE DES HÉBREUX, c'est le souvenir du passage de l'esclavage à la liberté.

La PAQUE DES CHRÉTIENS, c'est le souvenir du passage de la mort à la vie; du passage des ombres du sépulcre aux gloires du ciel; du passage de la servitude du péché à la liberté des enfants de Dieu!

Laissons, maintenant, au poète le soin de nous rappeler ces sentiments de foi religieuse, qu'il exprimait si bien, en 1860, alors qu'il n'était encore que jeune élève au Séminaire de Nicolet.



ALLELUIA!

I.

Resurrexit sicut dixit, alleluia!

Satan vient de s'enfuir au fond des noirs abîmes;
L'immense sacrifice est enfin achevé;
Le monde a consommé le plus grand de ses crimes,
Et le monde est sauvé!

Une hymne a retenti sous les sacrés portiques
Et les échos du ciel ont redit les cantiques
Que les Anges chantaient sur leurs lyres de feu;
Des brûlants Séraphins, les augustes Phalanges,
Les Trônes étonnés, les sublimes Archanges,
Chantent le triomphe d'un Dieu.

Chantez, Anges des cieus, et dans votre allégresse
Entonnez tous en chœur votre chant le plus beau;
Celui pour qui le ciel était dans la tristesse
Est sorti du tombeau!

L'Univers tout entier frémissait d'épouvante;
Le Christ était mourant. Dans sa rage sanglante;
De vinaigre et de fiel un monstre l'abreuva,
Mais deux soleils à peine ont passé sur sa tombe,
Et l'Homme-Dieu s'élançait ainsi qu'une colombe,
Vers le trône de Jéhovah!

Rugissant de courroux dans sa demeure immonde,
Lucifer sur son trône a tremblé de terreur;
Et la Mort jusqu'ici la maîtresse du monde,
A trouvé son vainqueur.

II.

Pendant que de la nuit les profondes ténèbres
Couvraient le Golgotha de leurs voiles funèbres,
Une immense clarté dans les ombres a lui;
Le Christ sort du tombeau tout rayonnant de gloire;
Tremblants, épouvantés, les gardes du Prétoire
Tombent foudroyés devant lui.

Il vit, et du tombeau secouant la poussière,
Tout brillant de splendeur, il éblouit les yeux;
Et soudain dans des flots d'éclatante lumière
L'on voit s'ouvrir les Cieus.

Alors trois escadrons des célestes armées,
Chantait et secouant leurs ailes enflammées,
Au devant de leur Roi dirigent leur essor;
Et de blonds Chérubins aux vêtements de neige
D'un vol harmonieux précèdent le cortège
Portés sur leurs six ailes d'or.

Bientôt le front caché sous leurs ailes brûlantes
Ils adorent le fils du Monarque éternel,
Et sur ses pas divins leurs cohortes brillantes
Remontent vers le Ciel.

Comme ces globes d'or qui de leur blanche reine
 Suivent pendant la nuit la course aérienne,
 Tous ces Princes du ciel suivent le Roi des rois ;
 Leurs mains laissent tomber des roses immortelles,
 Ils chantent, et soudain les harpes éternelles
 Frémissent d'amour sous leurs doigts :

III.

" Tressaillez d'allégresse, ô peuples de la terre,
 " Chantez avec les cieux l'éternel hozanna !
 " Car Dieu vient d'opposer le pardon du calvaire
 " Aux foudres du Sina !

" Sion ! ferme à jamais tes augustes portiques :
 " N'écaille plus l'écho de tes lambris dorés ;
 " Plus d'agneaux égorgés dans tes parvis antiques,
 " Sur tes autels sacrés !

" Éteins tes encensoirs dont la flamme odorante
 " Roule en flots de parfums, se ranime ou s'endort ;
 " Plus de fêtes, le soir, à la lueur mourante
 " De tes sept lampes d'or !

" Ne verse plus à flot le nard et le dictame ;
 " N'embaume plus les airs du parfum le plus pur :
 " Ne brûle plus l'encens, la myrrhe et le ciname
 " Dans tes urnes d'azur !

" Suspendez vos accords, ô bardes de Solyme :
 " Les harpes d'Israël ont horreur de vos mains
 " Qui viennent d'immoler une auguste Victime,
 " Le Sauveur des humains.

" Malheur à toi, Sion ! malheur aux décideurs !
 " Bientôt tes ennemis corneront tes remparts ;
 " Sur toi des légions de soldats intrépides
 " Fondront de toutes parts.

" A son banquet, ton Dieu t'appela la première :
 " Mais, ingrater Sion ! tu fus sourde à sa voix.
 " Et voilà que son bras a réduit en poussière
 " Le sceptre de tes rois !

" Il a lancé sur toi sa foudre vengeresse ;
 " Ton temple, tes autels sont détruits pour toujours ;
 " Il a frappé du pied ta haute fêteresse,
 " Tes orgueilleuses tours.

" Quitte, Galiléen, ta retraite profonde
 " Va par tout l'univers faire entendre ta voix ;
 " Et, timide pêcheur, va conquérir le monde ;
 " Ton armée : c'est la Croix !

" Et vous qu'à son banquet le Tout-Puissant convie,
 " O race des Gentils ! ô fortunés mortels !
 " Au Dieu crucifié qui vous donne la vie
 " Elevez des autels !

" Tressaillez d'allégresse, ô peuples de la terre,
 " Chantez avec les cieux l'éternel hozanna !
 " Car Dieu vient d'opposer le pardon du calvaire
 " Aux foudres du Sina ! "

IV.

Leurs voix roulaient encor dans les champs de l'espace,
 Et leur brillant essaim, comme un astre qui passe,
 S'élançait par delà tous les mondes ravis ;
 Les cieux ont entendu leurs hymnes solennelles,
 Et les demeures éternelles
 Inclinent devant eux leurs augustes parvis.

V.

Fleurs, ruisseaux, fontaines
 Filtrant sous le gazon,
 Nuits calmes et sereines,
 Montagnes, vastes plaines
 Qui bornez l'horizon ;

Bosquets, forêts obscures,
 Voûtes du vieux manoir,
 Brises, vagues, murmures,
 Voix suaves et pures
 Que l'on entend le soir :

Vagues, flots de la grève,
 Rameaux bouillants de sève
 Que l'aquilon soulève
 De son souffle mourant :

Murmures du rivage
 Où s'endort le flot bleu,
 Foudres, qui dans l'orage
 Déchirez le nuage
 Par un sillon de feu ;

Des forêts murmurantes,
 Échez aux mille voix,
 Orages et tourmentes,
 Cascades écumantes
 Grondant au fond des bois ;

Brillant concert des mondes,
 Rochers silencieux,
 Immensité des ondes,
 Et vous, grottes profondes,
 Chantez le roi des cieux !

Chantez le roi des cieux ! célébrez sa clémence !
 Chantez le roi des cieux dans un commun transport !
 Il est Ressuscité ! pour chanter sa puissance
 Unissez de vos voix le grandiose accord !

Chantez, bardes des cieux, sur vos lyres sublimes !
 Car le jour du Seigneur est enfin arrivé !
 Le monde a consommé le plus grand de ses crimes,
 Et le monde est sauvé !

LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE.



LES ROGATIONS.

Si, dans les capitales et les grandes villes, les solennités religieuses brillent d'un grand éclat, si Noël, si Pâques, y sont magnifiques à voir célébrer, il y a d'autres journées chrétiennes qui sont pleines de charme au milieu des champs.

Parmi ces journées, il faut mettre en première ligne les péniennes ROGATIONS ; elles ont été instituées pour les campagnes ; c'est pour que le Créateur y répande l'abondance que la croix d'argent est portée à l'entour des sillons.

REPONSES
COURTES ET FAMILIÈRES
AUX OBJECTIONS LES PLUS RÉPANDUES
CONTRE LA RELIGION,

Par Mgr de SÉGUR.

(Suite.)

V

CINQUIÈME OBJECTION.

Il suffit d'être honnête homme ; c'est la meilleure des religions, cela suffit.



UI pour ne pas être pendu ; mais non pas pour aller au ciel. — Oui, devant les hommes ; non devant DIEU, le souverain Juge.

§1.

“ Il suffit d'être honnête homme ? ” dites-vous. — Soit ; mais entendons-nous. Qu'appellez-vous un *honnête homme* ? — Voilà une parole qui me paraît bien élastique, bien

commode, et qui se prête à tous les goûts.

Demandez, en effet, à ce jeune homme aux mœurs déréglées, si, avec la conduite plus que légère qu'il mène, on peut être *honnête homme* ? — “ Quelle question ! vous répondra-t-il ; des folies de jeunesse n'empêchent nullement d'être honnête homme. J'ai, certes, la prétention de l'être ; et je voudrais bien voir que quelqu'un vint me contester ce beau titre ? ”

Demandez ensuite à ce marchand, qui achète des étoffes de qualité inférieure et les vend comme étant de première qualité ; à cet ouvrier qui travaille moitié moins quand on le paye à la journée que lorsqu'il est à ses pièces ; à ce patron qui abuse de la misère des temps pour ravir à ses ouvriers le repos nécessaire du dimanche ; demandez-leur si ce qu'ils font là les empêche d'être des *honnêtes gens* ? Et aucun d'eux n'hésitera à vous répondre qu'il est un honnête homme, et que ces petites ruses, ces habiletés ne font rien à l'affaire.

Demandez encore à ce dissipateur si sa prodigalité, à ce vieillard si son avarice sordide, à cet habitué du cabaret si l'ivrognerie, détruisent leur *honnêteté* ? Et chacun demandera grâce pour sa passion favorite, tout en se proclamant honnête homme et très-honnête homme !

Ainsi, de l'aveu même des *honnêtes gens* dont il est question ici, un homme débauché, trompeur, ivrogne, avare, usurier, prodigue, libertin, peut être un *honnête homme*, et nul ne peut lui dénier ce titre, pourvu qu'il n'ait point volé d'argent ou assassiné !

Ne trouvez-vous pas cette nouvelle morale fort commode ? Quiconque n'a rien à démêler avec la cour d'assises n'aura point de compte à rendre à DIEU. — Ce ne sera plus au cœur, ce sera à l'épaule

désormais qu'il faudra regarder pour juger les gens ; et quiconque n'aura point le T. F. ou le T. P. (1), sera réputé bon pour le Ciel !

Quel *religion* que celle de l'honnête homme ! — Et vous dites que c'est là votre religion ? que c'est la meilleure des religions ? une religion qui permet tout, hormis le vol et l'assassinat ! Mais vous n'y pensez pas ? C'est une perversion et une abominable doctrine, et non point une religion.

§2.

“ Mais, dites-vous, j'entends alors par *honnête homme* plus que l'on n'entend d'habitude. J'appelle l'HONNÊTE HOMME celui qui remplit bien tous ses devoirs, qui fait le bien et évite le mal. ”

Et moi, je vous répons alors et j'affirme, appuyé sur l'expérience, que si vous êtes tel que vous dites, sans l'aide puissante de la Religion, vous êtes la huitième merveille du monde ; mais qu'il y a cent à parier contre un que vous ne l'êtes pas.

Car vous ne m'avez pas croire que vous n'avez point de passions, de penchants déréglés ; tout homme en a, et beaucoup. — Si donc vous êtes enclin au libertinage, à la gourmandise, aux plaisirs des sens, qui vous modérera ? — Si vous êtes porté à la violence, ou à la paresse, ou à l'orgueil, qui dominera ces passions ? qui retiendra votre bras ? qui arrêtera votre langue ? — Sera-ce la crainte de DIEU ? — Mais il n'en est pas question dans cette religion de l'honnête homme. — La voix de la raison ? — Mais nous savons ce que vaut le raisonnement aux prises avec une passion violente. — Quoi donc ? En vérité, je ne vois pas autre chose que la crainte de la police, la force brutale. Mais alors, quelle noble religion !... Je vous en fais mon compliment. — J'aime mieux la mienne.

Seule, la Religion chrétienne offre des remèdes efficaces à nos passions, et oppose un frein suffisant à leurs emportements. A moins d'admettre qu'un homme est impeccable, qu'il est un ange (ce qui n'est pas), il est nécessaire de conclure que, sans les puissants secours que nous donne le Christianisme, nous ne pouvons être constamment fidèles à tous les grands devoirs dont l'observation constitue le véritable honnête homme.

Sans le Christianisme, nous ne pouvons surtout les remplir avec cette droiture d'intention qui en fait toute la beauté morale.

Les chrétiens les plus vertueux (tant est grande cette faiblesse humaine dont vous vous prétendez exempt !) manquent eux-mêmes parfois à leurs devoirs, malgré la force surhumaine qu'ils puisent dans la foi. Et vous, privé de ce frein tout-puissant, abandonné aux inclinations de la nature, exposé aux mille dangers du monde, vous prétendriez être toujours fidèles ?

Je l'affirme avec assurance, celui qui, n'étant pas chrétien, se dit *honnête homme* (dans le sens que nous avons indiqué tout à l'heure), ou bien se fait à lui-même une grossière illusion, ou bien ment à sa conscience.

§3.

Mais je vais plus loin. Alors même que je vous verrais remplir parfaitement vos devoirs de citoyen, de père, d'époux, de fils, d'ami, en un mot les devoirs qui font l'honnête homme selon le monde, je vous dirais encore : “ Cela ne suffit pas ! ”

(1) Travaux forcés ; travaux à perpétuité.

Non, cela ne suffit pas. — Et pourquoi ? — Parce qu'il y a un DIEU qui règne dans les Cieux, qui vous a créé, qui vous conserve, qui vous appelle à lui qui vous impose une loi déterminée qu'il n'est en la puissance d'aucun homme d'anéantir. — Parce que vous avez envers ce grand DIEU des devoirs déterminés d'adoration, d'actions de grâces, de prières, aussi rigoureux, aussi nécessaires, et même plus essentiels, plus imprescriptibles que vos devoirs vis-à-vis de vos semblables.

Un ingrat, un révolté peut-il se dire : "Je suis bon ; je n'ai rien à me reprocher ?" — Non, certes ! — Eh bien, vous êtes un ingrat, un révolté, vous, honnête homme du monde, qui oubliez le bon DIEU ! — Il est votre Père ; vous lui devez l'être, la vie, l'intelligence, la dignité morale, la santé, les biens, tout ; il a créé le monde pour vous, pour votre utilité, pour votre agrément. — Il vous a enseigné lui-même sa loi ; il vous a sauvé. Il vous prépare dans le Ciel un magnifique bonheur. — Il est votre Seigneur ; il est votre Maître ; il vous bénit ; il vous pardonne ; il vous aime ; il vous attend !

Et vous, que lui rendez-vous en échange ? Quel amour, quel respect, quel hommage ? Vous discutez froidement les prétextes qu'inventent ses ennemis pour vous soustraire à son service. Vous n'avez peut-être que des sarcasmes, de la haine, du mépris pour tout ce qui se rattache à son culte ! Vous ne le priez pas. Vous ne l'adorez pas. Vous ne le remerciez pas. Vous plaisantez de la foi à sa parole, de la pratique de sa loi !

Ingrat. — Et vous n'avez rien à vous reprocher ? Et vous remplissez tous vos devoirs ?...

Cessez, croyez-moi, de vous faire cette illusion ! A quoi bon se séduire soi-même ? A quoi bon dissimuler ses torts ?

Reconnaissons bien plutôt que le joug de la Religion, c'est-à-dire du devoir, nous a effrayés, et que c'est pour nous en décharger sans trop d'impudence que nous avons imaginé cette religion de l'honnête homme.

Non-seulement elle ne suffit pas, mais elle n'est à vrai dire, qu'un mot sonore, vide de sens, destiné à pallier, aux yeux du monde et à nos propres yeux, des désordres, des faiblesses dont la pratique du Christianisme est le seul remède.

VI

SIXIÈME OBJECTION.

Ma religion, à moi, c'est de faire du bien aux autres.

RÉPONSE. — Rien de mieux. C'est aussi ce que la Religion chrétienne nous ordonne avec le plus d'insistance ; elle va même jusqu'à assimiler ce devoir au grand et fondamental devoir d'aimer DIEU : "Tu aimeras, nous dit-elle, le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, c'est là le premier commandement. Et voici le second, qui est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même."

Ce sont les propres paroles de JÉSUS-CHRIST (Év. St. Matth., ch. 22) ; mais il ajoute quelque chose à quoi vous ne prenez pas garde : "En ces deux commandements consiste toute la loi."

Vous, dont la religion, dites-vous, consiste seulement à faire du bien aux autres, vous supprimez

un des deux commandements, le principal, celui qui, ordinairement, fait maître l'autre, qui le développe, l'alimente, le fait monter jusqu'à l'héroïsme, celui qui soulève à la hauteur d'un devoir religieux : le commandement de l'amour de DIEU et l'obligation de le servir.

Il faut avoir ses deux jambes pour marcher, n'est-il pas vrai ? Également, pour notre destinée sur la terre et arriver au ciel, il faut la pratique des deux grands commandements :

1o Tu aimeras ton DIEU.

2o Tu aimeras tes frères comme toi-même.

Aussi le deuxième subsiste-t-il bien rarement là où ne règne pas le premier ; l'expérience de dix-neuf siècles est là pour l'attester. Les chrétiens qui appuient l'amour de leurs semblables sur l'amour de DIEU sont les seuls qui les aiment véritablement, efficacement, purement et constamment.

Quels ont été les plus grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante ? Des Saints, c'est-à-dire des hommes brûlant de l'amour de DIEU.

Pour n'en citer qu'un, entre tous, voyez Saint Vincent de Paul, ce héros de la charité fraternelle, ce père de tous les malheureux, qui fait encore du bien par toute la terre au moyen des œuvres bienfaisantes qu'il a fondées ! Qu'était Vincent de Paul ? Un prêtre, un homme de l'Eglise ! Où puisait-il ce prodigieux dévouement envers ses semblables ? Dans l'amour de DIEU, dans la pratique de la Religion de JÉSUS-CHRIST.

Quelles sont les institutions de bienfaisance qui prospèrent le plus (pour ne pas dire qui prospèrent seules) ? Quelles sont celles qui vivent, qui se développent, qui subsistent à travers les siècles ? Celles que fonde l'Eglise ; celles qui reposent sur une pensée religieuse ; celles qui couronnent la croix de JÉSUS-CHRIST.

Qui a fondé les hospices ? L'Eglise.

Qui a recueilli dans tous les temps, qui, de nos jours encore, malgré les entraves que d'aveugles gouvernements lui suscitent, recueille toutes les misères soit de l'âme, soit du corps, soit de l'enfance, soit de l'âge viril, soit de la vieillesse ? L'Eglise.

Qui a créé, pour soulager chacune de ces misères, des Ordres religieux d'hommes et de femmes, appliqués les uns aux petits enfants abandonnés, les autres à l'éducation des pauvres, les autres au soin des malades, ceux-ci au soin des fous, ceux-là à la rédemption des captifs, à l'hospitalité des voyageurs, etc., etc. ? L'Eglise, et l'Eglise seule.

C'est elle qui enfante les plus parfaits dévouements à l'humanité ; c'est elle qui fait la *Sœur de Charité*, comme elle fait le *Missionnaire* et le *moine du Saint Bernard* ! — Toujours l'amour de DIEU, comme fondement le plus solide de l'amour des hommes !

De notre temps, plus que jamais, on parle beaucoup d'humanité, de fraternité, d'amour des pauvres. On bâtit des systèmes ; les belles paroles ne coûtent rien ; on fait des livres et des discours. Pourquoi tout cela a-t-il si peu de résultats ? Parce que la Religion ne vivifie pas ces efforts. Un effet ne peut exister sans sa cause : la cause, le principe le plus fécond de la charité fraternelle, est la charité divine ou l'amour de DIEU.

Méfiez-vous donc des beaux systèmes de fraternité qui font abstraction de la Religion. Sans Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST il n'y a pas d'amour des hommes efficace, pur, solide et durable.

VII

SEPTIÈME OBJECTION.

La Religion, au lieu de tant parler de l'autre vie, devrait bien plutôt s'occuper de celle-ci, et y détruire la misère.

RÉPONSE.—La Religion parle beaucoup de l'autre vie parce que l'autre vie, étant éternelle, est d'une immense importance et mérite bien plus encore que celle-ci que l'on s'occupe d'elle. C'est là, en effet, que se décide à tout jamais la grande question du bonheur ou du malheur ; sur la terre, nous ne faisons que préparer cette solution.

Mais si elle parle beaucoup de la vie éternelle, la Religion n'a garde de négliger la vie de ce monde. Tous les intérêts de l'homme lui sont présents, son âme, son corps, sa vie passagère, sa vie future et immuable ; elle n'oublie rien.

Si elle ne détruit pas entièrement la misère, c'est que la misère NE PEUT PAS ÊTRE DÉTRUITE ; — et la misère ne peut être détruite parce que les causes qui la produisent ne peuvent être supprimées.

La première est l'inégalité des forces physiques, des santé, des talents, de l'intelligence, de l'activité entre les hommes. — Si, par suite d'un accident, ou simplement par le fait de la vieillesse, je viens à perdre la force nécessaire pour remplir mon état, ne tomberai-je pas dans la misère ? — Si, malgré mes efforts, je suis tellement inepte que je travaille moins bien que mes confrères, mes pratiques n'iront-elles pas s'adresser de préférence aux plus habiles ; et ne tomberai-je pas dans la misère ? — Et cependant, qui peut garantir de la maladie, des accidents, de la vieillesse ? Qui peut donner de l'esprit à celui qui n'en a pas ? Qui peut rendre tous les hommes égaux en force, en intelligence, en bonne volonté ?... Voici donc une cause de misère bien féconde et qu'il est impossible, même à la Religion, de détruire.

La seconde cause de la misère, non moins profonde que l'autre, ce sont les vices de notre pauvre nature, corrompue par le péché : la paresse, la débauche, l'ivrognerie, l'amour du plaisir, la vengeance, l'orgueil, etc.

Parmi les pauvres, combien sont malheureux par leur faute ? Dix-neuf sur vingt. Ils accusent DIEU et ne devraient accuser qu'eux-mêmes. Les bons pauvres trouvent promptement du secours ; DIEU et les amis de Dieu ne les abandonnent jamais !

La pauvreté est comme la maladie et la mort, la punition du péché. Il est impossible de la détruire, car il est impossible de détruire le péché originel, qui est un fait accompli, et de rendre l'homme impeccable.—Mais ce qui est possible, et ce que la Religion fait admirablement, c'est de diminuer la misère, de la soulager, de l'adoucir, de la rendre supportable, enfin de la sanctifier.

La Religion vénère dans notre corps le temple de cette âme immortelle, qui est elle-même le temple vivant de DIEU. Elle s'ingénie à en guérir, à en prévenir même toutes les douleurs, par ces mille institutions charitables, ces hospices de tout genre, qui couvrent le monde chrétien.

Partout où sa voix est écoutée, le riche devient l'ami, le frère, souvent le serviteur du pauvre. Il verse avec joie son superflu dans le sein des malheureux. Le pauvre, à son tour, apprend à espérer. Il apprend, à l'école de JÉSUS-CHRIST, à sup-

porter patiemment, et quelquefois il va jusqu'à aimer des souffrances qu'il sait destinées, dans les desseins adorables de son Père céleste, à éprouver sa fidélité, à le purifier de ses fautes, à le rendre plus semblable à son Sauveur pauvre et crucifié, à lui faire amasser d'ineffables trésors de bonheur dans l'éternelle patrie !... Combien n'ai-je pas vu de bons pauvres remercier Dieu de leurs souffrances, se réjouir dans leurs privations ?

La Religion fait donc ce qu'elle doit en s'occupant de nous en cette vie, et en s'occupant davantage encore de la vie à venir.

Nul ne peut se plaindre d'elle. Que les riches deviennent bons chrétiens et dès lors charitables ; que les pauvres deviennent bons chrétiens et dès lors patients ; là est tout le mystère.

(A suivre.)

L'ANGELUS AU VILLAGE.

Pour sentir la poésie de l'Angelus, il faut entendre sonner cette prière au milieu de la solitude et du silence des champs. Dans les villes, la voix de la cloche est couverte par le bruit des chars et des chariots, les cris de la rue et cette rumeur confuse qui s'élève toujours du sein des grandes agglomérations d'hommes. On a besoin de prêter l'oreille et d'être attentif si on veut, le matin, à midi et le soir, distinguer le signal sacré. Dans les campagnes rien ou presque rien n'empêche le son de la cloche d'être entendu. L'éloignement même de l'église, en rendant ce son plus voilé et plus doux, lui donne plus de mélancolique poésie.

Serait-il entendu dans nos cités populeuses, l'Angelus n'y serait, hélas ! guère écouté. Qui songe à Paris, à Lyon, à Marseille à réciter cette prière ? Les prêtres, les religieux, quelques âmes pieuses. La foule, la multitude a bien d'autres soucis : elle est à ses affaires ou à ses plaisirs. Et pourtant comme il serait beau le spectacle de plusieurs milliers de chrétiens s'arrêtant, se signant, s'agenouillant, priant tous ensemble, remerciant Dieu d'une commune voix d'avoir donné par Marie un Sauveur au monde !

Les campagnes, certaines campagnes du moins, ont plus de foi et moins de respect humain. Il n'est pas rare d'y voir le laboureur, le pâtre, le moissonneur interrompre leur travail et réciter au son de la cloche du village l'Angelus qu'ils apprirent sur les genoux de leur mère ou sur les bancs du catéchisme.

Rien n'est beau, rien n'est touchant comme cette humble manifestation religieuse. Les larmes me sont un jour venues aux yeux en voyant un vieux paysan ôter d'une main son bonnet et arrêter de l'autre sa charrue au milieu du sillon, afin de réciter l'Angelus.

Je sais bien qu'il existe des campagnes où le sentiment religieux est aussi rare, plus rare même que dans les villes : c'est un grand malheur. Priions Dieu qu'il rende à notre chère patrie la foi des anciens jours. Puisse l'Angelus être récité aussi fidèlement qu'il est sonné dans les quarante mille paroisses de la France catholique !

JEAN GRANGE.

L'ŒUVRE

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

MISSION DE LA RIVIÈRE ROUGE.

On lira avec intérêt la *Lettre* suivante d'un des premiers Missionnaire, de la *Rivière Rouge*, publiée en 1824, pour encourager les fidèles à soutenir la nouvelle mission du *Nord-Ouest*. Nous la publions presque intégralement parce qu'elle a un caractère historique.

En 1816, on sait qu'une tentative d'évangélisation de ces pays échoua en conséquence des troubles alors existants entre la *Compagnie du Nord-Ouest* et la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

Deux missionnaires, MM. TABEAU et CREVIER, avaient été envoyés par Mgr. PLESSIS, et s'étaient rendus jusqu'au *Lac La Pluie*, où ils érigèrent une grande Croix ; mais ils n'avaient pu pénétrer plus au Nord.

En 1818, MM. Norbert PROVANCHER et Sévère DUMOULIN se rendirent à la *Rivière Rouge* et jetèrent les fondements de cette lointaine mission ; M. Thomas FÉRUCÉ DESTROISMAISONS les rejoignit, en 1820, et M. Jean HARPER, ayant terminé son cours classique, à Nicolet, se consacra aussi à cette mission. Il y fit ses études théologiques tout en enseignant les jeunes gens de la mission, et en 1824, il recevait des mains de Monseigneur PROVANCHER l'ordre de prêtrise. C'est la première ordination faite sur le territoire de *Manitoba*.

LETTRE DE M. DUMOULIN

SUR LES

Missionnaires de la Rivière Rouge et du Sault Ste. Marie.



Ne se rappelle avec quelle ardeur les amis de la religion, en Canada, concoururent à l'établissement de la mission de la *Rivière Rouge*, lorsqu'il fut question d'en jeter les fondements, en 1818. Chacun était jaloux d'y contribuer autant que ses moyens pouvaient le lui permettre. Les souscriptions recueillies à cette époque donnèrent l'élan à l'entreprise. Deux missionnaires y furent envoyés cette même année, et un troisième les joignit en 1820. Au printemps de 1822, le supérieur de la mission fut consacré Evêque de *Juliopolis in partibus*, et retourna immédiatement vers ses néophytes, au salut desquels il s'était dévoué sans retour. J'avais eu l'avantage d'être son coopérateur, et si Dieu a permis que des raisons particulières m'aient rappelé en Canada, après cinq ans de séjour dans une mission qui présente aux ouvriers évangéliques un si vaste champ à cultiver, c'est peut-être pour me donner occasion

de faire connaître aux bonnes âmes du Canada qu'elles ont encore quelques sacrifices à faire pour une œuvre où la propagation de la foi est si essentiellement et si prochainement intéressée.

L'Eglise de JÉSUS-CHRIST ne s'est établie sur la terre qu'après avoir eu de longs et pénibles combats à soutenir contre les puissances du monde. C'est le sort de l'œuvre de Dieu d'éprouver des contradictions. Il ne faut donc pas s'étonner que l'établissement de la *Rivière Rouge* en ait aussi rencontrées même de la part de quelques catholiques. Plusieurs d'entre eux prétendaient que cette mission était inutile, que le pays n'en valait pas la peine ; que c'était déjà trop d'y placer un Vicaire-Général, que l'envoi d'un Evêque était une mesure entièrement déplacée, que d'après les circonstances du lieu, il était impossible que la mission pût s'y maintenir et qu'on devait s'attendre à la voir bientôt et nécessairement abandonnée.

Nonobstant mon respect pour ces personnes qui ont fait circuler ces réflexions, je me permettrai de n'être pas de leur avis : où il y a des âmes à sauver, on ne saurait dire que le ministère du prêtre est inutile.

La mission de la *Rivière Rouge*, en tant qu'elle comprend tout le territoire arrosé par les rivières qui portent leurs eaux dans la Baie James ou dans la Baie d'Hudson, a pour objet la conversion d'une multitude de barbares de diverses nations, l'instruction des métis, ou *Bois-brûlés*, bien disposés pour la religion catholique, bien qu'encore infidèles pour la plupart ; le retour d'un certain nombre de mauvais chrétiens à la piété et aux bonnes mœurs : il ne leur manque que des Pasteurs pour les reprendre et les exhorter, enfin une colonie civilisée où l'on trouve de la ferveur et des âmes très avancées dans la vertu.

Lorsque Mgr. de LAVAL donna, en 1663, une commission de Grand Vicaire au Père ALLOUÉZ, Jésuite, pour aller prêcher l'Évangile aux *Outaouais*, nation qui n'est pas encore devenue chrétienne, on ne le trouva pas mauvais. Cependant, le champ qu'on lui donnait à défricher ne requerrait pas plus cette qualité que la mission de la *Rivière Rouge*.

Personne ne trouva mauvais que M. HUBERT (depuis évêque de Québec), fut nommé Grand Vicaire, en 1778, pour aller aux *Illinois*, où les seuls missionnaires qui s'y trouvaient alors (le R. P. MEVRIN, Jésuite, et M. GIBEAU) étaient déjà revêtus de cette qualité.

Voudrait-on blâmer aujourd'hui ce que l'on respectait alors ?

Quand même le fruit de la mission de la *Rivière Rouge* ne se bornerait qu'à mettre une seule âme dans la voie du salut, les bons chrétiens devraient applaudir à son établissement en réfléchissant que cette âme a été rachetée au prix du sang d'un Dieu, mais elle a à se réjouir de conquêtes plus étendues. Dans les cinq années écoulées depuis 1818, le baptême a été administré à huit cents personnes, tant enfans qu'adultes. Cent vingt mariages ont été célébrés ou réhabilités, cent cinquante personnes ont été admises à la première communion, un plus grand nombre se préparent à la réception du baptême. Plusieurs protestants ont abjuré leurs erreurs et sont entrés dans le sein de l'Eglise. L'office divin se fait avec solennité dans la nouvelle église de *Saint-Boniface*, la parole du salut y est annoncée régulièrement ; les esprits sont éclairés, les cœurs touchés et attendris. J'y ai vu des exemples d'une foi vive que je ne retrouve pas ici. Une bonne école y est constamment tenue sur

ped, plusieurs enfans sont déjà avancés dans les humanités et donnent des espérances pour l'avenir. Enfin la croix de JÉSUS-CHRIST a été montrée aux barbares et leurs yeux commencent à se fixer sur ce *Signe de notre Salut*.

Pourrait-on dire, après cela, que cette mission est inutile et que le pays n'en vaut pas la peine ? Qui sait, si au contraire, DIEU n'a pas des desseins d'une miséricorde toute particulière sur ce vaste *Territoire*, et si les nations qui l'habitent ne sont pas du nombre de celles qui doivent venir de l'Orient et de l'Occident pour trouver place dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, tandis que les enfans du Royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ? Qui oserait prononcer que ce n'est pas vers elles que doit être porté le Royaume de Dieu, au préjudice de ceux auxquels il avait été présenté et qui ne l'ont pas fait fructifier ?

Quelques-uns trouvent qu'un Evêque est déplacé dans cette mission. C'est qu'on ignore que déjà elle contient plus de catholiques qu'il ne s'en trouvait dans le diocèse de Boston lorsqu'en 1810 il fut érigé en titre, c'est qu'on n'a pas réfléchi sur l'étendue dont elle est susceptible, sur la nécessité d'y avoir des prêtres en assez grand nombre pour parcourir cette partie du Nouveau-Monde et porter l'Évangile aux différentes nations qui y sont disséminées. Mais où les prendra-t-on ces prêtres ? Sera-ce en Canada ? S'y fait-on une idée des frais énormes que coûterait leur transport ? Se persuade-t-on que sur le nombre de ceux qu'on destinera à cultiver cette vigne, il s'en trouverait beaucoup qui voulaient s'y consacrer pour toujours ?

D'ailleurs le Canada n'a-t-il pas de quoi occuper ses prêtres, sans en éclaircir les rangs pour subvenir à cette lointaine mission ? N'est-ce pas plus raisonnable de se procurer un clergé composé de sujets tout acclimatés, nés dans le pays même et accoutumés à la vie dure qu'il est indispensable d'y mener ?

Il faut un Evêque, dirons-nous, pour donner les ordres à ces élèves, pour presider à leur éducation, pour surveiller les ouvriers de la mission en général et diriger leurs travaux avec plus d'autorité que ne pourrait faire un Supérieur revêtu d'un caractère moins imposant, sans compter les besoins qu'ont les chrétiens de cette contrée, peut-être plus que d'aucune autre, d'être fortifiés dans leur foi par le Sacrement de Confirmation.

Et que l'on ne regarde pas comme chimérique l'idée de former des Ecclésiastiques dans ce pays. Je puis affirmer qu'entre les enfans des *Bois-Brûlés*, il s'en trouve qui montrent une intelligence plus qu'ordinaire ; témoins, ceux qui sont actuellement cultivés dans l'école de la mission.

Si des catholiques, guidés par une sagesse que je ne me permets pas de qualifier, ont cru qu'ils pouvaient sans inconvénient et sans scandale décrier cette mission, dont l'établissement et les progrès devraient les réjouir ; il ne faut pas s'étonner qu'elle ait trouvé des adversaires parmi nos frères séparés qui ne la voient naître que d'un œil inquiet et jaloux. Aussi les plus grands efforts ont-ils été faits de leur part pour en arrêter la marche. Ils ont épié les Missionnaires, et ne trouvant aucun moyen de censurer leurs mœurs, ils ont cherché à vilipender leur doctrine et à la ridiculariser : ils leur ont faussement reproché d'avoir multiplié les jours de fêtes, d'avoir tourmenté quelques Suisses protestants pour les rendre catholiques, etc. Les Missionnaires se sont vus privés des choses néces-

saires pour la célébration des Saints Mystères, ils ont été seuls exclus d'une remise, faite à tous les colons, du quart de ce qu'ils devaient au magasin de la Compagnie. des agents sans mœurs ont décrié un ministère qui contrariait inévitablement leurs désordres et diminué le nombre des victimes de leur lubricité. Un ministre Anglican, soutenu par des contributions de son pays, a passé plusieurs années dans la colonie et a fait les plus grands efforts pour attirer à lui les blancs et les sauvages, répandant de l'argent et des bibles avec profusion. Son peu de succès l'a forcé de battre en retraite ; mais comme il l'attribue, peut-être avec fondement, à la vigilance des Missionnaires, il s'est proposé, en quittant le pays, de porter de grandes plaintes contre eux aux chefs de la Compagnie, assez disposés à l'entendre. Déjà on lui annonce un successeur qui viendra sans doute, armée de toutes pièces, pour enlever aux Missionnaires le peu de faveur qui leur reste depuis la mort de Lord SELKIRK, et renverser, s'il est possible, cet établissement *papistique*, qui retarde les progrès des lumières, et se trouve en opposition avec les intérêts de la Compagnie et avec son zèle pour la civilisation.

Comment cette mission pourra-t-elle survivre tant de difficultés ? Nonobstant ce qu'on vient de lire, la mission a des garanties spirituelles "*Si Deus pro nobis, quis contra nos.*" Elle n'est pas, non plus, dépourvue de ressources temporelles.

J'appelle garanties spirituelles : 1° La marche de la Providence qui s'est déclaré en sa faveur en 1818, d'une manière si extraordinaire qu'on ne peut, sans lui faire injure, soupçonner qu'elle voudrait abandonner une entreprise qui est son ouvrage. 2° La pureté des motifs de ceux qui ont conçu l'idée de cet établissement et de ceux qui ont été chargés d'en jeter les fondemens. 3° La vertu peu commune du digne Evêque de Juliopolis, dont les prières, j'en suis persuadé, sont capables d'attirer les plus abondantes bénédictions du Ciel sur cette mission naissante. 4° La ferveur des deux estimables ecclésiastiques qui sont restés avec lui, entièrement livrés, l'un au ministère des âmes, l'autre à l'enseignement de la jeunesse.

Sous le rapport temporel, la mission a en sa faveur un *Deed* de feu Lord SELKIRK, du mois de mai 1818, qui lui assure en *Trust*, 1° Vingt-cinq acres de terre pour l'emplacement de l'Eglise de la Fourche ou de St. Boniface et de ses dépendances ; 2° Un vaste terrain d'environ huit lieues en superficie, dans le sol le plus avantageux, dont le défrichement, aidé à faire, mettra par la suite la mission dans cet état d'indépendance où il serait à désirer qu'elle fut dès aujourd'hui, car elle a très peu à attendre d'une Compagnie qui par une suite des principes proposés par ses membres est naturellement ennemie de la propagation de la Foi Catholique. Les Missionnaires entièrement livrés à des fonctions saintes, n'ont pas le loisir de s'occuper du défrichement de ces terres. Ce n'est donc qu'en les concédant par portions qu'ils pourraient se créer les revenus sur lesquels doit porter leur subsistance à venir. Or, ils ne peuvent trouver de concessionnaires qu'autant qu'ils auront à leur donner d'avance quelques facilités pour s'y établir, tels que des instrumens aratoires, un peu de grain, une vache, etc., et c'est à quoi la pauvreté actuelle de la mission ne saurait subvenir.

Lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus étaient envoyés en mission chez les sauvages de ce continent, ils avaient pour eux la protection du

Gouvernement, et appartenaient à des maisons puissantes d'où ils tiraient, au besoin, ces ressources pécuniaires tant pour leur propre subsistance que pour attirer les nations vers lesquelles ils étaient envoyés. Car, bien que la religion fasse profession de gagner les âmes par la prière, par la prédication de la parole et par le bon exemple, et laisse aux sectaires la misérable pratique de les acheter à prix d'argent, il est néanmoins vrai que quelques légers présents faits à propos, quelques services temporels rendus aux infidèles, sont des moyens dont il plaît à Dieu se servir pour les apprivoiser et les rendre plus attentifs aux vérités qu'on leur annonce.

Pour se faire entendre à eux, du moins dans les premières années, il faut se faire assister par des interprètes, et ces interprètes, obligés de vivre de leur métier, exigent qu'on les paye et qu'on les nourrisse aussi longtemps que dure l'excursion à laquelle on les invite à prendre part.

Des missionnaires isolés et n'appartenant à aucune communauté, tels que sont ceux de la *Rivière Rouge*, n'ont pas les ressources qu'avaient les anciens Jésuites. Il est donc indispensable qu'ils aient recours à leurs amis, et ils en doivent compter autant qu'il y a de vrais amis de la Religion en Canada. Or, c'est à ces amis que je m'adresse pour les prier, pour les presser au nom de JÉSUS-CHRIST, le véritable Pasteur des âmes, de venir promptement au secours de celles qui vont périr en très grand nombre, si l'on ne s'empresse de procurer à leurs missionnaires les moyens d'améliorer leur propre condition et de faire les excursions nécessaires pour éclairer et convertir ces pauvres peuples.

Pour remplir le titre de cette notice il me reste à dire un mot de l'établissement du *Sault Ste. Marie*, situé entre les lacs *Huron* et *Supérieur*. Monseigneur de JULIOPOLIS y demeura deux semaines, en retournant du Canada à la *Rivière Rouge*, en 1822. Le tableau que me fit Sa Grandeur, de l'état d'abandon où étaient les Canadiens de cet endroit, m'engagea à leur donner moi-même un mois de mission l'été dernier (1823), à mon passage. J'y fis trente baptêmes et quatre mariages. Cent personnes se confessèrent et quelques unes reçurent la sainte communion. Enfants et Adultes, tous furent très assidus aux instructions. On ne saurait se faire une idée des besoins spirituels et de la misère temporelle de ce pauvre peuple. Je me séparai d'eux, le cœur déchiré de leurs lamentations et de leurs sanglots. Il me semble dès lors que je pécherais grièvement contre la charité, en ne faisant pas tout ce qui me serait possible pour leur procurer la visite annuelle d'un prêtre si vivement désiré et si impérieusement nécessaire.

SÈVÈRE DEMOULIN,

Ancien Miss. de la Riv. Rouge.

St. Pierre, Riv. du Sud, 10 Mars 1824.

Les fidèles du Canada répondirent généreusement à l'appel qui leur avait été fait, et pendant près de douze ans d'abondantes offrandes furent présentées pour le soutien de la mission du *Nord-Ouest*, et c'est ce que nous apprend Monseigneur SIGNAY, évêque de Québec, dans sa Circulaire du 28 décembre 1836 : "Les ressources que la charité

" des catholiques de cette province procura, il y
" a quelques années, aux missions formées dans le
" territoire du Nord-Ouest, et régies par Mgr.
" l'Evêque de Juliopolis, vont bientôt s'épuiser, etc."

Cette Circulaire est accompagnée d'une Lettre Pastorale pour l'établissement de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*. Nous citons, ici, quelques paragraphes de cette remarquable et si charitable lettre pastorale :

" Quoique les vérités de l'Évangile, prêchées d'abord dans la Judée, aient depuis été annoncées dans toutes les parties du monde par les Apôtres et leurs successeurs, cependant, nos très-chers frères, il reste en Asie, en Afrique et en Amérique des milliers d'infidèles et d'idolâtres, qui n'ont point encore participé au bienfait ineffable de la rédemption. La dernière de ces trois parties du globe, celle qui doit nous intéresser davantage, fut à peine découverte, que l'on vit de zélés Missionnaires suivre les marchands que le désir d'étendre leur commerce attirait en diverses parties de cet immense territoire, et les devancer même, pour y jeter les premières semences des vérités de la religion. On vit ces généreux disciples d'un Dieu pauvre, renoncer à toutes les commodités de la vie, à tous les honneurs, à tous les biens du monde, et n'ambitionner que les humiliations de la croix et les richesses du ciel. On les vit faire avec joie le sacrifice de leur santé et de leur vie même, pour établir l'empire de Jésus-Christ au milieu des peuples féroces qui habitaient ces contrées éloignées. Plusieurs de ces dignes confesseurs de la foi, après avoir couru les dangers sans nombre pour se rendre au milieu d'eux, scellèrent de leur sang les vérités saintes qu'ils étaient venus leur annoncer.

" Ainsi la foi fut cimentée dans le nouveau monde, comme elle le fut autrefois dans l'ancien, par le sang des martyrs; et l'on peut dire que la cruauté des sauvages à l'égard de ceux qui leur apportaient la nouvelle du salut, ne le céda guère à la fureur que les empereurs romains exercèrent contre les chrétiens pendant les premiers siècles de l'église. Ainsi cette foi divine, en triomphant des plus grands obstacles, a répandu ses lumières sur les différentes parties de notre continent, et particulièrement dans le Canada; elle a pu adoucir la férocité de l'homme sauvage qui l'habitait, abaisser son orgueil, et lui ouvrir le chemin du ciel.

" Mais ce qui fait naître un souvenir bien douloureux, N. T. C. F., c'est qu'aujourd'hui il reste à peine quelques vestiges des belles et intéressantes missions qui furent fondées en divers endroits par les soins de ces hommes apostoliques. Ces pieux établissements furent, pour la plupart, abandonnés lors de l'extinction de l'ordre des Jésuites qui en étaient spécialement chargés, et aussi à raison du petit nombre de prêtres auquel, depuis cette époque, ce vaste diocèse se trouva longtemps réduit. Par suite de ces événements, un grand nombre de sauvages, qui alors étaient devenus chrétiens, étant privés de tous moyens d'instruction, retombèrent dans l'infidélité, ou ne conservèrent du christianisme que le Baptême. Quant à ceux qui n'avaient pas encore eu le bonheur d'être éclairés des lumières de la foi, ils sont restés dans l'infidélité.

" Ce n'est que depuis quelques années, que des circonstances admirablement ménagées par la providence, ont fourni à deux de nos illustres prédicateurs les moyens de faire participer un certain

nombre de ces sauvages infidèles à la connaissance des mystères de notre sainte religion ; et aujourd'hui, les rapports que nous recevons des parties de notre diocèse les plus reculées vers le nord, nous procurent la douce consolation de vous informer que de nouvelles et nombreuses tribus de sauvages font paraître le plus grand désir de recevoir le don précieux de la foi, à l'exemple des peuplades de leurs voisinages qui l'ont nouvellement reçu.

« Le temps semble donc arrivé, N. T. C. F., où l'on doit faire usage de toutes les ressources que la charité et le zèle pour le salut des âmes peuvent offrir à l'appui d'un objet si important. Aussi, dans la vue de répondre au plus tôt aux heureuses dispositions que font paraître ces infortunés ; et désirant, pour remplir les devoirs de notre charge, envoyer de zélés Missionnaires au milieu d'eux, pour leur annoncer les vérités de la religion : voulant, en outre, pourvoir aux besoins pressants de plusieurs autres missions devenues nécessaires en divers lieux dépendants de notre juridiction ; nous nous sommes adressé à N. S. P. le Pape, Grégoire XVI, pour obtenir la permission d'établir dans ce diocèse la *Société de la Propagation de la Foi*, telle qu'elle est établie en France depuis l'année 1822, et avec tous les privilèges qui y sont attachés. Sa Sainteté a bien voulu répondre à nos désirs, et nous avons la satisfaction de vous informer qu'en vertu d'un Bref Apostolique daté de Rome le 28 février de la présente année, nous sommes autorisé à établir la dite Association de la Propagation de la Foi pour les fins susmentionnées.

« Cette Association que nous proposons et que nous recommandons aujourd'hui au zèle de notre clergé, à sa piété, ainsi qu'à celle des fidèles de notre diocèse, a donc pour objet d'étendre et de propager la foi catholique, d'éclairer de ses divines lumières les peuples éloignés dont nous venons de parler ; comme aussi d'établir des Missions au milieu d'un grand nombre de catholiques privés des secours de la religion, et incapables, à cause de leur pauvreté, de subvenir à l'entretien des prédicateurs de l'Évangile. »

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre Secrétaire, le 28 Décembre 1836.

† Jos. Ev. de Québec.

Par Monseigneur,

C. F. CAZEAU, Ptr. Secrétaire.

ORGUEIL.

L'orgueil est si bien le principe du mal, qu'il se trouve mêlé aux diverses infirmités de l'âme : il brille dans le souris de l'envie, il éclate dans les débauches de la volupté, il compte l'or de l'avarice, il étincelle dans les yeux de la colère, et suit les grâces de la mollesse.

(CHATEAUBRIAND.— *Génie du Christianisme.*)



LE PAPE

ET LE

PRÉCIEUX SANG.*

I

Jésus, le Bon Pasteur, marchait au sacrifice ;
Il avait bu déjà la moitié du calice
De sa honte et de ses tourments ;
La croix, en pressurant son épaule meurtrie,
Des sillons de sa chair entr'ouverte et flétrie
Faisait couler des flots sanglants.

« Pour son troupeau chéri le Pasteur est victime, »
Avait dit autrefois sa parole sublime,
Révélant un suprême amour ;
Et, d'un pas chancelant que hâtait sa tendresse,
Il allait accomplir sa divine promesse
Dans l'œuvre de son dernier jour.

Il n'entend qu'un écho de blasphème et d'outrage,
Ici des cris de mort, là l'insulte et la rage
Qui se moquent de ses douleurs ;
Mais son cœur qui comprend même un souffle des âmes,
Distingue des soupirs, de faibles voix de femmes,
Et ses yeux pleins de Sang ont vu couler des pleurs.

O Filles de Sion, que vos larmes sont belles !
Votre sainte piété va vous rendre immortelles ;
Vous pleurez sur Jésus ; il pleurera sur vous,
Attendez . . . son amour, à la troisième aurore,
Vous garde un prix divin, car vous serez encore
Les premières à ses genoux !

Père et Pontife saint, Christ béni de la terre,
Toi qui poursuis encor le douloureux mystère
Du Golgotha réparateur,
Du haut du Vatican, ta gloire et ton martyre,
Entends, parmi les cris d'un infernal délire,
Une lointaine voix pleurant sur ta douleur.

Notre heureux Canada sait te rester fidèle ;
O Père, tu l'as vu, pour ta cause si belle,
Te donner ses soldats et leur sang généreux.
Et nous, filles du cloître où l'amour nous immole,
Nous venons t'apporter la filiale obole
Des accents de nos cœurs et des pleurs de nos yeux.

Mais que notre voix gémissante
Soit aussi l'hymne qui te chante,
O Vicaire du Christ, par d'autres blasphémé !
Laisse s'exhaler de nos âmes,
Comme un encens, comme des flammes,
Ce simple cri d'amour : Sois béni ! Sois aimé !

Comme Celui dont l'indulgence
Accueillait la naïve enfance
Qui ne savait encor que bégayer son nom,
Ainsi, de ce timide hommage,
Pardonne l'impuissant langage,
Et daigne nous bénir pour sceller ce pardon.

(*) Cette belle Poésie a été présentée au Saint-Père, Pie IX, qui en a fait remercier l'auteur, en la bénissant. Le cardinal FRANCHI, après en avoir pris connaissance, l'avait jugée un *Eximium opus*. Inutile de manifester notre admiration, après un témoignage si distingué.

Avec la céleste Patronne (1)
 Que l'Eglise implore et couronne,
 Au doux Sang de l'Agneau, nous vouons notre amour,
 Et notre foi chante et vénère
 En toi le Gardien sur la terre
 De ce Sang Rédempteur, prix du divin séjour.

II

Le Christ allait jeter une première assise
 De ce temple vivant qu'il nomma son Eglise,
 Sur un roc éternel il voulait l'établir ;
 Aux douze qu'à choisis sa Sagesse profonde,
 Il demandait un jour. " Que dit de moi le monde ?..
 " Suis-je au moins à vos yeux Celui qui doit venir ?..

Et Simon, dans sa foi, dans son amour de flamme,
 Prosterné, répétait : " O Christ, je le proclame,
 " J'adore en Toi le Fils du Dieu vivant et fort.
 Et le Maître divin, d'une voix solennelle,
 Disait : " Tu seras Pierre, et ta base immortelle
 " Des portes de l'enfer saura braver l'effort."

" La clef de mon royaume, à toi je la confie,
 " Le suprême pouvoir qui lie et qui délie
 " En toi reposera jusqu'à l'éternité.
 " Que la terre s'ébranle, et que tout passe et meure,
 " On verra que toujours ta parole demeure
 " Stable comme la Vérité."

Quand le Dieu-Rédempteur eût achevé sa course,
 Quand de son Sang divin il eût tari la source
 Dans ses indicibles douleurs ;
 Quand son corps glorieux, comme un astre splendide,
 S'élevant du tombeau dans un essor rapide,
 Revêtait enfin ses splendeurs ;

Il voulut confirmer sa première promesse,
 Et lui faisant trois fois redire sa tendresse,
 A l'Apôtre infidèle il rendait sa faveur ;
 Pierre avait effacé des traces flétrissantes,
 Et Jésus, pardonnant à ses larmes brûlantes,
 Des agneaux, des brebis, le faisait le Pasteur.

Ne crains pas, invincible Eglise,
 Epouse qu'un Dieu s'est acquise
 Au prix de son Sang précieux ;
 Va, sous la houlette de Pierre,
 Tu renouvelleras la terre,
 D'élus tu peupleras les Cieux.

Va, traverse en paix tous les âges,
 Ces siècles aux divers orages
 Qui balloteront ton esquif ;
 La main du Pêcheur te dirige,
 Et tu peux, étonnant prodige,
 Sans sombrer toucher le récif.

Oh ! vois : l'Etoile Immaculée,
 De jour en jour mieux révélée,
 Eclaire ton Chef et ton Roi.
 Et le souffle pur qui te pousse
 C'est l'action puissante et douce
 De l'Esprit qui plane sur toi.

Va, tu verras briser les trônes,
 Flétrir les royales couronnes,
 Tout s'affaiblir et s'écrouler ;
 Mais, sur les ruines du monde,
 Tu resteras belle et féconde,
 Sans jamais pâlir ou trembler.

Le Sang divin qui te fit naître
 Te vivifie et te pénètre
 Des flots de l'immortalité ;
 En toi le Christ vit et demeure,
 Sa parole sainte à toute heure
 Te nourrit de sa vérité.

Oui, le verbe a créé comme un autre lui-même,
 Jusqu'à la fin des temps, dans le Pasteur Suprême,
 Il vivra comme aux Cieux ou comme un saint autel ;
 Le Pontife poursuit sa terrestre existence,
 Un autre Sacrement nous cache sa présence
 Sous l'humble voile d'un mortel !

Catherine disait : " O doux Christ de la terre, (1)
 " La clef du Sang divin qui, seul, nous régénère
 Pour ouvrir et fermer repose dans tes mains.
 " C'est toi qui fais couler dans des canaux de grâce
 " D'intarissables flots où disparaît la trace
 " Des mille égarements humains."

" Tu gardes le cellier du vin de la promesse
 " Le Sang pur de l'Agneau qu'une immense tendresse
 " Nous verse avec les dons de la Divinité ;
 " Ton cœur a des trésors de bontés maternelles,
 " Tu nourris tes agneaux et tes brebis fidèles
 " D'un lait brûlant de charité."

Et nous, humbles enfants, de cette voix céleste,
 Nous répétons l'écho dans notre hymne modeste,
 De notre amour soumis faibles vibrations ;
 O Père, nous chantons cette vie abondante
 Que tu fais circuler, forte et rejaillissante,
 Au sein des générations.

A peine nos regards s'ouvrent à la lumière,
 Qu'une onde merveilleuse, une sève première,
 Coule sur notre front, dans notre cœur d'enfant.
 Déjà l'arbre divin nous greffe sur sa tige,
 Et le Sang précieux, opérant son prodige,
 Nous rends les fils du Tout-Puissant !

Et quand l'homme a passé sur des sentiers de fange,
 Quand hélas ! il n'est plus l'heureux frère de l'ange
 Et que son cœur terni regrette sa blancheur ;
 Une source divine, à ses larmes mêlée,
 Lui rend dans le pardon sa robe immaculée
 Que lava le Sang Rédempteur.

Alors il peut s'asseoir au festin des délices,
 S'avourer la douceur du vin des sacrifices,
 Se nourrir de la chair de l'immortel agneau.
 Et, palpitant d'amour devant la blanche hostie,
 Il peut ouvrir sa lèvres à ce pain de la vie
 Dans un transport toujours nouveau.

Mais le chrétien, soldat d'une vaillante armée,
 Sous le souffle d'en haut doit sentir ranimée
 Son âme qui devra triompher ou périr ;
 L'Esprit de vérité, de force, de sagesse,
 En reposant sur lui confirme sa jeunesse
 Pour les rudes combats qu'il lui faut soutenir.

Le Christ, en épousant son immortelle Eglise,
 De ses enfants chéris consacre et divinise
 L'alliance formée au pied de son autel.
 Et par son Sang divin la famille est bénie,
 Et les cœurs, dans la paix d'une sainte harmonie,
 Portent dans le foyer une image du ciel.

Même au sein du tombeau, sur la brebis fidèle,
 L'Eglise épanche encore de sa main maternelle
 Un dernier flot du Sang son plus riche trésor :
 Alors de son enfant abaissant la paupière,
 Elle peut murmurer dans sa douce prière :
 " Ame chrétienne prends l'essor."

L'homme qui porte au front la glorieuse empreinte
 Du divin Sacerdoce et de l'onction sainte,
 Est né du Sang d'un Dieu comme un fruit immortel ;
 Et plein de son ivresse, il va porter la vie
 Dans le troupeau du Christ que l'Eglise confie
 A son dévouement paternel.

Et c'est Toi, Père Saint, qui verse sur le monde
 Ces Sacraments divins, source sept fois féconde,
 Que Jésus fit jaillir de son Sang précieux.
 Les fidèles Pasteurs que ton amour nous donne
 A tes nombreux enfants, ta gloire et ta couronne,
 Dispensent tous ces dons des Cieux.

(1) Ste. Catherine de Sienne, est l'une des patronnes de Rome ; elle est honorée d'un culte spécial au Monastère du Précieux Sang de Saint-Hyacinthe.

(1) Paroles extraites en substance d'une lettre de Ste. Catherine au Pape Grégoire XI.

Tu gardes le dépôt des vérités divines,
L'Infaillible clarté dont tu nous illumines
Nous montre un droit chemin qui, seul, n'égare pas.
Malheur à l'insensé qui cherche une autre route
Où dans l'obscurité nuit de l'erreur et du doute,
Il ose hasarder ses pas !

O Soleil qui du Christ nous reflète la gloire,
Poursuis ta noble course et marche à la victoire ;
En vain tes ennemis attendront ton déclin !
Sous les coups du Seigneur, sous sa grande colère
Tu les verras tomber et monter à la terre
Ce qu'est l'anathème divin !

Pourtant, ton cœur de Père a des vœux plus sublimes,
Non, tu n'as pas voulu leur ouvrir des abîmes
Mais leur tracer la voie où l'on arrive aux Cieux.
Comme Jésus mourant, ton unique vengeance
C'est de crier : " Seigneur, pardonne en ta clémence,
" Peut-être ignorent-ils ce que je suis pour eux ! "

Infidèles brebis d'un Pasteur qui vous aime,
Vous voulez renverser son triple diadème,
De la Sainte Cité vous faites sa prison ;
Mais venez à son cœur débordant de tendresse,
Vous en ferez jaillir le chant de l'allégresse,
Et tout sera noyé dans le Sang du pardon.

III

Père Saint, les vents de l'épreuve
Sillonnent les flots de tes jours ;
Mais ta grande âme est comme un fleuve
Imperturbable dans son cours.
Ce fleuve de paix s'alimente
A l'onde pure et jaillissante
Des blessures du Rédempteur ;
Et, riche de sa plénitude,
Tu lui rends dans ta gratitude,
Un tribut d'amour et d'honneur.

Assis sur ton roc immuable,
Attendant le secours promis,
Tu gardes pur, inaltérable,
Le pouvoir que Dieu t'a remis.
Chaque jour de ta longue vie
Est un hymne qui glorifie
Le Christ et son Sang et sa Croix ;
Et tous les bruits de la tempête
Qui grondent sans fin sur ta tête,
Ne peuvent troubler ta voix !

Oh ! qu'elle fut belle et vibrante,
Dans un jour pour tous immortel,
Ta parole douce et puissante
Dont l'écho se répète au ciel !
Alors, pleinement dévoilée,
Resplendissait l'Immaculée,
Blanche Étoile de ton destin !
Dans sa source toujours limpide,
Dans son effet le plus splendide,
Tu rendais gloire au Sang divin.

Mais déjà, quand des jours d'orages
Se levaient sombres sur ton ciel ;
Quand de l'exil aux tristes plages
Ton cœur avait connu le fiel ;
Lorsque ta Rome bien aimée
T'aurait, heureuse et ranimée,
Son sein qui respire par toi,
Emu, dans ta reconnaissance,
Tu célébrais ta délivrance
Dans un digne élan de ta foi.

Au Sang divin qui pacifie
Tout sur la Terre et dans les Cieux,
A ce vin qui te vivifie
Et te rendra victorieux,
Tu voulais donner une fête,
Souvenir des jours de Gaète, (1)
Espoir pour des temps à venir.
C'est le *Te Deum* de ton âme,
Chaque année il chante, il proclame
Le Sang que tout devrait bénir.

La porte de l'Église sainte
S'empourpre du Sang Rédempteur,
Et cette indélébile empreinte
Chasse l'Ange exterminateur.
Oui, pour elle déjà se lève
L'ère qui doit briser le glaive
Sur son front longtemps suspendu :
O Pontife, ton espérance
Est dans le Sang de l'alliance,
Tu ne seras pas confondu.

Ton soutien, Père magnanime,
C'est ta coupe chaque jour
Pleine du Sang de la Victime
Qu'immole un éternel amour.
C'est là le foyer de lumière
Qui fait briller sur ta paupière
Les éclairs des décrets de Dieu ;
C'est là l'influence secrète
Qui fait reposer sur ta tête
La colombe au souffle de feu !

Naguère au plus fort de l'orage
Qui se flattait de l'ébranler,
Pierre, de rivage en rivage,
A l'univers allait parler ;
Et dans l'immense sanctuaire
Se groupaient autour de sa Chaire
Tous les Pasteurs de ses troupeaux ;
Et la grande voix du Concile
Allait flétrir l'erreur subtile,
Fruit orgueilleux des temps nouveaux.

Oh ! qu'il était beau ce Cénacle,
Rempli d'un vent mystérieux,
Quand tu rendais ce grand oracle
Pour ton règne si glorieux !
Pontife que Dieu même guide,
L'enfer et sa lutte homicide
Cédaient à ton pouvoir vainqueur ;
Tes enfants soumis et fidèles,
Dans des allégresses nouvelles,
Chantaient l'Infaillible Docteur.

Astre qui ne connais pas d'ombre,
Divine Infaillibilité,
Tu vins briller dans la nuit sombre
Comme un phare de vérité !
On dirait que ton jour d'ivresse
A renouvelé la jeunesse
De cet Aigle au cœur si royal
Qui, dépassant les ans de Pierre,
Attend, souffre et surtout espère,
Dans un calme toujours égal !

" Mettez sur votre cœur timide (1)
" Une goutte du Sang divin,
" Et ne craignez pas le perfide
" Qui vous montre un douteux chemin."
Ainsi parla ton doux langage,
Et le secret de ton courage,
O Père tu le révélais !
Oui, c'est au fond de ton calice
Qu'avec le Sang du sacrifice
Tu puises la force et la paix.

Fuisse la grande et sainte année,
Pleine de grâces, de pardons,
Par le ciel être couronnée
Du plus envié de ses dons.
Qu'à la prière universelle
La voix du Sang divin se mêle
Comme un cantique suppliant ;
Et que ce *Jubilé* prélude
Aux jours d'heureuse quiétude
Du Saint Pontife triomphant.

IV.

O Christ du Vatican, sublime est ton martyr,
Nobles sont tes douleurs !
Ton trône est une croix, mais cette croix attire
L'amour de tous les cœurs.

(1) La fête du Précieux Sang célébrée le premier dimanche de juillet
a été instituée par N. S. Pie IX, à son retour de Gaète.

(1) "Mettez une goutte du Sang divin sur votre cœur, et ne craignez rien." (Allocution de Sa Sainteté prononcée le 1er janvier 1878.)

Il t'a fallu souffrir pour entrer dans ta gloire,
Mais un moment encor, et d'un chant de victoire
Rome retentira.
L'éternelle Cité que profane le crime,
Sous tes yeux réjouis, s'élevant de l'abîme,
Plus belle apparaîtra.

Tu verras tes enfants qu'un fol orgueil égare
A tes pieds revenir ;
Et le rameau séché qui du tronc se sépare
▲ toi se réunir.

L'Etoile du matin a brillé sur la terre,
Lourdes et la Salette ont vu dans sa lumière
L'aube d'un jour heureux ;
Ce jour que Dieu retient dans ses mains courroucées,
Jusqu'à l'heure attendue où les larmes versées
Pourront fléchir les Cieux.

O Christ, réveille-toi ; commande à la tempête,
Les flots te sont soumis !
Ne laisse plus mugir sur une auguste tête
Tant de vents ennemis.

Ton sang l'a consacré d'une onction divine,
Cet élu du Très-Haut que ta bonté destine
A nous transmettre ses bienfaits ;
Que ce Sang soit toujours sa puissance première,
Sur ses limpides flots que la barque de Pierre
Enfin touche au port de la paix.

Sang d'un front radieux que l'épine acérée
En flots douloureux fit jaillir,
Adoucis par son front la tiare sacrée,
Couronne digne d'un martyr !

Sang que les mains du Christ ont versé sur le monde
Empourpre cette main dont l'amour nous inonde
Des bénédictions des Cieux ;
Sang des pieds transpercés, rend ses pieds intrépides,
Qu'ils soient beaux et légers, et toujours plus rapides
Dans leurs parcours victorieux.

Sang divin de l'épaule à la croix asservie,
Soutiens-le dans ses grands combats ;
Allège le fardeau qui pèse sur sa vie
Et donne la force à son bras.

Sang bouillonnant d'amour écoulé sous la lance,
Laisse dans tes flots purs sa coupe de souffrance
Perdre son amère saveur.
Sang précieux, rends-lui la gloire qu'il te donne,
Prolonge encore ses jours et que Dieu les couronne
D'un soir éclatant de splendeur.

O Père, ô grand Pontife, ô doux Roi de l'Eglise,
Salut à ton nom immortel !
Gloire à qui te bénit, honte à qui te méprise,
Toi qui commandes même au ciel !

Nous mettons à tes pieds nos âmes qui t'admirent.
Nos vœux, nos cœurs soumis, et nos chants qui s'inspirent
A des souvenirs douloureux ;
Et pour toi nous voulons, vierges réparatrices,
Dans notre cloître aimé, vivre de sacrifices,
Souffrir.... mais pour te rendre heureux.

Pontife qui bénit la ville et le monde
Dans de majestueux accents,
Oh ! daigne aussi lever ta main toujours féconde
Sur d'humbles vierges tes enfants.

Bénis la sénévé du céleste Evangile,
Ce nouvel arbrisseau qui sur un sol fertile,
A germé dans le Sang divin ;
Bénis le Canada, terre de foi vivante,
Etouffe à son début l'erreur envahissante
Qui voudrait croître dans son sein.

Honneur à ton grand nom que bénira l'histoire !
Hommage à tes douces vertus !
Triomphe, ô Père Saint qu'une nouvelle gloire
Te vienne du Sang de Jésus.

Nos cœurs, liés à toi d'une invincible étreinte,
Veulent vivre et mourir dans l'Eglise *Une et Sainte*,
Gardienne de la vérité ;
Dans ta seule parole est la vie éternelle,
Nautonnier pour les Cieux, rien hors de ta nacelle
N'arrive à l'Immortalité !

Morale et Philosophie.

DE L'ÂME

ET DE

SES DESTINEES,

PAR

M. L'ABBE V. POSTEL.

(Suite.)

IV

IL EST PARFAITEMENT CERTAIN QUE CHACUN POSSÈDE
UNE ÂME.



L'HOMME n'est point, comme l'ange, un pur esprit ; deux substances essentiellement distinctes constituent sa nature ; ou, en d'autres termes, deux principes existent en lui : l'esprit et la matière, une âme et un corps. C'est une intelligence unie à des organes et servie par eux, suivant la belle définition d'un écrivain catholique de notre âge.

Les organes, nous n'avons point à en parler ici ; ils sont trop visibles pour qu'il vienne jamais à personne le caprice d'affirmer qu'ils n'existent pas et que nos impressions extérieures ne sont que de perpétuelles et invincibles illusions. Quant à l'âme, qui ne se voit ni ne se touche, il y a en faveur de son existence des raisons de plus d'une sorte ; il y a les arguments tirés du bon sens tout seul, ceux de la religion et ceux du consentement général des hommes.

Que me dit le bon sens, quand je réfléchis un peu sur moi-même ; quand je m'aperçois que je vois, que je comprends, que j'aime, que je disserte, que je juge ce qui m'environne, que je communique à d'autres mes impressions les plus secrètes ? Il me dit que toutes ces opérations ne peuvent appartenir à mon corps, que ce n'est pas lui qui fait tout cela, et qu'il est rempli d'un autre moi intérieur.

« Non-seulement, dit La Luzerne (un illustre prince de l'Eglise), non-seulement nous connaissons nos sensations, non-seulement nous réfléchissons sur ce qu'elles nous présentent ; mais souvent nous comparons les unes aux autres. J'éprouve à la fois divers sensations ; quelquefois c'est le même objet qui me le procure ; je vois, je goûte et je sens ; j'entends et je touche un instrument. D'autres fois ce sont différents objets qui frappent nos divers sens. J'entends une musique en même temps que je vois des hommes, que j'éprouve la chaleur du feu,

que je sens une odeur, que je mange un fruit. Je discerne parfaitement ces sensations diverses, je les compare, je juge laquelle m'affecte le plus vivement et le plus agréablement, je préfère l'une à l'autre, je la choisis. Or, ce moi qui compare les diverses sensations est indubitablement un être simple car s'il est composé, il recevra par ces diverses parties les diverses impressions que chaque sens lui transmettra. Les nerfs de l'œil porteront à une partie les impressions de la vue, les nerfs de l'oreille feront passer à une autre partie les impressions de l'ouïe, ainsi du reste. Mais si ce sont les diverses parties de l'organe physique, du cerveau par exemple, qui reçoivent chacune de leur côté la sensation, comment se fera le rapprochement, la comparaison? La comparaison exige un *comparateur*; le jugement suppose un juge unique. Ces opérations ne peuvent se faire sans que les sensations différentes aboutissent toutes à un être simple. Un écrivain qui ne doit pas être suspect aux incrédules, rapportant ce raisonnement, s'exprime en ces termes. "On peut dire, sans hyperbole, que c'est une démonstration aussi assurée que celles de la géométrie, etc."

Je ne me dissimule pas que ces explications sont au-dessus de la portée de plusieurs, mais la plupart des lecteurs, en les lisant avec attention, en saisiront assez pour en remarquer la justesse incontestable et la force péremptoire.

Maintenant, considérez encore que tout ce qui est matière, une maison, une table, un livre, un champ, est essentiellement étendu, c'est-à-dire large, profond, haut, long; ce sont, à la rigueur, plusieurs parties placées les uns à côté des autres. Dans une aiguille, dans un grain de sable, il y a plusieurs parties. Si petit que soit un objet, dès que vous le voyez à l'œil nu et le sentez au contact il y a plusieurs parties, on peut le couper, le diviser, le fractionner. C'est là un caractère essentiel de la matière; remarquez bien, caractère *essentielle*, inévitable. Si donc notre pensée, ce qui pense en nous, ce qui compare, ce qui juge, ce qui prie DIEU, était corporel, matériel, les pensées, les raisonnements, pourraient aussi se couper en morceaux, se fractionner. Or, cette supposition est absurde. Ne sentez-vous pas, bon lecteur, que votre pensée, en tant qu'elle pense, est une chose simple, indivisible? Vous pouvez avoir, vous avez certainement plusieurs pensées, qui se succèdent, qui se produisent, qui s'enfantent l'une l'autre: mais aucune d'elles, prise isolément ne peut se partager en morceaux. Quand vous dites "DIEU est bon" coupez donc cette pensée! Elle est, voilà tout; elle ne se divise pas. Qui ne serait révolté d'entendre parler de pensées d'une ligne de longueur, d'un centimètre d'épaisseur, d'un pouce de hauteur! On dit bien, je le sais, dans le langage ordinaire et sous forme de comparaison, une vaste, une profonde pensée; mais cela ne se prend pas à la lettre, et tout le monde sait bien qu'une pensée ne se mesure pas. Or, la matière se mesure toujours, donc la pensée n'est pas la matière, donc ce qui pense en nous est autre chose que le corps, donc nous avons une âme.

Dans ce moment-ci, vos yeux parcourent ces lignes que ma main a tracées: elles ont pour vous un sens, un langage; vous jugez ce qu'elles vous disent. Eh bien! que la mort vienne à vous frapper subitement, vos yeux auront beau rester tout grands ouverts, on aura beau leur présenter le papier avec les caractères qui y sont marqués: vous ne comprendrez plus rien, vous demeurerez

incompréhensible et inerte. Cependant c'est bien le même corps qu'un peu auparavant, à telle enseigne que si un de vos amis survenait il ne s'y tromperait pas et s'écrierait aussitôt. Voilà M. un tel! Comment expliquer cette étonnante révolution? Vous l'avez dit vous-même, c'est qu'il y avait là une âme, que cette âme s'est envolée abandonnant son enveloppe matérielle. Donc cette âme était distincte du corps.

Vous m'objecterez aussi: Et les fous? — Les fous ont une âme aussi bien que nous, puisqu'ils sentent, voient, agissent, parlent, seulement cette âme manque de l'instrument qui lui est nécessaire, une tête bien organisée. Vous avez vu jouer de l'orgue ou du piano, la main va chercher les petites touches d'ivoire, les presse et les force à produire le son qui est attaché à leur mouvement. Si ces touches sont bien faites, que les tuyaux intérieurs ne souffrent pas d'un corps étranger ou de quelque fracture, la musique est harmonieuse; l'artiste fait de son piano ce qu'il veut; si au contraire le clavier est défectueux, quel que soit le talent du joueur, la musique ne vaudra rien, et les ignorants diront que cet homme ne sait pas toucher l'instrument. Le cerveau humain est le clavier de l'âme, quand il est sain, les impressions qui lui sont communiquées par la substance immatérielle sont sages, complètes, pleines de sens; autrement non, l'âme y est, mais captive et impuissante.

De plus, si vous y faites attention, ce qui est corps, matière, sens, est figuré, tout cela a une forme et des couleurs. Or, j'ai l'honneur de vous le demander, quelle figure donneriez-vous à la pensée? Est-elle ronde ou carrée, cubique ou triangulaire? la pensée est-elle d'un bleu céleste, ou rouge comme l'écarlate? "Qu'on demande au plus simple villageois si ses pensées sont vertes comme ses prairies, ou carrées, comme sa maison, cette question lui paraîtra ridicule, impertinente, il croira qu'on veut se moquer de son ignorance; tant cette question répugne au sens commun!" Donc, encore une fois, la pensée est toute différente du corps et de ses qualités essentielles; donc elle tient à un autre principe, entièrement différent: ce principe, le langage humain l'appelle une *âme*. Donc nous avons une âme.

Le corps, la matière, n'a par lui-même d'autre mouvement que celui qu'on lui communique: une pierre ne se lancera pas toute seule dans l'espace, une partie du corps ne se remuera pas sans qu'une autre partie la pousse et l'excite; en un mot, la matière est positivement inerte. Or, nous avons en nous quelque chose qui agit, qui commande au corps, qui n'est commandé qu'autant qu'il le veut bien, quelque chose qui veut. Ce quelque chose, si différent des sens, c'est l'âme. Donc nous avons une âme.

Incapable de mouvement propre, la matière ne l'est pas moins de sentir, dans la vérité de ce terme. Les sensations sont, en effet, incompatibles avec les propriétés de la matière. Déjà nous l'avons dit, — mais il est bon d'appuyer là-dessus: quelle étendue, quelle figure, quelle forme donnera-t-on à nos sensations? La matière est divisible: en combien de parties diviserons-nous une sensation? D'ailleurs, si la matière était capable de sentiments, si elle était susceptible d'éprouver par elle-même du plaisir et de la douleur, de la crainte et de l'espérance, de la joie et de la tristesse, cette capacité, elle l'aurait par sa nature ou bien elle se la donnerait à elle-même: deux suppositions im-

possibles Car nous voyons manifestement qu'elle ne l'a pas, et, si elle ne l'a pas, comment se la donnerait-elle ? On ne donne que ce que l'on a, ce me semble.

Que l'homme de bonne foi demande à son âme si elle est matière, elle lui répondra avec plus de précision que tous les sages de la terre. — "Cesse, dira-t-elle, de t'avilir, de te flétrir, en croyant te trouver tout entier dans cet assemblage muet de parties, d'atômes, de corpuscules, de boue et de fange. C'est dans moi que réside ta grandeur et ton intelligence. Si j'ai pu être unie à la vile matière, ce fut pour lui donner la vie, non pour la recevoir. Mon corps est devenu ma chaîne; mais il ne me fut donné de la mouvoir et de la diriger. Ne me demande point à tes yeux, ils ne me verront pas; ne me demande point à ta main droite, elle n'est point faite pour me saisir. Mon essence est comme ma voix: tu l'entends, et elle n'a point frappé ton oreille. Je suis en quelque sorte comme le DIEU que tu adores: tu ôuvres sa puissance, et tu ne la vois pas. Je suis toi, mais l'instant où tu ne seras plus que moi sera celui de ta grandeur." — Un être qui se juge lui-même, qui se replie sur ses pensées, qui réfléchit sur son existence et qui la connaît par un sentiment intime, ineffable, indivisible, est évidemment spirituel. Quand on s'y applique avec attention, surtout dans le silence de la nuit et le repos de toutes les choses extérieures, il est impossible de ne pas sentir combien ce moi est différent de la partie corporelle, combien il est indépendant de toute image, de toute illusion des sens, comme dit saint Augustin dans ce magnifique livre intitulé *La Cité de DIEU*. C'est ce qu'exprime aussi bien un autre merveilleux génie, l'éternelle gloire de l'esprit humain, Bossuet: "Quand je me suis étudié moi-même, je n'ai pu me rendre raison de la simplicité de moi-même dans la supposition que l'âme est matérielle. J'ai cru voir distinctement que ce moi est toujours un, toujours simple, toujours indivisible; qu'il ne pouvait être une modification de la substance ni un résultat de quelque mouvement que ce soit. J'ai donc admis l'existence d'une âme immatérielle, pour satisfaire à des phénomènes que je ne pouvais expliquer sans elle."

Écoutez le poète Racine le fils :

"Je pense. La pensée, éclatante lumière
Ne peut sortir du sein de l'épaisse matière,
J'entrevois ma grandeur. Ce corps lourd et grossier
N'est donc pas tout mon bien, n'est pas moi tout entier.
Quand je pense, chargé de cet emploi sublime,
Plus noble que mon corps, un autre être m'anime.
Je trouve donc qu'en moi, par d'admirables nœuds,
Deux êtres opposés sont réunis entre eux;
De la chair et du sang le corps vil assemblage,
L'âme, rayon de DIEU, son souffle, son image.
L'âme, guide du corps, doit en tenir les rênes..."

On dira peut-être : — Tout ce que vous trouvez dans l'homme, je le trouve également dans les animaux, ceux-ci ont donc aussi une âme ? — Une âme sensible d'une certaine nature, on peut l'admettre, et je déclare que pour mon compte je l'admets sincèrement; mais une âme comme la nôtre ? Oh ! certainement non. Les imbéciles qui ont dit cela n'ont pas réfléchi. Où est la différence ? se demande Frayssinous, et il la trouve aussitôt : "Observez les animaux : vous verrez qu'ils marchent toujours dans la même route, que leurs actions sont constamment, universellement les mêmes. Incapables de combinaisons nouvelles, ils n'inventent rien, ne perfectionnent rien ; les en-

fants ne sont pas plus instruits que leurs pères, ils savent même sans avoir appris. Quel animal a découvert une nouvelle manière de se défendre, de se garantir des pièges de l'homme, de bâtir sa demeure, de vivre en société ? L'hirondelle du Mogol maçonne son nid de la même manière que celle de l'Europe; au-delà de la Vistule comme au-delà de l'Ebre, l'abeille construit ses alvéoles avec la plus ressemblante régularité; le castor n'est ni plus ni moins habile qu'il ne l'était il y a deux mille ans. Cette rigide, cette insurmontable uniformité semble supposer que les animaux sont plutôt mus par une force dont ils n'ont pas la direction que par une raison qui médite, combine et se détermine avec choix. Surtout, qui osera dire que l'animal peut s'élever jusqu'à l'auteur de son être, qu'il en admire les perfections divines dans la beauté de cet univers, qu'il connaît l'ordre, la vertu, qu'il suit des lois par conscience et rend au Créateur des hommages volontaires ? Quand à l'homme, voyez quelle admirable variété dans ses ouvrages; comme il fait sans cesse des découvertes nouvelles; comme avec ses arts et ses sciences il maîtrise la matière et change la face de la terre; comme sa raison se promène dans tous les ouvrages du Créateur, pour y admirer la suprême sagesse, tantôt éclatante, tantôt plus cachée et tous jours adorable; comme elle s'élève à la connaissance du bien, de la vérité, de l'éternité !"

Il est un autre ordre de preuves que je n'ai pas abordé encore parce qu'il suppose de la religion dans les lecteurs; je veux dire les preuves tirées de la Religion elle-même. Quelle force elles ont ! comme elles tranchent vigoureusement la question ! Nous lisons dans la Bible, ce livre inspiré qui contient même la parole de DIEU, qui est le Testament de notre Père céleste, nous y lisons que le Créateur a fait l'homme à son image et à sa ressemblance. Or, le Créateur évidemment n'a pas de corps, il n'est point matériel; par où donc se rendons-nous son image, si ce n'est pas la partie pensante et aimante de nous-mêmes. par l'âme ? Que dire à cette raison ?

En outre, l'Écriture est pleine de passages où elle nous exhorte à veiller sur notre âme, sur ses penchans, sur sa destinée, sur les ennemis qui travaillent à sa perte. J'y ai compté 435 passages où il est question de l'âme. Que nous recommande JÉSUS-CHRIST à chaque page de l'Évangile ? De préférer notre âme à l'univers entier. Qu'était-il venu faire ici-bas ? sauver les âmes. Quo fait la religion en son nom, depuis qu'elle règne sur la terre ? elle instruit et dirige les âmes. — Donc, lecteurs, nous avons vraiment une âme; c'est une chose incontestable, patente, élémentaire, qu'on ne nie point à moins d'être fou ou libertin perdu. Aussi ne s'est-il jamais rencontré un peuple entier qui ait été étranger à cette vérité. Ceux qui l'ont combattue ne se croyaient pas eux-mêmes, et ceux qui maintenant vous diront qu'il ne croient point à l'âme sont des menteurs. Il y avait, au siècle dernier, un fameux impie, qui riait toujours de la croyance à l'esprit, et qui soutenait qu'il n'y a au monde que de la matière. Eh bien ! le fait est certain, ce matamore, ce pourfendeur de préjugés, ne pouvait jamais coucher seul, tant il avait peur.....de quoi ? des mauvais esprits !

Nous avons donc une âme, une partie de nous-même tout immatérielle. Mais cette âme ne périra-t-elle point avec le corps ? C'est à examiner.

(A suivre.)

Sciences Sacrees.

(Pour le Foyer Domestique.)

ETUDES

sur

LA CRÉATION.

(Suite.)

Homo ETUDE.

Au commencement DIEU créa les Cieux et la Terre.

La Terre était inerte et sans vie. L'abîme était enveloppée de ténèbres.

L'Esprit de DIEU se reposait sur les Cieux.

GENÈSE, I. 1.



Il n'entre pas dans le plan de ces Etudes de pénétrer plus avant que Moïse, non seulement dans le mystère de la Création, mais dans celui plus insondable de la Nature divine et de l'action de cette nature adorable, avant qu'Elle ait manifesté sa Puissance au dehors.

Plus tard, lorsque la plénitude des Temps aura été accomplie, lorsque la Lumière incréée se sera levée sur le Monde, l'Aigle pourra déployer ses ailes et regarder le Soleil en face.

Alors ce ne sera pas seulement le Commencement du Monde matériel qui sera révélé aux peuples assis dans les ténèbres, mais bien le Commencement qui n'a pas eu de matin et qui n'aura pas de couchant ; c'est-à-dire l'Eternité.

Quand St Jean dit : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en DIEU, et le Verbe était DIEU.* Cela veut dire, de toute Eternité ; car en DIEU il n'y a pas de commencement.

DIEU était Dieu, Dieu était Lui, — DIEU était Intelligence éternelle, Pensée éternelle, Amour éternel. Il vivait de sa propre contemplation, de sa propre gloire, de son propre amour. Et tout ce qui a été fait a été fait par Lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Lui.

Telle est la Foi Catholique.

Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est qu'il y a en Dieu deux opérations :

L'opération au dedans et l'opération au dehors : *Operatio ad intra et operatio ad extra.*

Nous n'avons à nous occuper, ici, que des œuvres extérieures de DIEU, des œuvres visibles.

Cela suffira largement à notre admiration, et sera pour nous une occasion continuelle de nous incliner devant la Majesté et la Toute-Puissance divine, pour l'adorer.

* * *

Lo Néant est ce qui n'est pas ; c'est-à-dire la négation absolue, le vide absolu.

Lo Chaos est la matière en désordre, sans mouvement, sans lumière, sans chaleur et sans vie.

Les Ténèbres ne sont que l'absence de la Lumière.

Lo Chaos succéda au Néant. Lo vide absolu fit place au désordre. Les ténèbres enveloppaient, comme un linceuil de mort, la matière inerte.

C'est là ce que nous apprend l'historien de la Création, quelques mots lui suffisent ; mais ces quelques mots sont une grande révélation, la définition la plus exacte et la proclamation la plus énergique qui aient jamais été données au monde.

DIEU est le premier mot prononcé par MOÏSE. Pas de phrases, pas d'adjectifs inutiles. Plus tard, DIEU se définira lui-même. Il dira ce qu'il est. Les Prophètes proclameront ses attributs. L'Univers racontera sa gloire. L'Eglise le chantera. Lo Mondo l'adorera.

Ici DIEU est Créateur. Les substances créées n'existent pas sans Lui, ni en Lui ; il les créa en dehors de Lui. Plus tard, il les organisera.

Il créa d'abord les Cieux. Quo faut-il entendre par ce mot ?

Les Cieux, c'est tout ce qui n'est pas la matière ; tout ce que nous ne voyons pas ; tout ce qui est au-dessus de nous ; c'est le monde des impalpables, des impondérables, des invisibles, pour mieux dire : le Monde des esprits.

L'Eglise le dit à la Terre entière et la Terre le redit au Ciel ;

Je crois en Dieu Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la Terre ; des Visibles et des Invisibles.

LES ANGES.

La Création des Invisibles, c'est-à-dire des Esprits, des Anges, doit se trouver renfermée dans ce seul mot : *Caelum* ! En hébreux, les Cieux.

Cette interprétation est parfaitement d'accord avec la science sacrée, comme avec la science profane.

Les Esprits ont dû être créés avant la matière. Ce n'est pas une opinion sans fondement. Loin de là. Le IV^e Concile général de Latran enseigne positivement que DIEU a d'abord créé la nature angélique, puis la nature du monde physique, enfin la nature humaine.

St. THOMAS établit comme plus probable que les Esprits ont dû être créés en même temps que la matière ; mais, fort heureusement, il ne semble pas tenir à cette opinion qui n'est pas soutenable.

Pourquoi supposer, en effet, que la création ait été faite en bloc ? L'Eternité appartient à DIEU ; et il est infiniment plus conforme à sa nature spirituelle de commencer par créer le monde des intelligences.

St. JÉRÔME, tous les Docteurs grecs, avec St. JEAN DAMASCÈNE, avec St. GREGOIRE DE NAZIANCE, sont de cet avis. " Qui pourrait estimer, dit St. JÉRÔME, depuis combien de temps, depuis quelle multitude de siècles, les Anges et les autres Ordres spirituels servent DIEU ? "

Le mot Cieux ne peut signifier, comme l'ont prétendu certains commentateurs, la matière la moins grossière dont les cieux, les Astres furent formés dans la suite. Il n'y a pas deux sortes de matière

il n'y en a qu'une. Le soleil, les étoiles, tous les corps célestes, sont formés de matière comme la Terre.

Les vapeurs, les gaz, les fluides, sont toujours la matière. Or les Cieux, dans le texte sacré, ne peuvent signifier que la substance spirituelle créée, c'est-à-dire le Monde Angélique. Pas un mot ne peut autoriser à croire qu'ils ont été créés en même temps que la Lumière ; tandis que les Cieux expriment parfaitement, d'un seul mot, la Création mystérieuse de ce monde surnaturel et immatériel qui louait Dieu avant que les étoiles ne brillassent au firmament.

N'est-ce pas un spectacle magnifique de voir ceux que l'Écriture appelle les Astres du Matin, les Enfants de Dieu, assister à l'acte sublime de la Création et pousser des cris de joie à la vue des Mondes qui sortent du Néant, sous l'Action toute puissante de la Volonté divine.

Le nom d'Ange ne convient pas, du reste, à la nature spirituelle dont il n'exprime que l'office. Celui d'étoiles, de lumières, de Cieux leur convient infiniment mieux, et il ne faut pas nous étonner de les trouver mille fois répétés, dans la Bible. *Il appela les étoiles, et les étoiles Lui dirent : Nous voici ! et elles brillèrent pour Lui avec joie.*

Cette interprétation que nous pouvons appeler Catholique, répond bien mieux à l'activité incessante qui est le fond même de la nature divine.

DIEU est éternellement agissant, éternellement créant. L'Univers visible est l'expression la plus faible de sa puissance. Nous ne devons rien faire qui puisse l'amoinrir.

La Foi Catholique affirme, sans discuter, qu'il y a des anges. Les Anges sont des créatures spirituelles, les Anges louent DIEU, sont ses ministres, ils nous gardent, nous protègent. Les Anges mauvais sont les ennemis de DIEU et les nôtres.

Les anciens ont cru à l'existence des esprits bons et des esprits mauvais. Ils les ont adorés sous les noms de dieux, et il leur ont attribué une influence beaucoup trop grande sur le gouvernement de ce monde.

Autant les anges fidèles à DIEU sont dignes de nos hommages, autant les anges rebelles doivent nous inspirer de crainte et d'horreur.

Il nous suffit aujourd'hui de constater leur existence et leur création.

Nous pouvons aussi affirmer avec l'Église que les Anges n'ont pas de corps ; bien que cette opinion ait été soutenue par de grands Docteurs. La forme humaine sous laquelle nous voyons souvent les anges converser avec les hommes, dans les Livres Saints, n'est évidemment qu'une forme d'emprunt.

Mais, cependant, ce que l'on pourrait soutenir, c'est que les Anges ont une figure ; car tout ce qui est fini et borné a nécessairement une figure. Dieu seul, n'ayant pas de bornes, ne peut avoir de figure. Lui seul est partout. Les anges ne participent pas à cette immensité.

Quelle peut être la figure d'une intelligence ? Nous le saurons quand nous pourrons les voir face à face.

En attendant, nous imaginons qu'ils sont une flamme, pour signifier leur spiritualité et leur amour pour DIEU. Nous leur donnons des ailes et nous les représentons sous des formes d'une beauté idéale, pour satisfaire au besoin d'exprimer sous des apparences naturelles et symboliques ce qui ne peut tomber sous nos sens.

Nous savons bien peu du monde surnaturel ; mais ce qui nous a été révélé nous suffit pour louer le Créateur des Choses Invisibles. Les Choses Visibles nous disent assez sa puissance et sa gloire.

LA MATIÈRE.

La matière, prise dans un sens général, est tout ce qui est visible, palpable ou pondérable ; ou bien tout ce qui peut produire sur les sens ou sur les corps des sensations ou des effets déterminés.

La matière est-elle formée d'une seule substance douée de propriétés différentes, selon les formes diverses qu'elle affecte ? Il serait difficile de résoudre ce problème. Ce que nous savons, c'est que la matière est douée de propriétés essentielles qui les distinguent absolument ; et ne permettent pas de la confondre avec la substance spirituelle. L'inertie, la pesanteur, la divisibilité, l'impenétrabilité, l'élasticité sont ces qualités essentielles primaires, sans lesquelles les corps ne pourraient exister. Tandis que la couleur, la saveur, l'odeur, le son, etc., ne sont que des qualités accidentelles ou secondaires.

Il y a des corps qui semblent invisibles, impalpables, insaisissables aux sens et qui n'en sont pas moins une véritable matière ; comme tous les gaz, comme l'air, l'hydrogène qui est 14 fois et demi plus léger que l'air. Pour les saisir, pour fixer leurs qualités, il a fallu de longs siècles d'expérience, et des procédés inconnus des anciens, admirablement développés par la science moderne.

La matière semble soumise à des influences qui lui sont étrangères, et qui, dans certaines circonstances, exercent sur elle une action toute puissante ; telles la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme.

Il est certain que la définition de la substance, par SPINOSA, ne peut convenir à la matière. *...Ce qui existe par soi, sans avoir besoin d'aucun autre être pour exister.* Si la matière, est essentiellement inerte, pesante et divisible, elle ne peut trouver en elle les propriétés qui constituent le mouvement et la vie. Le mouvement et la vie ne sont pas des qualités propres à la matière ; ils existent en dehors d'elle, les modifient, les transforment, lui donnent un caractère nouveau, une beauté, une vertu qui ne sont pas en elle. Le Laocoon, l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Milo, sont une matière, sans doute, ce n'était qu'un bloc de marbre, un carbonate informe... qui donc leur a donné cette beauté, cette grâce adorable qui arrache un cri d'admiration à tous ceux qui les contemplant ? La matière a-t-elle saisi cette forme ? Est-ce elle qui a tracé les lignes de la *Transfiguration* de RAPHAËL et de l'*Immaculée Conception* de MURILLO ? Est-ce elle encore qui a élevé le *Parthénon* d'Athènes, le *Panthéon* de Rome, le *Saint Paul* de Londres ? Les PRAXITÈLES, les MICHEL-ANGE, les MURILLO ne sont-ils que des accidents heureux dont cette même nature s'est servie dans un moment d'enthousiasme ?

Alors ne dites pas que la matière est inerte. Expliquez-moi pourquoi les monuments ne surgissent pas à chaque instant de son sein ? Pourquoi les molécules, les atomes ne forment pas continuellement ces merveilleuses combinaisons qui exigent un travail intellectuel immense, et l'action persévérante d'une multitude d'hommes ayant la conscience de ce qu'ils font et la volonté d'atteindre le but qu'ils se proposent.

Non ! Rien n'est absurde comme la matière pensante, et les atomes intelligents s'attirant, se groupent *volontairement* avec un art infini.

Non ! La matière n'est pas libre, elle n'est pas intelligente, elle n'a pas conscience d'elle-même. Il suffit de la toucher, de la peser, de l'interroger, pour s'en convaincre. La matière est la matière, les molécules et les atomes ne sont que des molécules et des atomes.

Par molécule on entend la plus petite partie de la matière accessible à nos sens ; elle diffère de l'atome en ce qu'elle est quelque chose de réel pour nous, bien qu'elle soit la plus petite partie que nous puissions obtenir par nos moyens de division ; tandis que l'atome est le dernier terme possible de division, il échappe aux sens ; et, seule, la pensée peut le concevoir. Imaginons les moyens de division mécaniques et chimiques les plus énergiques que la puissance humaine soit capable d'obtenir, on arrivera malgré tout à une limite devant laquelle toute division devra s'arrêter. Cette substance impalpable, c'est l'atome.

Les molécules presque insaisissables sont composées d'un groupe d'atomes. Lorsque les atomes offrent les mêmes qualités, c'est-à-dire ne pouvant former par l'analyse des corps jouissant de propriétés différentes on appelle cette matière un corps simple. On compte déjà plus de 61 corps simples dans la nature. Le carbone, c'est-à-dire le charbon à l'état le plus pur, est le plus précieux des corps simples et s'appelle diamant. L'or, l'argent, le cuivre, le soufre sont des corps simples. Ce n'est pas notre affaire de les nommer tous ici... Des atomes simples, en se combinant entr'eux, forment des corps composés. La plupart des corps, dans la nature, sont à l'état de combinaison et forment une multitude d'amalgames plus ou moins précieux, plus ou moins utiles que l'homme exploite pour son usage et qui deviennent une source inépuisable de richesse pour l'industrie.

Les Chimistes, en étudiant les phénomènes qui se produisent dans la multitude de combinaisons qu'affectent les corps, ont été amenés à reconnaître trois agents sans le concours desquels la matière ne peut exécuter aucun mouvement, et semble condamnée à l'inertie la plus complète et à l'impuissance la plus absolue. Ces agents sont la Lumière, la Chaleur et l'Électricité. Quels sont ces agents, quelle est leur nature ? Sont-ce des fluides particuliers impondérables, ou bien est-ce un seul fluide universellement répandu dans la nature, l'éther ! dont les mouvements variés produisent tous les résultats que nous attribuons à la lumière, au calorique, à l'électricité ? Peu nous importe ! l'existence de ces agents ne fait aucun doute, il nous suffit de le constater. Leur action sur la matière est tellement merveilleuse que nous pouvons, sans hésiter, les appeler des agents divins, des ouvriers dont DIEU se sert pour organiser le monde matériel.

Ces notions sont absolument nécessaires pour suivre l'action créatrice, et pour comprendre l'ordre admirable qui a présidé au grand travail de la Création.

LE CHAOS.

Il est incontestable que la matière a dû exister tout d'abord dans un état informe. Abandonnée à elle-même elle dut offrir l'image la plus complète

d'une désolation sans mesure, d'une misère incomparable.

Après avoir proclamé la Création du Ciel et de la Terre, MOÏSE veut que nous sachions bien ce qu'il faut entendre par ce mot, *terre* : c'est la matière première du monde futur.

Elle était inerte, glacée, sans vie, sans mouvement, sans beauté. Aucune lumière ne l'éclairait de ses rayons, aucun bruit ne troublait le silence où elle était plongée. Les corps divisés en poussière impalpable, et confondus dans la même nuit, devaient rester éternellement privés des formes qui donnent à la matière un si grand éclat, et la font paraître si belle à nos yeux. Informe, troublée, confondue, silencieuse, froide et ténébreuse, tel dut être l'existence première de l'Univers. La langue humaine n'a pas d'autre expression que celle d'Abîme pour la qualifier ; et encore, pour ajouter à l'horreur de ce mot, d'Abîme plongé dans les Ténèbres. Creuset immense où les atomes du monde futur attendaient un signe, un mouvement, un mot, un secours, pour s'élever, s'unir, se combiner dans mille formes diverses ; et chanter un hymne de reconnaissance à la gloire de Celui qui seul peut donner le mouvement et la vie.

C'est Lui, en effet, qui planait au-dessus de cette désolation immense, de ce tohu-bohu—comme dit l'hébreu, de cette solitude affreuse. Il planait, Lui, l'Esprit du DIEU qui est tout Amour, toute Intelligence. Il portait en Lui, plutôt qu'il n'était porté Lui-même, l'Univers futur, comme un germe. Telle la mère porte l'enfant dans son sein.

LE TEMPS.

Combien de siècles se passèrent ainsi ? Aucune mesure ne saurait nous en donner idée. La lumière créée n'existait pas. Les astres qui divisent le jour et la nuit ne brillaient pas encore dans les profondeurs du Ciel obscur. Leur marche régulière ne pouvait fixer ni les heures ni les siècles. L'espace n'existait pas, ou plutôt l'espace était sans bornes ; aucun rivage, aucune frontière ne pouvait arrêter la matière inerte et muette : elle dormait sans mouvement et sans bruit. SEUL, CELUI qui est le Mouvement et la Vie, contemplant cette masse confuse qu'un signe de sa volonté devait animer.

Mais pour Lui, il n'y a ni temps, ni espace ; il est l'INFINI, l'ÉTERNEL par essence. On l'a défini un Cercle immense dont le Centre est partout et la Circonférence nulle part. Il est facile de démontrer, jusqu'à l'évidence, qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'un seul Être infini, réunissant en Lui tout ce qui peut être conçu comme infini : cet être unique, c'est DIEU !

Les matérialistes se sont armés de cette idée pour dire que tout était DIEU, qu'il n'y avait pas d'autre existence au monde, que l'Univers était en DIEU et était DIEU, c'est-à-dire, que tout est Dieu excepté DIEU lui-même. Théorie malheureuse que des savants illustres ont voulu expliquer philosophiquement ; et qui ne prouve qu'une chose : l'étonnante aptitude de l'esprit humain à forger des systèmes incompréhensibles. La conscience des peuples, plus sage dans son ignorance et dans sa simplicité, ne s'égare pas heureusement dans ces problèmes insolubles, elle se contente de croire que l'INFINI existe et que tout en dehors de Lui est fini et passager.

Les anciens ne pouvant s'élever par les propres forces de la raison humaine à la conception de la Création de la matière par l'Être personnellement et substantiellement infini, supposaient que la matière était éternelle; et regardaient le Temps comme la puissance divine qui avait présidé à la formation du monde, ils l'adoraient sous le nom de *Saturne*, père des dieux et des hommes.

L'existence de la matière, et l'impossibilité de fixer l'époque de cette manifestation de la toute-puissance divine, est bien capable de troubler l'intelligence de ceux qui voudraient pouvoir tout peser, tout mesurer. Il leur semble plus facile de résoudre le problème en disant : la matière existe, donc elle est éternelle.

Nous, au contraire, nous disons : la matière existe, donc elle a été créée. Peu importe l'immensité des évolutions qu'elle a dû subir dans des espaces sans bornes ! Ce sont des problèmes insolubles et inutiles. En dehors du temps et de l'espace réel, connu et saisissable, l'esprit le plus ferme se trouve pris d'éblouissement et de vertige, il tombe dans l'inconnu, dans l'impossible, dans l'inraisemblable; sa plume se brise sans avoir pu dire le dernier mot d'un mystère qui ne cessera jamais d'être impénétrable.

LES SIX JOURS.

Cependant, s'il est incontestable que l'époque de la création de la matière ne puisse être ni fixée ni mesurée, il semblerait naturel d'accepter comme exact l'ordre des six jours déterminé par Moïse. Beaucoup ont compris et enseigné que ces jours doivent être pris rigoureusement comme nos jours actuels. D'autres, au contraire, ne ménageant ni le temps ni l'espace, accordent à Dieu des périodes incalculables.

Disons-le : ce dernier système est infiniment plus généreux ; il n'a rien de contraire à l'enseignement catholique ; et il satisfait certaines exigences, certains calculs de la science qui ne sont pas contraires à la foi.

Que signifie, en effet, le mot *Jour*, si ce n'est une succession périodique et régulière dans l'organisation du Monde.

Dieu n'a besoin d'aucun temps ; une minute, un jour, un an, un million d'années sont absolument la même chose pour Lui. L'Éternité de Dieu, qui est l'éternité absolue, ne se mesure pas, elle n'a pas de succession, elle n'a ni avant ni après.

Ce qui mesure maintenant les jours et les années c'est le mouvement des Astres, de la Terre surtout. Or, avant la formation du Soleil, il n'y avait pas de soir et de matin ; le mouvement du globe terrestre ne pouvait être ce qu'il devint après. Ces expressions de Moïse ne peuvent donc signifier qu'une période, le commencement et la fin de cette période.

Il est bien évident qu'avant l'existence de l'homme, les jours et les années n'avaient pas la signification qu'ils ont reçue depuis ; et il est permis de supposer que Dieu, après avoir donné à la Nature une nouvelle forme, une nouvelle force, pour activer sa fécondité, lui donna aussi le temps de développer les germes déposés dans son sein, et de perfectionner les myriades de Créatures nouvelles qui arrivaient à l'existence.

Que cela se soit fait en un instant ou en un million d'années, c'est absolument la même chose.

L'Éternité de Dieu nous laisse le champ libre, et sa Toute-Puissance n'en souffre aucunement : il a toujours fallu l'intervention souveraine de l'Intelligence divine dans ces admirables transformations. Supposons, si vous le voulez, d'innombrables créations ou révolutions du Globe avant l'apparition de l'Homme sur la Terre ; la Foi n'en souffrira pas ; rien n'y contredit, ni dans l'Écriture ni dans l'enseignement de l'Église.

Au commencement Dieu créa les Cieux et la Terre : c'est tout ce qui nous importe de savoir.

Tu. A.

(A continuer.)

(Pour le Foyer Domestique.)

RESIGNATION.

I.

Ne faisons qu'à Dieu seul nos tristes confidences :
Les trop grandes douleurs n'ont pas besoin d'échos :
Quand le cœur a comblé tous ses vides immenses,
Par de vastes oublis et des profonds silences,
Il doit même étouffer jusques à ses sanglots.

II.

Dieu qui creusa les mers a creusé l'âme humaine,
A leurs gouffres profonds, Il mesura les vents ;
De leurs flots vagabonds qu'il retient, qu'il déchaîne,
Il connaît l'amertume, et leur fit une chaîne
De Rochers escarpés et de Sables mouvants.

III.

Mais il n'a point permis que, sous leur poids immense,
Leur lit pût s'effondrer, lorsque son bras puissant
Tord leurs flancs agités, les calme et recommence
A les faire hurler de rage et de démence,
Pour les briser, enfin, sur l'écueil mugissant.

IV.

Et, comme l'Océan, que l'âme infortunée
Ne dise qu'au Seigneur son éternel ennui ;
Ainsi s'accomplira sa noble destinée
Orangeuse ou tremblante, il ne nous l'a donné
Que pour la rendre immense et forte comme Lui.

Abbé C.... T....

A MÉDITER.

Régler sa dépense sur son revenu, c'est sagesse ;
dépenser tout son revenu, c'est imprudence ;
dépenser plus que son revenu, c'est folie.

— Il est heureux d'être riche ; mais fort peu de riches sont heureux. Aussi, heureux la famille qui n'a pas trop de richesse, et qui ne souffre pas de la pauvreté.

— Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger et pour se consoler.

Littérature.

(Pour le Foyer Domestique.)

MATHILDE.

NOUVELLE.

La Charité détruit l'égoïsme, relève la femme à ses propres yeux et la dispose à devenir meilleure.

VINGTÉME — George.

(Suite et Fin.)



MAIS à midi je ne serai pas là, répliqua Mathilde, et, vous le savez, j'ai pris l'engagement de surveiller moi-même votre repas du matin.

— Eh bien, puisque vous le voulez, Mademoiselle, et, dès l'instant où vous me dites que c'est pour le mieux, je n'insiste plus.

Et la jeune fille toute joyeuse, de pouvoir procurer à sa malade quelques soulagements, s'empressa de faire resplendir au soleil quelques cuillerées de ses confitures aux oranges.

— Oh! que c'est délicieux! s'écria la malade, avec une joie d'enfant.

— Oui, mais ce matin je vous gâte; voici, maintenant, du bon vieux vin... vous allez voir comme il va réchauffer votre pauvre estomac, et lui donner des forces.

— Dieu vous entende, ma bonne demoiselle: mais, voyez-vous, m'est avis qu'à mon âge il ne faut plus espérer de guérison. Mon tour est fait; et d'autres de me remplacer sur cette terre d'afflictions.

— Bah! mon grand-père a bien dix-huit ans de plus que vous, et il est si fort, si gai, si vigoureux!

— Votre grand-père, Mademoiselle Mathilde, a toujours été heureux, lui, interrompit douloureusement la malade; il ne s'est jamais privé du nécessaire, et moi, que suis-je?... une pauvre misérable, gisant sur un chétif grabat, manquant de tout!...

Et la pauvre femme, dont une vieillesse anticipée avait ridé le front et blanchi la tête, ne pouvait se rassurer, accablée qu'elle était, sous le poids d'une amère préoccupation.

Ces dernières paroles, prononcées d'un ton si pénétré, firent tressaillir Mathilde.

En effet, chers lecteurs, que de douloureuses pensées, que de cuisants chagrins, font naître les amertumes de la vie dans la triste demeure du pauvre!

Mais la jeune fille, émue profondément par cette réflexion pénible, voulut mettre la conversation sur une autre voie, et elle se mit à lire d'une voix haute et distincte, quelques pages du merveilleux livre *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Lorsqu'elle eût achevé le chapitre et que son regard, quittant le livre qui l'avait jusqu'alors absorbé, se porta sur la pauvre infirme, elle fut frap-

pée de l'expression presque céleste de ses traits, tout à l'heure contractés par la souffrance, et maintenant tout rayonnant d'amour.

Sur sa figure s'était opérée une transformation subite. On eut dit, à la voir, que derrière les purs rayons du soleil qui venaient se jouer jusque sur sa tête, elle entrevoyait un monde inconnu et magnifique: le monde des promesses divines!...

Mathilde se pencha vers elle et posant ses petits doigts roses sur ses mains jointes et froides comme le marbre:

— Souffrez-vous beaucoup, bonne Thérèse? lui demanda-t-elle.

Pour toute réponse, la malade porta lentement la main de sa jeune bienfaitrice à ses lèvres et y laissa tomber une larme brûlante.

Ses mains tremblaient, elle était devenue rêveuse, mais forte. Elle bénissait Dieu, en elle-même, de ses bontés passées; et, appuyée sur une force toute puissante que l'âme arétienne puise dans la confiance en la bonté du Très-Haut, elle se préparait à mourir.

Dans le calme et la paix de son cœur, elle adressait à Marie une prière fervente.

— Que Dieu vous bénisse et vous récompense, chère Mathilde, murmura-t-elle.

Et la mort répandit sur sa figure devenue livide, son voile épais et mystérieux.

Elle allait désormais contempler, face à face, l'éternelle splendeur de son Sauveur et de son Juge!

La vie, après avoir épuisé ses souffrances et ses larmes, ne lui cachait plus de mystères, elle voyait ce qu'elle avait cru, elle jouissait de ce qu'elle avait aimé, elle possédait ce qu'elle avait espéré!...

Et Mathilde, effrayée de cette mort si prompte, reprit en courant le chemin de sa demeure.

Lorsqu'elle arriva chez sa mère, celle-ci l'attendait sur le seuil de la porte.

Une colère terrible éclatait dans son regard.

La jeune fille épouvantée, en apercevant sa mère, recula de deux pas, comme pour fuir un injuste châtement.

Cependant cette femme essaya à réprimer sa fureur, et dit d'une voix sourde:

— D'où venez-vous, Mathilde?

Et sans donner à la jeune fille le temps de répondre, elle fixa de nouveau sur elle ses prunelles brillantes et ajouta:

— Vous avez donc oublié les défenses expresses que je vous avais faites, de ne jamais sortir sans ma permission? A cette brusque interpellation, la jeune fille baissa timidement la tête et garda le silence.

— Mathilde, reprit-elle, d'une voix rauque, ce qu'on m'a raconté serait-il vrai?

La jeune fille leva aussitôt ses grands yeux bleus mouillés de larmes, et dit:

— Que vous a-t-on rapporté, ma mère?

Une de mes servantes vous a surprise, l'autre jour, à lire longtemps dans un petit livre noir appelé *l'Imitation de Jésus-Christ* et à réciter très souvent, à haute voix, en vous adressant à la Vierge des chrétiens, la prière que voici:

O vierge aimable et pure,
L'excès de la nature
Touche moins votre cœur
Qu'un seul cri de douleur:
Souriez donc, ô mère,
Aux larmes de la terre;
Nous sommes à genoux.
Priez, priez pour nous!... (1)

(1) Œuvres d'Edouard Tanquety—Poésie catholique.

On ne vous a pas trompée, ma mère, déclara Mathilde avec une respectueuse fermeté.

—(Quoi ! s'écria cette femme pâle de dépit. vous osez l'avouer !

—Auriez-vous préféré, ma mère, que je vous trompasse ?

—Malheureuse ! vous n'avez pas honte de vous faire catholique ?

—Ma mère, je n'ai point agi sans réflexion.

—Mais songez donc, insensée, misérable, que vous abandonnez la noble et grande religion de votre mère, de vos frères, de l'Écosse, en un mot !

—Si, ma mère, vous considérez votre religion comme grande et belle, moi je la trouve absurde ; et si vous êtes dans l'erreur, est-ce une raison pour moi d'y demeurer ?

—Qu'appellez-vous donc erreur ?

—Il n'appartient pas, ma mère, à une jeune fille telle que moi, de soutenir avec vous une discussion théologique ; mais si vous voulez étudier cette admirable religion catholique, qui compte tant de martyrs et de héros ; si vous examinez de bonne foi, les laïses sur lesquelles elle repose, je suis sûre que vous l'embrasseriez sans hésiter.

—Comment, misérable ! non contente de renier la religion qui vous a été léguée par vos ancêtres, de vous faire chrétienne, vous voudriez aussi entraîner votre mère dans cette infâme perversion.

—Non pas dans la perversion, ma mère, mais dans la lumière ; et c'est mon vœu le plus cher.

—Votre vœu ne se réalisera jamais, jamais ! Mais, dites-moi, quel est l'effronté, quel est le misérable qui a pu vous faire embrasser une semblable religion ?

—La grâce de Dieu a touché mon cœur, et les sublimes exemples des catholiques ont éclairé mon esprit.

La mère se mordait les lèvres de dépit ; mais ayant porté ses regards sur Mathilde, qui, la voyant si belle et si énergique dans son affliction, elle parut s'adoucir un instant, et, s'abandonnant aux vrais sentiments maternelles, elle la pressa tendrement dans ses bras.

—Mathilde, lui dit-elle, d'une voix pleine de tendresse, Mathilde, vous que j'ai aimée plus que mes autres enfants, vous en qui j'avais reposé la plus grande confiance et la plus belle espérance, je vous implore à mon tour. Si vous le voulez, je vous pardonnerai, revenez à notre belle religion, et j'oublierai tout.

—Impossible, ma mère, jamais !

—Est-ce votre dernier mot ?

—Assurément.

—Vous persistez donc dans votre sottise résolution ?

—Elle est inébranlable, ma mère ; plutôt mourir que d'être infidèle à ma foi !

Et ne pouvant plus longtemps résister, elle raconta à sa mère, d'une seule haleine, et en pleurant, la résignation, la mort et la foi qu'avait en Dieu, la pauvre infirme.

Les pleurs et cette narration parurent toucher vivement le cœur de cette femme. Elle regarda sa fille avec étonnement ; et celle-ci, profitant de cette émotion, l'entraîna vers la chambrée où reposaient les restes inanimés de l'infortunée.

À cette vue, la mère de Mathilde perdit contenance et éclata en sanglots.

Pour la première fois de sa vie, elle céla à un sentiment vrai, à une émotion violente.

Le sens moral s'éveillait en son âme, mais elle

n'adhérait pas encore aux croyances catholiques ; elle s'appuyait avec fermeté sur la religion de ses pères, afin d'y trouver le courage de supporter cette scène lugubre et solennelle s'offrant à ses regards étonnés.

Ce spectacle si triste la fit reculer de deux pas.

Elle s'affaissa sur elle-même en s'écriant :

—(Quelle étrange chose !

La pitié se peignit sur sa figure devenue, s'il était possible, plus pâle encore.

Mathilde, effrayé, accourut vers elle.

—Vous trouvez-vous mal, ma mère ? lui demanda-t-elle.

—Non, répondit sa mère d'une voix sourde et brusque, mais cette femme me rappelle une funeste rémi...nis...cen...ce, et.....

Elle ne continua pas ; mais s'éloignant aussitôt, elle gagna sa demeure, où la jeune fille crut de son devoir de la suivre en silence.

Arrivée chez elle, elle s'enferma dans la chambre de sa fille, s'agenouilla pieusement devant une image de la Reine du Ciel que Mathilde avait appendue à la muraille et adressa au ciel une prière pleine de fervour.

C'était le repentir !

Cette scène lugubre avait touché son cœur, et elle était sauvée !

Après avoir longuement prié, elle se releva et sortit de l'appartement.

Une expression de candeur rayonnait sur son pâle visage.

Cette femme, naguère, si froide et si hautaine, était devenue tout-à-coup humble et résignée.

Jamais transformation n'avait été plus subite. Mathilde, en la voyant apparaître, éprouva une joie profonde, un bonheur immense, de voir que ses paroles avaient fait une si salutaire impression sur le cœur de sa mère bien-aimée.

Après quelques instants donnés au bonheur d'une si douce réconciliation et s'être entretenues dans un long tête-à-tête, elles se rendront toutes deux à l'église ; asile fortuné, où l'âme devient meilleure, et puis de nouvelles forces.

À la sortie du temple, la mère déclara à sa fille sa résolution bien arrêtée d'embrasser la religion catholique.

Mathilde, au comble de la joie, en apprenant la noble résolution de sa mère, alla prier le vénérable curé de venir lui-même l'instruire des grandes vérités de la religion catholique, pour la disposer à une conversion sincère.

Le curé, heureux de pouvoir ramener à Dieu cette brebis égarée, s'empressa de se rendre à l'invitation, et prépara cette femme repentante au grand acte de sa réconciliation avec la Sainte Église catholique.

ABJURATIONS.

Un mois après les événements que je viens de raconter, une foule immense, venue de toutes parts, se pressait sur la route qui conduit à la petite église du Château-Richer, élevée sur le haut d'une colline, et entourée d'arbres séculaires, qui la protègent, en été, contre les rayons ardents du soleil.

La foule s'écartait respectueusement devant une femme et une jeune fille qui paraissaient sous le coup d'une vive émotion.

La jeune fille, surtout, excitait l'admiration. Ses cheveux blonds, ses yeux bleus et son teint

rose, légèrement pâli, se mariaient si bien avec son blanc costume, que tous les yeux s'arrêtaient charmés, sur elle.

Le lecteur a sans doute reconnu dans ces deux femmes, Mathilde et sa mère, qui venaient, ce jour-là, abjurer leur foi et offrir à Marie, — cette puissante thaumaturge. — leur fidélité et leur amour.

L'église était illuminée comme en un jour de grande fête et décorée de ses plus riches ornements.

Les cloches firent entendre leur joyeux carillon : l'église se remplit, et l'office commença.

À l'Offertoire, une jeune fille chanta, avec âme, ce magnifique cantique :

Ah ! qu'il est doux, ô Jésus ! tendre époux !

Ah ! qu'il est doux de s'attacher à vous !

Vos charnants traits.

Comblent nos souhaits ; etc.

Ensuite, le Recteur monta en chaire.

Il adressa aux assistants émus des paroles sympathiques. Et, se tournant vers les nouvelles converties, il leur rappela, avec beaucoup d'éloquence, la grandeur de l'acte qu'elles allaient accomplir, et les devoirs qui s'y rattachent. Il descendit de la chaire au moment où Mathilde et sa mère récitait, à haute voix, les actes de l'abjuration.

Le moment était venu où Jésus-Christ allait descendre dans ces deux cœurs pour la première fois. Elles inclinèrent noblement leur front et leur visage baignés de douces larmes, paraissant plutôt appartenir au ciel qu'à la terre.

En effet, chers lecteurs, est-il une joie humaine qui vaille ces joies ineffables ? Qui pourra définir ce qu'éprouve celui qui, pour la première fois, reçoit Dieu dans son cœur !

Le temps qui s'écoula jusqu'à la fin de la messe se passa en ardentes prières que les lèvres ne murmuraient pas, — mais que les cœurs exprimaient. Le silence de l'adoration était si profond, qu'en fermant les yeux, on eût pu se croire isolé dans un immense désert.

La messe finie, la foule se dispersa peu à peu, et après leur action de grâces, Mathilde et sa mère se rendirent à leur demeure où les attendait un somptueux repas.

Elles s'assirent à table, et demeurèrent silencieuses ; mais ce n'était plus l'attente : c'était le poids du bonheur ressenti qui mettait pour quelques heures un sceau sur leurs lèvres.

Le diner se passa ainsi.....

On souriait, mais on ne riait pas. Un bonheur profond exclut le rire. Les joies immenses sont ordinairement recueillies. Ainsi que je l'ai dit, le diner ne ressembla pas aux autres ; la conversation languissait. Mais, en regardant leur deux figures illuminées d'un bonheur sans mélange, on voyait d'emblée, que ce silence trahissait leur immense félicité.

La journée fut employée à bénir Dieu et le remercier de l'abondance de ses grâces !

Vers le soir, le vénérable curé vint les visiter.

Ce bon vieillard — dont la chevelure était blanche par la neige des ans — offrit à chacune d'elle, en souvenir, une magnifique croix d'ébène incrustée d'argent, sur le revers de laquelle on lisait :

SOUVENIR ET FOI

à

JÉSUS NOIRE PÈRE.

Mathilde et sa mère le remercièrent avec effu-

sion, et lui assurèrent qu'elles ne l'oublieraient jamais dans leurs prières, pour les bontés infinies qu'il avait eues pour elles.

Puis, après l'avoir reconduit jusqu'à la porte, avec la plus exquise politesse, elles le saluèrent respectueusement et retournèrent dans leur chambre.....

Le soleil, suivi d'un radieux crépuscule, commençait à fermer à l'horizon sa tremblotante paupière, et illuminait de ses rayons dorés la silhouette de nos vertes montagnes ; et comme cette journée avait été chaude et fatigante, on se retira de bonne heure.

Mais, Mathilde voulut, encore une fois, témoigner à Dieu sa reconnaissance, le remercier de ses bontés, et se rendit à l'église où elle pria dévotieusement.

Agenouillée sur la balustrade, le front courbé, elle demeura longtemps sous le poids de l'émotion de cette journée splendide pour son âme. Des pleurs d'un repentir sincère, mêlées de larmes d'amour, coulèrent longtemps sur ses joues devenues blanches comme l'albâtre.

Après s'être recueillie un instant, elle quitta l'église avec une conscience dégagée de tout reproche, et aussi pure que celle des chérubins.....

Depuis, je ne l'ai jamais revue.

Que lui réserve l'avenir ?

Je l'ignore, et ne m'en inquiète pas.

Appuyée sur la force que donne la vérité, la joie du devoir accompli, et la ferme confiance en la protection divine, elle jouit, je l'espère, dans le calme et dans la paix du bonheur présent, et laisse à Dieu le soin de l'avenir.

J. B. CAQUETTE.

LA TOUR

DE LA

JEUNE FILLE.



OUS sommes à Constantinople.

Nous avons gravi lentement la grande rue de Péra, cette longue artère du bourg des Francs. Nous avons laissé à gauche l'hôpital des pestiférés chrétiens ; à droite, le cimetière nu, vide et désolé des Grecs. Un édifice immense dressé devant nous ses murailles peintes en rose : c'est la caserne de cavalerie du sultan Sélim III ; passons encore. Nous voilà sur la lisière d'une forêt de pins ; c'est le cimetière de Stamboul ; c'est, comme on l'appelle, "le grand Champ des Morts."

Du sommet de la colline qui le domine à l'orient, notre vue s'étend sur l'Europe et l'Asie, sur le Bosphore et la mer de Marmora. Regardons vers le sud, nous avons devant nous le plus beau spectacle du monde.

Voyez, au-delà du détroit qui roule à nos pieds, ses flots de lapis, et que sillonnent, comme des filons d'or, les caïques des pachas et du Sultan; voyez, c'est Scutari avec ses lignes de palais, avec ses kiosques aux mille couleurs, ses noirs cyprès, ses blancs minarets; c'est la fille paresseuse de Stamboul qui baigne ses pieds et miro son front dans les eaux du Bosphore: elle dort mollement enveloppée dans son manteau de verdure et de fleurs.

Au-dessus du tableau, ce front blanc et pur qui domine la terre et les flots, c'est le mont Olympe; c'est là qu'habitaient jadis les dieux d'Homère. Le sommet sacré, enseveli dans un linceul de neiges éternelles, est désert maintenant, et il y a longtemps que le pâtre du pays a désappris le nom de Jupiter. Brousse, qui vit à l'ombre de ses vastes flammes, s'incline matin et soir vers l'Orient pour prier; mais ce n'est plus le père des dieux qu'elle implore; elle murmure des mots barbares qui eussent effarouché les oreilles sensibles de la voluptueuse Ionis; elle dit: "Allah! Mahomet est son prophète."

Rappelez vos regards vers le Bosphore; là-bas, à quelques milles, un étroit rocher s'élève au-dessus de l'eau. Une Tour isolée se dresse au sommet du roc; on l'appelle la *Tour de Léandre*, tant est fort un souvenir d'amour dans la mémoire des peuples! Et, cependant, rien d'antique dans cette tour; elle fut bâtie il y a deux cents ans peut-être.

Un sultan, la légende tait son nom, avait une fille unique, belle comme la plus belle des célestes houris. Un astrologue, un devin de la Chaldée, fut mandé en ce temps-là à la cour, et le sultan voulut connaître les destinées d'une fille sur qui il avait réuni ses plus chères affections.

— Avant que l'été se soit renouvelé dix-huit fois pour elle, répondit le devin, la fille de Sa Hautesse périra mordue par un serpent.

A ces mots, l'effroi du père fut grand. Oublieux des préceptes du Coran, il ne songea plus, pour sauver sa fille, qu'à combattre la destinée elle-même. Toutes les précautions furent prises, tous les moyens furent imaginés, afin de mettre à l'abri une tête si précieuse. La tour que vous voyez fut bâtie, la jeune fille y fut enfermée, des gardes vigilantes en défendirent l'entrée; les hautes murailles ne prirent le jour que par des lucarnes au sommet. Nul ne pouvait, sous peine de mort, pénétrer dans cette tour, sinon le sultan et les esclaves de sa fille. Le pauvre père se croyait sûr d'entendre sonner sans péril la dernière heure de la dix-huitième année; encore un jour et la jeune fille était sauvée. Mais qui peut s'opposer aux décrets du destin?

Accablée par la chaleur, la fille du sultan avait demandé des fruits pour se désaltérer. On lui apporte un panier de figues. Couchée sur son divan, elle étend la main pour saisir le fruit qui allait rafraîchir ses lèvres brûlantes; mais soudain une vipère cachée sous les feuilles, s'élançant en sifflant, et roulant ses anneaux comme un bracelet au bras de la jeune fille elle lui mord l'artère...

Une heure après, lorsque le sultan vint, suivant sa coutume, pour visiter sa fille, il ne trouva plus qu'un cadavre. Voilà pourquoi la Tour de Léandre est aussi appelée la *Tour de la Jeune Fille*.

Aujourd'hui, ses mornes et sombres murailles regardent tristement cette belle mer qui roule ses chaînes d'or et d'azur à ses pieds. Dans la civilisation des Osmanlis, à quel usage a-t-elle été destinée? Est-ce une prison? est-ce une forteresse

Non. Sur les créneaux, pas un soldat; aux lucarnes, pas un visage humain. La porte de fer est close et semble être scellée sur ses gonds pour toujours; les barques, en passant, s'en éloignent avec effroi. Pourquoi cette frayeur? Un souvenir d'amour et un souvenir de jeune fille peuvent-ils donc inspirer la terreur? Comment les noms si doux qu'elle porte peuvent-ils s'allier avec un aspect si lugubre, avec le sentiment d'horreur qu'elle répand autour d'elle?

C'est que la *Tour de la Jeune Fille* est aussi la *Tour de la Peste*. La peste! mot terrible, qui retentit dans les villes d'Orient comme un glas funèbre.

Chaque religion a son hôpital de pestiférés, à Constantinople. Celui-ci appartient aux Turcs.

Sitôt qu'un disciple de Mahomet est touché du doigt par le fléau, il devient un objet d'horreur pour ses semblables. Arraché à sa famille, repoussé du sein de la ville à coups de bâton, on le conduit au rivage. Là, un caïque l'attend. Le front pâle, les yeux éteints, les membres décharnés et livides, il se traîne péniblement. Les parents qui l'ont suivi, on les écarte avec violence; entre eux et lui les derniers liens vont être rompus; on le précipite comme un ballot de marchandise infecte au fond de la barque. Quatre vigoureux rameurs agitent leurs avirons, le caïque léger fend silencieusement les flots; c'est une sorte d'exécution funèbre, c'est le passage du Styx.

La barque glisse rapide vers la tour fatale, et, à mesure que l'on approche, il semble que le mal marque son progrès sur le visage du moribond; ses traits se décomposent, ses joues creusées se marbrent de taches bleues et vertes, ses yeux ne voient plus, ses oreilles n'entendent plus, et c'est un bonheur pour lui, car s'il pouvait voir encore ce beau spectacle qu'il abandonne, cette riche nature, ces splendides palais qu'il va quitter, ses parents, ses amis qui le regardent tristement s'éloigner du rivage; s'il pouvait entendre leurs voix aimées, s'il pouvait entendre surtout ces chants, ces cris joyeux qui s'élèvent des bosquets embaumés de Pétra et de Scutari, ces douces voix de femmes voilées qui gazouillent sur des coussins de soie au fond des caïques dorés qui passent, ce serait un supplice horrible, ce serait mourir deux fois.

Pressés de se débarrasser de leur dangereux fardeau, les rameurs ont redoublé d'efforts; c'est la mort qu'ils conduisent, ils se hâtent. La barque a touché le rivage. Les bras croisés sur sa poitrine, ses lèvres tremblantes mais le front calme, le pestiféré se lève en chancelant et s'approche de sa dernière prison. A son aspect, la porte de la tour s'ouvre sous la pression d'une main mystérieuse. Le moribond franchit le seuil et la porte se referme sur lui... pour toujours.

Rien au monde de plus poignant à voir que cette tour de la mort au sein de ce paysage si vaste, si riant et si beau; rien de plus triste à considérer que le sort de ces hommes que l'on enferme vivants dans cet affreux tombeau. A leur suprême agonie, lorsqu'ils tordent leurs membres dans l'angoisse des dernières convulsions, les vapeurs enivrantes des harems montent encore jusqu'à eux, la voix des odaliques retentit encore à leurs oreilles, et sur la couche de l'isolement et du désespoir, les délices de la vie leur apparaissent vaguement comme un dernier songe.

Eh bien! dans cet affreux séjour, où l'implacable fléau règne en maître, un homme sain de corps, noble de cœur et grand d'intelligence, vint un jour

de lui-même s'enfermer. Cet homme, c'était un médecin, et son pays était la France.

Ce ne fut point un acte de folle témérité qu'il accomplit, mais celui d'une conviction ferme et d'un dévouement immense. Le premier, il avait jeté aux académies de l'Europe ce défi singulier : "La peste n'est pas contagieuse !" Les corps savants s'étaient omis de ce qu'ils appelaient un paradoxe ; ils avaient répondu, ils avaient nié. Lui alors, appuyé sur mille exemples qu'il citait, il avait affirmé de nouveau, et, fort dans sa conscience, inébranlable dans sa détermination, il avait voulu consigner dans un livre des preuves irrécusables, et donner à la vérité le témoignage éclatant de l'expérience.

Un jour donc, il partit, laissant au rivage des amis et une épouse en pleurs. Le ciel était pur, la mer était bleue comme aujourd'hui ; les barques dorées sillonnaient le Bosphore, les suaves senteurs de l'Asie parfumaient la brise matinale, et les persiennes agitées des harems laissaient briller dans l'ombre les yeux ardents de la Géorgie.

Conseils de la prudence, prières de l'amitié, supplications de l'amour, le docteur n'écoula rien. Le caïque glissait sur l'eau ; il était encore temps de revenir sur une détermination funeste ; des signaux de loin le rappelaient au rivage. Il ferma les yeux pour ne point les voir et ne les ouvrit que pour poser un pied solide sur l'angle du rocher. La porte s'ouvrit, le docteur entra, et, pour la première fois depuis deux siècles peut-être, un pas ferme retentit sous les voûtes de la tour.

Là, des moribonds livides se traînaient dans des corridors infectés ; sur les couches humides gisaient de hideux cadavres, des gémissements profonds s'élevaient impuissants vers le ciel, les murailles suintaient la mort. A la vue de ce spectacle, le médecin s'arrêta, il posa la main sur son cœur comme pour en comprimer les battements trop précipités, et il s'inclina vers l'un des spectres qui se tordaient à ses pieds. Le mal avait fait de trop profonds ravages, il était incurable. Le docteur secoua la tête et passa à un autre, puis à un troisième... Enfin il s'arrêta auprès d'un jeune homme d'une constitution vigoureuse, mais dont le regard vitreux et les bras crispés annonçaient déjà les étreintes de la mort.

—Celui-ci vivra, dit-il. Et, en effet, il vécut. Il vécut pour aller bientôt porter à Stamboul la nouvelle de sa guérison miraculeuse. Deux autres le suivirent, puis un quatrième, puis un cinquième. Le docteur avait trouvé dans son courage et dans son génie des ressources inespérées contre le mal ; il avait vaincu la peste. Sur cent malheureux que le fléau avait frappés, il en surviva vingt-deux ; c'était un prodige.

Pendant le jour il allait d'un moribond à l'autre, observant en eux la marche du mal, interrogeant leur regard, consultant leurs artères, leur appliquant ses remèdes, leur prodiguant, dans leur langue, des encouragements, et souvent des ordres qu'il les contraignait, tantôt par la force, tantôt par la persuasion, à exécuter. Ces ordres, c'était la vie ; et cependant la volonté fataliste de ces hommes se raidissait contre lui, et le docteur avait moins de peine à dompter la peste qu'à mettre en mouvement cette morne et stupide inertie. C'étaient des luttes de tous les instants, luttes contre le mal, et luttes contre les hommes.

Cent fois il pensa renoncer à sa mission ; cent fois il jeta un regard de regret et d'aspiration vers le rivage de l'Europe ; cent fois il mit le pied

sur le seuil du fatal tombeau pour prendre dans la barque la place d'un pestiféré qu'on amenait. Mais alors, pour échapper au vertige qui s'emparait de son âme, il courait à sa table, dans une petite pièce isolée où il consignait jour par jour, heure par heure, les observations qu'il avait recueillies.

Là, il relisait ses notes encore incomplètes, et retrempait, dans son œuvre inachevée, son courage affaibli. Chaque soir on voyait de la rive vaciller la lumière de sa lampe ; à cette faible lueur, il mettait en ordre les événements de la journée, il consignait ses réflexions, formulait ses pensées et préparait, dans un travail de géant, la solution d'un des plus importants problèmes de l'humanité.

A minuit, la lampe s'éteignait, le docteur prenait du repos.

Quarante jours s'étaient déjà écoulés depuis l'entrée de cet apôtre de la science dans ce foyer de peste et de mort. En contact continu avec le fléau, sous toutes les formes et à tous les degrés, il avait conservé sa santé, il avait prouvé, par le plus éloquent de tous les témoignages, la vérité de ses affirmations. La peste n'était pas contagieuse ; qui oserait désormais, le nier ? Et s'il venait à succomber à la peine, ses mémoires, du moins, resteraient comme un monument inébranlable dont quelques autres, après lui, pourraient ouvrir les routes glorieuses.

Ce soir-là, comme tous les soirs, les amis et la femme du docteur étaient réunis sur la terrasse d'une maison de Péra pour attendre le signal accoutumé, l'apparition quotidienne de la lumière à l'étroite embrasure, au sommet de la tour.

Le soleil s'était couché dans sa pourpre, derrière les dômes et les pins du sérail. Il faisait nuit et la lumière tardait à paraître. Déjà l'inquiétude se peignait sur tous les visages, et le silence traduisait seul l'étreinte anxieuse de tous les cœurs. Enfin, la fenêtre s'éclaira ; il vivait encore. Symbole de la vie, le flambeau était ici la vie elle-même. La mort ne pouvait pas souffler sur l'un sans que l'autre s'éteignit.

Il vivait, et l'on s'abandonna à la joie, on oublia l'heure et la nuit dans les causeries intimes, dans les babillements, dans les chansons. Minuit sonna, et la lumière continua de briller ; on continua de chanter, de rire et de causer. Les nuits passent vite, en Orient, à la source de la lumière. L'aurore vint bientôt dorer l'horizon, et cependant la lampe brûlait encore. — Jamais elle n'avait brûlé si longtemps, et l'épouse en fit tristement la remarque. — Enfin, la pâle lueur s'effaça sous l'éclat du premier rayon du soleil. On se retira lentement. Le soir on se réunit comme la veille, comme les jours précédents, mais la lumière ne reparut plus.

On apprit, le lendemain matin, triste nouvelle ! que le docteur avait succombé au fléau pendant la nuit précédente. La mort qu'il sentait approcher pas à pas l'avait frappé au moment où il consignait sur des pages immortelles ses dernières observations. L'expérience était complète, et l'œuvre était achevée.

Tour de Léandre, souvenir d'amour ; Tour de la jeune Fille, souvenir de tendresse paternelle ; elle devrait aujourd'hui porter un autre nom, elle devrait s'appeler la Tour du Sacrifice (1).

ALPHONSE DE CALONNE.

(1) Le dévouement de ce médecin est historique.

UNE NUIT
DANS
LA FORET.



OUS êtes-vous jamais égaré, cher lecteur? oh! je ne veux pas parler d'égarément moral... je ne serais pas si indiscret, mais vous êtes-vous jamais trouvé seul, la nuit, ayant perdu votre chemin au milieu d'une campagne inconnue ou, qui pis est, au milieu d'une noire forêt?

Si cela vous est arrivé, vous comprendrez la position peu agréable d'un chasseur dont je vais vous conter l'histoire.

Dans son ardeur, il avait quitté ses compagnons de chasse, et, à la suite du cerf et du sanglier, il s'était enfoncé dans les profondeurs du bois. Déjà les bêtes fauves avaient gagné leurs retraites, car la nuit s'avavançait. Le chasseur s'en aperçut enfin. Le soleil dardait ses rayons obliques qui, comme de longues flèches d'or, s'égarèrent dans les arbres les moins serrés, puis les cimes des grandes futaies seules s'illuminèrent pendant quelque temps des derniers reflets du jour. Enfin toute leur disparut et les ténèbres commencèrent: ténèbres profondes bientôt, car la lune ne devait pas éclairer cette nuit, et les étoiles même, qui avaient un instant emperlé la voûte d'azur, disparurent sous un voile gris d'épaisses nuées. Ces nuages annonçaient même des raffales de neige ou une pluie prochaine.

Le chasseur, peu timide de son naturel, ne s'inquiéta pas beaucoup d'abord, il tâcha de s'orienter d'après ses souvenirs; la forêt ne lui était pas inconnue et souventes fois il y avait sonné du cor et y avait poursuivi daims et chevreuils. Il marcha bien une heure dans une direction qui, selon lui, devait le conduire à la lisière du bois; mais il faisait noir comme au fond d'un four, et il n'y avait pas moyen de se reconnaître, dans ses mille allées qui s'entrecroisaient et se ressemblaient toutes.

Allons toujours, disait-il; à force de marcher, j'aurais bien du malheur si je ne trouvais pas d'issue soit au couchant soit au midi, car il me semble que je ne me suis pas trop éloigné de ces deux points.— Il se trompait et ses efforts ne faisaient que l'enfoncer davantage vers le nord, au plus épais de la forêt.

— Mais vais-je passer la nuit ici?... se dit-il, un peu désappointé.

Bien certainement la perspective n'était pas agréable. C'était en hiver et la bise était piquante. Il lui vint bien l'idée de se coucher sur un lit de feuilles mortes, mais il n'avait point de manteau pour s'envelopper, la terre était toute détrempée par la pluie et les feuilles toutes humides. Il s'appuya un instant contre un arbre pour se reposer et réfléchir un peu. Mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de se décider à une promenade faite au hasard et qui ne devait cesser qu'aux premières lueurs de l'aube, et les nuits de janvier sont bien longues.

Malgré son caractère décidé, il n'est pas bien

sûr que le pauvre chasseur n'ait pas songé alors à ses appartements bien chauds, à ses tapis moelleux, à son foyer et à son lit, et qu'il n'ait pas maudit son imprudent ardeur.

Mais il ne fallait pas rêver longtemps, ce n'était pas le cas du tout, et, sous peine de grelotter et de gagner un bon rhume, il fallait se mettre en route avec la perspective de marcher, de marcher toujours comme un Juif-Errant d'une nuit.

C'est ce que notre homme allait faire, quand il lui sembla entendre une voix... loin, bien loin... on l'appelait... Il écoute, la voix se rapproche... mais tout à coup elle semble changer de direction... enfin elle est plus distincte... hou! hou!...

Hélas! ce n'était qu'un leurre... une de ces déceptions qu'a fait souvent subir en pareil cas aux pauvres égarés maître hibou.

Hou! hou!... répétait de sa voix moqueuse l'oiseau de nuit sur la cime du chêne le plus proche.

— Ah! maudit oiseau de malheur! tu me paieras cela, si j'avais mon escopette, je saurais bien te descendre de là-haut, malgré cette nuit d'enfer.

Hou!... hou!... cria encore, mais à cent pas plus loin, le hibou peu effrayé de la menace.

— Oh! coquin!... tu es plus heureux que moi... tu as des ailes, et de là-haut, de la cime des grands arbres, tu vois peut-être les limites de la forêt.— Tiens, c'est une idée... il faut que je grimpe un peu, je retrouverai bien mon agilité d'autrefois...

Et notre brillant chasseur, malgré son beau costume de chasse, fut bientôt sur la pile d'un chêne, de là, sur les branches les plus élevées... Il promena ses regards avides à droite, à gauche... partout obscurité profonde et, à n'en pas douter, partout une vaste nappe de futaies... mais en se retournant du côté opposé, il vit poindre comme une étoile lointaine...

— Est-ce bien une étoile à l'horizon?... Mais non, les nuages sont épais et ils couvrent tout le ciel... d'ailleurs, il semble que je vois au-delà, que la forêt s'étend plus loin... C'est une lumière! On me cherche peut-être... Si c'est cela, la lueur va changer de place...

Mais la petite lumière ne bougeait pas.

— Oh! c'est cela, me voilà sauvé... la lueur ne bouge pas, c'est la lumière d'une maison..., il y a là une cabane de garde-chasse sans doute... Marchons, mais orientons-nous, au moins...

Le chasseur fixa bien la petite lueur, descendit de l'arbre de ce côté-là et se mit à marcher devant lui.

Les zig-zags des sentiers, l'épaisseur des fourrés le faisaient bien dévier un peu, mais il tâchait de garder à peu près la direction qui devait le mener au but tant souhaité.

D'en bas, il ne voyait plus la brillante étoile, et il allait à peu près. Aussi quand il eut fait quelques cinq cents pas, il jugea prudent de monter encore à un observatoire pour voir s'il ne s'écartait pas trop.

Hélas!... plus rien! — l'étoile avait disparu... C'est avoir du guignon, s'écria-t-il; cependant, je suis sûr de n'avoir pas trop donné de côté... Voyons, marchons encore, toujours en face... il me semble d'ailleurs que le terrain monte... je serai bientôt sur une élévation qui me permettra de mieux voir.

Deux cents pas plus loin, en effet, du haut du plus grand chêne qu'il put trouver, il vit sa chère petite lumière; elle paraissait bien éloignée.

Mettez-vous à sa place, lecteur, et vous comprendrez avec quel ah !... joyeux, il la salua.

Il marcha encore résolument, plein d'ardeur et sans monter cette fois sur les arbres. Enfin, un faible rayon vint glisser à ses pieds, entre les rameaux dépouillés.

Il pénétra alors dans une large allée, au bout de laquelle — bien loin, il est vrai, — scintillait le fanal sauveur.

Bientôt, une fumée chargée de l'odeur d'une agreste cuisine, vint jusqu'à lui, portée par le vent d'Ouest, et ne laissa pas que de réjouir notre voyageur.

Une cabane se dessinait sur le fond noir des arbres, et, par la fenêtre, brillait, non pas seulement une petite lampe, mais la large flamme d'un joyeux foyer.

II

Il était temps, la pluie, une pluie glacée commençait à tomber à larges gouttes. Le voyageur frappa un léger coup, et, sans plus de cérémonie, ouvrit vivement la porte.

Devant l'âtre était accroupie une femme d'une quarantaine d'années, occupée à surveiller le repas du soir. Elle ne bougea pas, en entendant ouvrir la porte, pensant que c'était son mari, qui rontraît.

Mais elle tourna vivement la tête, quand elle entendit le pas alerte du voyageur, qui ne ressemblait en rien aux lourdes allures du charbonnier.

La pauvre femme se releva toute troublée et presque effrayée, quand elle vit un beau jeune seigneur, en riche costume de chasse, s'avancer vers elle la toque à la main et la saluer.

—Bonsoir, bravo femme, et n'ayez pas peur, je suis un chasseur égaré, j'ai perdu mes compagnons, la nuit m'a surpris, j'ai marché longtemps; heureusement la lueur de votre foyer m'a amené ici.

—Entrez, monseigneur, la maison est à vous; entrez, il ne fait pas bon dehors et approchez-vous du feu.

—Do grand cœur... mais ce n'est pas tout, ma bonne, je viens vous demander à souper, — car j'ai une faim de loup — et un lit pour la nuit, puisqu'il ne m'est pas possible de rentrer chez moi avant le jour.

—Je vous offre tout cela, monseigneur, pauvre souper et pauvre couche: le souper et le gîte du charbonnier... mais on ne peut donner que ce qu'on a. Seulement...

—Quoi donc?... Ah! je comprends, vous n'êtes pas seule maîtresse, vous voulez que votre mari consente...

—Oh! ce n'est pas cela... mon mari a bon cœur, ce que je fais, il le trouvera bien... Seulement il faut attendre son retour pour souper.

—Eh! je crois bien... je ne suis pas si glouton que je prétends commencer tout seul.

—Asseyez-vous donc, monseigneur, chauffez-vous et séchez votre pourpoint qui est mouillé.

Le beau chasseur s'assit devant le feu sur une chaise massive garnie de grosse paille, la seule qu'il y eut dans la maison.

La bonne femme regardait avec une naïve admiration le fier seigneur à la bonne mine et aux riches habits. A coup sûr, se disait-elle, c'est un bien riche gentilhomme de quelque château voisin... c'est peut-être, qui sait?... un seigneur de la cour...

Pendant ce temps, l'étranger s'installait de son

mieux vis-à-vis la large cheminée où la flamme, claire et joyeuse, dévorait un tas de bois que la brave femme venait d'y jeter. Il écoutait le grand vent et la pluie qui tombait par torrents, il se frotta les mains et se trouvait heureux comme un roi.

C'était peut-être la première fois de sa vie qu'il se sentait si heureux, ce bon roi François; car c'est lui, et je ne puis pas le cacher au lecteur comme il l'est encore en ce moment à la femme du charbonnier.

Le prince, qui commençait à se réchauffer, se mit à parcourir des yeux ce modeste intérieur. Il y avait là un grand lit non loin de la cheminée. Était-il bien moelleux?... je ne sais, mais il était bien haut, si haut qu'il eût fallu presque une échelle, et qu'il fallait tout au moins la chaise pour y monter. C'était un vieux lit de bois rougeâtre, avec des rideaux de sergé et de... pentes dentelées. Il y avait là aussi un meuble noir joliment travaillé et qui ferait maintenant le bonheur d'un antiquaire. Sur un dressoir, s'étaient des ustensiles de fer, des assiettes et des plats de terre, deux assiettes d'étain claires comme de l'argent, avec deux cuillères de cuivre jaune, reluisantes comme de l'or: ceci était pour les grands jours. Au manteau de la cheminée, une bonne escopette, ma foi!... reposait sur des bois de cerf. — On braconne donc un peu ici? se disait François. — Enfin, de belles pommes bien jaunes s'alignaient sur le haut des meubles; dans un des angles étaient entassées des noix pour faire l'huile du ménage, et l'autre coin était tout envahi par un amas de feuilles sèches. Le roi ne savait à quel dessein elles étaient là, mais vous allez voir qu'il le sut bientôt.

Cet ensemble, peu princier pourtant, revêtait aux yeux de François, un aspect réjouissant. Être bien à couvert, se chauffer devant un bon feu, avoir échappé au désagrément de passer la nuit dehors au fond d'un bois, par ce temps froid et cette pluie battante, lui faisaient trouver ce pauvre logis bien plus beau que le palais des Tournelles.

Quelle mine feraient, pensait-il, les courtisans qui s'étonnaient de son absence et le cherchaient à cette heure, s'ils pouvaient apercevoir le roi de France, en compagnie d'une pauvre charbonnière, assis sur une chaise boiteuse, en face d'une grande marmite où cuit son royal repas?

A cette idée, il ne put s'empêcher de frapper dans ses mains et d'éclater de rire bien haut.

—Monseigneur prend son mal en patience, dit la bonne femme.

—Je serais bien difficile, si je faisais autrement. Savez-vous que je me trouve fort bien ici. Je ris à l'idée qu'on s'inquiète beaucoup de moi à l'heure qu'il est, que mes amis me plaignent très-fort et que je me trouve, ma foi, plus content qu'eux. Ils croient que je meurs de faim et me voilà en face de la crémaillère avec sa marmite dont le glouglou me réjouit et dont la douce vapeur me promet un souper de roi.

—Ah! monseigneur, si le roi n'avait que ce pauvre souper-là, il ne tirait pas d'aussi bon cœur que vous.

—Eh!... savoir!... il ne sera peut-être pas mieux traité que moi ce soir.

—Oh! le roi ne s'amuse pas à courir les bois, la nuit...

—Hum!...

—Et il ne compte pas pour sa soirée sur la marmite du charbonnier.

—Bah!... qui sait?... Mais qu'y a-t-il donc dans

cette bien-aimée marmite?... Comme cela sont bon !

— Dame !... Je suis bien honteuse de n'avoir que cela... se sont des choux et...

— Des choux au lard ?... je le sens.

— Un peu mieux que cela, pourtant, monseigneur, fort heureusement : il y a aussi un morceau de porc.

— Oh ! quel régal !... quel régal !... s'écria François. Quelle chance de m'être égaré à la chasse !

La brave femme riait de bon cœur.

— J'ai aussi quelques œufs de mes poules, je pourrai encore offrir à Monseigneur une omelette.

— Une omelette au lard ?... Oh !... c'est fameux, il paraît ; les gentilshommes du Berry vantent beaucoup cela... Mais, dites-moi donc, la mère... les grands jours : les jours de fête, est-ce que vous n'avez pas d'autre régal que cela ?...

La bonne ménagère fut tout interloquée à cette question à laquelle elle ne répondit pas. Elle se mit à jaser d'autres choses, à parler de ses poules, de son chat, de sa fille qui était chambrière à la ville, de son fils, valet dans une ferme voisine.

François riait dans sa barbe, il devinait, et levant les yeux.

— Voici, dit-il, une belle arquebuse, le charbonnier tire-t-il juste ?...

La pauvre femme fut tout à fait déconcertée.

— Bah !... pensa François, il ne faut pas abuser de l'hospitalité.

— Eh !... reprit-il, c'est bon d'avoir cela... pour se défendre... Vous êtes bien seuls ici...

— Oh ! oui, monseigneur, nous sommes bien loin de tous voisins, au fond de ce bois... je ne suis pas trop rassurée...

En même temps, pour faire diversion, elle avait ouvert le dessus de la porte brisée.

— Ah ! dit-elle, voici mon mari qui vient, je l'entends.

En effet, on entendait la voix claire et ferme du charbonnier ; il chantait une vieille chanson et n'avait pas l'air de se hâter plus que de coutume, malgré vent et marée.

— Il est charbonnier, pensait François : il a travaillé tout le jour, il n'a pas soupé encore à cette heure avancée, il est mouillé jusqu'aux os et il chante !... Oh !... c'est lui qui est plus heureux qu'un roi.

III.

Le charbonnier entra et salua, sans trop d'étonnement, l'étranger qui s'était levé. Il avait bien d'autres fois hébergé un instant des chasseurs surpris par la pluie, jamais à une pareille heure, il est vrai.

La femme exposa en deux mots à son mari ce dont il s'agissait et la promesse qu'elle avait faite d'un gîte et du souper.

— Très bien, notre femme... monsieur, soyez le bienvenu.

— Je vous suis bien reconnaissant, dit François, j'étais perdu, la lueur de votre foyer m'a guidé jusqu'ici, et votre femme m'a accordé l'hospitalité.

— Dame !... monsieur, nous vous offrons ce que nous avons, c'est de bon cœur, mais vous n'aurez pas un bon lit, et le régal sera mince... Bah ! à la guerre comme à la guerre, n'est-ce pas ?... Et puis, dans la forêt, vous auriez soupé en rêve, et votre lit eût été un peu humide.

— C'est cela... Je suis donc mille fois heureux. Je suis si fatigué que je dormirai partout, et voilà

une soupe aux choux qui me donnerait un appétit superbe quand bien même je n'aurais pas faim comme quatre.

La bonne femme, en effet, ne perdait pas son temps aux compliments, et elle s'était mise en devoir de tremper sa soupe, à la grande satisfaction du royal convive et de son hôte.

Celui-ci, tout en causant, avait secoué son large chapeau tout trempé de pluie et s'était débarrassé de sa *limoussine*, ruissolante comme un arrosoir, mais qui l'avait très bien protégé. Il n'était pas mouillé jusqu'aux os, comme l'avait pensé François Ier, mais il n'avait pas chaud. Il s'approcha du feu, choisit la place la plus commode, prit sans façon la chaise que le roi occupait tout-à-l'heure, et se posa dessus.

François fut bien un peu étonné, mais il pensa fort sagement que les us et coutumes ne sont pas les mêmes chez les charbonniers qu'à la cour.

Son hôte lui fit signe de s'asseoir sur un petit banc de bois grossier et lui dit, du ton le plus convaincu :

— Monsieur, je prends cette place parce que c'est celle où je me mets toujours, et cette chaise parce qu'elle est à moi.

Or, et par droit et par raison,
Chacun est maître en sa maison.

— Très bien... oh ! c'est parfait ! s'écria François en riant, j'approuve fort cette doctrine et celui qui a mis en rimes cette grande vérité est un maître homme.

Et il frappait sur l'épaule du charbonnier dont les gros habits lançaient un nuage de noire poussière.

— Ah ! ma foi !... vous êtes un gai compère, reprit celui-ci, et malgré votre beau pourpoint, je me sens aussi à l'aise avec vous que si vous étiez un charbonnier.

— Causons donc un peu, dit le roi en s'asseyant sur son escabeau.

— Mangeons d'abord.

— Sans doute, vous causerons en mangeant, c'est ce que je veux dire, je n'oublie pas mon estomac.

— Mon jeune seigneur, je suis votre aîné, croyez-moi, mangeons d'abord la soupe sans mot dire. c'est prudent, nous verrons ensuite.

— Allons, c'est cela, vous êtes mon maître, je veux suivre vos conseils... voyons.

François se plaça en face de son compère, la bonne femme se tint au bout de la table.

Le roi était armé de sa belle cuillère de cuivre, il fit rage, il mangeait comme un charbonnier et la soupe eut vite disparu. Un bon coup de vin nouveau broc sur le tout.

Alors le contenu de la marmite : le gros morceau de porc apparut dans un grand plat, flanqué d'un rempart de choux fumants.

Pour cette grande occasion les deux assiettes d'étain descendirent du dressoir. La brave femme en posa une d'abord devant son mari : son seigneur et maître, puis l'autre devant le roi... politesse de charbonnière !...

Tranches de salé, choux, pain noir, tout cela disparaissait aussi vite de l'assiette du roi que de celle de son hôte. Jamais François ne s'était senti plus en train, même devant la table du palais aux grands jours de gala.

Quand la première fougue fut apaisée, on commença à se regarder et à causer.

On n'échangea encore pourtant que quelques phrases insignifiantes sur la pluie et le beau temps, car on attendait le second plat que la ménagère tenait en ce moment dans sa poêle, au-dessus d'une grande flamme de ramilles. L'omelette au lard fut bientôt sur la table toute dorée et bouillante, répandant un parfum des plus appétissants. Elle fut accueillie comme elle le méritait.

—Voilà une fort bonne omelette! Savez-vous qu'avec cela, le morceau de salé et la soupe aux choux, l'on n'est pas trop à plaindre.

—Et! monsieur, l'omelette est en votre honneur.

—Oh! je le sais et je vous en suis très reconnaissant.

—...Et vous avez eu la chance de tomber ici un des bons jours, je n'ai pas, tous les soirs un morceau de porc dans ma marmite. Ah! les temps sont bien durs... bien durs pour nous autres pauvres gens...le dernier hiver a été bien rude.

—Est-ce que vous manquez d'ouvrage quelquefois?...

—Pas précisément... mais il faut tant d'argent par le temps qui court. Vous ne savez pas toutes ces choses-là, vous, un riche seigneur... Mais tout est hors de prix, voyez-vous; ce qui, dans ma petite jeunesse, valait deux sous, se paye maintenant quatre et cinq.

—A quoi cela tient-il?... A qui la faute?...

—A qui la faute!... ma foi, la faute en est au roi peut-être bien... Tout augmente horriblement avec toutes ces guerres... Et qu'avons-nous besoin de tout cela... nous?...

—Mais il faut bien que le roi soutienne l'honneur de la France, mon cher compère, il faut bien qu'il arrête l'ambition de l'Empereur.

—Bah!... bah!... l'Empereur et le Roi ne valent pas mieux l'un que l'autre... Ils sont aussi peu durants l'un que l'autre... Tenez... c'est sans comparaison, comme deux jeunes gens qui sont jaloux; quand ils se rencontrent à la foire, à la fête, à la noce, c'est toujours de se quereller... Et puis, quand l'un ne dit rien, l'autre enrage... il va le trouver pour se houspiller, pour se frotter les côtes...

La comparaison parut amuser le roi.

—Voyez, monsieur, voyez, la guerre était terminée, on n'entendait plus parler de rien. Ouf! voilà le roi François qui commence! Ah! jour de Dieu! quand ça finira-t-il!... si je pouvais parler au jeune roi je lui dirais: Mon jeune seigneur et maître, je vous en prie, tenez-vous donc tranquille.

François partit d'un grand éclat de rire.

—Eh! oui, je lui dirais cela, comme je vous le dis... tenez-vous donc tranquille, tout en ira mieux, toutes vos batailles nous ruinent, vous nous faites tuer nos enfants qui sont bien à nous... vous videz nos bourses, vous nous écrasez, c'est à la lettre... des impôts!... ah!... des impôts!...

—Mon Dieu, c'est quelques sous de plus que vous payez à cause de la guerre.

—C'est déjà trop... d'ailleurs à quoi bon les impôts?...

—Mais il faut bien des impôts dans un Etat, j'imagine!

—Quoi donc faire?... Moi, si j'étais roi, je voudrais que tout mon monde fût bien logé, bien chauffé, bien nourri, et puis encore avec un broc de vin et le pot-au-feu ou le rôti le dimanche et point d'impôts... voilà mon système.

Le roi riait aux larmes.

—Ah!... c'est parfait cela. Seulement, dites-moi donc comment vous vous y prendriez pour en arriver là.

—Bah!... comment!... Eh!... je ferais diminuer tout... le pain, la viande, le drap... je fixerais le prix de chaque objet, à cette fin que le petit peuple...

—Et si les gens gardaient leur blé, leurs draps et ne voulaient pas les vendre?

—Je les forcerais, ma foi, bien à vendre.

—Oh! oh!...

—Dame! c'est mon système.

—Et ce petit peuple où prendrait-il de l'argent, si personne, ne faisant plus de profit, ne pouvait lui donner d'ouvrage?...

—Ah! dame!...

—Savez-vous que vous soulevez là de bien grosses questions?...

Le charbonnier se grattait l'oreille pendant que François Ier entrait dans de longs raisonnements sur la liberté du commerce, sur l'économie politique: raisonnements qui n'étaient jamais venus à l'idée du digne homme et qu'il écoutait tout ébahi.

—Eh bien, soit, mais au moins je voudrais le décharger de tout impôt, ce pauvre cher peuple... et des corvées!...

—Bon, et qui paiera les dépenses de l'Etat... la solde de l'armée?...

—D'abord pas besoin de soldats.

—Comment donc!... s'écria François Ier en s'animant, comment voulez-vous que je vous défende, que je défende le royaume, sans soldats?

—Tiens!... riposta le charbonnier stupéfait, c'est donc vous qui nous défendez?...

François Ier se mordit les lèvres; le sang des Valois, le sang des rois lui était monté à la tête et lui avait fait oublier la prudence.

—C'est moi comme les autres, comme tous les gentilshommes, s'empressa-t-il de répondre, est-ce que nous ne sommes pas pour cela? et si vous autres vous payez l'impôt du cens, nos pères ont payé et nous payons aussi l'impôt du sang.

—Ça, c'est vrai.

—Eh bien donc!... comment, si on l'attaque, défendre la France sans soldat?...

—Nous nous défendons bien nous-mêmes... nous deviendrons soldats.

—Pendant ce temps-là; qui labourera vos terres... exercera vos métiers, nourrira vos femmes? Et quand vous serez restés sur le champ de bataille, qui donnera du pain à vos veuves et à vos enfants?... hein?...

—Ah! dame!...

C'était là la réponse du charbonnier quand il était à quia, quand sa logique était mise aux abois par la meute des belles paroles du noble chasseur.

Il fit encore une concession en faveur de l'armée et se rabattit sur la magistrature et sur les autres services.

Le roi lui prouva la nécessité de tout ce qu'il aurait voulu supprimer et partant la nécessité des impôts.

Il eut bien de la peine à le convaincre.

—A la bonne heure donc, finit-il par dire de guerre lasse, mais au moins, vous, monsieur, quoique cela ne vous atteigne pas, approuvez-vous aussi cette grande sévérité pour la chasso?

Nous y voilà, pensa François Ier, voilà le fin mot de la politique du bonhomme. On veut tout réformer pour réformer ce qui nous vexa et nous gêne, c'est du petit au grand. O pauvre humanité.

—Et quel si grand mal voyez-vous à cela?... répondit François.

—Eh!... vous autres gentilshommes, ça vous accommode fort, c'est bien votre affaire.

—C'est un noble passe-temps pour un grand propriétaire et d'ailleurs, en temps de paix, nous nous exerçons à faire la guerre aux hommes en la faisant aux bêtes sauvées. Mais la chasse ne devient-elle pas une calamité pour le marchand, pour l'artisan, pour le cultivateur qu'elle distrair de leur labeur et de leurs occupations ?

—Je ne dis pas, mais, voyons, quel si grand mal y aurait-il si je lâchais un coup d'arquebuse à un chevreuil qui passait devant ma porte, à un coquin de renard qui vient roder autour de mes potes, à un sanglier qui bouleverse mon jardin ?...

—Ah ! c'est cela... et cette gentille escopette qui se rouillerait là-haut, faute d'exercice !... n'est-ce pas, l'ami ?...

Et le roi regardait, en souriant, l'arquebuse suspendue au-dessus de la cheminée.

—Ma foi, vous dites vrai, tenez, vous m'avez l'air d'un franc compagnon et d'un bon vivant... Eh ! bien, oui, je tire quelques coups... mais vous ne me vendrez pas au moins ?...

—Allons donc, touchez-là, mon vieil ami.

Le roi tendit sa main blanche au charbonnier fort ému, mais la bonne femme était tout épouvantée.

—Ah ! mon bon seigneur, vous ne direz rien, bien sûr ?

—Et qu'est-ce que cela me fait ?... me prenez-vous pour un robin ?... Je ne suis ni procureur ni président à mortier.

—(Que voulez-vous ! les bêtes nous mangeraient si...)

—Si vous ne les mangiez pas... je comprends bien.

—Ces maudits renards m'ont déjà gobé bien des poules... les sangliers dévorent mes choux... sur les places où l'on a brûlé le charbon nous semons un petit peu d'orge ou d'avoine et ces méchantes bêtes nous labourent, nous ravagent tout cela...

—Oui, ma bonne, oui... Il faut bien se défendre.

—Laisse donc, femme, je connais les gens à la mine, moi... Tenez, monsieur, vous m'avez l'air d'un honnête homme, et vous ne voudrez pas me perdre... J'ai là un fin morceau.

—De la venaison ?... Peste !...

—Si vous voulez, nous allons y goûter.

—Ma foi !... très volontiers.

—Mais... bouche close !...

—N'avez pas peur...

—C'est un fameux morceau de sanglier.

(Le bonhomme, en même temps, se leva et se dirigea vers la cheminée).

...Et qui n'est pas piqué des vers !

Ajouta-t-il, en se retournant et en hochant la tête, avec un sourire malin.

Il tira une clef de sa poche et ouvrit un petit placard de deux pieds carrés pratiqué dans la muraille entre la cheminée et le lit, et il vint poser sur la table un magnifique carré de sanglier froid.

—Il est mariné et bien rôti, dit-il, avec un certain orgueil.

—Et piqué de lard... C'est superbe !... Vraiment je n'en ai pas vu de plus beau aux chasses royales ni mangé de meilleur, je pense.

—Ah ! Diable ! Vous allez donc aux chasses royales ?... Vous êtes donc de la cour, monseigneur ?

—Oui... Vous voyez que je suis franc, aussi, moi.

—Ah !... mon cher seigneur... Vous ne direz rien ?... s'écria la femme du charbonnier tout en emoi.

—Rien, vous dirai-je, pas même au roi.

—Ah ! mon Dieu !... Vous parlez au roi !...

—En bien ! ça vous fait peur cela ? Ça doit vous rassurer, au contraire ; j'ai quelque crédit, et si, avec votre diantre d'escopette, vous vous attiriez une vilaine affaire, je vous défendrai, moi.

—Bravo !... C'est cela. Ah ! je le savais bien, que vous étiez un brave et digne seigneur !... Femme, apporte encore un petit broc de vin...

—Savez-vous que ce devait être un fier gaillard que ce sanglier là ?... Et c'est vous qui avez tué cela ?...

—Je m'en flatte, monseigneur.

—A la santé de mon confrère en saint Hubert ! cria François en tendant son verre au charbonnier.

—Pas fier du tout !... dit celui-ci en se tournant vers sa femme et avec une larme de joie dans les yeux.

—Ah ! monseigneur, saint Hubert vous est meilleur qu'à moi ; vous pouvez le fêter sans peur. Vous chassez quand vous voulez.

—Vous pourrez peut-être en faire autant quelquel jour.

—La bonne plaisanterie !... Quand je serai gentilhomme, n'est-ce pas ?

—Et il avala une rasade.—Ah ! ah ! le charbonnier devenu gentilhomme. C'est bon cela... Charbonnier gentilhomme !... Eh !... Eh !...

La bonne femme était toute scandalisée.

—Jacques, mon ami, tu vas t'oublier... Ce petit vin est traître.

—Laisse donc, Nanetto, il faut bien que je fête la présence de monseigneur sous notre pauvre toit de chaume... Ah ! la bonne soirée.

—La bonne soirée !... répétait le roi, et c'était du fond du cœur.

On échangea encore de joyeux propos. La bonne Nanetto étala son dessert : des noix, des nêfles bien mûres et les plus grosses de ses pommes dorées.

Enfin le charbonnier porta la santé de son hôte et l'on finit la veillée devant le feu.

Il était bien minuit quand on songea à se coucher ; mais les bonnes gens ne voulaient plus que le chasseur dormît sur le tas de feuilles ; on le pressait d'accepter le seul lit de la maison. Le chasseur ne voulut jamais y consentir, et, pour couper court à toutes ces instances, il se dirigea vers le coin qui lui avait d'abord été destiné afin de se jeter sur les feuilles desséchées.

La brave femme voulut au moins qu'il se couvrit de la *limousine* neuve de son mari qu'elle tira du vieux bahut. François se drapa dans ce manteau royal d'une nouvelle espèce, il s'étendit sur sa couche et il laissa son hôte le recouvrir encore d'une bonne couverture de laine.

Le charbonnier et sa femme furent quelque temps sans dormir et ils parlèrent naturellement de l'événement de la soirée. François les entendit chuchoter longtemps, il saisissait quelques-unes de leurs paroles qui l'amusaient beaucoup. La femme n'était pas sans quelque appréhension touchant les confidences sur la chasse.

—Mon Dieu... un seigneur de la cour... et qui parle au roi...

—N'aie pas peur, femme... je te dis que c'est un franc luron.

Là-dessus maître Jacques jugea sage de s'endormir et se mit à ronfler comme un bœuf.

François Ier trouvait toute cette aventure charmante. Le Roi de France, enveloppé d'une limousine de charbonnier, couché sur un lit de feuilles, c'était une piquante situation. Il la trouvait même

très agréable, quand il comparait sa nuit avec celle qu'il aurait pu passer dans la forêt. Car, au dehors, la pluie tombait toujours à torrents, le vent faisait rage, les grands arbres faisaient entendre, sous le coup des raffales, de longs gémissements qui se changeaient parfois en sifflements furieux. Il faisait bon, ma foi, sous le toit de chaume et sur le lit de feuilles.

—Dormons, se dit François, imitons mon hôte... Comme il s'en donne!... Je suis sûr qu'il est bon chrétien et qu'il a la conscience en paix... et qu'au fond il ne se trouve pas trop à plaindre... Quo lui faut-il pour être tout à fait heureux?... Chasser à son aise... Allons, demain, je veux faire un heureux.

Là-dessus le bon roi s'endormit et ronfla peut-être aussi fort que le charbonnier.

IV

Il faisait grand jour quand il s'éveilla. Le feu flambait déjà. Le charbonnier et sa femme furent les seuls courtisans qui assistèrent au petit lever de Sa Majesté Très Chrétienne. L'accueil fut moins cérémonieux et plus cordial.

François affirma qu'il avait dormi comme un roi. Il offrit ses remerciements à ses hôtes, qui s'excusaient beaucoup de l'avoir si mal hébergé et si pauvrement traité.

Puis il tira quelques pièces d'or et les présenta au charbonnier qui fit un geste de refus.

—Non, monseigneur. D'abord, je l'ai fait de bonne amitié... Si je vais quelque jour à votre château, vous ferez de même.

—Sans doute, mon brave Jacques; mais ceci est à l'adresse de votre femme; je veux qu'elle remplace les poules que le renard lui a mangées et qu'elle se souvienne de moi.

—Ah! c'est différent, si c'est un petit souvenir pour notre femme... allons...

Et il tendit à celle-ci cinq belles pièces d'or toutes neuves.

La bonne Nanette se mit à les considérer d'abord avec grand plaisir, puis avec un certain étonnement, enfin avec anxiété.

—Il faut pourtant à vous, mon cher Jacques, que je vous laisse aussi un souvenir. Vous seriez heureux de chasser sans inquiétude. Eh bien! je vous permets la chasse.

—Comment! comment!... Vous me permettez la chasse!... vous...

—Partout... dans toutes les forêts de la Couronne:

Car par droit et par raison,
Chacun est maître en sa maison..

Vous savez...

—Mais qui êtes-vous donc?... A qui ai-je donc l'honneur de... de...

En même temps la femme faisait à son mari des gestes tout effarés, en lui montrant les pièces d'or et l'étranger.

Maître Jacques était tout ahuri et ne comprenait rien aux gestes de sa femme ni surtout aux paroles du chasseur.

Celui-ci prit une des pièces et la tendant au charbonnier:

—Oui, tenez, regardez...

Le charbonnier fixa la tête du roi François, empreinte sur la monnaie, releva vivement les yeux sur son hôte... se prit à trembler...

—Ah! mon Dieu!... est-ce que?...

—Eh bien! oui, c'est moi... le Roi... dit François en se redressant avec dignité.

—Ah!... Mon...soi...gnour le Roi!...

Et le pauvre homme, tremblant comme la feuille, se jeta à genoux ainsi que sa femme.

—Eh bien! ne vas-tu pas le trouver mal, maintenant!... Relevez-vous, mes bons amis, relevez-vous... n'ayez pas peur de votre souverain.

—Ah! Sire, vous avoir si mal reçu!... dit la femme.

—Mais j'ai été très bien, et je vous remercie de toute mon âme.

—Et vous avoir parlé si sottement... et parlé de vous si brutalement!...dit le charbonnier. Grâce, Sire!

—Maître Jacques, vous m'avez peut-être dit quelques vérités bonnes à retenir. Je n'oublierai pas votre charmante hospitalité, et je vous confirme la permission de chasser à votre aise.

Les pauvres gens se confondirent encore en excuses et en remerciements. Le charbonnier, chapeau bas, conduisit François Ier à travers les allées de la forêt, où ils ne tardèrent pas à rencontrer une escorte qui était à la recherche du roi.

Le récit de cette aventure eut autant de succès dans la chaumière qu'à la cour.

La bonne vieille Nanette la raconta bien souvent à ses amies, bien souvent à ses enfants. La cuillère qui avait servi au roi devint une sorte de relique:

L'avez-vous encor, grand-mère;
Grand-mère, l'avez-vous encor?

Et plus d'une fois, en face de son vaste foyer, dans son grand fauteuil fleurdelisé, le roi François rêva de sa chaise de paille, de la grande marmite et de l'omelette au lard; et sous ses courtines de soie, il regretta peut-être quelquefois son lit de feuilles sèches dans la cabane du charbonnier.

A. DE BARRAL.



(Pour le Foyer Domestique.)

SONNET.

LE NOM DE JOSEPH.

Aux noms harmonieux de Jésus, de Marie,
Il en est un que j'aime à mêler dans mes chants,
Un nom plus parfumé que le plus pur encens;
Que ma lèvres murmure en mon âme ravie.

Ne dire que ce nom durant toute ma vie
Me serait le plus doux des plaisirs ravissants,
Car il est un beau nom suave aux cœurs aimants,
Un baume souverain pour l'âme endolorie.

Ce nom béni, je l'aime... Oh! oui, de tout mon cœur,
Je l'aime et le redis toujours avec bonheur;
Moins doux est à l'enfant le beau nom de sa mère.

—O Jésus! quel est donc ce nom tant fortuné?—
Sans doute! tous les cœurs l'on déjà deviné:
C'est le nom de Joseph, notre bien-aimé Père!

J. R. C.

(Pour le Foyer Domestique.)

LE VENDREDI-SAINT.

Debout, au pied de la Croix,
à laquelle son Fils était sus-
pendu, la Mère de douleur
pleurait.....
(Sr. GRÉGOIRE, dans le *Stabat*)

Debout, près de la croix, où le Sauveur du monde,
Dans son horreur du mal et de l'Esprit immonde,
Verse son Sang divin, la Vierge aux Sept douleurs
Pleure et gémit d'angoisse.... Unissez, âmes saintes,
Vos plaintes à ses plaintes
Et vos pleurs à ses pleurs !

Elle voit, tout couvert de sang et de poussière,
Son cher Fils insulté par la plèbe grossière,
Qui, devenant barbare en pratiquant l'affront,
A souillé de crachats son auguste personne
Et scellé la couronne
D'épines dans son front !

Elle voit qu'un soldat perce avec violence
Le côté de Jésus du long fer de sa lance....
Elle voit qu'on abreuve enfin son bien-aimé
De vinaigre et de fiel.... que sa tête se penche
Et que son sang s'épanche,
Quand tout est consommé !

Le Fils de l'Homme est mort ! De ses yeux une larme
Eût pourtant pu suffire à conjurer le charme
Sous lequel l'univers tout entier gémissait ;
Car déjà, quand Jésus naissait d'une humble femme,
Et s'offrait en son âme,
Tout le ciel fléchissait.

Mais Jésus ne veut point se soustraire à la tombe ;
Il a cherché la mort par laquelle il succombe ;
Car il était écrit de toute éternité
Que pour nous tous, pécheurs, il donnerait sa vie,
Que la Mort n'a ravie
Qu'à son humanité.

Le Fils de l'Homme est mort, mais le Fils de Dieu règne.
De cette vérité que tout esprit s'imprègne :
Jésus fut Homme et Dieu ; la beauté de sa loi,
Ses prédications, sa vie et ses oracles,
Ses généreux miracles
Commandent notre foi.

L'Homme-Dieu—qui, partout, disait sa parabole,
Rendait l'ouïe aux sourds, aux muets la parole ;
Qui remettait la vie au corps putréfié
Du seul fils de la veuve—a voulu, (quel mystère!)
Pour racheter la terre,
Mourir crucifié !

Il a voulu souffrir pour nous l'ignominie
Des verges, de la croix : Sa tendresse infinie
Pour l'homme sur l'horreur de la mort l'emporta....
Et tout Jérusalem, comme saisi de rage,
Lui prodiguant l'outrage,
L'entraîne au Golgotha !

Le Fils de l'Homme est mort ! Pour la réduire en cendre,
Les anges vont sans doute en phalanges descendre
Dans la folle cité... Si tel est votre vœu,
Ils vont, hélas ! Seigneur, jeter dans les abîmes
Son peuple, pour ses crimes,
Devenu sans aveu. ..

Mais le Seigneur n'a point, pour ce peuple en démenée,
Qui ne sut ce qu'il fit, affaibli sa clémence ;
Il ne l'a condamné qu'à la dispersion....
Et, laissé libre encor dans la foi qu'il professe,
De cette époque, il cesse
D'être une nation.

Est-ce là, doux Jésus, est-ce là le supplice
Auquel vous condamnez vos bourreaux ? Leur calice
De nectar est rempli, le vôtre fut affreux....
L'amour dans votre cœur, n'eût donc point de limites ?
Sur la croix vous gémités
Et priâtes pour eux !!

Debout, près de la croix, où le Sauveur du monde,
Dans son horreur du mal et de l'Esprit immonde,
Versait son Sang divin, la Vierge aux Sept douleurs
Pleure et gémit encore.... Unissez, âmes saintes,
Vos plaintes à ses plaintes
Et vos pleurs à ses pleurs !

J. A. BÉLANGER.

Outaouis, 14 avril 1876.

Histoire.

(Pour le Foyer Domestique.)

MEMOIRE SUR LE CANADA,

depuis son établissement jusqu'à nos jours,

PAR

STANISLAS DRAPEAU.

IÈRE PARTIE.

LE CANADA

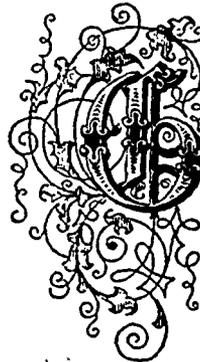
SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

(Suite.)

CHAPITRE II.

(1608 à 1632.)

Depuis la Fondation de Québec jusqu'à la prise du
Pays par les Anglais.



RACES à la promulgation de l'Édit de Nantes, les dissensions religieuses depuis si longtemps allumées s'éteignirent, et le projet de coloniser la Nouvelle-France fut repris.

Des établissements furent simultanément formés à PORT-ROYAL, sur la Baie de Fundy, et à QUEBEC, sur le fleuve Saint-Laurent.

Le Sieur de MONTS, gentilhomme de Saint-Onge, qui avait obtenu une Commission du roi pour faire le trafic des pelleteries, à Tadoussac, fit équiper plusieurs vaisseaux, en 1604, et après avoir organisé une petite colonie forte d'environ 130 personnes, il s'embarqua pour l'Acadie avec PONT-GRAVÉ, CHAMPLAIN et de POUTRINCOURT, qui désiraient demeurer en la Nouvelle-France.

L'Isle Sainte-Croix fut le lieu choisi pour asseoir l'habitation. Environ 80 personnes y débarquèrent pour y passer l'hiver qui fut long et fort rigoureux (1).

Le scorbut s'étant déclaré, il mourut 35 personnes, ce qui ne laissait au printemps de 1605 que quarante-cinq survivants. Pour plusieurs considérations, le Sieur de POUTRINCOURT crut devoir transporter l'habitation à PORT-ROYAL durant l'été. Elle ne progressa guère.

Le Sieur de MONTS ayant résolu de passer en France, pour y aller chercher les choses nécessaires à la colonie, laissa le commandement à PONT-GRAVÉ. Après plus de six mois d'attente, et menacés par la faim, PONT-GRAVÉ et ses compagnons s'embarquèrent au mois de Juillet 1606 pour la France.

Quelques jours plus tard, un nouveau convoi d'immigrants arrivait à Port-Royal, conduit par de POUTRINCOURT, qui était repassé en France l'année précédente. L'ESCARBOT, avocat et historien, faisait partie de l'expédition. A peine la colonie commençait-elle à se développer, qu'il fallut abandonner le pays, selon les ordres du Sieur de MONTS, à cause des grandes pertes qu'il avait subies. Tous repassèrent la mer au mois de juillet et Août 1607.

En 1610, de Poutrincourt tenta une nouvelle expédition. Il s'embarqua avec son fils Charles de Biencourt, et une petite colonie pour Port-Royal, où il arriva vers la fin du mois de Mai. Après beaucoup de contrariétés et d'embarras, la plupart repassèrent en France, l'année suivante, et l'on ne comptait plus alors qu'une vingtaine de personnes, outre deux Jésuites (2), qui fussent tant soit peu sédentaires. Deux ans après il ne restait presque plus personne.

Une autre petite colonie de 30 personnes et quelques Jésuites, fondée par une Dame de la Cour du Roi, madame de GUERCHEVILLE, femme de M. de ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, gouverneur de Paris, fut établie par le sieur de LAUSSAYE, en 1613, dans l'Isle des Monts Déserts, dont le nom fut changé par celui de Saint-Sauveur.

Ma.s à peine cette Habitation est-elle installée qu'un vaisseau Anglais de la Virginie, commandé par le Capitaine Samuel ARGALL, alla attaquer les Français qui s'y trouvaient établis, et après quelques combats, les fit tous prisonniers, étant plus fort qu'eux. Les Anglais étaient au nombre de soixante, et avaient quatorze pièces de canon.

De la LAUSSAYE et ses compagnons, cependant, s'étaient mis en défense, mais tout avait été inu-

(1) Six ans auparavant, en 1598, le Marquis de la Roche, avec environ 60 hommes, avait tenté la fondation d'une colonie française, sur l'Isle de Sable, au sud du Cap Breton.

Après y avoir fait débarquer une cinquantaine de colons sur l'Isle, il s'en alla pour explorer le pays. Assailli par une effroyable tempête qui le porta en pleine mer, il se vit contraint d'abandonner ses gens à leur triste sort et de cingler vers la France.

Ainsi abandonnés sur l'Isle, ces pauvres colons, qui n'avaient pas la pêche pour ressource, se livrèrent bientôt au désespoir et se coupèrent presque tous la gorge l'un à l'autre, à tel point, que lorsque le pilote CHRÉTIEN alla les recueillir, cinq ans plus tard, sur l'ordre du Roi, il n'en ramena que douze en France sur les quarante ou cinquante qui avaient été laissés en ce lieu.

(Voir L'ESCARBOT, 1er vol. pp. 20 et 21.—2e vol. pp. 396 et 397.)

(2) Les PP. Ennemond MASSE et BIART, arrivés cette même année.

tile. Le F. Gilbert du THIER fut tué; d'autres furent blessés, cinq se sauvèrent, et le reste fut fait prisonniers. Les Jésuites et quinze Français furent conduits aux Virginies (1).

Sur l'ordre du gouverneur des Virginies, ARGALL laissa de nouveau son pays avec trois vaisseaux et arriva à Saint-Sauveur, prenant possession du lieu au nom du Roi de la Grande-Bretagne. Puis, il alla brûler les Habitations de Sainte-Croix, de Port-Royal, et autres Forteresses de la côte d'Acadie. Les Anglais laissèrent Port-Royal le 9 Novembre 1613 pour retourner aux Virginies pour la seconde fois.

L'année suivante, Argall conduisit en Angleterre les Jésuites, qui furent mis en liberté et envoyés en France, après neuf mois et demi de captivité entre les mains des Anglais.

Tel fut le sort des premières tentatives de colonisation, en Acadie. Passons maintenant à l'établissement de Québec, qui eut un commencement plus heureux.

II.

M. Samuel de CHAMPLAIN, officier de marine très distingué, chargé de faire l'habitation de Québec y arriva le 3 juillet 1608.

A peine était-il débarqué avec ses 30 compagnons que la forêt retentit des coups redoublés de la cognée, remplaçant ainsi le silence qui avait régné jusque là.

C'est ainsi que sous la hache des défricheurs tombèrent avec fracas ces grands arbres qui couvraient le sol, annonçant aux sauvages l'activité européenne et la naissance d'une ville destinée à devenir le boulevard de la Nouvelle-France!

Les voilà donc à bas, ces géants séculaires,
Les bras épars, tordus dans l'immobilité.

Tandis qu'une partie des ouvriers s'employaient à défricher la place, au pied de la Montagne, CHAMPLAIN faisait construire des cabanes pour y loger temporairement ceux qui venaient ainsi partager avec lui les succès comme les revers de la nouvelle patrie. Dès lors fut arboré le drapeau de la France à l'ombre duquel ce précieux noyau de colons espérait arriver à l'accomplissement de ses destinées nationales!

Puis, quelque temps après, fut commencé le logement permanent du Gouverneur, formant trois corps-de-logis à deux étages. Chaque logis contenait 18 pieds sur 15. Le magasin avait 36 pieds sur 18, avec une belle cave de 6 pieds de hauteur. Tout autour des logements, au deuxième étage, se trouvait une galerie fort commode, et autour du logement, des jardins.

Cette poignée de braves, au cœur plein de foi et d'espérance, eurent à souffrir de grandes contrariétés qui eussent été plus que suffisantes pour lasser leur patience et abattre leur courage,—comme l'a si bien dit un orateur sacré de ces derniers temps (2),—s'ils n'eussent été soutenus par l'Esprit de Force qui voulait établir un foyer chrétien en cette belle terre du Canada, d'où s'échapperaient plus tard des flots de lumières, d'amour et de bienfaits.

(1) Voyages de Champlain, ancienne édition, 1613, pp. 105, 106 et 112.

(2) M. l'Abbé A. PELLETIER.—Sermon Prononcé à Québec le jour de la Fête Patronale des Canadiens-Français

“ En vain voulait-on tourner ses regards quelque part, — a dit un publiciste Français, Mr. de TOCQUEVILLE, — ce n'était partout que solitude et abandon, et à peine pouvait-on apercevoir le ciel à travers cet océan de feuillage.

“ En vain s'élevait-on sur le sommet des plus grands arbres, d'autres plus élevés encore vous environnaient.

“ Inutilement gravit-on les collines, partout la forêt semblait marcher avec vous, et cette même forêt pouvait s'étendre devant vos pas de plusieurs milliers de lieues.”

Les bourgades *Stadacona*, *Hochelaga*, et autres, du temps de CARTIER, n'existaient plus. Il est à présumer que d'effroyables guerres avaient dû s'engager entre les Algonquins et les Iroquois, et que ces derniers avaient dû se retirer au sud du *Grand Lac* où ils se trouvaient alors établis.

Parmi la foule de bourgades sauvages éparpillées dans le pays se trouvaient les deux puissantes nations des *Iroquois* et des *Hurons*, qui se faisaient une guerre acharnée. Comme les Iroquois devenaient de plus en plus redoutables, CHAMPLAIN crut devoir s'allier aux Hurons pour combattre les premiers, et de cette alliance surgit une guerre qui fut aussi longue que désastreuse.

Ayant remporté une première victoire sur les Iroquois, en 1609, CHAMPLAIN prépara d'autres expéditions, mais à peine la fondation de Québec venait-elle de surgir que le poignard de l'infâme RAYILLAC ravissait la vie d'HENRI IV, à Paris, et mettait en péril cette entreprise déjà en voie de progrès.

III

Malgré cette douloureuse catastrophe, CHAMPLAIN résolut de pousser vigoureusement le but principal de ses aspirations, qui était d'implanter le Christianisme au milieu des sauvages, sur cette terre d'abandon, en y appelant des *Missionnaires* pour bénir la fondation des bourgades Françaises, sur le grand fleuve, et porter dans l'intérieur du pays, chez les nations sauvages, le flambeau de la Foi.

L'habitation de Québec ne se composait encore que de quelques maisons, et le peu d'habitants qui s'y trouvaient étaient privés des secours de la religion, c'était donc aussi pour satisfaire à ce besoin pressant que CHAMPLAIN s'embarqua pour la France, et revenait en 1615 avec des Récollets, religieux de l'Ordre de Saint-François (1).

Le navire qui portait ces vénérables Apôtres de l'Évangile était le *Saint-Etienne*, commandé par le Sieur de PONT-GRAYÉ, l'ami intime de CHAMPLAIN. Ce navire avait laissé Honfleur le 24 Avril, et il arrivait à Tadoussac le 25 Mai suivant. Quelques jours plus tard, les courageux *Missionnaires* débarquaient à Québec, au milieu de très vives réjouissances.

Aussitôt après leur arrivée, les Récollets se dispersèrent pour le salut et la conversion des infidèles, ayant tout à faire : connaître le pays, apprendre les langues et civiliser. Ces Conquêteurs pacifiques, malgré les dangers et les difficultés de toutes sortes, ne portaient pour tout arme que

(1) Les premiers *Missionnaires Récollets* qui virent en Canada furent les RR. PP. Denis JAMAY, en qualité de Supérieur, Jean DOLBEAU, Joseph le CARON et le Frère Pacifique DRESSIS.

leur *Crucifix*, et n'avaient pour soutien que leur zèle avec la grâce de Dieu (1).

“ Le *Missionnaire*, — dit un publiciste célèbre de la France (2), — n'a pas de demeure fixe, pas d'asile passager, pas une pierre où reposer sa tête ; il n'a pas d'amis, pas de confident, pas de secours spirituels permanents et faciles. Il court à travers de vastes espaces. Quelques chrétiens sur un territoire immense, voilà sa paroisse et son troupeau. Il en fait la visite incessante à travers des périls incossants. Trois sortes d'ennemis l'entourent sans relâche : le *Climat*, les *Bêtes féroces*, et les plus cruels de tous, les *Hommes*. Si Dieu lui impose encore l'épreuve d'une longue vie, il vieillira dans ce dénuement terrible ; et chaque jour l'amortume des ans comblera et fera déborder le vase de ses douleurs. Il n'aura plus cette vigueur et ces ardeurs premières qui donnent un charme à la fatigue, un attrait au danger, une saveur au pain d'exil. Il se traînera sur les chemins arrosés des sueurs de sa jeunesse et qui n'ont pas fleuri. Il portera dans son âme ce deuil qui fut le fiel et l'absinthe aux lèvres de l'Homme-Dieu, le deuil du Père qui a enfanté des fils ingrats ! Contemplant ce peuple toujours infidèle, énumérant les lâchetés, les obstinations, les refus, les ignorances coupables, les perversités renaissantes, hélas ! les apostasies, le sang de Jésus devenu presque infécond par l'effet de la malice humaine il baissera la tête, et il entendra dans son cœur un écho de l'éternel gémissement des envoyés de Dieu : *Curavimus Babylonem, et morest Satana!* Ainsi s'acheveront ses jours, fanés presque dès leur aurore : *Dies mei sicut umbræ declinaverunt et ego sicut fenum arui.* Ainsi il attendra que son pied se heurte à la pierre où il doit tomber, que sa vie s'accroche à la roue où elle doit rester suspendue, une mesure, une cachette au fond des bois, un fossé sur la route. Car le cimetière même, cet asile dans la terre consacrée, le *Missionnaire* ne l'a pas toujours, Trouvant à mourir jusque dans la mort, il se dépouille aussi du tombeau.”

Telle est donc, en effet, la vie du *Missionnaire*.

CHAMPLAIN et le Père DOLBEAU, ayant choisi l'emplacement de la *Chapelle* et du logement des Pères, au pied de la Montagne, on procéda de suite à l'érection de ces édifices, et un mois après leur arrivée, le Père DOLBEAU fut en état d'y célébrer la première messe. Dès ce moment les offices continuèrent d'y être célébrés régulièrement, tous les Dimanches et Fêtes.

Le *Fort de Québec* renfermait alors environ soixante personnes.

M. SHEA, historien américain, s'inspirant des faits racontés par le Père LECLERCQ, dans son Histoire de l'*Etablissement de la Foi* en la Nouvelle-France, apprécia cet événement de la manière suivante :

(1) Empruntant la lyre harmonieuse d'un poète que le Canada s'honore de posséder, nous pouvons donc chanter avec lui :

O CARTIER, gloire à toi ! l'œuvre de ton génie
Était sublime et sainte, et ton Dieu l'a bénie,
En récompense de ta foi.
Ce grain de sénévé de l'œuvre évangélique
Va produire bientôt un arbre magnifique !
O CARTIER, gloire à toi !

(Extrait du Poème de Mr. B. ROUTHIER, sur la *Découverte du Canada* par Jacques CARTIER.)

(2) M. Louis VEUILLOT, rédacteur-en-chef de *l'Univers*, à Paris.

« Ce fut un beau jour pour CHAMPLAIN et pour les colons rennis autour de lui que celui où, dans la petite et pauvre Chapelle de Québec, ils assistaient, pour la première fois, au saint sacrifice de la messe, sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada. »

CHAMPLAIN, naturellement porté vers les entreprises utiles et rempli d'une activité pratique, se mit à parcourir le pays afin d'en étudier toutes les ressources, et dans un voyage fait au Pays des Hurons (1), situé à environ 225 lieues de Québec, il fit la découverte des lacs Nipissing, Huron, Stroz et Ontario, et, poursuivant sa course au sud de ce dernier grand lac, il arriva au lac Champlain, auquel il donna son nom. Il fit également la découverte, peu de temps après, de la rivière des Iroquois, qu'il nomma Richelieu.

IV.

Deux ans plus tard, en 1617, arrivait à Québec Sieur Louis HÉBERT, apothicaire, avec sa famille. Ce fut la première famille qui vint s'établir en Canada, vivant de ce qu'elle cultivait.

Ayant obtenu le plateau sur lequel se trouvent aujourd'hui la Basilique, le Séminaire de Québec et cette partie de la haute-ville qu'on appelle les Remparts, il se mit à défricher le terrain et à y bâtir sa maison.

Trois ans après, M. de CHAMPLAIN, que les affaires de la colonie avait fait passer en France, revenait au pays avec sa jeune épouse, alors âgée de 22 ans, qui montra un courage vraiment héroïque en entreprenant un si pénible voyage.

Un des premiers soins de CHAMPLAIN fut de restaurer l'Habitation, qui tombait en ruine, et de faire élever un petit Fort, sur la montagne, pour mettre les familles à l'abri des incursions Iroquoises.

De son côté, Madame de CHAMPLAIN déploya la plus constante résignation à vivre dans un pays nouveau, au milieu de la forêt, n'ayant pour société que les petites filles sauvages auxquelles elle enseignait le Catéchisme et les premières vérités de la religion chrétienne.

A une petite demi-lieue du Fort, sur la rivière Saint-Charles (2), que les Montagnais jusqu'alors avaient appelée Cahir-Coubat, à cause des tours et des détours qu'elle fait en serpentant, les RR. PP. Récollets jetèrent en 1620, les fondements d'un Couvent qu'ils dédièrent à la Sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame des Anges. Ils y entrèrent au printemps de 1621 (3).

Quoiqu'ayant laissé l'endroit de leur première résidence, au pied de la Montagne, les Récollets n'en continuèrent pas moins à desservir les Français du Fort et de l'Habitation dans la Chapelle de 1615, où ils administraient les sacrements et fai-

(1) A cette époque, la seule Nation des Attigouantans, l'une des quatre nations Huronnes qui peuplaient cette contrée, renfermait plusieurs villages peuplés de 2,000 hommes de guerre formant un total d'environ 10,000 âmes, tant hommes que femmes et enfants.

Un des missionnaires Récollets, le P. Joseph LE CARON, était déjà rendu au milieu de ces sauvages, à Uragouha, principal village du pays où il y a 200 cabanes assez grandes. Ce zélé Missionnaire desservait également le village Carmoran, distant d'une lieue; Tequenonguaye, cinq autres bourgades, ainsi que Cahagué, éloigné de quatorze lieues de la résidence du Missionnaire.

(Voir les Voyages de Champlain.)

(2) Autrefois nommée rivière Sainte-Croix, par Jacques CARTIER.

(3) Voyages de Champlain, 2e partie de l'ancienne édition, page 3.—Voir aussi Sazard, 1er vol. pp. 86, 70 et 168.

saient solennellement et publiquement l'office divin, de même que dans leur nouveau Couvent de Notre-Dame des Anges (1).

La disette de vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de CHAMPLAIN à repasser en France, en 1624, et à y reconduire sa femme, qui avait dû souffrir beaucoup de la privation des douceurs de la vie parisienne. Il revint l'année suivante accompagné de quelques Jésuites, qui venaient aider les Récollets dans leur courageux apostolat (2).

Déjà, ces derniers Religieux avaient visités un grand nombre de nations sauvages (3), depuis dix ans qu'ils étaient arrivés en la Nouvelle-France, et DRET, qui ménageait toute une série de sacrifices aux Jésuites, voulut que le salut de ces peuples infidèles s'opéra dans le sang des martyrs, afin que fut célébrée en tout lieu la grandeur de l'œuvre de la Rédemption.

V.

Pendant les quatre années que CHAMPLAIN avait passé à Québec avec sa femme, d'importantes améliorations avaient été exécutées tant au Fort qu'à l'Habitation, et une alliance des plus étroites avait été conclue avec les Montagnais. Cependant, la colonisation ne faisait aucun progrès, les colons ne portant leur vue que sur la traite qui payait mieux.

Ayant considéré que le Fort qu'il avait fait faire sur la Montagne était trop petit, pour servir dans un cas de nécessité de retraite aux habitants du pays et aux soldats, il résolut de l'abattre et de l'agrandir. Les choses furent exécutées suivant ses plans, et la figure du nouveau Fort fut selon l'assiette du lieu, avec deux petits demi bastions bien flanqués (4).

L'hiver de 1626-1627 fut époque à Québec par le décès du premier colonisateur, sieur Louis HÉBERT, qui mourut des suites d'une chute (5).

(1) Ce Couvent, entouré de jardins et de vergers, était formé d'un Corps-de-logis placé au milieu d'un enclos de six à sept arpents de terre, ayant courtines et remparts, avec un bastion à chaque coin. La Chapelle du Couvent se trouvait dans une Tour carrée construite en pierre.

(2) Les premiers Jésuites qui arrivèrent en Canada furent les RR. PP. Ennemon MASSÉ, Charles LALLEMAN et Jean de BREFFRY. Cordialement reçus par les Récollets, ils allèrent demeurer avec eux, dans leur Couvent, en attendant la construction d'une Résidence, que les Jésuites firent élever bientôt après sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, à l'embouchure du ruisseau Lairet, à quelques arpents du Monastère des Récollets.

Afin d'affirmer l'union intime qui existait entre les deux sociétés, les Jésuites donnèrent à leur première résidence le nom que portait déjà la résidence des Récollets : celui de Notre-Dame des Anges.

(3) Histoire de Sazard, page 82.

(4) Voyages de Champlain, 2e partie, p. 113.

(5) Beaucoup de familles du Canada ont le droit de compter cet homme entreprenant parmi leurs ancêtres ; car la nombreuse postérité de son fils, Guillaume, et de sa fille Guillemette, épouse de Guillaume COCILLARD, s'est alliée avec un bon nombre de familles qui vinrent s'établir en ce pays.

Louis HÉBERT mourut le 27 janvier 1627. Il fut enterré dans le cimetière des RR. PP. Récollets, à Notre-Dame des Anges, près de la Croix, selon sa volonté.

Environ un demi siècle plus tard, après le retour des Récollets au Canada, pour la deuxième fois, le P. Valentin le ROUX, alors Supérieur de la Communauté, fit relever le corps d'Hébert du lieu où il se trouvait, et les ossements de celui qui avait été le pionnier des habitants du pays furent transportés solennellement dans le caveau de la Chapelle de l'Eglise du Couvent, où ils reposent "avec ceux du frère Pacifique DEPLISSIS." Madame COCILLARD, fille de sieur HÉBERT, qui vivait encore alors, s'y fit transporter et voulut être présente à cette translation.

(Voir l'Établissement de la Foi en la Nouvelle-France, par le R. P. LEXTERE, Récollet, 1er vol. p. 27.)

Le cardinal de RICHELIEU, pour en finir avec toutes ces petites Compagnies de Marchands qui s'organisaient en France et qui ne cessaient d'apporter le trouble dans la colonie par des conflits toujours renaissants, procéda, en 1628, à l'organisation d'une Compagnie puissante, qu'il appela la *Compagnie des Cent Associés*, et à laquelle étaient attachés de grands privilèges pour la traite des pelleteries et le développement du pays.

Par sa charte, la Compagnie avait le droit de promulguer les lois et distribuer les terres en seigneuries, pour les fins de la colonisation. Elle s'engageait à faire passer en Canada quatre mille personnes dans les quinze années que devait durer sa charte, et de voir à l'affermissement des divers groupes de population que cette immigration formerait dans le pays. La population totale de la colonie était de près de 200 personnes, en y comprenant les vingt-et-un Français qu'il y avait au *Pays des Hurons* (1).

Mais arriva bientôt la nouvelle que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, et le contre-coup des hostilités se fit sentir jusqu'en la Nouvelle-France.

En effet, CHAMPLAIN fut averti que *Tadoussac*, la principale station de commerce de la colonie, venait d'être assiégée par une flotte de six vaisseaux sous la conduite de David KERK, huguenot-français et transfuge, engagé au service de l'Angleterre ; il était, en outre, prévenu que l'établissement et la métairie du *Cap Tourmente* avait été saccagés et brûlés, et les gens qui s'y trouvaient (2) enlevés sur les navires.

Quelques jours après cet exploit KERK dépêcha des Commissaires chargés de demander à CHAMPLAIN la reddition de Québec.

Ce Gouverneur, malgré qu'il n'eût pas cinquante livres de poudre en magasin pour la défense de Québec, fit aux envoyés cette fière réponse :

Si votre Maître, — dit-il, — avait envie de nous voir de plus près, il devait s'acheminer, et non menacer de si loin !

Les KERK croyant l'*Habitation* mieux approvisionnée qu'elle ne l'était, n'osèrent pas pousser plus loin. Ils remirent à la voile, et du port de *Tadoussac* descendirent le fleuve en faisant capture des navires Français et des approvisionnements qu'ils apportaient à Québec. Du nombre des navires capturés se trouvèrent les vaisseaux de la *Compagnie des Cent Associés*, sous la conduite du Sieur de Roquemont (3).

VI.

Cette capture de la flotte Française jeta CHAMPLAIN dans une grande perplexité, en face de la famine qui sévissait dans Québec, où chaque personne était déjà réduite à une ration de quelques

(1) Voyages de Champlain, p. 184.

(2) Un var, sa femme, sa petite nièce, et un jeune homme demeurant avec eux. (Sagard, p. 320.)

(3) Cette flotte se composait de quatre vaisseaux, partis de Dieppe au mois d'Avril 1628, chargés de vivres et de quantité d'ouvriers et familles qui venaient s'établir sur des terres. Il y avait également, à bord, des Jésuites et quelques Récollets. D'après les nouvelles reçues par CHAMPLAIN, le combat engagé entre les Anglais et les Français, dans le bas du fleuve, près de l'*Isle Saint-Barnabé*, avait duré quatre ou quinze heures ; on ajoutait qu'il y avait eu des hommes tués de chaque côté et d'autres blessés ; et qu'enfin les Français avaient été définitivement pris et renvoyés en France, et cela, après le refus de CHAMPLAIN de se rendre et de livrer l'*Habitation* de Québec.

(Voir Champlain, 2e partie, pp. 152 et suivantes.)

onces de farine, par jour, et n'avait pour vivre que des racines que l'on allait chercher dans les bois.

Mais ces contrariétés ne furent que le prélude de plus grands maux encore. L'année suivante, les habitants de Québec virent arriver avec effroi devant la ville une partie de la flotte de KERK, laquelle était composée de cinq grands vaisseaux montés par environ six cents hommes.

CHAMPLAIN, comprenant la position des habitants et l'état d'abandon où il se trouvait, ne voulut pas exposer la colonie à de plus grands sacrifices : il capitula (1).

L'*Acte de Capitulation* ayant été signé et accepté par CHAMPLAIN et PONT-GRAVÉ, le Jeudi 19 Juillet 1629, Louis KERK descendit à terre avec 150 hommes, et prit la possession immédiate de l'*Habitation* et du *Fort Saint-Louis*.

Le Dimanche suivant, 22 juillet, KERK fit placer le pavillon Anglais sur un des bastions, battre la caisse, et assembler ses soldats, qu'il mit en ordre sur les remparts, tandis que ses vaisseaux tiraient du canon en signe de réjouissance.

Les malheurs qui frappaient ainsi la colonie provenaient, pour une large part, de l'indifférence des Compagnies de Marchands qui avaient précédées celle des *Cent Associés* à faire habiter le pays, suivant leurs engagements vis-à-vis de la Cour.

Deux conditions particulières avaient été formulées : civiliser les sauvages, pour les rendre chrétiens, et faire passer en ce pays des colons européens, pour le développement de la colonisation et le peuplement du pays. Ni l'une ni l'autre de ces conditions n'avaient été remplies, et c'est par suite de cette incurie que ce valeureux Gouverneur se vit contraint d'abandonner aux Anglais ce pays arrosé de ses sueurs depuis près d'un quart de siècle.

CHAMPLAIN quitta Québec le mardi suivant pour *Tadoussac*, où il s'embarqua au mois de Septembre avec tous les employés de la traite, les Récollets et

(1) Lors de la prise de Québec, on comptait dans la colonie 96 personnes, dont soixante-et-seize dans le *Fort de Québec*. Cette population se décomposait comme suit :

4 Récollets,	} au compte de la Société des Marchés.
18 Ouvriers,	
3 Femmes,	
8 Enfants,	
22 Hommes, tant officiers que volontaires,	
55 —	
4 Jésuites,	} Colons libres.
27 Hommes,	
5 Femmes et filles,	
5 Enfants,	
41 —	
96 personnes	

(Voir Champlain, 2ème partie, p. 217.)

Quelques temps avant la prise de Québec étaient arrivés du *Pays des Hurons* le P. de BREBET et les 21 Français qui y avaient hivernés, au nombre desquels se trouvaient NICOLET et GODFRON.

Pour donner une idée de la lenteur des progrès de la colonisation, à cette époque, nous reproduisons des *Mémoires* du temps ce qu'ils en disent.

La veuve HÉBERT et son gendre (Guillaume COTILLARD) ont de 6 à 7 arpents ensemencés ;

Les PP. Jésuites, juste pour la nourriture de douze hommes ;

Les PP. Récollets, qui ont beaucoup plus de terre ensemencée, ont de 4 à 5 arpents.

Depuis vingt-deux ans les Sociétés de marchands n'avaient fait desserter qu'un arpent et demi de terre.

(Voir Champlain, 2ème partie, pp. 211 à 214. — Voir aussi les *Relations des Jésuites*.)

les Jésuites, ne laissant en Canada qu'environ une trentaine de personnes (1). à part la garnison anglaise.

En arrivant en Angleterre, CHAMPLAIN fut heureux d'apprendre que la paix venait d'être conclue entre la France et la Grande-Bretagne, avant même la prise de Québec. Il demeura cinq semaines à Londres, pour plaider les droits de la France, et il n'en partit que lorsqu'il eut l'assurance que le Roi d'Angleterre consentirait à rendre le *Port* et l'*Habitation* de Québec.

Ce ne fut qu'au printemps de 1632, toutefois, que les choses furent définitivement réglées par le traité de Saint-Germain-en-Laye, qui fut signé le 29 mars.

(A suivre.)

MAXIMES ET PENSÉES.

Le talent n'est pas plus la sagesse que le vent n'est la boussole.

—Les ambitieux sont des buveurs qui ne sortent du cabaret que lorsqu'on les en expulse.

—La pensée tisse, et la parole brode.

—La victoire est un diamant, mais la paix est un grain de blé : elle seule donc est féconde.

—Richesse endort ; paresse tue.

(1) Voici le tableau des Familles et Français non-mariés qui demeureraient à Québec, après la reddition, s'élevant, autant que nous avons pu le constater, à 28 personnes, outre la garnison anglaise forte de 30 hommes, portant la population totale à 118 personnes, comme suit :

- 1.—Guillaume HÉROS,
Marie ROLLET, sa femme, veuve de Louis Hébert.
Guillaume HÉBERT, fils de feu Louis Hébert.
- 2.—Guillaume COTILLARD, gendre de feu Louis Hébert,
Guillemette HÉBERT, sa femme,
LOUISE, âgée de 4 ans,
Marguerite, âgée de 3 ans, } leurs enfants.
Louis, âgé de 2 mois,
- 3.—Abraham MARTIN,
Marguerite LANGLOIS, sa femme,
Anne, âgée de 25 ans, } leurs enfants.
Marguerite, âgée de 5 ans,
Hélène, âgée de 2 ans,
- 4.—Pierre DESTORTES,
Françoise LANGLOIS, sa femme,
Hélène,
- 5.—Nicolas PIVERT,
Marguerite LESAGE, sa femme,
....., sa petite nièce,
Adrien du CHESSY, chirurgien,
NICOLLET,
FROIDEMORCHE.
Le Coq, Charpentier.
Pierre ROY, de Paris, charon,
Elienne BARSÉ, de Champigny, interprète des *Hurons*.
Nicolas MARSOLAIS, de Rouen, interprète des *Montagnais*.
Gros JEAN, de Dieppe, interprète des *Algonquins*.

ANGLAIS, en garnison.

Louis KERK, commandant et gouverneur.
..... Ministre du culte.
Le BAILLY, d'Amiens, commis de Kerk.
Et 28 hommes, tant officiers que soldats.

Sciences.

[Pour le Foyer Domestique.]

UN VOYAGE

DE

DIX-HUIT MILLIONS D'ANNÉES

DANS LES

ESPACES CELESTES,

Ayant pour coursier la "LUMIÈRE" qui parcourt
77,000 lieues par seconde, ou 8 fois le tour de
la Terre,

Par le Dr. J. A. CREVIER.

Médecin Naturaliste.

MONTRÉAL.

(Suite et Fin.)



IX mille ans se sont écoulées depuis notre départ. Nous avons parcouru plus de 29 sextillions, 480 quinquillions, 200 quadrillions de lieues : c'est à dire le nombre 29 suivi de 21 zéros.

Nous avons enfin traversé le demi-diamètre de notre Nébuleuse. Tout l'hémisphère Nord du firmament est couvert d'étoiles amoncelées par centaine de milliers. De plus, cet hémisphère paraît divisé en deux parties égales par une immense bande nuageuse, offrant le même aspect que la voie lactée ; mais plus large, parce qu'elle occupe au moins un tiers du diamètre de cette demi sphère.

L'hémisphère Sud est complètement dépourvu d'étoiles, et sur un fond noir comme du charbon, on ne voit que des centaines de taches nuageuses, n'offrant que 10'—minutes de degrés : c'est-à-dire le tiers du diamètre apparent de la Lune, et une infinité d'autres plus petites, ne présentant qu'un diamètre de 3-6-4 ou 2' minutes de degrés.

Continuons notre course vertigineuse, et dirigeons-nous vers les nébuleuses de l'espace.

Vingt mille ans se sont écoulés ; nous avons parcouru plus de 59 sextillions 800 quinquillions de lieues. Retournons nos regards vers notre nébuleuse, que nous avons quittée depuis dix mille ans, et voyons les changements qui se sont opérés en elle depuis notre départ.

Oh !... quel étonnement !... quelle surprise !...

Que sont devenus nos cinquante millions de soleils, et les centaines de millions de planètes qui leur servaient de cortèges ? Tous ont disparus ; on ne voit plus qu'une large bande nébuleuse de 45° degrés de longueur sur 9° degrés de largeur, qui est bifurqué à son extrémité gauche d'un peu près un tiers de sa longueur et qui forme deux branches, offrant un angle d'un peu près 20° degrés d'écartement.

Toute sa surface extérieure paraît, à cette distance, couverte de points blancs, diversement colo-

rés, qui ne sont autre chose que des étoiles qui, vues de la distance énorme où nous nous trouvons transportés, nous apparaissent comme telles, quoi que ce soit en réalité d'immenses soleils.

Dans l'hémisphère où se trouve notre Nébuleuse, nous voyons des centaines d'autres nébuleuses, l'entourant de toute part, et nous offrant l'aspect de petites taches blanches, ayant toutes les formes imaginables, et présentant des couleurs variées ; mais toujours sur un fond noir d'ébène.

Nous nous dirigeons vers la nébuleuse du Centaure, qui se trouve dans la direction de notre course. Six millions d'années se sont écoulées, depuis notre départ ; nous avons parcourus l'énorme distance de plus d'un octillion, deux cents heptillions de lieues, ou le nombre 12 accompagné de 26 zéros. Cette distance est tellement considérable que les chiffres ne peuvent plus nous en donner une idée.

Mais, où sommes-nous donc ?... Nous ne sommes encore qu'au centre de l'Univers ; l'immense distance que nous avons parcouru n'est rien !... moins que rien !... ce n'est pas même un pas vers l'Infini !... De toute part, d'inconcevables ténèbres nous entourent ! Nous sommes dans une obscurité complète ; un froid intense de plus de 300 degrés au-dessous de zéro règne dans ces espaces infinies et ténébreuses. De quelque côté que nous tournions nos regards épouvantés, soit en haut, en bas, en avant, en arrière, à droite ou à gauche, enfin partout où plonge le regard, nous voyons, au moyen de notre lunette astronomique, que des milliers de petites taches laiteuses, ou de couleurs et de formes infiniment variées, le tout placé sur un fond d'un noir intense, qui n'est pas autre chose que l'espace infini et sans borne.

Toutes ces taches, d'aspects lactacées ou de formes et de couleur différentes, sont toutes des nébuleuses comme la nôtre, c'est-à-dire composées de millions de soleils réunis en groupes plus ou moins considérables, ayant chacun leur propre système planétaire, comme notre Soleil a le sien. Mais elles sont à une distance si considérable, les unes des autres, qu'il faut à notre coursier, la *Lumière*, de huit à douze millions d'années, pour parvenir de l'une à l'autre.

Maintenant, jettons un dernier regard vers notre Nébuleuse, que nous avons quitté depuis six millions d'ans. Voyons ce que sont devenus nos cinquante millions de soleils avec tous leurs cortèges de planètes. Mais qu'est-ce donc ?... Qu'est-elle devenue ?... Nous ne voyons plus, à sa place, qu'une petite tache nuageuse et allongée, n'ayant que dix minutes de degré, et confondue avec les autres nébuleuses de l'espace. Je saisis de nouveau notre lunette astronomique, qui raproche les objets de cent vingt fois, et la dirige vers cette tache, que je reconnais être notre Nébuleuse, vu sa conformation particulière.

Ce fait étant constaté, nous dirigeons nos regards vers la Nébuleuse du Centaure, qui est notre point de mire. La distance qui nous en séparent est énorme ; car il nous faut encore voyager pendant six millions d'années, pour atteindre ce but ; mais qu'importe, continuons notre course.

A mesure que nous avançons dans l'espace, la tache nébuleuse du Centaure s'agrandit et finit par se résoudre en une masse d'étoiles agglomérées, ou plutôt se résout en millions de soleils semblables à ceux de notre ciel sidéral.

Plus nous approchons, plus l'espace, qui les séparent les unes des autres, paraît s'agrandir.

Après 11 millions 990,000 ans de course depuis notre départ de notre Nébuleuse stellaire, nous apercevons la Nébuleuse du Centaure comme une grande sphère ou boule stellaire, composée de plus de 30 millions de soleils plus considérable que le nôtre, et ayant chacun leur système planétaire particulier. C'est immense globe offre un diamètre de 45° degrés ; c'est-à-dire qu'il occupe un quart du diamètre du firmament ou la moitié de l'hémisphère Sud, vers lequel nous nous dirigeons.

Quel spectacle grandiose s'offre à nos regards étonnés ? Armé du télescope, cet œil de géant, nous contemplons les différents points de cette masse de soleils et de planètes réunies ; au centre de cette sphère immense, les étoiles paraissent condensées ; on dirait qu'elles se touchent, tant leur éloignement est considérable, quoiqu'en réalité elles soient aussi éloignées les unes des autres que l'est notre Soleil des étoiles. Dans le contour de cette masse stellaire, les étoiles paraissent d'autant plus éloignées les unes des autres qu'elles s'écartent davantage du centre.

Quelle est la distance que nous avons encore à parcourir, pour atteindre les premières étoiles qui composent cette Nébuleuse, que nous voyons du point où nous sommes en ce moment ? La géométrie nous répond que nous avons plus de vingt neuf sextillions de lieues pour atteindre ce but !... ou encore dix milles ans de course sur notre rapide coursier, la *Lumière*.

Mais, continuons notre voyage inter-nébuleux.

Nous voilà, enfin, arrivés à la distance moyenne des premières étoiles de cette superbe Nébuleuse sphérique. Du point où nous sommes, elle occupe tout un hémisphère céleste. Si nous nous retournons du côté de l'hémisphère opposé, au Nord, nous ne voyons que quelques petites taches nuageuses à peine visibles, sur un fond noir charbon. Mais si nous mettons l'œil au télescope, nous voyons des milliers de taches nébuleuses, qui sont de même nature que la Nébuleuse du Centaure, ainsi que celle de notre Nébuleuse stellaire, dont notre Soleil fait partie.

Traversons de part en part la Nébuleuse dans laquelle nous ne faisons que d'entrer.

Après avoir voyagé pendant huit mille ans, sans interruption, nous avons parcourus l'énorme distance de plus de cent trente sextillions de lieues, et nous ne sommes encore qu'au milieu de la Nébuleuse du Centaure. Dans cet énorme parcours, nous avons rencontré des millions de soleils, dont le volume et la masse varient à l'infini. Un grand nombre d'entre eux sont aussi gros que notre Soleil, mais il y en a des milliers qui lui sont supérieurs en dimension, et même qui sont des milliers de fois plus gros. Parmi ces soleils, il y en a des doubles, des triples, et même des quadruples ; tous ces soleils multiples offrent les couleurs les plus variées. Il y en a de rouges, d'autres sont oranges ou verts ; bleu indigo ou bleu pâle ; d'autres ont une teinte violette, etc. Ces astres offrent une magnificence et une beauté indescriptible ; il faut les avoir vus soi-même pour s'en faire une idée juste. Notre système stellaire nous en offre de nombreux exemples.

Toutes les étoiles qui composent cette Nébuleuse, de même que la nôtre, sont toutes pourvues d'un nombre plus ou moins considérable de planètes semblables à celles qui accompagnent notre Soleil.

Achevons de traverser la Nébuleuse du Centaure, pour nous lancer, une seconde fois encore, dans l'espace infini des cioux, ce qui formera une nou-

vello période de six millions d'années, et complètera notre voyage.

Dans cette course vertigineuse, nous avons vu s'écouler la période de six millions d'ans, dont nous venons de parler, depuis que nous avons laissé derrière nous la Nébuleuse du Centaure, et nous en sommes maintenant éloignés de plus d'un octillion 200 heptillions de lieues.

Le point que nous occupons, dans l'espace, est éloigné de notre Nébuleuse de 3 fois la distance de celle du Centaure à nous, c'est-à-dire de plus de 3 octillions, 60 heptillions de lieues, formant le nombre 36 accompagné de 26 zéros.

Nous sommes au milieu de l'espace inter-nébuleux !...

Que la pensée essaie, s'il lui est possible, de se présenter les milliers de milliers de nébuleuses qui nous entourent, ainsi que les espaces infinies qui les séparent les unes des autres. Confondue et bientôt anéantie à l'aspect de cette richesse infinie, elle ne saura qu'admirer en silence cette indescriptible merveille, s'élevant sans cesse par delà des cieux, franchissant les plages lointaines de cet océan sans bornes, elle découvrira toujours un nouvel espace, et toujours de nouveaux mondes se révéleront à son avidité !... Les cieux succéderont aux cieux ; les sphères aux sphères... Après les déserts de l'étendue s'ouvriront d'autres déserts ; après les immensités, d'autres immensités... et lors même qu'emportée sans trêve pendant des siècles, avec la rapidité de la pensée, l'âme perpétuera son essor au delà des bornes les plus inaccessibles que l'imagination puisse concevoir ; là, même, l'infini d'une étendue inexplorée resterait encore ouvert devant elle... l'infini de l'espace s'opposerait à l'infini du temps, rivalisant sans cesse sans que jamais l'un puisse l'emporter sur l'autre !... et l'esprit s'arrêterait exténué de fatigue, au vestibule de la création infinie, comme si elle n'avait pas avancé d'un seul pas dans l'espace ; car l'univers est une sphère infinie, ou le centre est partout et la circonférence nulle part !...



[Pour le Foyer Domestique.]

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

CHANT CATHOLIQUE.

Dédié à Sa Grandeur Mgr. F. E. Pie, prétre du diocèse de Chartres, Evêque de Poitiers, Chanoine d'honneur de la Cathédrale de Montréal, Pontife vénééré par l'ancienne et nouvelle France, et la gloire de l'Eglise.

JANUA CÆLI. ORA PRO NOBIS.

Cœur.

O Notre Dame
Qu'avec Chartres la France acclame,
Porte du Ciel,
De tes enfants entends l'appel.

Au sein des forêts druidiques
Ton sanctuaire florissait,
Et sous leurs ombrages pudiques
Ton lys, au doux parfum, croissait.
Toutes les fleurs émerveillées
De tant d'éclat et de fraîcheur
Devant lui tombaient effeuillées,
Rendant hommage à sa blancheur.

O Notre Dame, etc.

Là, fut déposé l'humble voile
Qui couvrait tes traits révévés,
Avec la virginale toile
Qui toucha tes membres sacrés ;
Trésor de puissance et de grâce,
Où vont puiser les cœurs aimants,
Joyaux dont la valeur surpasse
Celle des plus purs diamants.

O Notre Dame, etc.

Là, les majestés souveraines
Devant ton autel s'inclinaient,
Et les monarques et les reines
De leur splendeur te couronnaient.
Là, le pauvre dans sa souffrance
Aimait à prier, à pleurer,
Et lui souriant, l'Espérance
Dans ses bras venait le serrer.

O Notre Dame, etc.

Tes bienfaits réclament un temple,
Immense comme ton amour ;
De loin il faut qu'on le contemple
Touchant presque au divin séjour ;
Il faut qu'il domine la plaine,
Comme tu domines les cieux,
Et que sa hauteur surhumaine
Porte en haut l'âme avec les yeux.

O Notre Dame, etc.

La foi trace le plan sublime,
La foi pose les fondements,
Et dans les airs lance la cime
D'un de ses plus beaux monuments.
Pleins d'harmonie et de prière,
Ses clochers, couple fraternel,
En levant leurs deux bras de pierre
Semblent supplier l'Eternel.

O Notre Dame, etc.

Voyez les vivantes statues
Peuplant ses porches et son cœur ;
Vierges, de grâce revêtues,
Moines à l'austère ferveur,
Sur ses vitraux l'art avec gloire
A gravé les deux testaments,
Et fait la radieuse histoire
Des antiques évènements.

O Notre Dame, etc.

Il est debout ce grand ouvrage,
Lorsque tant d'autres ont croulé ;
Et sous le souffle de l'orage
Il n'a pas même chancelé.
L'impicté dévastatrice
Le regardait avec courroux,
Mais toujours, douce protectrice,
Tu savais détourner ses coups.

O Notre Dame, etc.

Honneur à ce noble édifice
Où s'immole le Tout-Puissant,
Où dans le sang du Sacrifice
Marie offre son propre sang,
De là ses deux mains gracieuses,
Répandant sur nous par torrents
Ses eaux miséricordieuses,
Eteignant les feux dévorants.

O Notre Dame, etc.

Nous t'implorons pour notre Père (1)
Qui gémit dans une prison,
Nous t'implorons pour notre Mère (2)
Qu'on insulte dans sa maison.
Nous t'implorons pour tous nos frères
Opprimés au sud, comme au nord.
Vierge commande aux vents contraires,
Toi qui commandes au Dieu fort.

O Notre Dame

Qu'avec Chartres la France acclame,
Porte du Ciel,
De tes enfants entends l'appel.

L'abbé L. KOY CURÉ.

Grenville, Mars 1876.

(1) Le Pape Pie IX.
(2) La Sainte Eglise.

Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

ÉTUDES

SUR LES

BEAUX-ARTS.

(Suite.)

APERÇU GÉNÉRAL.

1



LES anciens n'avaient pas de termes particuliers qui séparât ce que nous appelons les *Beaux-Arts*, ou *Arts*, des arts mécaniques ou des métiers ; pour désigner les uns ou les autres en général, il ne se servaient que d'un seul et même mot, *techné*, en grec, *ars* en latin. On a dérivé le mot *techné* du verbe *teuchô* je construis, je prépare, et le mot *ars*, tantôt du grec *arô* (j'arrange), tantôt du mot *arété* (vertu, science).—Est-ce

à dire que pour les anciens l'art se confondait avec ce qu'on nomme *industrie* ? Non, et, tout au contraire, alors l'industrie était encore de l'art.

L'art dans sa forme la plus inculte et la plus naïve, a certainement précédé l'industrie, comme les vers ont partout précédés la prose.

Les modernes désignent principalement sous le nom de *Beaux-Arts* ou *arts libéraux*, parce qu'ils sont enfants de la liberté, l'ARCHITECTURE, la SCULPTURE, la PEINTURE, la MUSIQUE.

On définit communément : l'*Architecture*, l'art de bâtir suivant des proportions et des règles déterminées, de sorte que chaque édifice ait toutes les perfections dont sa destination le rend susceptible, et qu'il se distingue par l'ordre, la convenance de la distribution intérieure, la beauté des formes, un caractère convenable, et le bon goût des ornements extérieurs et intérieurs ;— la *Peinture*, l'art d'imiter, sur une surface unie et égale, tous les objets visibles au moyen du *dessin*, du *modèle* et du *coloris*, comme s'ils étaient en relief ;— la *Sculpture*, l'art de former des figures avec des substances plus ou moins durs, à l'aide du ciseau ;— la *Musique*, l'art d'émouvoir par la combinaison des sons ;— la *Gravure*, l'art de traduire les reproductions des peintures.

Les philosophes qui ont écrit sur l'*Esthétique* (cette science est la partie de la philosophie qui traite de l'art en général) disent que l'industrie a pour principe l'utile, et l'art pour principe le beau. L'art est parfaitement distinct de la science et de l'industrie. " Par l'industrie, quelque merveilleuse qu'elle soit, dit M. P. Leroux, l'homme ne fait que diriger une vie qui n'est pas en lui ; mais l'art est l'expression de sa propre vie, ou mieux encore, sa vie elle-même se réalisant, se communiquant aux autres hommes et faisant effort pour s'éterniser."

Aucune œuvre d'art ne saurait donc être exécutée par des forces purement mécaniques. L'art in-

plique l'intelligence : oui, mais non pas nécessairement la science réfléchie et positive.

Dès le siècle dernier, le goût des études mathématiques se répandant universellement, on vit en Allemagne des peintres appliquer bizarrement la géométrie et l'algèbre aux art du dessin, tandis que les théoriciens allaient jusqu'à rechercher les propriétés d'une courbe algébrique dont les contours retraceraient les traits d'un visage connu. En étudiant le coloris, dans des aberrations analogues, pour mieux avoir reconnu, après Vauquelin, que les cheveux et la barbe de l'homme contenaient neuf substances différentes, les cheveux noirs une huile noire, les cheveux blonds une huile jaunâtre etc., on s'est imaginé sérieusement avoir fait faire un pas à l'art de Raphaël.

Les Athéniens avaient à choisir entre deux architectes pour l'érection d'un monument public.

Le premier, fort savant et disert, se prononça avec grâce et prononça un beau discours qui devait lui concilier tous les suffrages, lorsque l'autre, en trois mots : " Athéniens, ce que celui-ci a dit, je le ferai." Le peuple d'Athènes choisit le dernier : les Allemands auraient choisi l'autre.

Le véritable artiste donne toujours un peu ses œuvres comme un arbre donne ses fruits, et le philosophe qui les trouve mauvais devrait s'attacher d'abord à réformer l'arbre qui les porte.— Diogène le cynique disait fort bien : " Avant d'accorder leur flûte, les musiciens devraient accorder leur âme."

Si l'unique principe de l'art était l'imitation, son but suprême serait l'illusion complète des sens, et cela n'est point, même pour la peinture. Le point auquel il faut tendre, et dont ne se sont point écartés les grands maîtres, n'est-ce pas de faire servir la demi-illusion des sens à faire naître et à entretenir l'enchantement de l'imagination ?

Quand Apelles peignait des mouches, et si bien qu'on les croyait vivantes, c'était pour s'amuser et se distraire un instant. N'y a-t-il pas toujours assez de mouches ?

" Le véritable but de l'art, dit M. Delécluse, est de faire naître une espèce de plaisir qui résulte de la contemplation de ce qui est beau ; et l'imitation, qui a simplement le vrai pour objet, est la puissance au moyen de laquelle on produit ce plaisir."

Ce n'est qu'après avoir étudié longtemps, et bien étudié la vérité naturelle, la réalité, que l'artiste pourra s'élançer avec sûreté, et comme d'un point fixe, dans les abstractions de la beauté idéale, ou dans les combinaisons du comique, du ridicule, du bizarre, et même du laid.

Celui qui invite la nature servilement, au hasard, et pièce à pièce, comme elle se présente à ses yeux, ne sera jamais qu'un copiste vulgaire. Celui-là seulement est artiste qui coordonne son imitation de manière à produire un effet voulu par lui et prévu.

Observant sans cesse l'immense variété de la nature, et le peuple sur lequel il veut agir, l'artiste concentre et rassemble dans son imagination, comme en un miroir ardent, tout ce qu'il sent, voit et pense, et le combine de manière à en rendre aux autres hommes la perception et le sentiment plus prompts, plus forts et inévitables.

" L'artiste, en travaillant, a toujours ses juges présents à la pensée, et toute œuvre d'art est un résultat combiné du génie de l'auteur et des lumières, des passions, du goût de son pays et de

son temps; voilà surtout en quel sens il est vrai de dire que l'art est l'expression de la société, et son histoire l'histoire de la civilisation."

Les arts étant de la même famille que la poésie, on conçoit qu'un rapport intime, qu'un lien de ressemblance fraternelle doit exister entre tous les chefs-d'œuvre d'un même siècle. De même, dans tous les pays du monde, on voit chaque art réaliser, sous une forme différente, le même sentiment religieux, la même pensée générale que la poésie. "La grande sculpture grecque, dit M. Ampère, telle qu'elle se montre dans la Niobé de Florence, dans les statues du Parthénon, est de la poésie homérique en marbre. Le Dante dessine ses figures à la manière rude, hardie et grandiose de Michel-Ange; et la fresque du *Jugement Dernier* est un chant du Dante."

II

Entre tous les systèmes qu'on a établis comme divisions naturelles de l'histoire universelle de l'art, il n'en est, ce nous semble, que quatre qui méritent ce nom et qui offrent un caractère distinct; le système *Égyptien*, auquel se rapporte plus ou moins directement la plupart des monuments de l'antique Orient; le système *Grec*, qui embrasse toute l'antiquité classique; le système *Chrétien*, qui comprend les plus originales, sinon les plus belles créations de l'art moderne, et le système de la *Renaissance*, qui participe des deux derniers.—Notons en passant que la renaissance a eu trois phases successives, et s'est opérée en trois mouvements distincts: au IX^e siècle—au XII^e siècle—et au XV^e et XVI^e siècles."

1o. "L'art égyptien, dit M. Raoul Rochette, essentiellement symbolique dans le fond comme dans la forme des images qu'il employa, ne fut jamais figuratif qu'autant qu'il eut besoin de représenter des corps pour exprimer des idées; en sorte que les figures qu'il demanda aux arts du dessin, avec quelque habileté qu'elles fussent exécutées, durent toujours être pour lui des signes idéographiques, plutôt que de véritables figures." Cet art, comme celui de l'antique Asie, eut toujours quelque chose de conventionnel qui lui eût interdit l'entière imitation de la nature, quand bien-même la religion ne l'eût pas arrêté dans cette voie au point où il lui convenait qu'il se fixât.

2o. Libre de ce frein, le génie grec fut essentiellement imitatif, de telle sorte qu'il put porter la représentation exacte de chaque individu jusqu'au plus haut degré de la perfection dont chaque espèce était susceptible dans ce pays de la beauté; car, ce que nous appelons maintenant avec raison l'*idéal*, dans les chefs-d'œuvre éternellement admirables de l'art grec, était-il autre chose en tout genre que la réalité même dans son expression la plus élevée? La beauté physique est regardée comme l'élément essentiel de cet art, et tout y fut, dit-on, abandonné dans le choix comme dans l'exécution du sujet.—La science sacrée de l'Égypte bâtissait brutalement de solides montagnes à force de bras esclaves; le victorieux génie d'Alexandre voulait faire du mont Athos une belle statue d'homme libre.

3o. L'art chrétien prit aussi la nature pour guide; mais s'exerçant sur des types tout différents, il tendit à intéresser le sens moral plus qu'à flatter le sens physique. Un Homme-Dieu, une Vierge-mère, des Martyrs beaux de leurs plaies, de saints Solitaires exténués par le jeûne et les macé-

rations, mais couronnés d'une céleste auréole, exprimèrent tout un monde de sentiments et d'idées au-dessus de la nature; et en cela il est vrai de dire que la révolution opérée par le christianisme dans l'art ne fut ni moins profonde, ni moins universelle que celle qu'elle opéra dans le monde moral. Mais cet art, en mettant de côté le vénérable prestige qui lui prête la foi, a-t-il produit dans sa navette primitive rien qu'on puisse opposer sérieusement à l'art antique? — Qui ne voit que l'esprit du dogme chrétien, entendu dans toute sa rigueur logique, eût été la négation même de l'art? Qui ignore la grande querelle des *Iconoclastes* qui partagea si longtemps toute l'Église? — Si l'art chrétien a été, c'est par une heureuse inconséquence et par une sorte de concession faite par l'Église à la nature des choses, aux instincts de l'Italie, au génie des artistes; encore cette concession n'a-t-elle été faite que tard et imparfaitement. Vers Constantinople, la querelle des *Iconoclastes* se rattachait à toutes les habitudes de l'imagination grecque. Quand l'orthodoxie iconoclaste avait fait couper les mains ou arracher les yeux à un pauvre moine coupable d'avoir peint une Vierge ou un Christ, le peuple racontait que la vierge elle-même était venue rendre à ce moine les mains ou les yeux.

4o. C'est à la Renaissance que l'art chrétien a dû véritablement ses chefs-d'œuvre; ce n'est qu'à l'école des anciens qu'il est parvenu à réaliser sous une forme immortelle, égale sinon supérieure aux plus beaux monuments de l'antiquité, les types du nouveau monde idéal, depuis si longtemps en faute par son dogme. Le Dante est sans contredit le plus grand poète du christianisme. Or, le Dante est presque contemporain de la Renaissance, et n'est-ce pas Virgile qu'il prend pour guide dans son voyage imaginaire à travers le monde de la Foi? Raphaël est peut-être le seul artiste véritablement digne d'être opposé aux grecs, et ses vierges divines semblent n'être nées que pour faire dédaigner à l'Europe les images retrouvées de la Diane antique.

"On peut étudier le génie de l'art chrétien dans ce qu'il est tout à la fois de dissemblable et de commun avec celui de l'antiquité, en comparant par la pensée l'*Iliade*, le *Parthénon* d'Athènes, le *Lesché*, de Delphes, le *Théâtre* de Sophocle, l'*Énéide*, le *Forum* de Trajan et le *Colysée* avec la *Divine Comédie* du Dante, le *Dôme* d'Orvieto, le *Campesanto* de Pise, la *Jérusalem Délivrée*, le *Théâtre* de Racine, la *Chapelle Sixtine* et les *Loges du Vatican*." (1)

Nous disions, il y a quelques instants, que la renaissance a eu trois phases successives, et s'est opérée en trois mouvements distincts. En effet, nous voyons que le premier est le mouvement si glorieux, quoique faible et avorté, imprimé aux esprits par Charlemagne [IX^e siècle];

Le second eut son expression la plus brillante dans la civilisation prématurée des Gall^o Romains du midi de la France [XII^e siècle.]

Et le troisième qu'on appelle plus particulièrement la Renaissance, plus universel et plus fécond [XV et XVI siècles], s'est continué sans interruption avec un éclat inouï jusqu'à la Révolution Française et à Napoléon.

L'étude des beaux-arts, qui est dans ses manifestations les plus élevées, le grand moyen de faire

(1) *Discours* sur l'origine des types de l'art chrétien, par M. Raoul-Rochette (Paris, 1834.)

naît o des artistes éminents, capables de faire des écoles, de donner une heureuse impulsion, est d'une extrême importance pour les grands pays. Le XIXe siècle, dont le début si rempli de gloire devait un jour jeter la France dans un deuil général, produisit cependant une réaction salutaire sur les beaux-arts, réaction qui eut pour effet d'exciter les grandes puissances à encourager les artistes et à les obliger ainsi de continuer des œuvres commencées déjà depuis longtemps. Les guerres et les révolutions qui se succédèrent depuis Napoléon Ier jusqu'à nos jours n'empêchèrent point les souverains de favoriser l'étude des beaux-arts, chacun dans son propre État. "Pour la France, il y a à reproduire à son profit, comme dit un auteur, le siècle de Périclès, si elle sait se placer en tête des aspirations de sa nouvelle période de civilisation."

III.

Revenons sur nos pas... Nous nous exprimions ainsi :— "Les philosophes qui ont écrit sur l'*Esthétique* disent que l'art a pour principe le *beau*." Les philosophes ont disputé à perte de vue sur la nature du beau : les uns se contentant de le définir par l'impression qu'il produit sur nous, disent que le *beau est ce qui plaît* ; les autres, prétendant découvrir l'essence même du beau, n'y voient, avec Platon, que la *splendeur du vrai*."—et, ajoute St. Augustin : "l'éclat du bon,"— qu'une reminiscence de la beauté suprême contemplée par l'âme dans une vie antérieure ; ou ils le placent, avec Aristote, dans l'*ordre et l'harmonie des parties* ; avec Leibnitz, Wolff, Baumgarten, dans la *perfection* ; avec Crouzas, dans l'*unité jointe à la variété* ; quelques-uns cherchent le caractère du beau dans la *convenance* ou l'*aptitude* des choses à remplir leur destination, ou même dans leur *utilité* ; la plupart, au contraire, opposent le beau à l'*utile*, et le disent essentiellement désintéressé. Plusieurs philosophes modernes, notamment M. Jouffroy, font consister le beau dans l'*expression*, dans la manifestation de l'invisible par le visible, des sentiments de l'âme par les formes corporelles ; mais ils ne font en cela que reculer la difficulté.

Le mot *beau* paraît avoir été originairement appliqué à un ordre d'objets, sans doute à ceux qui charment la vue ; il aura ensuite été naturellement étendu à tout ce qui peut, comme ces objets, nous procurer un plaisir purement contemplatif. C'est ce que semble confirmer le *Dictionnaire de l'Académie*, le beau y est défini : "Ce dont les proportions, les formes et les couleurs plaisent aux yeux et font naître l'admiration."

L'étude du beau a, de tout temps, donné lieu à d'intéressantes recherches, et est devenu l'objet d'une science spéciale à laquelle Baumgarten a donné le nom d'*Esthétique*.

On ne peut contester les diverses impressions que nous ressentons à la vue du beau et du laid. Les sens sont simultanément frappés du beau et du laid visibles, comme l'âme reçoit du même coup l'impression du bien et du mal. Aussi, dans les écoles de peintures, le maître qui recommande pendant le travail régulier de chercher à saisir la nature sous son point de vue le plus beau, a-t-il soin, dans les moments de plaisir et de gaieté, d'exciter ses élèves à s'exercer entre eux à la *varieté*.

Le beau est pour l'artiste ce que la perfection spirituelle est, nous ne dirons pas pour un philosophe, mais pour un saint.—un lit qui recule à

mesure que l'on s'en approche davantage, mais vers lequel on est sans cesse entraîné avec amour et par une force divine.

Enfin, ce n'est qu'après avoir étudié longtemps, et bien étudié la vérité naturelle, la réalité, que l'artiste pourra s'élever avec sûreté, et comme d'un point fixe, dans les abstractions de la beauté idéale, ou dans les combinaisons du comique, du ridicule, du bizarre et même du laid.

La définition du *beau* nous a paru nécessaire pour permettre au lecteur de mieux s'identifier avec nos *Études* et de lui faire considérer sérieusement le degré de *facultés* dont tout individu doit être pourvu pour juger sainement un chef-d'œuvre ; on en distingue ordinairement trois principales : *Sensibilité*, *Intelligence*, *Volonté*—qui elles-mêmes admettent un grand nombre d'applications diverses : perception interne, perception externe, raison, conscience morale, conception, imagination, mémoire, attention, comparaison, abstraction, généralisation, raisonnements, desirs, etc.— On concevra sans peine que le paysan, tout occupé de soins matériels, ne puisse arriver au développement intellectuel de l'homme uniquement attaché aux choses de l'intelligence. Or, sans vouloir nous appesantir sur une des parties les plus importantes de la psychologie, disons seulement que l'*intelligence*, une des trois facultés de l'âme, a besoin d'être formée de bonne heure aux saines doctrines de l'enseignement des beaux-arts : quiconque serait conduit dans la mauvaise voie se verrait au bord d'un affreux précipice ; le *scepticisme*, qui est la plus dangereuse des doctrines lorsqu'il devient systématique (ce qui est toujours à craindre chez un jeune homme), aboutit alors à une inaction absolue, à une ignorance complète et une immoralité profonde.

Il peut paraître naïf que l'homme n'a pour connaître et pour juger les choses que ses sens et son intelligence, car c'est dire qu'il ne connaît que par les moyens qu'il a de connaître et qu'il ne juge que par sa faculté de juger. Cependant toute la question du progrès est dans cette naïveté ; là est la seule conciliation possible des opinions en apparence si diverses sur ce point important.

Chaque homme a son esprit particulier. Ce que l'un comprend sans peine, un autre ne peut le saisir ; ce qui répugne à l'un plaît à l'autre ; ce qui nous paraît odieux, notre voisin l'approuve. Mais si on reconnaît chez l'*homme-nature* une intelligence, l'on doit pareillement admettre que cette intelligence est susceptible de développement au physique comme au morale ; ce développement ne peut se produire qu'à la condition d'être surveillé avec une scrupuleuse attention et une excessive prudence dans l'action. C'est aux parents qu'il appartient de surveiller les premiers pas de l'enfance, de suivre avec amour les progrès de cette naïve intelligence, d'en étudier les aptitudes diverses, la perspicacité ou d'en corriger les travers, les défauts ou les vices. De plus, il incombe une tâche délicate et honorable aux professeurs, celle de n'enseigner aux jeunes gens que des doctrines à l'abri de toute critique, et de leur indiquer les dangers qu'ils pourraient rencontrer dans le cours de leur éducation. C'est une noble tâche que celle du professorat lorsqu'on sait en faire ressortir les beaux côtés, les sains enseignements.

Enfin, pour savoir apprécier le *beau*, il ne suffit pas seulement d'avoir de l'intelligence, il faut en core avoir reçu une éducation et une instruction qui permettent à l'esprit d'acquiescer une indépen-

dance de jugement qui caractérise l'homme, l'artiste ou le savant. Cette indépendance ne s'acquiert qu'à force de travail, de volonté, d'énergie. De la somme d'intelligence que le Créateur place dans l'homme dépend ses succès dans la société. L'homme n'est pas parfait, il le sait, et, pénétré de cette brutale vérité, il lui appartient de s'étudier lui-même, de se corriger, de modifier ses idées, de dompter ses passions, de travailler sans cesse et avec ardeur et de choisir dans ses études tous les exemples, les préceptes faits pour élever l'âme, fortifier le cœur et inspirer les pensées sublimes. celui-là sera un bon juge, il sera ému à la vue du beau et saura en faire une analyse fidèle.

GUST. SMITH.

(A suivre.)

Archeologie.

[Pour le Foyer Domestique.]

LE FORT DE CHAMBLY. (1)

1709 à 1760.



UR les bords enchanteurs des rapides *Saint-Louis*, sur la rivière de Chambly, il existe un souvenir de la domination française dans ce pays. Ce souvenir, c'est le vieux *Fort Pontchartrain*, dont les murs, debout encore, nous rappellent, à nous, descendants de la vieille race gauloise, ce que nos pères ont fait pour coloniser la Nouvelle-France et la protéger contre ses ennemis.

En 1709, la colonie était menacée par les Anglais, du côté d'Orange (aujourd'hui Albany, capitale de l'Etat de New-York), et Chambly, comme poste militaire, se trouvait exposé sérieusement à être attaqué par l'ennemi.

Le vieux *Fort Saint-Louis*, bâti en août 1665, sous la direction du capitaine Jacques de CHAMBLY, du régiment de Carignan-Salière, par les ordres du Sr. Alexandre de Prouville, marquis de TRACY, et lieutenant général du Roi dans toute l'étendue des possessions françaises en Amérique : menaçait ruine. Réparé en diverses occasions, ses palissades, hautes de 15 pieds, résistaient à peine aux secousses des vents et des tempêtes. Le matériel de guerre de la forteresse était composé de six canons et pierriers (2). Au mois de juin 1709, un soldat

(1) Ces notes archéologiques ont été puisées à même la source officielle de documents, manuscrits conservés aux archives de Boston, New-York, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa et Chambly.

(2) Le pierrier était un canon en fonte à l'aide duquel on lançait des boulets de pierre. C'est aussi le nom d'une espèce de mortier avec l'aide duquel on jetait des pierres dans un retranchement.

et le commandant Paul d'Ailloboust, Sr. de PÉRISSY, formaient la garnison. La population de Chambly comptait 30 habitants, romettant en ordre leurs terres et leurs habitations, souvent dévastées par les terribles Iroquois, soudoyés par les ennemis d'Orange, dont les représailles vengeaient amplement le massacre de Deerfield.

Quelques familles d'Abénaquis avaient consenti d'établir leurs tentes et leurs cabanes autour du Fort français.

Tel était l'état de Chambly à cette époque, durant laquelle plusieurs mouvements militaires avaient eu lieu, dans le but de repousser, ou d'empêcher les ennemis de passer la frontière, et une forte armée avait séjourné à Chambly jusqu'au 15 octobre.

Lors de ces événements, M. de LONGUEUIL (3) ordonna une grande assemblée, qui eut lieu dans une des salles du Séminaire de Montréal, où il fut résolu de fortifier Chambly. Les Intendants, dit un mémoire du temps, ordonnèrent cette dépense; de plus, ils obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner huit jours de corvée, afin que l'année suivante il fut possible de commencer les travaux. M. Chaussegros de LEVY, ingénieur, reçut l'ordre de se transporter à Chambly pour y faire amasser les matériaux nécessaires pour la construction du nouveau fort.

M. de VAUDREUIL écrivit en France sur la nécessité qu'il y avait de bâtir ce fort de pierre, pour protéger la colonie, et durant l'hiver de 1709-10, les ouvriers furent occupés à tailler les pierres angulaires, ainsi que celles des portes et des fenêtres, avec la "pierre tirée sur les lieux."

Dès le printemps de 1710, on commença les fouilles, et à l'automne toute l'enceinte s'élevait à une hauteur de 12 pieds et mise hors d'insultes, par les troupes de la garnison, qui avaient été employées aux travaux pendant l'été.

En 1711, les travaux furent poussés activement, au point que le Fort fut achevé au mois de septembre de la même année, sous la surveillance du capitaine Josué Bois Berthelot (*Dubois*) Sr. de *Beaucour*, qui, l'année précédente, avait conduit les travaux des fortifications de Québec.

Dans une lettre au ministre Pontchartrain, MM. de VAUDREUIL et RAUDOT, en parlant du nouveau Fort, louaient M. de BEAUCOUR en ces termes, disant : "qu'il y avait donné tous ses soins et toute son application, et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours." Tout le temps que dura la construction, un gros détachement de troupes se tenait sur la frontière, tant pour couvrir le travail que pour s'opposer aux entreprises d'un parti de 50 hommes du gouvernement de Boston, qui menaçait d'insulter les côtes de la colonie.

Le Fort offre l'aspect d'un quadrilatère flanqué de quatre bastions, dont les angles correspondent aux quatre points cardinaux.

Chaque face des murs extérieurs offre une longueur totale de 180 pieds du grand angle d'un bastion à l'autre, formant ainsi une circonférence de 720 pieds.

Les bastions ont une hauteur de 30 pieds, et les courtines de 25. (4)

Le Fort de Chambly pouvait abriter 500 soldats. L'intérieur était bien disposé pour le besoin des

(3) M. Lemoine de Longueil, en l'absence de M. de Ramsay, était à la tête du gouvernement de Montréal.

(4) Le mot bastion vient du mot italien *bastione* (tour fortifiée), et celui de courtine, de *cortina* (ou rideau).

commandants et des officiers. Une chapelle adossée à la courtine opposée à la rivière servit d'église aux habitants du lieu jusqu'en 1739. Cette chapelle avait pour titulaire Saint-Louis, roi de France. (5)

En 1733, la courtine du côté des rapides menaçaient ruine; elle fut consolidée, et des magasins et des prisons y furent adossés.

Le *Fort* fut toujours occupé par une petite garnison, jusqu'aux événements qui décidèrent la guerre entre la France et l'Angleterre en 1743. Dès l'année suivante, il servit d'entrepôt et Chambly devint le passage des troupes qui défendirent avec tant de courage les frontières françaises.

Québec, la ville de Champlain, était tombée pour la deuxième fois au pouvoir des Anglais, et les soldats français devaient subir le sort de glorieux vaincus. Trois armées envahirent à la fois la patrie meurtrie, désolée, et, malgré l'héroïsme de ses chefs et de ses défenseurs, la *Nouvelle-France*, oubliée de LOUIS XV, devait succomber sous les forces savamment combinées de ses mortels ennemis.

A la fin d'août 1760, le major ROBERT ROGERS, faisant partie de l'armée conduite par le colonel HAVILAND, rejoignit le colonel DARBY, à Chambly, où celui-ci avait fait transporter plusieurs pièces d'artillerie légère pour réduire le *Fort*; mais comme la garnison n'était que de cinquante hommes, commandés par le capitaine LUSIGNAN, elle se rendit à la discrétion des ennemis. Le drapeau fleurdelysé, qui flottait sur Chambly depuis 1665, fut placé au drapeau britannique.....

1775.

L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle-Angleterre, depuis 1774, en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens-français de la *Rivière Chambly*, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan ALLAN, les majors BROWN, du Massachusetts, James LEVINGSTON, de New-York, et du traître ARNOLD.

En septembre, 1775, un camp était formé à la *Pointe Olivier* (aujourd'hui St. Mathias), situé du côté Est de Chambly, ayant pour commandant LEVINGSTON, Jérémie DUGAND, perruquier, et LOYSEAU, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes (6)

(5) Une cour spacieuse avait été ménagée à l'intérieur du fort, dont le sol est aujourd'hui couvert de pierres et de débris.

(6) Au nombre des canadiens qui embrassèrent la cause des américains : un James Bell, marchand, établi à Chambly, confiant dans la promesse faite par le général Washington, dans sa proclamation aux canadiens, fit des avances considérables aux armées de passage à Chambly, tant en effets qu'en argent; comme le prouvent les attestations du général Moses Hazen, du major Butterfield et du capitaine Hamstranch pour un montant de \$6,056.34.

D'après certains documents, M. James Bell aurait levé une partie de la petite armée canadienne, qui se joignit à celle du major Brown. Par ses conseils et la connaissance des lieux, James Bell, d'après ces mêmes documents, aurait de beaucoup favorisé la prise du *Fort*.

Après la reddition du *Fort Saint-Jean*, le général Montgomery employa Bell au transport des bateaux du Lac Champlain à Chambly, et de cette place au fleuve St. Laurent.

Durant le séjour des troupes Bostonnaïses, M. Bell agissait comme agent du Congrès, et, sous les ordres du général Woodster, il présida à la construction des ouvrages militaires et des gondoles ordonnés par le Congrès.

Vers le 15 octobre, MONTGOMERY, répondant aux désirs de LEVINGSTON fit expédier, sous les soins de Moses HAZEN (7), deux petites pièces d'artillerie légère (trois, dit un autre manuscrit), dont le transport fut fait par une nuit très-obscur, depuis Saint-Jean jusqu'à Chambly, sur la propriété de M. J. A. MAURICE, en face de l'ancienne résidence de feu Noël DARCHÉ, écrivain, où des ouvrages en terre avaient été préparés par les soins de Barthélemy DARCHÉ (8), ancien soldat, *canonnier et bombardier*, de la compagnie *Mombillard*, (?) qui, dès le commencement, avait déployé beaucoup d'activité en faveur du mouvement *Bostonnaïse*.

Les majors BROWN et LEVINGSTON, à la tête de 300 Canadiens, et le colonel BEDEL, des *Rangers*, ayant sous ses ordres 150 hommes de troupes régulières, commencèrent, le 17 octobre, l'attaque du *Fort*, dont la garnison était commandée par le major Joseph STOPFORD, du septième régiment du *Royal Fusilliers*.

Loïn d'imiter l'héroïque défense des assiégés de Saint-Jean, il capitula, sans avoir usé des moyens qu'il avait en mains. Outre des approvisionnements considérables emmagasinés dans le *Fort*, il y avait un matériel de guerre pouvant permettre au major de soutenir un long siège, ayant sous ses ordres 86 hommes, tant officiers commissionnés et non-commissionnés que soldats.

La capitulation fut signée le 18, et le major STOPFORD remit le lendemain les couleurs de son régiment aux ennemis. Les prisonniers, conduits à Saint-Jean, sous la garde du capitaine WILLET, furent transférés à Hartford, dans l'Etat du Connecticut, et au mois de février de l'année suivante, un certain nombre était à Treuton, dans l'Etat de New-Jersey.

Le Général MONTGOMERY, remplaçant SCHUYLER au camp de Saint-Jean, écrivait à ce dernier, en date du 20 octobre, " *qu'avec les six tonnes de poudre trouvées dans le fort de Chambly, il finirait bientôt le siège de Saint-Jean.*" Car, sans la lâcheté de STOPFORD ou sa connivence avec les troupes américaines, les défenseurs du *Fort Chambly* auraient pu résister davantage, et MONTGOMERY aurait été obligé de lever le siège, disent des documents officiels.

Le *Fort-Saint Jean* capitula le 2 novembre, et le 3, les troupes ennemies entrèrent dans ce fort.

Le 16 juin, le général SULLIVAN, successeur du général THOMAS (décédé le 2 juin, à Chambly, de la picotte (9), où elle faisait de nombreuses victimes), fuyait à la tête d'une armée démoralisée, autant par la frayeur que par la famine, la maladie et les désordres. Les fuyards eurent le temps, avant l'arrivée de l'armée de BOURGOYNE, d'incen-

M. Bell mourut à Chambly le 6 juillet 1814, oublié du Congrès qui n'avait pas encore fait droit à ses justes réclamations. Sa femme, Mlle Marguerite Christie, nièce du général Gabriel Christie, mort le 20 janvier 1799, ne fut pas plus heureuse que son mari, et mourut en 1831, laissant à ses héritiers le soin de recueillir la dette du Congrès.

Un des petits-enfants de James Bell existe encore et est d'un âge avancé. Il embrassait le catholicisme en 1875, époque où il fut baptisé, ne l'ayant pas été dans son enfance.

(7) Moses Hazen s'était allié à Dlle. Charlotte de la Sausaye, le 5 décembre 1770.

(8) Barthélemy Darché devint l'aïeul de feu Noël Darché, qui représenta le comté de Chambly au Parlement.

(9) Malgré des recherches que nous avons faites, il ne nous a pas été possible de connaître jusqu'à présent le lieu où ont été inhumées les victimes de la petite vérole : cependant, nous ne perdons pas l'espoir de trouver un jour le lieu de sépulture du général Thomas.

dier le *Fort*, les bateaux en construction et ce qu'ils ne pouvaient emporter.

Guy CARLETON fit restaurer la boiserie du fort, dont les murs étaient restés debout, et il y installa un forte garnison peu de temps après.

Un grand nombre de prisonniers faits sur les Américains par les troupes anglaises durant la guerre de l'*Indépendance Américaine*, y furent détenus.

Chambly devint, en 1812, le rendez-vous des troupes et des milices canadiennes, attendant là, les ordres nécessaires pour se mettre en campagne contre les armées des États-Unis. Le *Fort*, réparé, servit d'entrepôt et de magasin pour les besoins de la guerre. Lors des événements de 1837-38, il fut mis en état de siège, et un grand nombre de citoyens s'y réfugièrent, craignant, qu'étant en dehors de cette forteresse, ils pourraient être sujets aux insultes des troupes anglaises que l'on attendait d'un moment à l'autre.

En 1850, le *Fort* était encore en très bon état, et deux ou trois années après, le Rév. Pierre-Marie MIGNAULT, assisté des principaux citoyens de Chambly, demandaient que la bâtisse fût consacrée à recevoir les sourds-muets, dirigés par les *Clercs-Viateurs*. Le gouvernement fut sourd à cette prière.

Abandonnée de tous, cette relique d'un temps qui n'est plus, s'affaîssera bientôt sous le poids des années, si des mains protectrices ne se hâtent de la sauver d'une destruction totale, pour conserver religieusement aux générations futures, ces antiques murailles qui ont abrité un si grand nombre de héros (10), dont la mémoire nous a été transmise avec fidélité par l'histoire et les manuscrits de l'époque.

J. O. DION.

Bassin de Chambly, Avril 1876.

MAXIMES ET PENSÉES.

Nous nous donnons de grands airs, nous augmentons notre luxe, nous exagérons nos dépenses, et nous croyons élever ainsi le niveau social de notre position, mais en réalité nous abaissons le niveau moral de nos idées, de nos sentiments, et de notre conduite; c'est nous mettre au-dessous et non au-dessus du rang où Dieu nous a placés; c'est descendre en s'imaginant monter.

—Ce qu'on ajoute aux épargnes, en le retirant aux aumônes, fait un peu d'or gagné et beaucoup de jouissances perdues.

(10) Tout près du Fort existe encore le premier cimetière de Chambly où dorment d'un même sommeil, des soldats français et anglais qui combattaient les uns, pour la France, et les autres pour l'Angleterre. Pas un seul monument n'est là, pour attester que dans ce champs reposent des défenseurs de la Patrie, en compagnie de nobles et saintes femmes qui ont été l'ornement de la première société dans la Nouvelle-France. Pourquoi ces restes précieux ne seraient-ils pas exhumés et déposés au milieu de l'enceinte du Fort, avec un marbre pour nous rappeler des existences qui doivent être également chères aux canadiens-français ou aux anglais.

En déposant ces restes au milieu des ruines de la vieille forteresse, ne serait-ce pas là le meilleur moyen de la faire respecter par tous et par ceux-là même qui la considèrent que comme un amas de pierres, plus utiles à construire un solage, qu'à rappeler des faits qui forment une page de notre histoire.

Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique]

ESSAI

sur le

DROIT SOCIAL CHRÉTIEN.

INTRODUCTION.



LES principes Chrétiens "ont délaissé nos sociétés modernes," disait assez récemment un savant Evêque de France. Et qui ne sent combien les sociétés modernes souffrent de ce délaissement!

Le Christianisme, en renouvelant la face de la terre par la régénération du genre humain, apporta la vie non-seulement aux individus, mais aussi aux sociétés; et les sociétés, dès lors qu'elles ont marché à la lumière du Christ et de son Évangile, sont sorties des ténèbres où les retenait le paganisme, pour s'élever à ces belles législations chrétiennes qui ont fait la gloire et le bonheur des peuples de l'ère nouvelle, à venir jusqu'aux derniers siècles. Depuis lors, et aujourd'hui plus que jamais, presque toutes les nations semblent fermer les yeux à cette même lumière qui a fait leur force. Aussi, voyez comme elles s'en vont rétrogradant vers un paganisme cent fois plus sombre que le premier. Dans les régions gouvernementales, et cela un peu partout plus ou moins, ce semble être la mode du jour d'exclure de l'arène politique ce qui sont trop le chrétien. Là où l'on est plus avancé dans la voie de rétrogradation, l'on s'érige en nouveau Néron. L'on frappe, l'on emprisonne; et bientôt l'on tuera, pour le seul crime d'être fidèle au Christ et à son Église. N'y a-t-il pas jusqu'au Chili, naguère encore si Catholique, qui se laisse attirer à la gloire de copier le Néron Prussien!

Où, elle n'est malheureusement que trop vraie, cette parole, non-seulement sortie de la bouche d'un Evêque, mais répétée par tous les amis de l'ordre: *les principes chrétiens ont délaissé les sociétés modernes*. Le malaise extraordinaire, où se débattent actuellement les nations, la confirme cette même parole, d'une manière singulièrement frappante.

Mais les principes chrétiens ne cessent pas, et ne cesseront jamais d'être les seuls vrais principes. Leur exclusion de la politique moderne ne leur enlève pas ce caractère de *vérité*, qui leur est propre. le vrai ne cesse pas d'être vrai, par cela seul qu'il est méconnu, ou n'est pas accepté.

S'attacher à ces principes, les affirmer généreusement, les propager autant qu'il est en son pouvoir, c'est là un devoir pour tout Chrétien véritable, ami de la vérité, ami de l'ordre.

Et nous, Catholiques, nous devons les affirmer hautement ces principes, serions-nous même contre toute espérance de les faire adopter; car pour nous, défendre la vérité, soutenir ses droits, ce n'est rien que l'accomplissement d'un devoir, et non une seule spéculation de succès

Si je dis "contre toute espérance de réussir," ce n'est pas que je désespère de l'avenir. L'état présent des choses, par cela même qu'il est plus déplorable, me donne foi en l'avenir : car cet état est trop en contradiction avec la nature même des sociétés humaines pour pouvoir subsister longtemps. Le monde en est arrivé au bord d'un précipice : ou bien les efforts des généreux écrivains qui continuent de lutter en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre et partout, réussiront à faire ouvrir les yeux, et à prévenir ainsi la catastrophe qui menace, ou bien la catastrophe aura lieu ; et après, les peuples, étonnés des conséquences funestes des faux principes qui semblent aujourd'hui dominer, seront forcés de reconnaître la vérité ; et la crainte de tomber dans un abîme plus profond les ramènera à elle.

Et puis, l'Eglise du Christ, cette institution divine qui depuis dix-huit siècles se tient debout au-dessus des agitations et des transformations des sociétés humaines, l'Eglise ne peut aboutir à l'abîme. Elle échappera toujours, comme elle a toujours échappé, à toute catastrophe. Elle est bâtie sur un roc que la main d'un Dieu a consolidé, et qu'aucune main humaine, qu'aucune puissance infernale ne saurait ébranler : *Et porte inferi non prevalebunt adversum eam.*

L'Eglise du Christ triomphera certainement. Croire et espérer en ce triomphe, c'est un devoir que nous impose la foi. C'est cette foi qui faisait dire dernièrement à notre chef PIE IX, aux personnes qui avaient accompagné Mgr. LACRAT à Rome : "La "persecution dure encore ; mais tant qu'il plaira "à Dieu de la permettre, demeurons fermes et iné- "branlables dans la pratique de nos devoirs..... "Souvenons-nous, continue le Saint-Père, qu'il ne "sera donné à aucune puissance de vaincre la "Sainte Eglise, car elle est fondée sur le roc. Oui, "notre Seigneur Jésus-Christ a établi son Eglise, "super firmam petram, et rien ne saurait l'ébran- "ler."

L'Eglise triomphera ; et son triomphe ne saurait manquer d'exercer une considérable influence sur tout le monde. Cette influence, elle l'a toujours exercée. Son triomphe amènera le triomphe des vrais principes, le retour aux saines idées.

Dieu permet au mal des succès passagers ; mais toujours, l'histoire est là pour le dire, le mal n'a produit qu'un éclat d'un moment pour rentrer aussitôt dans les ténèbres d'où il est sorti. Aujourd'hui il s'est élevé plus haut que jamais ; mais lorsque la mesure sera comblée aux yeux de Dieu, il n'en fera une chute que plus profonde, et le triomphe du bien n'en sera que plus éclatant.

Quand arrivera ce triomphe ? Jusques à quand Dieu permettra-t-il encore la persécution ? Ce sont là les secrets des décrets divins. Pour nous, qui avons nos regards fixés sur Rome, nous espérons, et nous savons que notre espoir ne sera pas confondu.

En présentant aux lecteurs du *Foyer Domestique* cet Essai sur le Droit Social Chrétien : je n'ai pas la prétention de donner un traité sur cet important sujet. Je me suis limité, n'ayant ni les forces ni le temps de faire plus, à un exposé très rapide, et à une démonstration très brève de ses principes les plus fondamentaux ; heureux si, par ces quelques pages, je puis contribuer à soutenir, et même à augmenter encore cet élan généreux qui s'est remarqué depuis quelques années chez la jeunesse

canadienne instruite, vers l'étude et la défense des bons principes.

Visant, avant tout à être utile, j'ai pris peu de choses dans le fonds des idées et des connaissances personnelles ; et, en revanche, j'ai fait beaucoup d'emprunts chez les meilleurs auteurs, tels que ST. THOMAS D'AQUIN (son opuscule sur le *Gouvernement d'un Prince*) ; SUAREZ (son traité sur la *Défense de la Foi*, et son traité des *Lois*) ; TAPARELLI D'AZEGLIO (son traité sur le *Droit naturel*) ; BENSÀ (*Juris naturalis summa*) ; VENTURA (*Du Pouvoir*) ; PHILLIPS (*Droit Ecclésiastique*) ; et d'autres auteurs d'une égale autorité, que je mentionnerai dans la suite. Les citations seront nombreuses : et c'est à ce titre surtout que je compte être de quelque utilité aux lecteurs.

Nous commencerons par exposer la loi première et fondamentale qui, dans les desseins de DIEU, doit présider à toute action sociale, faisant dériver cette loi de celle que DIEU a préposée aux individus qui composent la société : ce qui nous arrêtera à une courte étude analytique de l'homme, au point de vue de la morale philosophique chrétienne. Nous toucherons ensuite la question de l'origine de la Société en générale ; de l'Eglise, de l'Etat, de la Famille en particulier ; la nature, la mission dans le plan Providentiel, et la fin de la société, sous cette triple forme, ce qui nous permettra d'établir la véritable théorie sur la perfection sociale, et par conséquent sur le bonheur social. Enfin, appuyé sur les principes que nous aurons établis, nous aborderons quelques-unes des graves questions qui ont soulevé, dans les derniers siècles et soulèvent encore aujourd'hui tant d'opinions diverses et opposées : l'union essentielle des deux puissances, spirituelle et temporelle, leur distinction parfaite, leur indépendance réciproque, et le pouvoir indirect qui appartient, de droit, au Chef Suprême de l'Eglise, sur le temporel des Etats, en autant que la fin dernière des hommes le requiert, ainsi que le proclame, après tant de Docteurs de l'Eglise, la Lettre Pastorale des Evêques de la Province de Québec.

Nous traiterons ce dernier point d'une manière plus étendue. Nous exposerons et développerons l'opinion théologique du *Droit divin*, c'est-à-dire le sentiment qui a toujours été soutenu dans l'Eglise par les théologiens et les Pères, lequel fonde sur le *Droit divin*, l'autorité que les Papes ont exercée, de fait, sur les Etats Chrétiens, à différents intervalles, surtout au moyen-âge. Nous ferons voir l'appui que trouve ce sentiment dans les décrets des Papes, des Conciles généraux, et dans le consentement commun des peuples.

Nous examinerons aussi d'une manière spéciale une opinion qui a pris naissance dans les derniers siècles, et qui donne pour unique fondement à cette autorité exercée par les Papes sur les Souverains, les Constitutions civiles du moyen-âge, et une convention consentie au moins tacitement par les peuples. Cette opinion, émise par des hommes sincèrement dévoués à l'Eglise, pour répondre aux attaques des ennemis déclarés du Saint-Siège, fait certainement l'éloge de leur zèle : mais elle n'en est pas moins une opinion dangereuse, à cause des conséquences où elle tend en définitive, conséquences qui n'ont peut-être pas été aperçues par les écrivains qui l'ont soutenue et la soutiennent encore aujourd'hui. Ce que nous exposerons en son lieu.

Définition de la Société — Idée de sa loi première et fondamentale—Que cette loi doit dériver de la loi première qui régit l'homme individuel.

Le mot Société signifie *Union*. Mais toute union n'est pas une société.

De ce que plusieurs objets sont réunis dans un même endroit, contenus dans un même espace déterminé, il n'existe pas pour cela de société entre eux : ce n'est qu'une union matérielle, locale, une aggrégation purement *externe*.

L'idée de société, au contraire, est l'idée d'une union dont le lien est *interne*. Par là même toute société suppose essentiellement des êtres intelligents. "La stabilité et la noblesse des rapports entre les êtres sociaux," dit le Père VENTURA, "résultant principalement des facultés de vouloir et d'entendre, la Société ne peut exister qu'entre des êtres doués d'intellect et d'une volonté libre. C'est pourquoi entre les brutes, il y a un rapprochement passager, et non pas une société durable."

Des êtres intelligents, voilà le premier élément nécessaire à la constitution de l'être social ; mais l'intelligence ne suffit pas pour établir entre les êtres qui en sont doués, le lien qui doit effectuer l'union sociale. La raison de cela se touche d'elle-même : chaque être intelligent formant par lui-même un individu complet, et partant une unité complète, le rapprochement de ces unités engendre de soi la pluralité. Or, la société, comme tout autre être physique ou moral, consiste essentiellement dans l'unité. Donc, il faut entre ces intelligences un lien qui les ramène à l'unité, de manière à ce qu'elles forment un tout unique.

Nous venons de dire que ce lien ne peut être l'espace, parce que, dans ce cas, le mot *société* devrait s'appliquer à l'association de toute espèce d'êtres ; qu'ainsi, une certaine quantité de froment renfermé dans un sac, constituerait une société, ce qui évidemment est absurde.

S'il est vrai que la société soit propre aux êtres intelligents, il s'ensuit que le lien qui effectue l'union sociale entre eux, les affecte en tant qu'ils sont intelligents. Mais les deux facultés essentielles de la nature intelligente sont l'entendement et la volonté. Il faut donc que le principe d'unité qui constitue la société soit essentiellement un lien qui puisse unir l'entendement et la volonté.

Nous savons que l'entendement ne peut être lié que par le *vrai*, son objet propre, de même que la volonté ne peut être liée que par le *bien*, aussi son objet propre. Donc la société ne se trouve établie entre des êtres moraux que par l'adhésion unanime de leurs intelligences à une même vérité, et par la tendance commune de leurs volontés à un même bien ; en d'autres termes, par la recherche commune d'un même objet également connu comme *vrai*, et voulu comme *bien* par tous. "Toutes les fois" dit le Père TAPARELLI d'AZEGLIO, (1) "que plusieurs êtres moraux, dirigés par une même vérité, se trouvent moralement forcés de tendre ensemble vers l'acquisition d'un même bien, on peut dire qu'il y a entre eux une vraie unité, une vraie société. L'idée de société renferme donc es-

sentiellement l'idée d'une fin unique, résultant d'une même connaissance, et produisant l'union des volontés dans une même tendance."

En outre de la communauté de fin, il est un autre élément non moins essentiel à la constitution de l'être social, élément qu'il importe de ne pas perdre de vue, si nous voulons avoir une notion exacte de l'idée de société. "Les créatures intelligentes," dit le père VENTURA (2), "ne peuvent s'unir entre elles pour former une société durable, qu'en se soumettant et obéissant à un même chef."

Il est hors de doute, en effet, que l'autorité ne soit essentiellement nécessaire à la société, et ne soit par conséquent un de ses éléments constitutifs. De même que le composé humain est constitué dans son être par l'union du corps informé par l'âme, son principe de vie et d'action, de même l'on peut dire que, dans l'être social, les individus qui s'associent, pour tendre à une même fin, en sont comme la matière, et l'autorité comme la forme qui l'actualise, en étant son principe d'existence et d'action. Voilà pourquoi il ne peut pas plus y avoir de société sans autorité, qu'il ne peut y avoir d'autorité sans société. "Dans tout ce qui a un but déterminé," dit St. Thomas d'Aquin, (3) il faut une direction quelconque qui mène directement à la fin que l'on a en vue. Car un vaisseau qu'on laisserait aller au gré des vents n'arriverait jamais au port, s'il n'était conduit par un habile pilote. Or, l'homme a une fin à laquelle sa vie et sa conduite tendent naturellement, puisqu'il est conduit par sa raison qui n'agit jamais sans but. Les hommes arrivent de différentes manières à leur fin, comme le prouve la diversité de leurs opinions et de leur conduite. L'homme a donc besoin de quelqu'un qui le conduise à sa fin."

TAPARELLI ne fait pas voir moins clairement la nécessité de l'autorité à la constitution de l'être social. "L'essence de la société, dit-il (4), consiste dans l'union d'êtres intelligents qui tendent vers une fin commune : mais d'où vient à ces intelligences essentiellement libres cette tendance commune ? Une fin commune est déjà un principe d'unité sociale ; mais la fin n'est pas tellement liée à tel moyen donné, que tous les esprits soient obligés et s'accordent d'eux-mêmes à le considérer comme un moyen nécessaire. D'un autre côté, le bien et la perfection de la société exige impérieusement la conformité des tendances, la coordination des mêmes moyens... La société a donc besoin d'un principe d'unité qui dispose immédiatement tous ses membres à l'emploi particulier des mêmes moyens, comme elle a besoin d'une fin unique qui la dirige dans la volonté générale du bien..."

"Nous donnons le nom d'autorité à ce principe qui oblige les libres volontés de tous les membres. L'autorité est donc un élément essentiel à la société." Et plus loin, il ajoute : "l'autorité est à la société ce que l'âme est à l'être animé, ce que la force est au corps : un principe intrinsèque, essentiel, un principe d'unité, de tendance et de conservation. Et, comme les choses ne peuvent exister sans leurs principes essentiels et intrinsèques, la société ne peut exister sans l'autorité, qui lui donne, pour ainsi dire, sa forme propre."

Unité de fin, accord des intelligences, union de volontés, coordination des moyens par le principe d'autorité, tels sont donc les éléments de la société.

(2) Du Pouvoir.

(3) De regimine Principum.

(4) Droit naturel.

D'après cela, nous pouvons la définir, avec Ventura : *La concorde des intelligences réunies entre elles, par la soumission au même pouvoir, pour la fin de leur conservation et de leur perfectionnement.*

Ayant maintenant une idée exacte de l'être social, il nous sera plus facile de procéder à l'étude de l'action sociale, qui doit faire l'objet principal de ce travail.

Pour faciliter encore davantage cette étude, nous croyons utile d'établir quelques principes généraux, qui nous seront d'un grand secours dans la recherche de la loi première et fondamentale de toute société, premier point sur lequel nous attirons l'attention du lecteur.

PREMIER PRINCIPE. — *Tout être dans l'univers, DIEU excepté, est soumis à une loi qui régit son action.* Pas un être, de quelque nature qu'il soit, qui n'ait sa loi à laquelle il est subordonné : c'est ainsi, par exemple, que tout corps est soumis à la loi de gravitation, en vertu de laquelle il tend, par sa nature, vers son centre de gravité.

L'harmonie de toutes ces lois considérées dans leur universalité constitue le fondement de l'ordre universel ; et leur observation régulière et constante de la part des êtres réalise cet ordre dont elles sont le fondement, de même que toute infraction d'une de ces lois est un désordre, plus ou moins notable, en proportion de la loi enfreinte et du nombre des êtres sortis de l'ordre.

De même qu'il y a dans l'univers des être purement physiques, et des êtres moraux, c'est-à-dire doués d'intelligence et d'une volonté libre, de même il y a des lois physiques, dont l'ensemble constitue le fondement de l'ordre physique, et des lois morales dont l'ensemble constitue le fondement de l'ordre moral. Ce double ordre, physique et moral, est réalisé par la conformité de l'action des êtres, physiques ou moraux, avec leurs lois respectives ; également, un désordre physique ou moral est le résultat de la violation des unes ou des autres de ces mêmes lois.

SECOND PRINCIPE. — *Ces lois, qui président à l'action des êtres, ne sont pas la création d'aucun de ces êtres, mais ont été établies par l'auteur même des créatures.* Celui-là, en effet, qui a donné l'être avec le pouvoir de se mouvoir et d'agir, a établi la loi qui doit régir ce mouvement et cette action.

TROISIÈME PRINCIPE. — *DIEU, étant infiniment sage, et ne faisant rien qu'avec sagesse, a dû établir, et de fait a établi une proportion de convenance entre les natures des divers êtres créés, et les lois auxquelles ils sont soumis.* Voilà pourquoi l'état régulier et normal d'un être quelconque consiste essentiellement dans sa conformité avec la loi qui préside à son action et à son mouvement, de même que toute contravention à cette loi l'établit dans un état anormal, irrégulier et contraire à sa nature.

De ces principes généraux, nous déduisons de suite deux conséquences : la première, que la société, étant un être moral, a, comme tous les êtres moraux, sa loi première et fondamentale, directrice et règle de son action ; la seconde, que l'ordre social, interprété dans son sens le plus noble et le plus élevé, dépendant nécessairement de l'observation de cette loi première, la perfection de l'opération sociale sera toujours en raison directe de sa conformité avec l'exigence de cette loi.

On voit de suite de quelle importance est cette recherche de la loi première que DIEU, en établissant la société, lui a préposée pour diriger son action conformément à ses desseins, et la nécessité, je dirai indispensable, de la connaissance de cette

loi pour arriver à la science de la véritable perfection sociale et du véritable droit public.

Il me semble que pour tout homme qui veut faire une étude sérieuse de la société, cette recherche est le premier point qui doit fixer son attention, s'il veut avoir une base et ne pas s'égarer. Et c'est peut-être ce qui explique pourquoi tant de publicistes modernes, pour avoir voulu bâtir des systèmes de droit public sans se fonder sur cette base, fournie par la nature même des choses, ont abouti à enfanter ces productions aussi absurdes qu'impies, qui tendent à établir, en définitive, que l'être créé a sa fin dans l'être créé, et condamnent le mouvement de la société humaine à se diriger vers un but qui n'est pas plus élevé que la boue que nous foulons sous nos pieds en cette vie mortelle.

La société, être abstrait, n'est un être moral qu'en autant qu'on la considère dans les individus qui la composent. Et parce que les lois de l'ordre ne sont susceptibles d'être appliquées qu'à des êtres réels, il résulte que ce n'est pas dans l'idée abstraite de la société, mais dans la nature des individus qui en sont membres, qu'il faut rechercher le principe de la loi première et fondamentale de l'action sociale. C'est pourquoi, avant d'étudier l'homme social, il faut étudier l'homme individuel ; et la connaissance de celui-ci sera la mesure de la science que nous pouvons avoir du premier.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A suivre.)

(Pour le Foyer Domestique.)

DE L'EMPLOI DU TEMPS.



DURANT notre courte existence, combien de personnes croient employer parfaitement le temps qu'elles consacrent à leurs occupations. Curieux de me rendre compte exactement de ce fait, je me suis donné pour tâche, pendant quelques mois, d'examiner avec attention le travail de celui-ci, le labeur de celui-là, et, comparant l'emploi de leurs journées à celui de quelques savants que j'ai assez souvent rencontrés dans le monde, je me suis aisément convaincu que la somme de travail des premiers était fort au-dessous de celle de mes savants qui ne perdaient pas une minute de leur existence. A quoi cela tient-il, me dit-on ? Rien de plus naturel à expliquer, et je vais me charger de vous le dire sans rien exagérer dans l'action. Ces quelques lignes feront peut-être reconnaître à beaucoup de mes lecteurs le *pourquoi* du peu de temps qu'ils ont à leur disposition : les journées, pour beaucoup, sont trop courtes ; il les leur faudrait doubles, triples même pour pouvoir compléter leurs travaux. Cela me paraît inutile si l'on sait bien régler son temps, si l'on veut apporter un certain ordre de travail dans son intérieur. Examinons donc ce défaut de diligence produit la plupart du temps par quelque dé-

sordre dans la manière de conduire son œuvre ou une sorte d'incurie de la part de l'individu.

Pour mieux me faire comprendre, je vous présenterai deux personnages laborieux, si vous le désirez,—l'un à titre d'un simple particulier se livrant à des travaux littéraires comme passe-temps, —l'autre pour un homme d'étude exclusivement occupé à faire de nombreuses recherches scientifiques.

Remarquez le bien, je vous offre deux sujets animés du même zèle de travail, voulant tous deux beaucoup produire, celui-ci pour son plaisir, celui-là pour son bénéfice, le premier n'arrivant jamais à ses fins, et le second complétant toujours ses œuvres. Je vais vous amener ces deux individus et les faire causer sans réserve pour le meilleur de votre instruction.

L'AMATEUR.—C'est vraiment singulier; je travaille constamment à mon livre, et je n'en vois pas la fin.

Le SAVANT.—Peut-être vous obstinez-vous inutilement sur certains détails qui arrêtent la marche de votre œuvre ?

—Non pas; rien ne m'arrête. Je continue mon travail sans entrave, et cependant ça ne marche pas aussi vite que je le voudrais.

—Expliquons-nous, je vous prie. Vous travaillez, dites-vous, et votre travail n'avance pas; cela tient évidemment à quelque chose que vous ne vous expliquez pas, peut-être à un mauvais système d'élaboration ou à un manque d'ordre dans vos études ? Car, sachez-le bien, du point de départ dépend tout le succès de votre œuvre; et si vous le permettez, je vais vous interroger sur l'emploi de votre temps, sur la manière de disposer de vos heures de travail, enfin sur l'ordre qui préside à toutes vos actions.

—Très-volontiers.

—À quelle heure vous levez-vous ?

—Vers huit heures.

—À quelle heure prenez-vous votre déjeuner ?

—Vers dix heures.

—À quelle heure commencez-vous votre travail, vos occupations ?

—Vers onze heures.

—À quelle heure vous promenez-vous ?

—Vers deux heures.

—À quelle heure rentrez-vous ?

—Vers six heures.

—À quelle heure dînez-vous donc ?

—Vers six heures et demie.

—Et à quelle heure vous couchez-vous ?

—Je n'ai pas d'heure fixe pour le sommeil.

—Et vous levez-vous tous les jours à la même heure ?

—Cela dépend de l'heure où je me suis couché; si je me couche fort tard, je me lève pareillement très-tard.

—Et votre temps est ainsi employé pendant tout le cours de l'année ?

—À peu près.

—Si j'ai bien compris, vous n'avez que trois heures de libres pour travailler; c'est fort peu. Car vos soirées me paraissent être prises par les obligations du monde, des diners de cérémonie et sans doute par des représentations théâtrales ?

—Oui; vous savez qu'il est bien difficile, lorsqu'on a beaucoup de relations, de refuser des politesses, des invitations multiples qui sont faites par des amis ou des étrangers que l'on craint de blesser par un refus.

—Sans doute; et vous vous étonnez du peu de

temps qui vous reste pour compléter vos travaux ?

—Je ne m'en étonne pas seulement, je déplore le fait qui paralyse mon action; je me fatigue même sur la longueur de mes travaux et me surprends souvent dans un état de découragement qui m'affecte au suprême degré.

—Soit. Le remède est facile à trouver, mais l'application en serait peut-être pénible pour vous ?

—Comment l'entendez-vous ?

—C'est fort simple; mais il faut s'armer d'abord d'une certaine dose d'énergie, ce qui n'est pas donné à tout le monde; puis sacrifier parfois des amitiés qui sont chères et renoncer à des plaisirs qui sont pour quelques-uns une seconde existence.

—Que me parlez-vous de doses énergiques, de sacrifices, de plaisirs ? Qu'ai-je à faire avec ses trois aphorismes ?... Prétendez-vous restreindre ma liberté ou me mettre sous votre tutelle ?

—Mon cher ami, je ne prétends à rien du tout. Vous vous plaignez avec raison de la lenteur avec laquelle votre œuvre se fait; ce n'est certes pas ma faute, vous en conviendrez ? Puis, vous me demandez conseil sur ce cas inexplicable pour vous, cas pour lequel je m'offre de plaider en votre faveur; et, de plus, vous acceptez ma proposition. Veuillez donc vous rassurer avant de me témoigner un tel effroi. Calmez-vous d'abord, et laissez-moi terminer ou plutôt exposer ma proposition ?

—Vous avez raison et je vous écoute.

—Je vous disais donc qu'il ne vous restait que trois heures de libres pour travailler. Or, j'ai un remède à cet état de choses qui vous permettra de prendre le double de temps au moins pour satisfaire votre désir. Je ne suis pas le médecin de l'âme ni du corps ou de l'esprit, mais seulement le médecin du temps; je le caresse ce temps, je le mijotte, je l'économise autant que je puis afin d'en gagner autant que possible, et je réussis à merveille. Je me rappelle encore ces quatre vers qui, dans ma jeunesse, me paraissaient assez ridicules.

Quand le flambeau du jour s'avance

L'ombre se dissipe et s'enfuit,

De même fuit notre existence

Devant le temps qui la poursuit.

Aujourd'hui je les trouve d'une vérité exemplaire; et je pousse le scrupule jusqu'à le calculer, ce temps, pour les moindres détails de ma vie intérieure.

Vous savez que l'on nomme *jour solaire* ou *jour vrai*, l'espace de 24 heures solaires moyennes, comptées d'un midi à l'autre; sa durée varie avec les saisons. Vous n'ignorez pas que le *jour* se divise en quatre parties: le *matin*—le *midi*—le *soir*—et le *minuit*—ajoutons et en *heures*, dont le nombre varie selon les temps et les pays.

Étant donné pour une journée quatre parties distinctes dans l'espace de 24 heures, rien n'est plus aisé que de régler ses occupations. On doit toujours respecter les heures de la nuit. Vous le savez, le sommeil est pour tous les êtres animés un besoin impérieux qui, chez presque toutes les espèces, se renouvelle chaque jour et coïncide avec la nuit.

La durée du sommeil varie suivant l'âge, le sexe et l'état de santé. L'enfant et la femme ont besoin d'un sommeil plus prolongé que l'homme fait et surtout que le vieillard. Six ou sept heures de

sommeil suffisent à l'homme dans la force de l'âge. Vous connaissez l'aphorisme de l'école de Salerne.

Sex horas dormire sat est juvenique senique.
Vix septem pigro : nulli concedimus octo.

Enfin, le meilleur sommeil pour l'homme est celui qui est pris la nuit. Ceci bien compris, je vais maintenant vous donner une direction légale et hygiénique de laquelle ressortira un précepte que vous mettez certainement en pratique. Coudillac nous dit : les préceptes ne nous apprennent jamais mieux ce qu'il faut faire, que lorsqu'il nous font remarquer ce qu'il faut éviter.

—Je suis impatient de connaître votre remède ou direction...

—Patience ; je vais vous satisfaire. A votre place je changerais radicalement mon genre de vie. Vous faites parfois du jour la nuit, ce qui compromet votre santé. Vous êtes jeune encore et ne vous apercevez pas pour le moment de la fatigue que donnent presque toujours de longues veillées. Mais une époque se présentera durant votre existence, époque parfois funeste ; ce jour-là vous vous apercevrez que la vie est divisée en deux époques, celle des désirs et celle des dégoûts ; ce jour-là vous vous repentirez de n'avoir pas assez réfléchi sur la manière dont vous divisiez le temps : vous regretterez *les quelques minutes de perdues*, des minutes qui forment des heures, des heures qui produisent les jours, les jours des mois et les mois des années. Enfin, ce jour-là, vous vous direz : *il est trop tard !* Ah ! prenez garde, mon ami. Elle est rapide cette pente qui mène directement dans l'abîme. Combien d'hommes y perdent leur avenir ; ceux-là mènent une vie remplie de remords.

—Vous êtes terrible dans votre argumentation !

—Je suis terrible parce que je suis vrai dans mon langage : et de fait, je vous parle avec expérience ; car j'ai failli me précipiter tête baissée dans un gouffre effrayant ; je n'ai dû mon salut qu'à une cruelle maladie qui m'a corrigé pour le reste de mes jours. C'était une punition du Ciel et je lui en rends grâce aujourd'hui.

Pas n'est besoin de vous faire un sermon, je le sais ; je tenais seulement à accompagner mon discours d'un exemple qui vous fut salutaire, et je crois avoir assez bien réussi, n'est-ce pas ?

—C'est vrai, vous m'avez convaincu, et je suivrai la lettre et votre programme et vos conseils.

—Voici comment, depuis nombre d'années, je divise mon temps, et ma santé est excellente :—

Je me lève chaque matin à six heures ; je prends une demi-heure pour ma toilette ; l'hiver comme d'été, c'est mon heure.—J'entre dans mon cabinet de travail ; je lis ou j'écris, selon comme je suis disposé, jusqu'à huit heures ;—

A huit heures je déjeune, ne prenant que trente minutes pour ce repas. Après mon déjeuner je sens la nécessité de circuler, de marcher, et pour ce, je m'empare de ma pipe et y puise un repos tout à fait oriental ; c'est une heure entière que je crois utile après ce repas ;—

Neuf heures sonnent. Je rentre dans mon cabinet, et là, je reprends mes travaux de longue haleine. Tous mes livres sont ouverts, tous mes matériaux sont à la portée de mon bras et de mes mains. Personne n'a le droit de venir me déranger ; ma porte est fermée même pour mes intimes ;—

Le dîner est servi à midi. Je me mets à table le cœur content et l'appétit excité par le fumet

d'un excellent potage. Une demi-heure suffit à ce second repas, mais je prends une récréation jusqu'à deux heures ; ce laps de temps est nécessaire pour faciliter la digestion et reposer l'esprit. La conversation, la marche et un cigare (si l'on fume), sont d'agréables distractions ;—

A deux heures, je retourne dans mon cabinet frais et dispos, et y reste jusqu'à quatre heures. Si le temps est au beau, je m'habille et vais me prélasser sur l'asphalte, ou pour mieux dire, je me promène bourgeoisement sur le trottoir, j'y rencontre quelques bons amis, on cause des nouvelles du jour, on parle science, art, littérature (pas de politique), et je rentre chez moi à six heures. Le souper est prêt ;—

Le souper dure une demi-heure ; il m'est donc permis de converser avec les miens jusqu'à huit heures. Quelques amis viennent me voir ; ils connaissent mes habitudes et ne me dérangent jamais en dehors de mes travaux ;—

De huit heures à minuit, le silence le plus complet règne chez moi. Ma chère femme brode assidûment auprès de moi. Mes enfants dorment... comme dort l'enfance. Je me dis parfois :

.....Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense.

Ce tableau me fait battre le cœur et m'excite au travail. A dix heures je reste seul. Le calme de la nuit me porte à la méditation ; c'est alors qu'on relit attentivement sa prose, qu'on châtie son style. Mais minuit sonne ; ma journée est terminée.

Et le sommeil enfin, suivi du doux repos,
Laisse tomber sans bruit ses tranquilles pavots.

Maintenant, récapitulons le nombre d'heures que je prends pour le travail :

1 h 30 m.	avant mon déjeuner ;
3 " 00	après mon déjeuner ;
2 " 00	après mon dîner ;
4 " 00	après mon souper.

—
Total 10 hrs. 30 m.

Pour ce qui concerne les repas et les récréations, je dis :

0 h. 30 m.	pour ma toilette ;
1 " 00 "	pour mon déjeuner ;
2 " 00 "	pour mon dîner ;
2 " 00 "	pour la promenade ;
2 " 00 "	pour mon souper.

—
En tout 7 h. 30 m.

Total : 18 heures bien employées sur 24 heures. Je n'éprouve aucune fatigue, aucune lassitude et mon sommeil est parfait.—Je dois ajouter que j'exige de ma domestique une exactitude mathématique pour l'heure des repas ; et j'ai l'habitude de faire sonner chaque repas cinq minutes avant l'heure de manière à me placer devant la table à l'heure juste.—Et que dites-vous de mon système ?

—Qu'il est parfait. Mais vous avez complètement renoncé au monde, n'est-ce pas ?

—Du tout, mon cher ami. Vous savez que je puis disposer de 10 heures 30 minutes pour mes travaux. Donc, je ne refuse jamais à ma femme et à mes enfants ou une soirée ou une promenade ; et puis je me repose le saint jour du Dimanche qui

est entièrement consacré à Dieu, à ma famille et à mes amis. Vous admettez certainement que l'exacte division de mon temps me permet de satisfaire à une impérieuse nécessité, lorsque je le crois nécessaire. En admettant que je sacrifie quatre heures, le cas échéant, j'aurais encore travaillé six heures et demie, et ce laps de temps bien employé fournit pas mal de labour.....

—Vous avez pleinement raison. Dorénavant j'adopterai votre manière de faire, persuadé que je suis de trouver maintenant tout le temps nécessaire pour conduire mes travaux à bonne fin. Mais...

—Ah! pas de *mais*, s'il vous plaît; cette direction ne souffre point de contradictions ni de réformes. Croyez-vous que les savants pourraient produire des travaux si considérables s'ils se permettaient de raisonner avec leur conscience? non; c'est de l'excessive rigidité de leurs devoirs que provient le succès de leur réputation. Vous autres, vous travaillez pour votre plaisir, et les savants pour la gloire, or pour obtenir des lauriers, il faut savoir combattre les obstacles, grands et petits, et ne jamais craindre les blessures qui, en littérature ou dans les sciences, s'appellent des excès de travail. Si l'excès de zèle est un défaut, il ne l'est jamais pour un travail combiné selon notre tempérament. Dans votre manière d'être, vous portez-vous mieux et beaucoup mieux que nos grands hommes? Tout au contraire, vous vous plaignez fréquemment de maux de tête, de maux d'yeux, de bourdonnements dans les oreilles, d'embarras d'estomac, etc. etc. Et pourquoi? Parce que vous travaillez sans mesure, un jour beaucoup trop, le lendemain pas du tout. Il en est du cerveau comme de l'estomac; habituez le premier à la même exactitude dans le travail que vous y subordonnez le second pour la nourriture, il faut régler l'un et l'autre comme une horloge. Je vous l'ai dit, en commençant, il faut une certaine dose d'énergie pour régulariser ses habitudes ou plutôt pour rompre avec des habitudes tant soit peu désordonnées (bien entendu dans l'ordre d'un travail). Je vous le répète, adoptez résolument mon système, et à partir de ce jour-là, vous recouvrirez votre véritable force, votre esprit ne sera entravé par aucune contrariété, par aucune fatigue. Tous vos travaux seront marqués au coin de l'écrivain consciencieux. Je ne voudrais pas que le poète pût dire de mon meilleur ami

La nature, en naissant, jalouse de son droit.

Marque l'homme à son coin par quelque faible endroit.

GUST. SMITH.

LE PARESSEUX.

Le paresseux n'aime ni les horloges, qui lui reprochent le temps perdu, ni le bruit des cloches, qui l'éveillent.

—J'espère, —disait ALBERT à un ami paresseux, —que, pendant que je suis en place, vous profiterez de mon crédit, et que vous me ferez connaître vos désirs, je les seconderais de mon mieux." Le paresseux demande quelques jours pour réfléchir. Au bout de ce temps, il prit un nouveau délai. Enfin, un soir que son puissant protecteur le pressait de s'expliquer. "Je voudrais, répondit-il, que vous puissiez obtenir du roi qu'on supprimât ces cloches importunes qui sont si près de ma demeure, et qui m'empêchent de sommeiller."

(Pour le Foyer Domestique.)

LA CALOMNIE.

CONSOLATIONS AUX CALOMNIÉS.



ET écrit se compose de notes, précieusement recueillies dans plusieurs ouvrages, pour servir de base à un Travail important sur la Calomnie; nous les donnons aujourd'hui telles que nous les avons trouvées. Elles ont un grand mérite; c'est de venir des meilleures sources et d'apporter avec elles toute l'autorité des auteurs auxquels nous les empruntons.

Ceux de nos lecteurs, qui ont pu être victimes de la Calomnie, y trouveront une certaine consolation, dans le mépris que leur inspirera cette passion odieuse qui tue sans verser le sang, et fait couler sur la terre des torrents de larmes. Les Calomniateurs y trouveront des motifs de honte et peut-être de conversion.

Les auteurs de Calomnies, ceux qui les écoutent avec complaisance, les nourrissent avec tendresse, et les propagent avec empressement, verront, eux aussi, combien ils ont pu être coupables, et de quelle douleur amère ils ont traversé l'âme de ceux qu'ils ont blessés, peut-être avec plus de légèreté que de malice, mais d'une manière qui n'est certainement pas innocente.

Une reine de Suède disait que la gloire consistait à être calomnié pour avoir fait du bien. Cela est vrai; mais ce qui est également vrai, c'est le déshonneur et la honte qui doivent retomber sur la tête des Calomniateurs, et de ceux qui les encouragent dans leur infâme métier.

Nous espérons qu'après la lecture des notes qui vont suivre, la lumière se fera dans plus d'une conscience.

Un sculpteur français, du XVII^e siècle, dans une admirable Composition allégorique, représente l'Innocence entraînée par la Calomnie; et les victimes de cette passion infernale délivrées et recueillies par la Justice, consolées par la Religion, soutenues par la Résignation.

Ce n'est pas une fiction. Tous les calomniés du monde reconnaîtront que, seule, la justice les a délivrés des outrages des Calomniateurs; c'est elle qui leur a donné la force de résister à leurs coups et d'échapper à leurs chaînes. C'est la religion qui les a relevés et consolés, au souvenir des joies et des récompenses dont ils seront un jour comblés, pour avoir supporté avec patience et longanimité les injures de leurs ennemis, c'est elle qui leur envoie la Résignation qui pansé les blessures saignantes et calme les douleurs poignantes de l'âme.

Le juste, abreuvé de calomnies, peut, à chaque instant, jeter les yeux sur le Grand Calomnié du Calvaire, et crier vers Lui avec le Prophète royal. "Délivrez-moi, Seigneur, des calomnies des méchants, et je garderai vos commandements."

"Redime me a calumniis hominum, et custodiam mandata tua." (PSALM. XXVII).

**

Voici ce que nous trouvons dans le *Dictionnaire de Bergier* sur la CALOMNIE :

La Calomnie est une fausse imputation faite à quelqu'un d'un vice, d'une mauvaise action ou d'une mauvaise intention dont il n'est réellement pas coupable.

Outre le péché de mensonge, qui est la base de ce crime, c'est une injustice qui blesse le prochain dans ce qu'il a de plus cher, dans sa réputation, et souvent nuit à sa fortune.

Les Calomnies couchées par écrit, rendues publiques par l'impression, sont encore plus odieuses que celles qui se bornent à des discours. Les libelles diffamatoires contre les vivants ou les morts méritent des peines afflictives et ne peuvent être punis trop sévèrement.

Celui qui calomnie en secret est un serpent qui mord dans le silence (Eccl. x. 11.)

C'est un homme abominable avec lequel il ne faut pas lier société. (Prov. xxiv, 9. 21.)

Vous ne Calomniez pas votre prochain, vous ne lui ferez pas violence (Lev. xix 13).

C'est une loi de l'Ancien Testament fondée sur les notions naturelles de la justice.

Ne vous accusez pas les uns les autres ; celui qui juge ou noircit son frère manque de respect à la loi (Jac. xiv. 11).

Renoncez à la malignité, à l'imposture, à la médisance ; ne rendez pas le mal pour le mal, ni calomnie pour calomnie (1 Petr. ii 1, 3. 9).

Priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, (Math. v. 44).

Une accusation fautive est aisée à former ; mais très difficile à réparer.

Malgré la multitude des Calomnies, dont tout le monde se plaint, on ne voit pas d'exemple de réparation.

St. PAUL accuse de ce crime les anciens Philosophes. (Rom. i. 29. 30).

Il serait à souhaiter que les modernes fussent attentifs à s'en préserver ; mais il n'arrive que trop souvent que ceux qui déclament avec le plus d'amertume contre la Calomnie, sont ceux qui se la permettent le plus aisément.

BAYLE, dans sa lettre aux réfugiés, reproche aux Calvinistes d'avoir introduit en France les libelles diffamatoires. Son *Dictionnaire Critique* n'est presque rien autre chose ; et il n'est aucune de ces calomnies qui n'ait été répétée et amplifiée par les incrédules d'aujourd'hui.

Oh ! les fameux philosophes, les modèles de vertu !

**

Dans l'*Encyclopédie* moderne de Firmin-Didot, nous lisons :

La Calomnie est un des vices les plus monstrueux, aussi vieux que les sociétés où il prend naissance. C'est la maladie incurable des âmes faibles et jalouses, qui, ne pouvant égaler celles qu'elles envient, s'en vengent en les calomniant.

C'est un fiel qui corrompt tout le miel de notre vie, qui empoisonne les sociétés, trop souvent sous le masque de l'amitié et de l'intérêt.

Un homme sage ne devrait jamais prendre de préventions contre une personne d'après le mal qu'on lui en dit ; mais n'asseoir son jugement que sur des faits incontestables ; et se prémunir contre celui qui dit du mal.

Le Calomniateur devrait être banni de la société ; car chacun de ceux devant qui il déchire son prochain doit penser : "il en dira autant de moi, derrière moi."

Doit-on venger la calomnie par la peine du talion ? Non ! Ce serait multiplier le désordre. Que la personne calomniée se rappelle cette maxime si éminemment humaine : *Rendez le bien pour le mal*. Et ce conseil d'un sage : *Voulez-vous vous venger de votre ennemi, soyez plus vertueux que lui*.

Depuis que l'état de civilisation de l'Europe permet aux écrits de circuler avec tant de rapidité, les gouvernements eux-mêmes se sont rendus calomniateurs des gouvernements rivaux, et la calomnie de nation à nation est devenue un des plus terribles auxiliaires de la guerre, en faisant naître et en alimentant les haines nationales.

Ceux qui devraient donner aux peuples l'exemple de la vertu se sont abaissés jusqu'au rôle de corrupteurs de l'opinion publique. Le gouvernement Anglais a acquis dans ce genre une triste célébrité, qu'il a soutenue au milieu des guerres qui ont désolé l'Europe.

Chez les Romains, sous la république, la loi encourageait les citoyens à s'accuser mutuellement, sous prétexte de veiller au bien commun ; mais bientôt, sous les empereurs, cette loi produisit une foule d'imposteurs et de calomniateurs.

Sous la république, le calomniateur était marqué au front de la lettre K ; de là cette phrase : *integræ frontis homo*, pour désigner un honnête homme.

L'Eglise refuse la communion aux Calomniateurs. Le Concile de Latran a jugé les calomniateurs indignes de l'état ecclésiastique quoiqu'ils se fussent corrigés. Le Pape AUBREX les condamna à être fouettés.

Dans nos lois criminelles françaises, tout individu qui répand des bruits capables d'exciter au mépris ou à la haine des citoyens, est réputé Calomniateur. Il est puni par l'emprisonnement et l'amende. De plus, la loi lui interdit, du jour où il aura subi sa peine, l'exercice d'une partie des droits civiques, civils et de famille.

La Justice ne poursuit pas seulement la calomnie, elle poursuit aussi la diffamation, et celle-ci est punie d'un emprisonnement de cinq jours à un an, et d'une amende de 24 francs à 2,000 francs, quand elle est dirigée contre un particulier. Elle entraîne un emprisonnement de 5 jours à 18 mois et une amende de 50 francs à 3,000 francs quand elle s'attaque aux fonctionnaires.

Il serait bien que cette loi fut généralement appliquée et que toutes les mauvaises langues fussent taxées selon le nombre de leurs médisances, cela leur donnerait occasion de réfléchir au mal qu'elles font dans la société.

**

La plupart des conversations, même dans les sociétés qui ont la prétention d'être distinguées, ne roulent souvent que sur des médisances et des calomnies. Les femmes trouvent surtout une délectation incroyable à ce genre d'exercice. Plus la calomnie est monstrueuse, plus celui qui en est l'objet est haut placé, plus son caractère est sacré, plus elles y trouvent de satisfaction. Elles arrivent, à force de réticences, de sous-entendus, de minauderies, à dire tout ce qu'elles avaient l'air de ne pas vouloir dire et à dire beaucoup d'avantage. Une modeste rougeur couvre leurs joues, leurs yeux se voilent avec pudeur, s'il s'agit de quelqu-

inventions abominables qu'une langue de femme chrétienne ne devrait jamais répéter. Peu importe, elle ira jusqu'au bout !

BEAUMARCHAIS, dans le *Barbier de Séville*, nous peint cet abominable péche, en traits si fins qu'il est impossible, en l'entendant, de ne pas s'écrier : *comme c'est vrai !* Écoutons-le !

« La calomnie ! monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez, j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, de contes absurdes qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien..... »

« D'abord un bruit léger, rasant le sol, comme une hirondelle avant l'orage..... Telle bouche la recueille, et, *piano, piano*, vous la glisse à l'oreille adroitement, le mal est fait, il marche, il rampe, il chemine ; et, *rinforzando*, de bouche en bouche il va le diable ; puis, tout à coup, on ne sait comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil, elle s'élançe, étend son vol, tourbillonne, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient un cri général, un *crescendo* public, un cri universel de haine et de proscription.. »

Est-ce bien dit ? Est-ce bien vrai !

Or, ce n'est pas seulement dans les salons que les dames s'exercent à cet agréable passe-temps qui consiste à déchirer le prochain. Sous ce rapport il y a bien des hommes qui sont femmes. Où les mauvaises nouvelles, les plus infâmes calomnies s'inventent-elles et se propagent-elles avec le plus de rapidité et de malice ? dans les bureaux. Là, les hommes de plumes, qui sont aussi des hommes de langue ; et dont la langue est souvent plus légère encore que la plume, travaillent avec un art admirable à donner aux événements les plus insignifiants et peut-être les plus faux, des formes, des couleurs, des apparences telles qu'un œil complaisant et peu exercé s'y laisse prendre. C'est une véritable fantasmagorie où la pauvre vérité, sortie toute nue de son puits est travestie d'une manière ridicule et odieuse.

Hé ! Messieurs qui grattez le papier. Veillez à ne point salir la réputation des gens qui peuvent avoir droit à votre indulgence et peut-être à votre respect. Voulez-vous être épargnés vous-même, commencez par épargner les autres.

Malheur ! à celui qui vous touche, vous le savez. Que de haines, que de divisions accumulées par des bavardages. Faites aux autres ce que vous voulez qu'on vous fasse à vous-même. Commencez par mettre un frein à votre langue, vous multiplieriez les amis autour de vous et vous trouveriez la paix.

Si, au contraire, vous voulez recueillir des tempêtes, semez des vents, c'est-à-dire des Calomnies.



C'est BOSSET qui, maintenant, va donner aux Princes de sages avertissements.

La Calomnie, dit-il, attaque comme il se pratique dans la guerre :

Premièrement, elle tire l'épée contre ses ennemis.

Secondement, elle va par embuches.

La bouche de l'homme trompeur s'est ouverte contre moi pour me déchirer.

Os dolosi super me apertum est. (Ps. cviii-3.)

Troisièmement, elle assiège, elle empêche toutes

les ouvertures de la justification, elle entoure l'innocence de tant de côtés qu'elle ne peut se défendre.

Sermonibus oliv circumdederunt me. (Ps. cviii-2.)

Dieu seul alors peut être notre défenseur.

Deus laudem meam ne tacueris. (Ps. cviii-1.)

Les Princes ne doivent prêter l'oreille ni à la médisance ni à la calomnie. Ils doivent montrer un visage sévère à ceux qui se permettent de médire ou de calomnier en leur présence.

Il faut entendre et non pas croire. Le simple seul croit tout ce qu'on lui dit.

Prenez garde aux faux rapports. Le Prince qui prend plaisir à écouter les mensonges n'a que des méchants pour ministres. (Prov. xvii. 4.)

Le menteur qui a éguisé sa langue et prépare son discours pour couper la gorge à quelqu'un ne manque pas de couvrir ses discours sous une apparence de zèle.

La malice prend quelquefois d'autres couvertures, elle fait la simple et la sincère.

Les paroles du fourbe paraissent simples ; mais elles percent le cœur. (Prov. xviii-8.)

Elle se sert aussi de la raillerie ; craignez-la comme un serpent. (Ecc. x. 11.)



Le remède souverain contre les faux rapports est de les punir.

Si vous voulez savoir la vérité, ô Princes, qu'on ne vous mente pas impunément. Nul ne manque plus de respect pour vous, que celui qui ose porter des mensonges et des calomnies à vos oreilles sa-crées.

On ne ment pas aisément à celui qui sait s'informer et punir ceux qui le trompent.

Les punitions que je vous demande pour les faux rapports : c'est d'ôter toute croyance à ceux qui les font, de les chasser d'auprès de vous.

Eloignez les langues médisantes, ne les laissez pas approcher de vous. (Prov. iv. 24.)

Écouter les médisants ou seulement les souffrir, c'est participer à leur crime. (Ecc. viii-13.)

Ce ne sont pas seulement les médisances qui sont à craindre, les fausses louanges ne sont pas moins dangereuses.

Les traîtres qui vendent les Princesses font louer devant eux.

Comment se sauver de tant de pièges, si on ne sait se garder des discours artificieux.

O Princes, quand votre puissance vous sauverait de ces maux, c'est pour vous le plus grand de tout les maux de faire souffrir les innocents contre qui les méchantes langues vous auront irrités.

Heureux celui qui est à couvert de la langue maligne, à qui sa colere ne s'est point fait sentir, qui n'a pas attiré sur lui son joug, et qui n'a pas été lié de ses chaînes ; car son joug est un joug de fer et ses chaînes sont des chaînes d'airain. (Ecc. xxxviii-23, 24.)



Pour terminer ce Travail nous aurions besoin de citer quelqu'un des exemples les plus frappants que l'histoire nous fournit en abondance. Cela nous entraînerait trop loin. Nous avons démontré d'une manière suffisante le caractère abominable de la calomnie. La nature humaine telle qu'elle a été corrompue, par la chute, est tellement entraînée au mal, que plus le mensonge est atroce et cruel.

plus elle y trouve de plaisir. Selon la belle expression de TERTULLIEN : *Felicius in acerbis, atrocibusque mentitur*. Elle croit plus facilement à un mal qui est faux, qu'à un bien qui est vrai. *Pacilius denique falso malo, quam vero bono creditur*.

C'est à nous, chrétiens, à réagir contre ce funeste entraînement, et à nous condamner sévèrement nous-mêmes si nous avons le malheur de nous y laisser emporter.

Maudissons la Calomnie et les Calomnieurs, soyons les défenseurs des calomniés. Il est un moyen bien simple de confondre les premiers. Toutes les fois qu'on se permet devant vous des discours malveillants contre les absents, écriez-vous : des Preuves, messieurs, des Preuves s'il vous plaît ! Si on se défend de vous en donnant, on restera pour son propre compte convaincu de calomnie, ou du moins de malveillance et d'impardonnable légèreté.

Que répondrait le Calomnieur si on lui disait en pleine société : Monsieur, vous êtes un homme méchant et menteur, ou si vous l'aimez mieux un sot dangereux !

Sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde, et vous protège contre les langues dangereuses.

TH. ALLEAU.

Miss. Ap., Curé de Ste. Anne.

Ottawa, Avril 1876.



(Pour le Foyer Domestique.)

LES CONSOLIDÉS

ET LA

BETTE PUBLIQUE EN ANGLETERRE.

CAUSES ET RÉSULTATS.

LES arrivages d'outre-mer, et quelquefois aussi le câble transatlantique, nous font connaître les fluctuations de la bourse et les dernières cotes des marchés de Londres. Un bordereau ponctuellement expédié, indiquant avec précision le cours alternatif de la hausse et de la baisse, annonce éventuellement une réaction sur les sucres, l'inactivité des cotons, les alcalis en demande, les céréales assez fermes, etc. Dans cette énumération figure d'ordinaire un relevé des taux auxquels se sont cotés définitivement, le jour même ou pendant la semaine écoulée, les fonds anglais, que l'on nomme également *consolidés* : mot énigmatique pour quelques-uns, vaguement interprété par d'autres, et dont il peut n'être pas indifférent de se rappeler au besoin la valeur et les origines.

Qu'appelle-t-on *Consolidés* ? ou mieux : quel est l'objet que cette dénomination désigne dans les opérations financières de la métropole ?

Les *consolidés* ou *fonds consolidés*, représentent généralement en Angleterre des rentes sur l'Etat (*consolidated annuities*) ; ce sont les obligations

créées en 1751 par la réunion de fonds distincts ou capitaux d'emprunts contractés sous l'autorité de la législature. Ces obligations, appelées aussi *bonds du trésor*, portent un intérêt de trois pour cent, auquel on a fait subir de temps à autre une légère augmentation. Elles forment d'ailleurs une portion considérable de la dette publique (1). L'importance de cet effet de change parmi les valeurs courantes est facile à comprendre par le simple fait qu'une baisse continue de 1 pour 100 sur l'intérêt occasionnerait une perte évaluable en chiffres ronds à 30 millions de dollars au préjudice des intéressés qui en sont les porteurs.

Les *consolidés*, on le voit, ne sont que le produit d'un capital. Sur les emprunts multipliés qu'il a faits, le gouvernement métropolitain ne s'est jamais obligé au remboursement du principal ; il s'est reconnu débiteur seulement de la rente, à titre de redevance perpétuelle : obligation correspondant à celle des intérêts à fonds perdu, comme le sont les rentes constituées. En effet, le consolidation de la dette a lieu par la réunion de la propriété et de la rente entre les mains d'un seul possesseur, et le mot n'exprime pas autre chose. Au surplus, les gouvernements ne contractent guère aujourd'hui d'emprunts remboursables pour des fins publiques ; il paraît même qu'il en est ainsi dans les états où les doctrines économiques sont le mieux entendues. Dans ce système, les créanciers en besoin de fonds peuvent réaliser le capital qu'ils ont prêté par la vente de leur titre, et recouvrer ainsi leurs avances.

Tel est le caractère de l'emprunt consolidé ; quant au mode d'exécution, il est naturellement celui que l'on suppose : l'inscription du prêt au registre de la dette, et la remise au prêteur d'un titre à trois pour cent d'intérêt.

Les valeurs consolidées se cotent ordinairement à 95, et quelquefois, mais rarement, ne dépassent pas 91 p. 100. Elles ne s'achètent jamais au pair, même lorsque l'argent a atteint le cours le plus élevé.

C'est aux règnes de Charles II et de Jacques II que remonte la perpétuité de la dette. Le système de consolidation fut inauguré sous Guillaume III. A l'avènement de ce monarque au trône (1689), elle ne s'élevait encore qu'à 664 mille 263 livres sterling, payables en annuités viagères. Lors de son établissement en 1694, la Banque de Londres prêta au gouvernement un million deux cent mille livres sterling, c'est-à-dire tout son capital, et la dette nationale fut dès ce moment consolidée. A dater de cette époque, les emprunts à un taux d'intérêt dont l'Etat garantissait le paiement, commencèrent à le défrayer d'une grande partie de ses dépenses et, sous le même règne encore, le crédit consolidé prit faveur et s'étendit à l'Europe entière.

Des hommes distingués d'Angleterre, attachés à sa politique autant qu'à sa fortune particulière, se sont inquiétés du chiffre exorbitant, ou plutôt de la *progression* de la dette.

Quelques détails précis feront voir s'ils ont eu raison d'en être préoccupés à ce point.

Le tableau suivant, que l'auteur de cet article n'emprunte pas aux statistiques officielles, mais à

(1) Un fait sert à le démontrer : c'est que, de 797 millions 31 mille 950 liv. str., total sur 1868, 741 millions 190 mille 328 liv. str. sont en dette consolidée ; 7 millions 911 mille 400 liv. str. en dette non consolidée ; et 47 millions 930 mille 222 liv. str. en valeurs estimatives d'annuités à terme.

des supputations auxquelles elles ont servi de base, présente un relevé qui suffit à guider dans cette recherche pour une période embrassant plus d'un siècle, de 1697 à 1815.

La dette anglaise, en 1697, était de 21,515,742 liv. st.

en 1701—	16,394,701
en 1714—	53,681,076
en 1740—	46,449,568
en 1748—	78,293,313
en 1756—	72,289,673
en 1763—	133,959,270
en 1775—	122,963,254
en 1783—	238,212,48
en 1793—	227,989,148
en 1802—	499,753,063
en 1813—	599,590,197
en 1815—	777,460,000

(En monnaie actuelle de France, cela ferait un peu plus de 18 milliards 649 millions de francs pour la seule année 1815.)

Les dates mises à l'état ci-dessus correspondent, ou à peu près, à celles du commencement et de la fin de chacune des guerres de la période totale, et l'inégalité des chiffres de la dette montre ce qu'il y a eu de racheté dans les intervalles de paix. Mais, en dépit des rachats partiels, le capital en était arrivé, en 1817, à 810 millions 850 mille 491 liv. st., compris dans ce montant la partie non consolidée de la dette (1).

Nous compléterons ces données positives par d'autres relevés non moins exacts que les précédents.

À la fin de l'année fiscale, le 31 mars 1855, la dette se montait à..... 802,195,282 liv. st.

À la date correspondante

de 1856, à.....	829,599,698
1857, à.....	831,074,075
1858, à.....	826,134,648
1859, à.....	823,934,880
1860, à.....	819,079,510
1861, à.....	818,048,896
1862, à.....	817,389,298
1863, à.....	817,556,322
1864, à.....	813,230,134
1865, à.....	808,286,398
1866, à.....	802,842,949
1867, à.....	800,840,817
1868, à.....	797,031,950

Donc, en onze années, de 1857 à 1868, l'Angleterre aurait diminuée sa dette de 34 millions 691 mille 313 liv. st. Mais, entre l'année 1817 et l'année 1868—période de 51 ans—la différence en moins se borne à 43,819,541 liv. st. sur 1868.

Combien faudrait-il d'années de paix et de prospérité continues aux économistes de l'administration anglaise pour éteindre à toujours une dette dont elle paie un si gros intérêt ?

On est généralement d'avis, et l'événement confirme d'ailleurs cette opinion, que nulle contrée n'est plus que l'Angleterre obérée par sa dette publique. Non-seulement l'intérêt de cette dette, qu'on voit atteindre éventuellement à 27 millions liv. st., est à peine inférieur à tout le revenu de la contribution foncière estimé à 30 millions de livres sterling, mais il dépasse quelquefois ce chif-

(1) Cette partie non consolidée de la dette n'est autre que la dette flottante, provenant de l'escompte fait par le trésor de bons remboursables à courte échéance, à l'instar des négociations journalières sur billets promissaires.

fre, puisqu'en 1817 il se montait à 32 millions 15 mille 941 liv. st. Les seules dépenses administratives de la dette sont annuellement de 271 mille 533 livres sterling.

En songeant à cette redevance énorme qui influe considérablement sur le budget de l'Angleterre et grâce démesurément son trésor, on se demande à quelles causes majeures il faut attribuer le besoin qu'elle éprouva de s'y assujétir. Pour en venir aux éclaircissements sur ce point, il suffit de remonter aux antécédents historiques.

Invariablement les emprunts de guerre ont été les principaux éléments de la dette. Ce fut en particulier sous le premier empire que l'emprunt anglais grossit et se développa, pour ainsi dire, dans les proportions mêmes des luttes gigantesques dont il devenait l'auxiliaire indispensable. Napoléon Ier grandissait par l'ascendant des armées françaises; il avait rendu successivement toute l'Europe son ennemie. Dès lors, il s'agissait de combattre pour des droits envahis ou menacés, et de contenir le soldat heureux dont l'esprit de domination passait les bornes. Du reste, il le fallait bien. Napoléon, en France, avait usurpé tous les pouvoirs publics; au dehors, il exerçait une pression inquiétante pour les gouvernements. Les contrées en butte à ses agressions, sans aimer l'Angleterre, suivant l'expression d'un écrivain, "tournaient les yeux du côté de ses subsides," et l'invitèrent à les joindre contre l'adversaire commun. Elle se résolut donc à intervenir.

Au point de vue économique, dont nous ne sortons pas, les fréquentes prises d'armes de l'Angleterre sous l'empire, ont été consueves et le sont encore par des hommes qu'inspire un dévouement sincère aux intérêts financiers de cette grande puissance. Parmi les plus modérés, un publiciste anglais, M. Joseph Hamilton, auteur de savantes recherches sur la dette publique, et reconnu pour entretenir les vues les plus saines en ce qui touche la prospérité nationale, dans son livre: *An inquiry into the national debt of Great Britain*, s'exprimait ainsi:

"Si les nations pouvaient tirer quelque profit de l'expérience, si elles jugeaient de nos guerres actuelles avec le même sang-froid que nous jugeons des guerres passées, on serait généralement bien plus pacifique. On ne peut se dissimuler que nous nous sommes fréquemment engagés dans la guerre pour des motifs peu importants, ou pour gagner des points inattaquables; qu'en général, les plus grands succès n'ont point produit les fruits que nous nous en promettons; que, sous prétexte de prévenir des dangers futurs et imaginaires, nous avons encouru des maux présents et réels, que la colère et l'orgueil national, plutôt que des vues justes et sagement calculées, ont dirigé notre politique; que nous nous sommes engagés dans la guerre inconsidérément, que nous l'avons soutenue avec obstination, et que nous avons souvent refusé des conditions de paix favorables, pour en accepter ensuite de moins avantageuses."

(1) En 1779 et en 1780, des requêtes furent adressées au parlement de toutes les parties du royaume, dans le but de mettre fin à l'énorme dépense qu'entraînait avec elle la guerre d'Amérique, et, par là même, à l'augmentation croissante de l'impôt. Le gouvernement n'obtempéra presque en rien à la demande des pétitionnaires. Le 1er mars 1782, la Chambre des Communes, cédant aux mêmes motifs, soumit à son tour une requête au Roi pour en obtenir la cessation de cette guerre, dont les frais à la charge de la nation s'élevèrent à près de 150 millions de liv. st.

Cette manière de voir de M. Hamilton ne manque pas tout-à-fait de justesse ; mais faut-il en conclure que l'Angleterre se soit immiscée sans cause suffisante dans le débat européen, ou même qu'elle n'y ait pas eu quelque grand intérêt national à défendre ? Dès le principe, elle songea à revendiquer comme un droit la prééminence du pavillon britannique sur les mers. Le vœu de la nation secondait bien en cela les tendances avouées de son gouvernement. L'Anglais, on l'a dit quelquefois à sa louange, ne fléchit pas et va même très-loin quand on lui parle de sa gloire et de ses droits maritimes. Il croyait soutenir ici sa propre cause. D'un autre côté, l'empereur des français sembla prendre à tâche de légitimer les appréhensions que ses débuts avaient fait naître. D'un empiètement à un autre, il n'avait pas tardé à devenir l'oppresser de l'Allemagne. Les événements poussaient donc à faire équilibre à son pouvoir transcendante ; la coalition devenait elle-même un devoir de plus en plus impérieux de sauvegarde internationale. Ainsi raisonnent encore aujourd'hui les partisans de l'idée anglaise. Enfin, lorsque, dans un but de représailles contre l'Angleterre, Napoléon eut fait exécuter le blocus continental, cet expédient politique eut une double conséquence : la ruine du commerce et un tort considérable fait à celui de l'Angleterre. Il en résulta que, pour conjurer un mal dont on lui reprochait d'être la première cause, le gouvernement anglais se vit contraint de poursuivre obstinément la guerre. Autait-il eu à la soutenir aussi longtemps pour son propre compte si, au lieu de rejeter les propositions de paix de Napoléon, premier consul, il les eût écoutées favorablement ?

Privé pendant vingt-trois années de ses communications faciles et régulières avec le continent, par suite de ce désastreux conflit, l'Angleterre vit le grossissement de la dette prendre des proportions tellement hors de calcul, que la banque dut forcément suspendre ses paiements en espèces. L'intérêt annuel, ajouté aux consommations courantes, porta le total de la dépense publique faite en 1813, par les mains du gouvernement, à 112 millions 391 mille livres sterling. Ce chiffre fut encore dépassé pendant les années 1814 et 1815. C'est d'ailleurs un fait incontestable que, depuis 1793, les dépenses ayant progressivement excédé les recettes, il avait fallu quadrupler les impositions et suppléer à un déficit constant par des emprunts plus considérables d'année en année.

Les guerres de l'empire ont fait appeler l'Angleterre le levier de l'Europe. On peut juger à quel prix elle achetait un si grand honneur. Elle le payait même d'autant plus cher qu'elle jugeait bon de prodiguer les largesses, non-seulement à ceux de ses commandants et des amiraux de sa flotte qui avaient su maintenir dignement l'honneur du pavillon britannique, mais encore à leurs parents et compagnons d'armes. Il y avait là profusion. L'opposition parlementaire, toujours prompt à dénoncer comme abusives ou scandaleuses (c'était aussi là-bas, occasionnellement, un mot en usage) certaines dépenses qui ne profitaient peut-être qu'aux amis des ministres, gardait un silence prudent sur les libéralités en pure perte que prodigeait la vanité nationale aux dépens du trésor. Par exemple, le parlement vota silencieusement une pension viagère à la veuve et aux deux sœurs de l'amiral Nelson, et leur frère, le comte Nelson, qu'on éleva à la pairie, fut encore plus avantagé qu'elles. Cet acte de munificence éveilla au dehors

les commentaires désapprobateurs parmi le groupe des adversaires de la politique du temps.

« Je ne sais pas, dit l'un d'eux, jusqu'à quel point la justice politique commande de donner l'argent d'une nation à un citoyen qui n'a jamais rien fait pour elle, et qui ne se rend particulièrement recommandable par aucun talent ni aucune vertu, uniquement parce que le sort l'a rendu frère d'un amiral qui a perdu la vie dans un combat de mer. »

Le même écrivain ajoute à ce qu'il vient de dire un état de compte assez intelligible :

« Au comte Nelson, frère de l'amiral, outre une pairie, pour pension annuelle,.....	5,000 liv. st.
« Pour l'achat d'un bien, une somme une fois payée de 100,000 liv. st., dont l'intérêt annuel coûte à l'état	5,000
« A la vicomtesse Nelson, sa veuve,.....	2,000
« A mesdames Suzanna Bolton, et Catherino Matcham, ses sœurs,....	2,000
	14,000

A part l'amiral Collingwood, aussi nommé pair et favorisé d'une pension de 2,000 liv. st., homme bien digne de ces récompenses pour avoir bravement payé de sa personne à Trafalgar, et d'autres militaires dont les services ne furent point oubliés, on pourrait joindre de nouveaux noms à ceux-là pour constater, soit le nombre des pensionnaires de la caisse publique, soit le plan économique d'après lequel se répartissaient trop souvent les fonds que réclamaient les besoins de l'état.

L'extrait suivant est tiré du livre de COLQUHOUN : *« On the Wealth of the British Empire. »*

« Le 20 février dernier (1815), le parlement s'est en vain récrié sur un article de 4,000 li. st., dans les dépenses, donnés au duc d'York pour l'indemniser d'avoir reçu le roi de Prusse. Ce diner en effet coûte un peu cher à la nation anglaise.

« Le trésor public paie encore au duc de Marlborough, qui n'est point descendant du grand Marlborough, mais qui a pris son nom, parce qu'il a épousé une descendante, cinq mille livres st., annuellement, outre la magnifique terre de Blenheim dont il a hérité. »

Le ton railleur et passablement amer de cette critique n'en affecte ni la solidité ni l'à-propos. Elle se formulait d'ailleurs en un temps où les combinaisons ministérielles aboutissaient à un état financier déplorable. L'administration anglaise venait de subventionner avec l'or qu'elle tenait de l'emprunt une coalition armée de 500 mille hommes, à raison de douze livres dix scheling st. par tête ; elle avait souffert d'un surcroît notable de dépenses en payant très-cher ses approvisionnements, dont les prix haussaient à la suite de l'état de guerre amené par sa propre initiative,—en achetant à des taux excessifs sur le continent les marchandises expédiées de Londres aux fournisseurs des armées alliées ; enfin, on subvenait à grands frais à l'entretien de ses forces militaires et navales éparpillées sur tout le globe.

Des conjonctures aussi défavorables contraignant à multiplier l'emprunt, augmentaient indéfiniment la dette. Celle-ci, par exemple, se montait, en 1817, à 840 millions 850 mille 491 liv. st. ; en tenant compte des réductions opérées pendant une

longue paix, elle s'élevait encore, au 1er Avril 1854, à 760 millions 664 mille 249 liv. st. Cinq années après, à la suite de l'expédition de Crimée, de la guerre de l'Inde et des préparatifs militaires faits dans l'attente d'un nouveau conflit européen, elle était, en 1859, tel que le tableau ci-dessus l'indique, de 823 millions 934 mille 880 liv. st., — et si, en 1868, elle atteignait, comme on l'a vu, 797 millions 31 mille 950 liv. st., on constate que le chiffre en est toujours extrêmement élevé.

Evidemment, dans les conditions où s'est produite cette charge exorbitante au passif de l'Angleterre, il est bien moins facile d'en alléger le poids que d'en expliquer les causes. Aussi l'emprunt est-il lui-même un objet immédiat de censure, comme cause principale de la dette.

Une dette publique est une nécessité dans un Etat. Elle résulte de dépenses extraordinaires, en certains cas imprévues, auxquelles ils devient urgent de pourvoir. Pour y faire face, on ne peut sans doute se dispenser de l'emprunt, puisqu'il faudrait inévitablement y suppléer par des surcroûts d'impôt. Les contribuables seraient-ils en état de supporter ces impositions nouvelles? "Non, se charge de répondre à cet endroit un économiste. Les emprunts lèvent admirablement la difficulté; ils font arriver dans le trésor de l'Etat des capitaux dont les possesseurs se débarrassent avec joie, et laissent aux contribuables un argent fructueusement employé dans mille industries diverses. Il est vrai que ceux-ci seront désormais chargés de l'emprunt; mais la différence entre l'intérêt et le capital se montre assez sans qu'il faille y insister."

Tout cela est fort bien déduit: un gouvernement, autorisé par les représentants de la nation, emprunte pour elle; en ce cas, l'impôt destiné au paiement de la rente est évidemment beaucoup moins onéreux que s'il avait pour objet le remboursement du capital emprunté; mais si l'emprunt se renouvelle et qu'on y ait souvent recours, l'impôt se multipliant aussi, s'élève naturellement à des taux hors de toute proportion avec le revenu des contribuables.

Ce résultat, loin de ne présenter qu'une hypothèse, est une incontestable réalité de la position économique du peuple anglais. Sous le faix de charges écrasantes où va s'engouffrer plus d'un tiers de son budget, il souffre des torts de la politique de ses hommes d'état, sans avoir à se plaindre de leur inhabileté financière. Ce n'est pas l'emprunt qui constitue le grief, mais simplement l'abus qu'on en a fait.

A bien des égards l'impôt, comme résultat nécessaire de l'emprunt, a porté des atteintes sérieuses à la prospérité de l'Angleterre. En premier lieu, il a eu pour conséquence le renchérissement de tous les produits de son sol et de son industrie, sans que ce changement profitât à personne. Le producteur, par exemple, en vendant plus cher les objets dont il faisait commerce, n'en retirait pas de bénéfice, attendu que ses propres consommations étaient taxées; et le prolétaire, en particulier, voit encore l'impôt qui le presse absorber les fruits de son travail, tandis que le contribuable plus aisé est doublement atteint dans son revenu par le renchérissement et par l'impôt.

D'un autre côté, l'industrie anglaise a profité bien peu des développements dont les guerres l'avaient favorisée. Les contributions et l'emprunt lui en ont enlevé tous les fruits; les contributions, parce qu'elles pesaient à la fois sur les

produits de toutes les classes, leur soutirant la portion la plus claire des profits réalisés; l'emprunt, en ce qu'il absorbait en partie les épargnes des possesseurs de capitaux en état de tirer le meilleur parti des circonstances.

Le commerce, en butte aux mêmes influences, a également souffert. La cherté diminuait énormément les consommations locales. Ce résultat est fort bien exprimé par un statisticien dont les paroles s'adaptent au sujet que nous traitons.

"La cherté, dit-il, diminue le nombre des consommateurs, parce qu'elle met les marchandises, à commencer par les moins nécessaires, hors de la portée de certaines fortunes. Ceux qui ne se privent pas tout à fait d'une chose, en réduisent tout au moins la consommation; dès lors elle est moins demandée qu'elle n'était. La concurrence des consommateurs diminue, quoique la concurrence des producteurs reste la même."

Ces lignes reflètent bien la situation précaire de l'industrie commerciale au sein de la métropole. Mais cette difficulté de vendre les produits marchands a suscité des luttes entre les producteurs. Ce fut à qui se déferait de sa marchandise aux taux les plus bas. Toutefois, comme la production était dispendieuse, il a nécessairement fallu que le producteur économisât sur les qualités; ce qui a fait dire qu' "en Angleterre, comme partout, les marchandises sont d'autant moins bonnes qu'elles sont plus chères. Des qualités qui, autrefois, étaient excellentes, sont devenues détestables. La bonneterie des Anglais, leurs ouvrages de peau, leur coutellerie, dont la réputation s'étendait par toute l'Europe, ne valent plus ce qu'ils valaient. Leurs soieries ne sont plus qu'un soufle; et sous le nom de vins, le peuple qu'on dit le plus riche du monde est condamné à s'abreuver des plus dangereux poisons."

Comme preuve d'une falsification habituelle des vins, on affirme que celui du véritable cru de Porto n'exécède guère le tiers de ce que l'on en consomme sur tout le territoire anglais; de sorte que la plupart des consommateurs se contentent, car il le faut, d'une drogue rouge, fort chère, qui ne contient pas un atôme de vin. "On ne peut boire avec sécurité du vin que dans les bonnes maisons."

Voulant rester dans notre cadre, nous ne multiplierons pas les exemples, mais il serait aisé d'établir à l'aide de bonnes autorités l'influence désastreuse de l'emprunt consolidé sur le négoce et les ressources industrielles de l'Angleterre. La situation suffisamment étudiée ferait appliquer sans doute à la nation anglaise le proverbe ancien: "tout ce qui reluit n'est pas or." Ce qu'il y a de fort clair, du reste, c'est l'impérieux besoin qu'elle éprouve d'amortir promptement la dette qui lui pèse afin d'obvier à de plus grands maux.

Ce ne serait guère honnête pour un état, non plus que pour un particulier, de songer à ne pas payer ses dettes: l'Angleterre n'en a jamais été rendue là, au contraire, la loyauté de son gouvernement a su maintenir la confiance des prêteurs, et la régularité des administrations anglaises à faire honneur aux engagements publics est passée en principe en devenant pour elles la source d'un crédit illimité.

Ce n'est donc pas le gouvernement que l'on accuse, mais plutôt son mauvais système économique: ce qu'on reproche à ce dernier, c'est de faciliter un trop large emploi du crédit dont il est favorisé, de tendre à créer des dettes trop considé-

rables par comparaison avec les moyens réels de les contracter ; de porter un immense préjudice à la nation, qui ne jouit que de la moitié de ses produits, chaque famille étant obligée de produire une valeur double de ce qu'il lui est permis de consacrer à ses besoins ; de lui faire envisager comme inutile d'avoir porté sa domination du Canada à Ceylan, si elle n'achète cet avantage satisfaisant seulement pour sa vanité, qu'au prix de son repos, s'il faut encore aux sujets britanniques travailler comme des nègres pour céder à leur gouvernement la moitié de toutes leurs productions, éternellement condamnés à vivre médiocrement avec ce que la devorante trésorerie leur laisse ; de permettre à l'impôt de consommer le principal des revenus à venir du peuple anglais ; enfin, de faire porter aux générations futures les fautes de la génération présente, etc.

Sans abonder tout à fait dans le sens des détracteurs du système, mais en présence de l'embarrassant problème financier qui depuis longtemps sollicite l'attention des hommes publics de la métropole, on ne saurait dire comment, avec toutes les ressources de leur génie fiscal, il leur sera donné de le résoudre. Il n'y a, selon le sentiment accrédité, que deux alternatives : l'une, de réitérer l'emprunt ; mais c'est à grand-peine que l'on paie les intérêts actuels : on ne pourrait donc emprunter longtemps. L'autre alternative serait de cesser de payer les intérêts, de faire en un mot banqueroute ; mais dès-lors, il n'y a plus moyens d'emprunter, et le crédit nécessaire s'évanouit.

À la vérité, on a eu recours à la caisse d'amortissement, qui n'a fait que pallier le mal. Cette institution n'opérera jamais utilement si, presque sans cesse, l'on continue d'emprunter autant ou même plus qu'on ne rembourse. Pour être riche et puissant et capable véritablement de se suffire à lui-même, le peuple anglais doit avant tout, pour amoindrir le fardeau, commencer par l'empêcher de croître, procéder à l'économie, établir ses dépenses en raison de ses ressources, et s'en tenir enfin de compte à une dernière alternative : la *réduction progressive de l'intérêt de la dette*. Il y a peut-être lieu de redire ici que, faute d'un règlement décisif et opportun, qui réalise un peu cet objet, ses gouvernants auraient devant eux la responsabilité et l'imminence d'une révolution, ou de la décadence et de la misère générale.

F. M. DÉROME.

LES ECRIVAINS.

La parole gouverne le monde aujourd'hui ; et ceux qui sont dépositaires de la parole sont les véritables rois du monde : penser, c'est régner ; parler ou écrire, c'est gouverner ; et l'empire de l'écrivain n'a point de bornes, parce qu'aujourd'hui le jet de la pensée est plus rapide que l'éclair, et que sa voix est plus forte que celle du tonnerre.

Et sa voix puissante court et bondit d'un peuple à un autre peuple ; et les nations, ces échos vivants de la pensée, la redisent aux autres nations ; et les montagnes, qui contiennent les flots agités des peuples dans leur lit, n'arrêtent point son essor ; et les fleuves qui séparent les habitants de la terre ne ralentissent point sa course.

Et les vents terribles des révolutions s'échappent de leurs abîmes, et ils déracinent les trônes comme des arbres pourris, et ils chassent devant eux les peuples comme la poussière, et ils font tomber les empires les uns sur les autres comme de vieux palais qui s'écroulent ; et les hommes ne voient plus rien, et les peuples ne savent plus ce qu'ils font ni où ils vont, ni d'où ils viennent ; et quand la voix a passé, il n'y a plus que ruines sur la terre ; et vous voyez mêlés ensemble dans une épouvantable confusion, des trônes réduits en poudre, des sceptres brisés, des débris de nations et d'empires et des lambeaux de gloire.

Malheur au monde ! lorsque ceux qui lui distribuent la pensée n'ont point l'amour de la vérité. Malheur aux nations ! lorsque ceux qui les gouvernent par la parole, au lieu de rasséréner pour eux la vie par des pensées saintes et bienfaisantes, accumulent le mensonge au-dessus de leurs têtes comme des nuages épais ; car ces nuages sont gros de tempêtes, et ils écraseront ceux sur qui ils croveront un jour.

Charles Sainte-Fol.



((Pour le Foyer Domestique.))

LACRYME.

I

Sur la tombe chérie
Où bien souvent je prie
J'ai placé ce bouquet de fleurs,
Quand leurs tiges séchées
Vers le sol sont penchées
Je les arrose avec mes pleurs !

II

Chaque soir je promène
Quelques instants ma peine
Dans cet endroit silencieux,
Et de la froide pierre
Mon ardente prière
Monte lentement vers les cieux.

III

Sur cette fraîche tombe
Une rosée y tombe.
Saintes larmes de l'amitié,
Vous soulagez mon âme
En épurant ma flamme,
En changeant l'amour en pitié

IV

Dans ce lieu solitaire
Plein d'ombre et de mystère
L'oiseau joyeux ne chante pas.
Là des roses fanées,
Image des années
Tendent leurs tiges sous nos pas !

M. J. A. Poisson.

LAISSEZ LES ROSES AUX ROSIERS

PAROLES DE CHAUBET.

MUSIQUE D'Étienne ARNAUD.

à M^r FONCHARD

Andantino.

CHANT.

PIANO.

En fants la rive est embel-
- li - e De li-se-rons, de boutons d'or, N'effeuil-lez pas la fleur jo-li - e Qui de la-
- beille est le tré-sor; Ne touchez pas au riche voi - le Que Dieu donne aux mois prin-ta-
- niers; Ne touchez pas au riche voi - le Que Dieu donne aux mois prin-ta-niers.

stacca

staccato

rit.

cf *p*

Laissez au lys sa blanche étoi - le, Laissez les ro - ses aux ro - siers.

stacc. Tempo 1º poco rall.

Laissez au lys sa blanche étoi - le Laissez les roses aux rosiers Laissez les roses aux rosiers.

rall. ten. ad lib. p segue. p

in Tempo. f p

2^e c^t

Beaux séducteurs au doux lan - ga - ge, qui se - mez l'or à vo - lon - té, Des jeu - nes filles du vil -
 la - ge Respectez l'humble pau - vre - té; N'allez pas en larmes a - mè - res Chan - ger la paix de leurs foyers;
 N'allez pas en larmes a - mères Chan - ger la paix de leurs foyers; Laissez ces enfants à leurs mères, Laissez les
 ro - ses aux ro - siers; Laissez ces enfants à leurs mères, Laissez les roses aux rosiers, Laissez les roses aux rosiers.

rall.

3^e c^t

Rois qui des palmes de la guerre Voulez or - ner vos pavil - lons, Lais - sez pour le bien de la
 ter - re Le labou - reur à ses sil - lons; N'en le - vez pas à leurs a - mères Ces gais pas - teurs, ces ba - te - liers;
 N'en le - vez pas à leurs a - mères ces gais pas - teurs ces ba - te - liers; Laissez vos foudres endor - mi - es, Laissez les
 ro - ses aux ro - siers, Laissez vos foudres en dor - mi - es, Laissez les ro - ses aux ro - siers, Laissez les roses aux rosiers.

rall.

4^e c^t

Et vous dont les tristes sentences Ne nous présagent que mal - heurs, N'effeuil - lez plus nos es - pé -
 ran - ces, Ne fanez plus nos jours en fleurs; Laissez les brises tu - té - laires Par - fu - mer nos rudes sen - tiers;
 Laissez les brises tu - té - laires Par fu - mer nos rudes sen - tiers; Passez passez, ré - veurs aus - tè - res, Laissez les
 ro - ses aux ro - siers; Passez passez - ré - veurs aus - tè - res, Laissez les roses aux rosiers, Laissez les roses aux rosiers.

rall.

Agriculture.

(Pour le Foyer Domestique.)

VINGT

COURTES LEÇONS

sur

L'AGRICULTURE.

INTRODUCTION.

(Suite.)



DES faits aussi touchants, d'aussi beaux exemples d'industrie et de noble simplicité, donnés par tant de personnages distingués, ne peuvent manquer d'élever le goût et l'intelligence de la jeunesse chrétienne au-dessus de cette folie du luxe des vêtements, ameublements, voitures, etc.

St. JEAN CHRYSOSTÔME appelle cet excès une dépravation et un manque de jugement dans l'homme, et surtout dans un chrétien : le Prêphète le déclare un achèvement au vice de l'impureté.

En effet, le jeune homme et la jeune fille sincèrement chrétiens, et éclairés de la bonne éducation propre à leur état, n'auront pas de peine à regarder comme insensé et payenne cette vanité aussi déplacée que ruineuse. Ils sauront être heureux et placer toute leur jouissance dans les bons rapports de la famille, des honnêtes voisins et amis ; ils sauront mettre toute leur fierté et noble ambition dans le bon ordre de leur famille et de leurs travaux. Tout, chez eux, annoncera le contentement et l'industrie ; le bon maintien de la ferme ; les dernières améliorations des instruments aratoires : charrues, herbes, machines à couper, à râtoier, etc. ; tout sera solide et brillant de propreté ; la voiture qui doit conduire les produits au marché, est si propre et convenable, qu'elle sert également, les Dimanches et les Fêtes, à conduire la famille à l'église.

Les belles étoffes et flanelles presque de luxe que savent faire aujourd'hui les industriels habitants de la campagne, seront toujours leurs vêtements préférés. En épargnant ainsi les emplettes de marchandises étrangères, l'honorable cultivateur trouvera le moyen de se vêtir plus convenablement les jours de travail ou de semaine, et évitera avec une noble fierté ces deux extrêmes, qui consistent, pour plusieurs, à s'habiller comme des marchands de toilettes, le Dimanche ; et la semaine, comme de vrais esclaves, qui, sous un tel *acoutrement*, ne sauraient que rougir de leur position, et même de leur travail ! C'est bien alors que l'on peut dire qu'une intelligente modestie sait même avec bonheur et conscience mettre à sa place toute chose.

Les *Vingt courtes Leçons sur l'Agriculture* ont aussi pour objet de faire marcher de pair la science de cultiver, et l'économie agricole ; car, en proposant un système de culture nouveau pour plusieurs, il faut aussi un nouveau genre d'économie pour la disposition des produits, lesquels, bien connus d'ailleurs, exigent cependant une manière un peu nouvelle d'en disposer, afin d'en tirer le parti le plus avantageux.

Enfin, nous avons cru utile et agréable d'ajouter un texte sacré en tête de chaque LEÇON, afin d'imprimer en quelque sorte à cette science antique ce cachet divin de bonheur et de bénédictions si justement promises à "l'homme simple et droit et craignant Dieu.....," dont le cultivateur est un si noble type. "*Dirique Dominus... quod non sit ei similis in terra homo simplex et rectus ac timens Deum...*" Un homme simple et droit et craignant Dieu, qui n'est surpassé par personne sur la terre. (Job. Cap. 1.)

1ÈRE LEÇON PRÉLIMINAIRE.

INSTITUTIONS AGRICOLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Lex justus erigit terram, vir avarus destruit eam.

Un Roi juste établit la terre, l'homme avare la détruit.

(Prov. 29. 4.)

QUESTION.—*Quels sont les moyens employés par l'Etat pour le soutien et le progrès de l'agriculture dans la Province de Québec ?*

RÉPONSE.—Ce sont les Institutions agricoles et coloniales, lesquelles peuvent se compter comme suit, savoir :

1o. Le ministre d'Agriculture du Conseil exécutif de la Province ;

2o. Le Conseil d'Agriculture de la Province, composé de l'hon. Ministre de l'Agriculture, du Ministre de l'Instruction Publique, membres *ex-officio* ; de 21 membres choisis parmi les agronomes et les cultivateurs notables de toutes les parties de la province, sans distinction de parti ni d'origine ; et d'un Secrétaire nommé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil ;

3o. Quarante-et-une Sociétés d'Agriculture répandues dans les divers comtés de la Province ;

4o. Les Académies agricoles des Collèges de Ste. Anne et de L'Assomption, lesquelles méritent toute l'estime et le patronage des cultivateurs éclairés et intelligents ; comme encore le meilleur encouragement de la classe élevée ou gens de professions ;

5o. Soixante-douze Sociétés de Colonisation, qui contribuent puissamment à l'établissement de nos Townships, y ouvrant des chemins, y construisant des moulins, fournissant même des grains de semence et des provisions aux nouveaux colons ;

6o. Enfin, le Gouvernement de Québec, octroyant aux susdites Institutions l'importante somme de cent soixante-et-dix-huit mille piastres (\$178,000) pour l'année finissant le 30 juin 1875, comme suit.

Sociétés d'Agriculture,	\$56,400
Sociétés de Colonisation,	12,500
Chemins de Colonisation,	60,000
Immigration et Repatriement,	50,000
Total,	\$178,900

UN ANCIEN CULTIVATEUR.

(A suivre.)

Temperance.

(Pour le Foyer Domestique.)

MOTIFS

D'ARBORER PARTOUT

L'ETENDARD DE LA TEMPERANCE.

(Suite.)

II.

TOUS, HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, DOIVENT SOUTENIR DE TOUT LEUR POUVOIR LA SAINTE TEMPERANCE DE LA CROIX.

"Soyez forts et courageux dans le combat ; combattez bravement contre l'ancien serpent ; et vous recevrez une couronne de gloire immortelle."

ANT. 2^e Vêpres des Apôtres.



POUR accomplir une grande œuvre nationale, il faut l'union et la coopération de tous les citoyens. On l'a dit cent fois et personne ne l'ignore : *l'Union fait la Force*. L'union de tous les cœurs qui aiment ardemment cette œuvre ; l'union des intelligences qui la comprennent parfaitement, qui en ont médité les avantages, les bienfaits, l'honneur religieux et national qu'elle nous fait acquérir ; l'union de toutes les voix qui la proclament, la louent, la bénissent, la prêchent dans les maisons, dans les églises, dans les assemblées, dans les festins, dans les visites, dans les familles, dans les promenades, dans tous les lieux, en tout temps, partout et toujours, jusqu'à ce qu'elle ait triomphé de tous ses ennemis ; enfin l'union de toutes les volontés qui la veulent, mais la veulent sincèrement, énergiquement ; qui la veulent, mais absolument, mais franchement, mais comme on veut conserver ses yeux contre ceux qui voudraient les arracher, comme on veut défendre sa vie contre ceux qui osaient y attenter injustement ; comme on veut s'arracher d'un ennemi, des griffes d'une bête féroce, d'un abîme où on serait menacé de tomber ; mais on veut vivre, respirer et ne point mourir ; comme on veut ce dont on ne peut se passer, ce sans quoi on ne peut être un peuple, une nation heureuse, prospère, bénie de Dieu et des hommes.

Voilà l'union qu'il nous faut pour élever à jamais sur les bords de notre beau Saint-Laurent, sur les îles, qui, comme des perles, reflètent ses eaux limpides, dans l'intérieur de nos forêts, partout où il y aura un nom canadien, notre belle et noble société de la sainte tempérance de la croix.

Si, depuis que la tempérance nous est venue du ciel, nous eussions agi de concert ; si, moins égoïstes, nous n'eussions pas cru devoir encore céder à ces mesquines gourmandises qui nous tentaient de prendre des liqueurs fortes ; si, plus raisonnables et plus sensés, nous eussions voulu comprendre que les liqueurs fermentées ne servent de rien en état de santé, ni alors pour un bien quelconque ; si, plus courageux, plus zélés, plus généreux, nous eussions réuni tous nos efforts pour la faire triompher dans nous-mêmes, dans nos familles, dans

nos paroisses ; si, plus intelligents, nous n'eussions point encouragé ceux qui voulaient venir vendre des boissons enivrantes dans nos villages et dans nos paroisses ; si nous eussions eu soin de choisir toujours des représentants qui fussent favorables à notre grande œuvre de tempérance, il y a longtemps que le divin étendard de la croix serait triomphant dans toute l'étendue du Canada.

Maintenant comptons-nous !

Combien sommes-nous d'abord enrôlés sous la noble bannière de la croix ? Combien ? Vous ne le savez point ? Nous sommes une armée, une très-grande armée. A part les villes, dans les campagnes, nous sommes cent contre dix qui avons accepté la croix. Nous avons pour nous tous nos curés, la presque généralité, je devrais dire par pudeur, toutes les femmes et toutes les filles ; la très-grande partie des jeunes gens, presque tous les pères de familles, et tous les petits enfants sans exception. En dehors de cette grande armée, nous avons des missionnaires, des prédicateurs de tempérance, dont Dieu a rendu et rend encore les paroles toutes puissantes sur le cœur de nos catholiques.

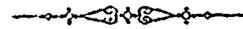
Ce n'est pas tout ; nous envoyons chaque jour du pied de la croix *cinq cent mille Pater* et *cinq cent mille Ave Maria* vers le trône de Celui qui s'est si souvent appelé le *Seigneur des armées*. Cette prière, envoyée au ciel par nos bons petits enfants catholiques de la campagne, ne vaut-elle pas plus qu'une armée de vingt millions de combattants ? Ne savons-nous pas que quand le grand serviteur de Dieu, Moïse, *tenait ses mains élevées vers le ciel Israël étoit victorieux du fougueux Amalec* ? Et notre grande prière de la croix ne nous serait pas un gage certain de victoire assurée contre les *Amalecs* de l'intempérance !

Je vous le répète donc : "Soyez fort et courageux dans le combat ; combattez bravement contre cet ancien serpent de l'intempérance qui a empoisonné un si grand nombre de vos frères."

Pour les vaincre avec plus de succès, dès que vous verrez, ou que vous soupçonneriez que quelqu'un d'entre les associés manque à la tempérance, et reprend le chemin boueux de l'intempérance, jetez-vous tous au pied de votre croix pour prier jour et nuit pour obtenir son retour dans la société.

ALEX. MAILLOUX,

Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec.



Le chômage du Lundi.

L'ouvrier qui ne travaille pas le lundi, indépendamment du prix de sa journée qu'il perd, fait des dépenses inutiles. Pour ne rien exagérer, estimons à 4 francs la perte de temps et les dépenses de ce chômage hebdomadaire : comme il y a cinquante-deux lundis dans l'année, cela fait 208 francs par an, qui, multipliés par quarante, terme ordinaire des années de travail, donnent pour résultat une perte de 8,320 francs. Or, toute somme se double par les intérêts au bout de quatorze ans ; cette même somme placée tous les mois à la caisse d'épargne aurait produit à l'ouvrier 25,864 francs, capital plus que suffisant pour garantir sa vieillesse de la misère, et qu'il laisserait après sa mort à ses enfants comme un souvenir de son amour pour sa famille et un exemple à suivre de sage économie."

Le Luxe.

CONSIDÉRATIONS

sur

LE LUXE DES VÊTEMENTS,

par

M. l'abbé EDOUARD CORNET.

Ceux qui portent des vêtements de luxe et de mollesse sont, vous le savez, dans la maison des rois.

(SAINT-MATHIEU, XI.)

(Suite.)



Je dis d'abord, que le luxe des vêtements est une œuvre de folie qui révèle une grande faiblesse dans le jugement de l'homme. Pour vous en convaincre, entrez avec moi dans ces considérations.

C'est une folie de chercher la gloire où elle n'est pas, où elle ne saurait être, et surtout de la chercher au point de méconnaître et de vouloir faire méconnaître son identité, et cela au détriment de sa réputation, de son bien-être, de sa fortune. Or, cette folie, je la trouve tout entière, avec les caractères que je viens de décrire, dans le luxe des vêtements. Il ne s'agit que d'exposer ces réflexions pour les justifier.

Où, le luxe des vêtements est une folie, puisqu'il prétend mettre la gloire où il n'y en a pas, où il n'y en peut avoir.

Si le mérite seul est ce qui honore et ce qui distingue, comme on n'en peut douter, je demande quel est le mérite, si mérite il y a, d'avoir des vêtements riches et précieux ? Ah ! s'il y a là matière à glorification, serait-ce à cause de ces vêtements en eux-mêmes, serait-ce à cause de leur forme ? Mais d'abord ces vêtements en eux-mêmes, que sont-ils ? d'où nous viennent-ils ? O vous, dit saint Chrysostome, qui faites de vos habits le trophée de votre orgueil, et qui mesurez sur leur prix ou sur leur ampleur la valeur et la dimension de votre mérite personnel, sachez qui vous les a donnés et pourquoi vous les avez reçus. *Audiant opulenti et qui cumulantur sericis !*

L'homme innocent et parfait n'avait d'autre vêtement que son innocence et d'autre parure que ses perfections. La grâce dont la plénitude l'investissait tout entier répandait au dehors des rayons chastes, majestueux, divins, qui non-seulement lui faisaient ignorer sa nudité corporelle, lui en épargnaient la honte et l'embarras, mais la consacraient.

Le péché qui se glissa dans le monde par la jalouse malignité de Satan renversa bientôt cette heureuse économie. Dès que l'âme eut perdu sa

beauté, le corps perdit sa soumission et devint à ses propres yeux un objet importun, un péril, un écueil et presque un monstre d'inséance dont l'aspect n'était pas supportable. La honte, ce stigmate de honte, s'étendit comme un voile de confusion sur le front du coupable. L'imagination, dominée par les sens, eut des accès de convoitise ignoble, s'éprit d'inroyables délire et n'enfantait plus dans ses heures de rêves ou de fièvres que des tentations, des misères et des ruines. Le cœur, devenu facile à s'enflammer et à se corrompre, se vit en proie à une brutale concupiscence et se muni d'une farouche pudeur comme d'un rempart dont il éprouva bientôt l'instabilité ; et l'homme, déchus du glorieux état qui lui avait été fait par Dieu, son créateur et sa fin, s'étonna d'être, pour lui-même et pour ses semblables, un spectacle d'humiliation et de dangers. Voyez-le, cet homme-roi, confus et désespéré de se voir, pronant la fuite pour s'éviter lui-même, craignant de se rencontrer et de s'apercevoir, ne trouvant pas de forêt assez épaisse, ni de ténèbres assez profondes pour se cacher, dénudant au hasard de son feuillage le premier arbre venu pour se couvrir à la hâte de cette dépouille, et n'osant même pas, sous cet éphémère habit d'emprunt, soutenir la lumière du soleil ni celle de ses propres regards. Il faut que le Seigneur, dans sa miséricordieuse justice, touché de l'inquiétude et de l'ignominie de ce coupable mis en face de sa nudité nouvellement comprise, lui concède l'héritage des vêtements que la nature a donnés aux animaux, et lui abandonne, pour le couvrir comme d'une égide un peu plus ferme contre les railleries de sa honte, contre les assauts de la concupiscence et les intempéries des saisons, la dépouille plus opaque et plus durable des bêtes fauves. Voilà le triste lot échu en succession au corps de notre premier père et de sa téméraire compagne qui, après avoir prêté l'oreille au séducteur, avait ensuite donné elle-même des appâts à la séduction.

Vous le voyez, ils nous coûtent cher ces vêtements dont nous sommes si curieux, si avides et si vains : ils nous coûtent la grâce, l'amitié de Dieu, et, sans un prodige d'infinité p. n. é, ils nous auraient coûté le ciel et notre âme.

Il faut donc l'avouer, en nous couvrant la face, nous portons sur nos corps de péché des habits de condamné, que nous devrions appeler les cilices de notre pénitence et de notre châtimant ; nous avons la livrée des coupables ; et notre toilette, quelque brillante qu'elle soit aux yeux d'un monde fasciné par la bagatelle, ne sera jamais que le costume d'un criminel qui expie son forfait au bague de l'exil. Oh ! ces vêtements d'hommes ou de femmes, vous avez beau les décorer des noms les plus pompeux ; vous avez beau les transformer en mille nuances diverses, les modifier par un travail plein d'élégance et de délicatesse ; vous avez beau les façonner selon les règles d'un art fécond en toutes sortes de merveilles, de prestidigitation ; vous avez beau dire que vous les portez comme une fortune, comme un honneur, comme une gloire même ; ces vêtements, quoique vous en pensiez, quoique vous en disiez, sont et seront à jamais des vêtements d'ignominie, imaginés, disent les saints Pères, par la justice divine pour l'expiation d'une grande faute. *Pro magno supplicio tegmen hoc exagitatum.* Ces vêtements, objet de votre convoitise, en vain vous les portez dans vos fêtes comme des ornements de joie et de délices, ils ne sont en réalité, selon la pensée de Tertullien, que des habits de deuil, jetés comme un lugubre fardeau sur les épaules

les de l'humanité en pleurs qui, sous cet accoutrement, assiste au moins avec une certaine décence à la commémoration des funérailles de nos premiers parents. *Omnia hæc quasi ad pompam funeris constituta.*

Et maintenant, femmes mondaines, hommes de vanité et d'ostentation, instruisez-vous, comprenez et jugez ! Quo in'importe l'étalage pompeux de votre luxe ? quo prétendez vous encore en faisant briller à mes yeux l'éclat de vos parures ? Ne voyez-vous pas comme moi que toutes ces riches étoffes, toutes ces précieuses dentelles, toutes ces magnifiques soieries sont les marques honteuses de notre péché ? Ne voyez-vous pas comme moi que tous ces hochets de votre vanité sont les insignes humiliants de votre dépendance de l'animal dont la dépouille vous recouvre depuis les pieds jusqu'à la tête ? Ces plumes qui flottent si coquettement sur votre tête superbe ont commencé par flotter au gré des vents sur la tête de l'oiseau du désert. Ces écharpes, ces tuniques et ces manteaux, dont vous vous faites un ornement de luxe, n'ont-ils pas servi d'abord à embellir la brebis, la chèvre ou les vers ? Ces chaudes et splendides fourrures, dont vous vous garantissez avec faste contre nos froids d'hiver, n'ont-elles pas été portées antérieurement par les bêtes féroces qui vivent au milieu des glaces et des neiges du septentrion ? Oh ! vous êtes investis tout entiers des titres de la brute à votre reconnaissance. Pauvres légataires d'un stupide animal, osez donc vous applaudir de vos vêtements et en faire la matière et l'amusement de votre amour-propre ; osez vous glorifier de ce vêtement que la bête de nos forêts, après l'avoir porté primitivement par droit de naissance, en vertu de sa constitution et de la nature de son être, vous abandonne et vous laisse aujourd'hui par droit d'héritage et de substitution. Comment vous enorgueillir d'une pareille défroque, d'un legs si ignoble, d'une dépouille si misérable ? *Corpus ita ornas et gaudes eiusmodi amictu !* (Saint Chrys.).

Mais vous seriez en cela, permettez-moi de le dire, moins raisonnables que les bêtes de qui vous êtes réduits à les emprunter.

Ah ! si une telle chose s'appelle gloire, qu'est-ce donc que l'infamie ?

Mais cette défroque, je l'admets, s'est transfigurée par l'art, et, sous ce rapport du moins, nous n'empruntons rien à la bête.

Et vous croyez, même à ce point de vue, pouvoir impunément justifier l'orgueil de votre luxe ! mais qui ne voit soudain cette folie ? dit ici Saint François de Sales ; car s'il y a de la gloire pour cela, elle est incontestablement pour le tailleur.

Ceux qui les ont façonnés ou tissés, ces vêtements, les ingénieux artisans de la vanité, les industriels ouvriers de la mise en œuvre de vos splendides étoffes, pourraient s'en glorifier avec quelque sorte de justice et sans trop de présomption. Leur savoir-faire, leur génie dans cette spécialité y éclate du moins et s'y fait remarquer avec un certain honneur ; ils pourraient à la rigueur et en certaines rencontres se dire avec complaisance à eux-mêmes : Nous avons su créer : nous avons prêté, par la puissance de notre travail, des grâces à qui en était dépourvu par la nature ; nous avons donné à certains individus tout le relief possible, *excepté cependant la dignité : quasi parter dignitatem iis ornatam.* (Saint Chrys.). Mais vous qui les portez, ces habits si artistement taillés, dites-moi donc quel sujet avez-vous de vous en prévaloir ? Est-ce du côté de la dépense ? mais

une libéralité mal placée est une dissipation volage et puéride qui prouve un défaut de jugement. Est-ce du côté du bon goût ? mais le bon goût fait observer les bienséances de l'état, de la position sociale qu'on occupe dans le monde, et ne permet pas qu'on en franchisse les limites. Est-ce du côté de la magnificence, qui sied aux rois et aux princes, quand elle se trouve dans les subalternes et les inférieurs n'est plus que ridicule, prétention, aveuglement, folie. Est-ce du côté des hommages, des différences, des honneurs, que ce dehors imposant vous attire ? mais quelle humiliation, pour exprimer la pensée d'un saint docteur, de ne se voir ainsi flatté que grâce à la parure, et d'avoir à remercier en cette circonstance la dentelle et la soie des complaisances et des attentions que jamais on n'obtiendrait par soi-même ! *non ornatam sed ornamenta.*

Non, la gloire ne vient pas de l'éclat extérieur ni de la parure. Le monde même, quoique estimateur aveugle, quoique mauvais juge de ce qui est bien et de ce qui est mal, ne l'y plaça jamais. Nous voyons des hommes nommés dans l'histoire, les uns pour la longueur et la diversité de leurs voyages, les autres pour leur étude et leur recherche de la volupté, quelques-uns pour leurs égarements dans l'amour, d'autres pour leurs fureurs dans la haine. Mais, si vous en exceptez l'Évangile, où il est dit que le mauvais riche était superbe en vêtements, pour nous apprendre et justifier en quelque sorte la rigueur de sa punition, vous n'en voyez aucun qui soit cité pour la somptuosité des habits.

(A continuer.)

Silence !

Silence, pauvre enfant qui viens de descendre, sur la main de Dieu, dans ce monde plein de pleurs, de plaintes, de menaces, de haines, de révolutions et de guerres ! Ne t'effraye pas, retiens tes cris, chère faible créature ! Ils déchirent le cœur de ta mère, qui se penche vers toi et te regarde avec amour.

Silence, et écoute. Tu grandis. Sous ces tumultes discordants, n'entends-tu pas s'élever aussi vers toi de doux murmures, de tendres voix, qui te révèlent tout bas le secret des vices simples et heureuses : — "Sois bon, aime et espère !"

Silence, jeune homme ! Écoute. Les conseils des sages et des fous se disputent ton âme. Les paroles les plus caressantes sont aussi parfois les plus perfides. Les plus vantes promesses des passions se glissent, une à une, sans bruit, autour de toi et en toi. Aie garde de les confondre avec celles de ta raison et de ta conscience. Attends, songe et choisis.

Silence ! l'homme n'est pas seul à parler sur la terre. La nature aussi a des accents que Dieu ne lui a pas donnés en vain. Va dans la vallée, au fond du bois, au bord des fontaines ; écoute avec simplicité, et bientôt tu entendras monter, de l'herbe qui croît, de la ramée que le vent agite, et l'eau qui fait frissonner le vent, des paroles plus harmonieuses et plus salutaires mille fois à ton âme que toutes les clameurs dont s'enivrent les orgueilleuses cités et les palais du riche.

Silence ! Ces rayons argentés qui descendent le soir du ciel n'ont-ils pas aussi une muette éloquen-

ce dont les échos sommeillaient dans ton cœur? Ne sens-tu pas la douce paix que des sœurs invisibles t'envoient d'en haut? Elles t'attendent et semblent aussi te dire: "Silence! rêve, pense à nous, prépare-toi."

Silence, homme éprouvé! heureux et sage celui qui passe attentif et silencieux ici-bas. Un jour cependant peut venir où il ne te sera pas permis de te taire. Si l'innocence opprimée gémit, si l'ambitieux outrage la dignité humaine, si devant toi le lâche vante la servilité ou l'injuste l'injustice, oh! alors, élève la voix et parle. Si, en ta présence, le sophiste, le pervers ou le désespéré, enseigne aux jeunes âmes le mépris de la foi dans la toute-puissance divine et dans notre immortalité, parle, ouvre ton âme, proteste, et qu'aux yeux de tout ton doigt écrive sur le front de l'incrédulo le mot qui est dans sa pensée: néant!

Silence, vieillard! Ne fatigue pas la jeunesse des récits de ta vie passée. Quelques pas conduisent de la naissance à la mort. Tout à l'heure, au moment que chacun de nous croit toujours plus loin, un lien tout à coup se brisera comme la corde d'une lyre. Ton âme, en frémissant, s'élèvera avec la vibration profonde. Ecoute alors et réjouis-toi. Voici la révélation du grand mystère, la confidence de la tombe, le sceau qui descend et imprime la majesté de la foi sur le front du mourant. Où sont maintenant les discours des hommes? ils expirent plus lointains et plus confus que les murmures de la mer. Silence! entends-tu? O voix ineffable qui de sa puissante douceur remplit tout l'univers! O suprême union de l'harmonie et de la lumière! O vérité et amour! O mon DIEU!



{Pour le Foyer Domestique.}

LA VOIX

DU FOYER DOMESTIQUE

AT

PUBLIC CANADIEN.

I

Nulla pompe, ni bruit, n'entoura ma naissance,
Mais on daigna sourire au berceau de mes jours :
Tout riant, et le sein palpitant d'espérance,
D'un voyage incertain je commence le cours.
L'espoir ambitieux, ôsant tout entreprendre,
Pour chercher le succès montre la route à prendre,
Et, guidant à travers les caprices du sort,
Au marin fatigué fait atteindre le port.

II

Sur le globe flottant où la famille humaine
Tourbillonne, s'écoule, pleure et rit tour à tour.
Chacun est attiré vers un point qui l'entraîne
Comme à quinze ans déjà nous entraîne l'amour.
C'est ce qu'en sa bonté la Majesté Divine
Comme fin principale à chaque homme destine :
Le bonheur à celui qui répond à sa voix ;
Les pleurs au malheureux qui subit d'autres lois.

III

Je suis jeune, et, déjà, j'ai la tâche agréable
De fournir au talent un asile assuré :
Son œuvre est, à mes yeux, d'un prix inestimable
Dans le creuset du beau s'il est bien épuré.
Du faux le plus brillant la fleur empoisonnée,
Par de trompeuses mains aux vents abandonnée,
Sur mon fertile champ sans honneur tombera :
Dans ce riant foyer rien ne lui sourira.

IV

Je languis dans l'arène où vit la politique
Aux multiples travers, aux décevants attrait ;
J'embrasse, avec transports, la saine polémique
Dont la lumière ardente éclaire le progrès.
Je lègue aux quatre vents les mots : "partis," "réforme,"
Et, sans honte, revêts du neutre l'uniforme :
Nul autre prudemment ne peut être permis
Lorsqu'en tous rangs l'on tâche à créer des amis.

V

Dans un silence heureux l'oiseau reçoit la vie.
Il a pour héritage et les airs et les champs
Où son fidèle instinct ardemment le convie
Au babil, à l'amour, à moduler ses chants.
Sa romance suave et sa folle éloquence
Éveillent la nature et charment l'innocence,
Et changent en gaieté le sombre fond des bois
Qui répond tendrement aux doux bruits de sa voix.

VI

D'un recoin du néant surgit une existence
D'où naît le sentiment du devoir accompli ;
Le Foyer, dans sa sphère, a brisé le silence,
Un noir vide existait, et ce vide est rempli.
De ce fidèle ami, qui soudain vient d'éclorre,
Vous entendrez l'accent ou riant ou sonore,
Et l'écho dans vos cœurs, comme l'écho des bois,
Doit remuer votre âme et répondre à sa voix.

VII

Le flexible rameau chante aussi sa romance
En bercant avec soin l'humble nid de l'oiseau :
Sur l'aile de la brise il porte sa semence
Qui germe dans la plaine ou meurt dans le ruisseau.
Dans un honnête effort, sans épargner mes peines,
A tout sensible cœur je viens offrir les miennes
D'où, peut-être, naîtront ces élan vers le bien
Qui font plus droit le cœur, plus grand le citoyen.

VIII

Le Foyer Domestique offre un riant rivage
Où l'ouvrier pensif, peu pressé de causer,
Soulageant son esprit des ennuis du voyage,
En des cœurs bienveillants pourra se reposer.
Là, de notre union, la bannière chérie,
Couvrant avec orgueil l'autel de la patrie,
Dans ses plis gardera, comme heureux souvenirs,
Les fruits de notre étude et ceux de nos loisirs.

IX

Rien ne nourrit la force autant que l'espérance :
 Jusqu'au jour du succès la mienne doit durer ;
 Nul essai ne mûrit sans la persévérance,
 L'une aide à notre course et l'autre à prospérer.
 Ma hardiesse ailée, imprudente peut-être,
 Du toit hospitalier franchissant la fenêtre,
 Veut faire, en instruisant, une chasse à l'ennui,
 Mais demande en retour un cordial appui.

X

Encor, plus que jamais, la fortune est volage ;
 Mais, de l'or par vos mains avec trouble amassé,
 Sans souffrir des effets d'un louable partage,
 Un peu sur mon chemin peut bien être versé.
 Alors, mes jours, heureux d'une maigre abondance,
 Sans faste mèneront une utile existence,
 Et mes soins sérieux, toujours reconnaissants,
 Veilleront attentifs et seront incessants.

XI

Bien qu'en celui que mord la dent de la misère
 Il peut n'exister rien qui ternisse l'honneur,
 Mon état et le sien ne se ressemblent guère,
 Car pour ce que je veux je donne la valeur.
 En effet, ce que j'offre est une nourriture
 D'une saine douceur, d'une substance pure ;
 Qui de l'âme entretient la force et la gaieté,
 Et qui coûte bien peu quand tout est bien compté.

Au Foyer.

I

Va, messager vaillant d'une cause sublime,
 Vise à l'honnête gloire et n'appréhende rien :
 Pour passer des revers le redoutable abîme
 Que sans cesse tes pas se portent vers le bien.
 Mais quoi, même au départ, ton mouvement hésite !
 Qui peut produire en toi cette lenteur subite ?
 Des flots grondants au loin, noirs agents du trépas,
 Sont-ils des ennemis pour retarder tes pas ?

II

Ah ! la réflexion, repliant la pensée,
 Découvre des monceaux d'obstacles de tous noms !...
 Mais, sur la vaste mer, ta nacelle est lancée :
 Par delà ses récifs mûrissent des moissons.
 La volonté constante, échauffant le courage,
 Fait braver la fureur des vents et de l'orage ;
 Il faut voguer : regarde... ouvre ta voile au vent :
 L'écueil est moins à craindre en poupe qu'à l'avant.

SAM. BENOIT.

Ottawa, 1er mai 1876.



LE FOYER DOMESTIQUE.

OTTAWA, 1er MAI 1876.

Mort de la Révérende Mère Supérieure des Sœurs de la Charité d'Ottawa.

La ville d'Ottawa vient de faire une perte considérable dans la personne de Sœur BRUYÈRE, Supérieure des Sœurs Grises, morte en son Monastère de la rue Bolton, mercredi, le 5 avril 1876, à l'âge encore peu avancé de 58 ans.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale, vendredi, le 7 avril. Sa Grandeur Monseigneur DULAMEL, officiait et un grand concours de fidèles des deux sexes, de tous les âges et de toutes les conditions remplissait l'Eglise et l'espace qui en forme les approches. Tout ce que le culte catholique sait déployer de pompes imposantes et touchantes, tout ce qu'un peuple, ami de Dieu et de ses œuvres, peut prodiguer de respect en face de la mort, se présentait en cette occasion pour honorer cette dépouille vénérable qu'enfermait un cercueil de planches à peine dégrossies et recouvert d'un simple drap de toile blanche, emblèmes du renoncement et de la pureté de cette vierge du Seigneur, désormais réunie à son céleste Epoux.

Sœur BRUYÈRE (Elizabeth) est née à l'Assomption le 19 Mars 1818 ; entrée au Couvent des Sœurs Grises, en 1839, elle y fit profession de vie religieuse le 31 Mai 1841. Elle fut nommée Supérieure de la Mission de Bytown, dont elle fut une des fondatrices, le 8 Février 1845, et arriva dans sa nouvelle demeure le 20 du même mois. Depuis lors, elle n'a cessé de consacrer tout son temps, toute sa santé, toute sa belle intelligence et toute son indomptable énergie au service de sa Communauté ; c'est-à-dire au service de Dieu, au service des pauvres et des malades à secourir et à soigner, au service des enfants et des jeunes personnes à instruire et à former. Bien qu'affectée depuis plusieurs années de la maladie qui a causé sa mort, Sœur BRUYÈRE n'a cessé qu'au dernier moment de s'occuper de la direction des nombreuses institutions confiées à ses soins maternels.

En 1845, la Capitale du Canada confédéré, n'était qu'un pauvre village et faisait partie du Diocèse de Kingston dont était alors Evêque Monseigneur PHELAN, d'heureuse mémoire. Le bon Evêque avait tout à créer, dans ces régions éloignées de sa vaste juridiction ; il fallait, entre autres choses, pourvoir à l'éducation des jeunes filles et au soin des malades ; il s'adressa à la Communauté fondée à Montréal par Madame d'YOVILLE. Ce fut tout

La gloire est plus facile à acquérir que la vertu ; on peut arriver à la première en combattant ses semblables, on n'atteint la seconde qu'en se combattant soi-même.

un événement, quand on vint annoncer à celles qui avaient été choisies, pour aller fonder cette nouvelle colonie, leur prochain départ. Sœur BRUYÈRE était accompagnée de Sœur THIBAUDEAU, de Sœur CHARLEBOIS et de Sœur RODRIGUEZ. Il fallait laisser là le cloître, témoin de si doux vœux, la paisible retraite au sein de laquelle ces bonnes Sœurs, cachées dans l'heureux oubli du monde, accomplissaient dans la simplicité de leur noble sacrifice leurs sublimes devoirs, pour aller on ne savait guère où, ni trop chez qui !—Qu'importe, Dieu le veut ; il a parlé par la voix des Supérieurs, on part !

Les Sœurs de Bytown eurent d'abord pour demeure une petite maison à un seul étage qui leur servit, pendant plusieurs années, de logement, de dépôt et d'hôpital : chaque petite pièce du logis faisait double et triple emploi ; les malades n'étaient séparés de la Communauté que par un simple rideau de coton.

Les Sœurs de Bytown ne furent pas bien longtemps avant de recevoir le baptême de la *Sœur de Charité*, avant de faire une campagne digne de cette armée d'élite ; la grande épidémie de Typhus de 1847, apporté par l'immigration et répandue par tout le pays, arriva sur les bords de l'Outaouais. Pendant plusieurs mois, les Sœurs, dont le nombre était déjà bien augmenté, n'eurent ni trêve, ni repos. Presque toutes, les unes après les autres, contractèrent la maladie ; la plupart furent peu malades ; mais Sœur BRUYÈRE fut amenée jusqu'aux portes du tombeau : ses filles se multiplièrent, se transportant du chevet de leur Mère mourante aux lits des malades de la ville, tout en veillant jour et nuit au camp des émigrés.

Il n'entre pas dans le cadre de cette Notice de faire l'histoire de cette Communauté des Sœurs Grises d'Ottaoua, (cette histoire serait aussi l'histoire de notre illustre défunte), qu'il suffise de dire que cette Institution compte des hôpitaux, des orphelinats, des asiles, des maisons d'éducation en grand nombre dans ce Diocèse, et dans plusieurs Diocèses de l'Etat de New-York, maisons qui, chacune dans sa sphère d'action, sont les égales des meilleures de ce continent.

Sœur BRUYÈRE était distinguée par son intelligence et par son caractère. Comme toutes les âmes des grandes œuvres, elle fut en butte aux embarras, aux contradictions, aux insultes mêmes, mais toutes ces épreuves, qui souvent l'ont affligée jusqu'aux larmes, n'ont jamais pu triompher de son inaltérable confiance en Dieu. Elle comptait, sans doute, avec les secours humains qui sont nécessaires aux entreprises du temps ; mais elle comptait surtout avec la Providence qui dirige les cœurs comme les éléments, et qui sait élever le courage et les moyens au niveau des obstacles.

Le prédicateur chargé de l'oraison funèbre de Sœur BRUYÈRE, racontait une anecdote qu'il ne faut pas laisser perdre, parce qu'elle peint non-

seulement la foi confiante et la résignation de cette femme remarquable, mais parce qu'elle peint encore la situation des œuvres de Dieu dans le monde. Ce fait date de quelques années seulement.

Une épidémie de variole s'était abattue sur Ottaoua. Avec cet esprit de contradiction qui caractérise la philanthropie du monde, chacun voulait avoir un hôpital des picotés, mais personne ne voulait permettre qu'on le plaçât dans son voisinage, et c'était la violence et l'incendie qu'on édictait comme sanction à cette dernière condition. Les autorités municipales ne savaient que faire, lorsque sur la proposition des Sœurs on consentit à tolérer un semblable hôpital dans la cour même du Couvent : seulement il fallait tenir la chose à peu près secrète.

Un édifice de bois, qui avait autrefois servi d'hôpital temporaire, fut affecté à ce service ; sept Sœurs, accompagnées de deux employés, furent chargées du soin des malades, au milieu desquels on demeura en séquestre pendant plus de deux ans. Le prédicateur, qui racontait le fait, était lui-même aumônier de ce lazaret. Il y avait déjà quelque temps que cela durait ; dans le moment, 22 variolés étaient actuellement soignés par les Sœurs et leurs fidèles employés : l'aumônier revenait de sa visite auprès des malades, lorsqu'il fut accosté dans la rue par une personne qui lui montra un journal dont l'article principal contenait une grossière tirade contre les Sœurs de Charité, les accusant de ne prendre aucun souci de l'épidémie alors régnante, et le reste. La personne qui avait ainsi exhibé le journal, demanda :— Est-ce vrai que les Sœurs de Charité ne veulent point soigner les picotés ?... *Est-ce vrai ?*... Combien de fois ce mot n'a-t-il pas été prononcé, en pareille occasion, depuis l'avènement du Sauveur du monde !

L'aumônier retourna sur ses pas, pour savoir de la Supérieure si on pouvait répondre à cette injure, sans compromettre la bonne œuvre. Ma Sœur BRUYÈRE lut l'article et regardant le Père— (Il semble voir cet air de digne et noble tristesse résignée qu'ont si bien connu ceux qui ont joui de l'intimité de Sœur BRUYÈRE), — elle répondit :— *Non, mon Père, laissez-les dire ; Dieu nous voit !*

Il va de soi qu'une intelligence aussi élevée, qu'une âme aussi grande, qu'un cœur aussi généreux, que Sœur BRUYÈRE, en un mot, comprenait comme et sentait avec l'Eglise et son Chef, dans la lutte anti-chrétienne qui se fait de tout temps, et de notre temps particulièrement, sur tous les points habités du globe.

Sœur BRUYÈRE, en accomplissant les œuvres journalières et communes de sa vocation, vivait, dans son cœur, au plus près de la vie parfaite intérieure, réalisant, au poste où Dieu l'avait placée, le portrait qu'aux jours de la Primitive Eglise, les œuvres des Pères apostoliques, faisaient des vrais disciples de Jésus-Christ.—“ Les chrétiens

“ ne résident point dans des villes particulières,
 “ ils ne parlent point une langue à part. Ils ha-
 “ bitent leur propre pays, mais comme des étran-
 “ gers ; ils ont les mêmes droits que les citoyens.
 “ et ils endurent tout comme des étrangers. Tout
 “ pays étranger est leur patrie et toute patrie
 “ leur est étrangère. Ils vivent dans la chair.
 “ mais ils ne vivent point selon la chair. Leur
 “ séjour est sur la terre ; mais leur conversation
 “ est au Ciel. Ils aiment tout le monde, et tout
 “ le monde les persécute. Ils sont pauvres, et ils
 “ en enrichissent plusieurs. On les couvre de
 “ mépris et ils se vengent par des bénédictions.
 “ Leurs mœurs sont irréprochables, et on les punit
 “ comme des malfaiteurs. En un mot, ce que
 “ l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont au
 “ milieu du monde.—Ils meurent, mais ils en-
 “ fantent à la vie ! ”

J. C. TACHÉ.

Prorogation du Parlement Fédéral.

Le 12 avril, il a plu au gouverneur-général de proroger la troisième session du troisième parlement de la Puissance par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

“ Je vous remercie pour le soin et la délibération avec lesquels vous vous êtes acquittés des devoirs qui vous incombent pendant la session. Le bill que vous avez passé relativement à la régie des affaires des Indiens et leur affranchissement graduel, ne sera pas seulement utile en ce qu'il consolide les statuts existants, mais il offrira une nouvelle preuve de l'intérêt que le peuple du Canada prend à bien-être de ses compatriotes indiens.

“ Il est important de savoir que plusieurs des clauses ont été suggérées par les conseils indiens des anciennes provinces.

“ C'est mon intention, durant la vacance, de faire un traité avec les tribus sauvages de l'ouest de la Saskatchewan, pour l'extinction de leurs titres, et par là obtenir une autre grande étendue de territoire fertile pour la colonisation et la culture.

“ La formation du nouveau district de Keewatin, dans la partie Est du pays du Nord-Ouest, et le progrès accompli par l'ouverture des communications vers l'intérieur par les chemins de fer et par le télégraphe, joints aux améliorations effectuées dans le système de distribution des terres, prépareront la voie à la colonisation rapide de ces vastes régions et contribueront dans un avenir prochain au commerce, et étendront le prestige de la Puissance.

“ Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons maintenant au-delà de 700 milles de fils télégraphiques en opération, à l'ouest de la Rivière-Rouge.

“ Les amendements faits à la loi concernant les élections pour la Chambre des Communes auront pour résultat d'obtenir une expression non équivoque de l'opinion des électeurs, en éliminant leurs représentants.

“ Les mesures que vous avez passées dans le but d'assurer un fidèle retour des statistiques crimi-

nelles, des faillites et des chemins de fer seront, je n'en doute pas, d'une utilité essentielle pour promouvoir des intérêts importants, aussi bien que pour fournir des informations qui manquent sur chacun de ces sujets.

Messieurs de la Chambre des Communes,

“ Je vous remercie pour les subsides que vous avez votés pour le service public. Je ne manquerai pas de considérer la clause que vous avez ajoutée au vote pour les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique.

“ Je suis heureux qu'une sage économie ait obvié à la nécessité d'imposer de nouvelles taxes sur le peuple, et j'ai confiance que l'accroissement de la prospérité commerciale justifiera votre confiance dans l'avenir.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

“ Je regrette de ne pouvoir vous annoncer quelque progrès dans le règlement de la compensation qui devait être payée pour nos pêcheries, en conformité avec les clauses du traité de Washington. J'ai la confiance qu'à votre retour dans vos foyers, vous trouverez la promesse d'une saison prospère et que vos travaux hors de la session seront aussi fructueux que ceux qui vous ont occupés pendant votre assistance au Parlement.”

Réception cordiale.

Lors de son passage à Washington, capitale des États-Unis, M. Geoffrion, ministre de l'Intérieur du gouvernement fédéral, a été l'occasion de démonstrations très-sympathiques de la part de nos compatriotes canadiens-français. La veille de son départ pour la Nouvelle-Orléans, un banquet lui fut offert. Parmi les convives, se trouvaient le capitaine Doherty, autrefois de Verchères, Ed. Sentenne de Montréal, major Ed. Mallet, du St. Esprit, Pascal Plante, de Sorel, Dr. A. N. Morin, autrefois de Contrecoeur, le Rév. M. Bronillette, vicaire-général, autrefois du village de St. Jean-Baptiste, et plusieurs autres.

La soirée fut une des plus agréables et rappelait à l'esprit de nos compatriotes exilés les anciennes veillées du pays natal. M. le maire d'Iberville, qui accompagna dans son voyage l'hon. Ministre de l'Intérieur, raconta avec beaucoup de succès quelques anciennes légendes du pays natal et chanta *La Mère Picard*, fameuse chanson bachique que tout le monde connaît au pays. Le docteur Marion chanta *Le Drapeau de Carillon*. Le major Mallet rappela la part prise par les canadiens-français aux guerres de la sécession et de la révolution et termina par le chant national : *O ! Canada, mon pays, mes amours*.

Somme toute, la soirée fut des plus charmantes et les voyageurs remercièrent chaleureusement leurs compatriotes de Washington de leurs attentions délicates et de leur réception sympathique. Avant leur départ, ils ont présenté leurs respects au Président Grant qui les a reçus avec la plus grande courtoisie.

L'hon. M. Geoffrion, qui revient de la Nouvelle-Orléans, est attendu à Ottawa lundi ou mardi prochain. Un grand nombre de citoyens, des diverses nuances politiques, se préparent à lui présenter une adresse pour le féliciter sur le rétablissement de sa santé et sur son heureux retour au pays.

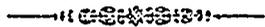
Affaires du Mexique.

Notre Correspondant spécial du Texas, dans sa lettre, en date du 20 Avril, nous communique les importantes nouvelles qui suivent :—

“ Les affaires du Mexique prennent une tournure, qui devient sérieuse. La Révolution est en train de renverser LERDO. Le continuateur de l'infâme politique anti-religieuse de JUAREZ va se trouver en face des Américains, qui vont faire leur possible pour maintenir LERDO et ses confrères, en place : parce que LERDO conduit le pays, si catholique du Mexique, à l'apostasie et au protestantisme, en attendant qu'il le livre aux Etats-Unis.

“ Le rival de LERDO, PAFIRIO DIAZ, est catholique, en principes, et il dit au peuple qu'il veut rétablir les Communautés religieuses au Mexique, s'il arrive au Pouvoir ; mais son porte-voix, MIGUEL PENA, vient de publier un circulaire, où il énonce le programme des *Pronunciados* ; mais il n'est pas question de religion. Le tout me semble bien du libéralisme de la plus sottise espèce.

“ En présence de cet état de choses, on ne s'effrayerait pas de l'annexion d'une partie du Mexique aux Etats-Unis ; peut-être que cela assurerait un Gouvernement un peu plus stable au Mexique.”



Une voix du Nord-Ouest.

Montréal, 5 avril 1876.

Une personne de la paroisse de l'Assomption, sans posséder les biens de la fortune, mais dont le cœur était généreux, vient de léguer en mourant une somme de 500 francs aux Missions Sauvages du Nord-Ouest. Quelques temps avant sa mort, elle m'avait entendu parler sur les besoins de ces Missions si difficiles. Je ne ferai pas l'éloge de cette généreuse bienfaitrice. Je me contenterai de rappeler ce que le Saint Esprit a dit d'elle et de tous ceux qui secourent les pauvres et l'indigent ; *beatus qui intelligit super egenum et pauperem !* Inutile d'ajouter que le nom de cette bienfaitrice sera béni, et par le pauvre sauvage, et par le missionnaire perdu au milieu de ces tribus délaissées.

Cette donation venant si à propos m'inspire l'idée d'adresser les quelques lignes suivantes à nos amis du Canada et cela au nom de notre foi et de notre patriotisme.

Chers compatriotes, nous connaissons votre esprit de générosité et de dévouement, nous savons que vous faites largement la part du pauvre nécessiteux, nous voyons que de vénérables prêtres et de pieux laïques lèguent des sommes providentielles aux différentes communautés de cette province, ainsi qu'à d'autres œuvres de bienfaisance, qui s'élèvent si nombreuses et si florissantes au milieu de vous ; nous bénissons Dieu de ces généreux efforts et de cette noble émulation pour le bien.

Cependant, permettez-moi de vous le dire, il vous reste encore une œuvre à patronner, à accomplir. Le Nord-Ouest, ce pays dont on a tant parlé au point de vue politique, mais si peu sous le rapport religieux, le Nord-Ouest demande votre concours généreux et efficace. Ce pays est la patrie d'un grand nombre de vos parents et amis les plus chers,

des pauvres sauvages, qui sont vos compatriotes, laissez-moi vous le dire. En favorisant l'émigration des blancs, le gouvernement travaille activement à l'avenir de ces vastes contrées, il prend les moyens d'aller au secours de l'enfant des bois et de la forêt, en lui ménageant quelques ressources pour la vie temporelle. Mais cela ne suffit pas, cela n'est pas la moitié de ce qu'il y a à faire ; car il y a de plus l'avenir moral de ces peuplades déshéritées de la nature ; il y a, pardessus tout, le salut de ces âmes rachetées, elles aussi, au prix du sang de Jésus-Christ. Le Missionnaire devra-t-il tout faire ? Son dévouement le désire, mais le peut-il ? Les secours de la Propagation de la Foi ? Nous vous le disons en toute connaissance de cause ils ne sont pas suffisants. A vous donc, généreux amis du Canada, d'entreprendre, de susciter un moyen nouveau et tout à fait efficace d'évangélisation dans les vastes contrées du Nord-Ouest. Je suis presque confus de vous faire cette suggestion, je le sais, c'est plus que hardi, après les abondantes aumônes que vous avez versées dans nos mains, chaque fois que nous avons fait appel à votre générosité. Mais quand on a vu et touché, pour ainsi dire, la misère physique et morale du pauvre indien, on ne recule devant aucun sacrifice, pour se mettre en état de soulager ce dénûment épouvantable.

C'est donc à vous, vétérans du sacerdoce, et à vous aussi, pieux laïques de ce pays, vous tous à qui la Providence a prodigué les biens de la terre, c'est à vous, dis-je, qu'une voix autorisée du Nord-Ouest ose s'adresser et demander une petite part dans vos pieuses largesses ; un *Souvenir*, dans vos legs généreux, qui doivent proclamer votre esprit de charité, après votre mort, et donner un nouvel essor à tant d'œuvres que vous aviez patronnées de votre vivant.

Bien souvent les feuilles publiques proclament les dernières volontés d'une âme charitable, on y voit avec édification, une longue liste de donations, toutes pour les œuvres de bienfaisance et de charité publiques. Avec anxiété, le Missionnaire cherche la part de ses pauvres sauvages... amère déception, on n'a pas pensé à nous ; sans être jaloux, on ne peut s'empêcher de regretter cet oubli, qui fait plus de mal au cœur qu'on ne saurait le dire. On nous a oubliés et pourtant nous sommes vos amis, vos frères ! Nos pauvres sauvages habitent le même pays que vous ; ils ont droit à vos largesses, et il est dans l'ordre de la Providence que vous veniez à leur secours.

D'ailleurs, quelle œuvre plus belle et plus sainte que de léguer, quand la Providence nous a donné les moyens de quoi fonder une ou deux missions, une ou deux chrétientés, qui rediront, pendant des siècles, les noms de ces bienfaiteurs insignes, qui avaient la science des bonnes œuvres !

Vous me pardonnerez, mes bien chers compatriotes, la liberté toute sauvage que j'ai prise de faire un nouvel appel à votre charité et à votre zèle pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. J'ai la douce persuasion que ma faible voix trouvera bientôt des échos fidèles, et que nous aurons l'assurance de quelques pieuses fondations, telles que je viens de le suggérer.

A. B. LACOMBE, Ptre.,

O. M. I.

Reconnaissance.

Quoique dédaignant le bruit et la réclame, nous croyons offrir au Clergé, aux Écrivains et à nos Agents, notre très vive reconnaissance, pour le précieux concours si spontanément accordé à la publication du *Foyer Domestique*.

Assuré du succès, par suite de cette communauté de sympathies, nous avons ajouté 24 pages à cette deuxième livraison du *Foyer Domestique*, afin d'intéresser davantage les lecteurs, et faciliter l'insertion des travaux déjà accumulés des Collaborateurs.

Nous sommes heureux d'annoncer que trois nouvelles plumes sont venues joindre la rédaction, comme l'indique la Liste des Collaborateurs, savoir : M. l'Abbé F. L. T. ADAM, de Montréal ; M. l'abbé Chs. GUAY, de N.-D., du Sacré-Cœur, et Demoiselle Clara DESJARDINS.

Nous commençons aujourd'hui la publication de la *Liste de nos Agents*, qui deviendra chaque mois, nous l'espérons, de plus en plus considérable. (Voir cette Liste).

 Renvoi du "FOYER."

Un certain nombre de copies de cette Revue nous est arrivé tellement en désordre, qu'il nous a été impossible de connaître les noms des personnes qui l'avaient refusée.

Dans cette occurrence, nous prions MM. les Maîtres de Poste de vouloir bien nous donner, par lettres, après réception de la deuxième Livraison du *Foyer Domestique*, les noms des personnes refusant d'y souscrire.

 Agents Demandés.

Pour faciliter à tous le moyen de s'abonner à notre publication, nous désirons obtenir, dans chaque Paroisse un Agent.

Nous faisons donc appel au patriotisme religieux des Maîtres de Postes d'origine franco-canadienne de chaque Paroisse, en les priant de bien vouloir se constituer les protecteurs de notre entreprise, en qualité d'Agent, et de nous en informer.

Si le Maître de Poste n'est point d'origine française, nous accepterons un Agent particulier.

En reconnaissance des services que nous recevons des Agents, dans la circulation du *Foyer Domestique*, nous commençons dès aujourd'hui, à leur adresser notre feuille à titre de gratification.

Pour les campagnes offrant au moins vingt-cinq souscripteurs, il sera alloué aux Agents une commission de dix pour cent sur la collection et l'envoi des abonnements de chaque semestre.

B-10

R. P. Monsabré.

Nous commencerons incessamment la publication des célèbres Conférences du R. P. MONSABRÉ, de Notre-Dame de Paris.

C'est en 1869 et pendant l'Avent, que le P. Monsabré monta pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame. Le succès de sa parole fut grand, et lorsqu'après la guerre, après la Commune, le nouvel archevêque de Paris chercha, pour les conférences du Carême, un successeur au P. Félix, qui éprouvait le besoin d'un repos bien mérité après dix-sept années d'un fécond apostolat, le choix de Mgr. Guibert s'arrêta naturellement sur l'éloquent dominicain, en qui revivaient les glorieuses et éloquentes traditions de son ordre.

Le P. Monsabré donna à ses premières conférences, prêchées pendant le Carême de 1872, ce titre : *radicalisme contre radicalisme*.

En 1873, il commença le développement doctrinal de l'enseignement de l'Église, et sa première station fut consacrée à la démonstration de l'existence de Dieu. En 1874, il a traité de la vie et des attributs de Dieu, et en 1875 des œuvres de Dieu. Le sujet de ses Conférences de cette année est le gouvernement de Dieu.

Dans ce temps si pauvre en hommes, les catholiques ont droit de le dire avec une joyeuse fierté : la chaire chrétienne a retrouvé, dans le Père Monsabré, un grand théologien et un grand orateur.

 Départ pour Rome.

Monsieur Charles PAQUET, sergent Zouave Pontifical, a laissé Montréal samedi, le 29 avril, en route pour Rome, où il doit se fixer permanemment. Nos souhaits accompagnent ce zélé militaire, qui veut mettre de nouveau son existence au service du Saint-Père.

M. Paquet est chargé de remettre à Rome les pièces du Procès de Béatification de la vénérable Marguerite BOURGEOIS, fondatrice de la *Congrégation Notre-Dame de Ville-Marie*.

 LA SEMAINE SAINTE

ET

LE JOUR DE PAQUES.

OTTAWA.—Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis à la Cathédrale d'Ottawa par une foule nombreuse et recueillie.

Le reposoir était décoré avec richesse et bon goût. Il en était ainsi des reposoirs dans les autres églises de la ville, et notamment celui de l'église Stc. Anne, qui avait été préparé avec un soin tout particulier, pour frapper la vue et parler au cœur.

Les cérémonies du Jour de Pâques furent célébrées avec la pompe ordinaire, et Sa Grandeur officia à tous les offices.

À l'église St. Joseph, les décorations étaient magnifiques et pleines d'expression. Un trophée d'orflammes, aux diverses couleurs, s'élevait au-dessus de l'autel, portant des inscriptions sacrées, et surmonté d'une riche croix d'or qui semblait dire à

tous que le Ciel était ouvert en ce grand jour de la Résurrection ! *Resurrexit, sicut dixit. Alleluia !*

Le chœur de l'église Saint-Joseph, qui se dévoue avec tant de zèle au service de la religion, chanta avec un rare bonheur la troisième messe de Chérubini, ce chef-d'œuvre composé, comme on le sait, pour le sacre de Charles X. C'est une œuvre vraiment suave et religieuse, et d'une exécution aussi difficile qu'elle est ravissante.

Comme cette messe ne renferme aucun solo, on y introduisit un motif : *l'Incarnatus est*, composé pour la circonstance par un amateur de cette ville, et qui fut largement interprété par la voix puissante de Madame Gélinas.

On nous promet la célèbre messe de Gounod pour Dimanche prochain, jour de la fête du Patronage de Saint-Joseph.

MONTRÉAL.—Le Jour de Pâques, cette grande fête des Chrétiens, dit le *Nouveau Monde*, a été célébrée avec une pompe extraordinaire dans toutes les paroisses de la ville, et la foule des fidèles se pressaient aux différents offices de la journée.

Sa Grandeur Mgr. de Gratignopolis a officié pontificalement à tous les offices de la Cathédrale, ce qui n'a pas peu contribué à relever l'éclat de cette solennité.

La Grand'Messe, surtout, a été splendide, un chœur nombreux, composé de nos plus habiles vocalistes, a exécuté avec un entrain admirable les meilleurs morceaux des grands maîtres. Le Salut solennel qui fut chanté après Vêpres, a surpassé la splendeur des autres offices. Un brillant luminaire avait transformé le Maître-Autel en un véritable foyer ardent, et le chœur a exécuté au parfait le célèbre *Oratorio* de Pâques, suivi du *Tantum ergo*. MM. Lefèvre, Baudry, Sheridan et Trudel méritent nos plus sincères félicitations pour le succès qu'ils ont remporté, dans leurs différents solis.

Les offices ont été célébrés avec non moins de pompe à Notre-Dame, au Gesù, à St. Jacques, à St. Pierre, et dans toutes les autres églises de la ville.

SAINT-HYACINTHE.—Les offices de la Semaine Sainte, dit le *Courrier*, ont été suivis à la Cathédrale et à la Paroisse par une foule considérable et recueillie.

Le Jeudi-Saint, les différents reposoirs rivalisaient d'élégance et nous ferons mention spécialement de celui du *Monastère du Précieux Sang*, qui offrait un cachet tout particulier de beauté.

Le jour de Pâques fut aussi célébré avec une pompe inaccoutumée, dit l'*Union*. Sa Grandeur Mgr. Moreau officia pontificalement à la Cathédrale ; un chœur nombreux de Dames et Messieurs, sous la direction de M. Hamel, chanta avec succès le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Sanctus* de la douzième messe de Mozart, et le *Credo* et l'*Agnus* de la Mercadente. Les Vêpres furent solennelles et suivies du Salut pendant lequel on fit entendre de beaux morceaux de musique, entr'autres le *Tantum ergo* de Rossini : le trio fut bien rendu par Madame de Bruyère, MM. Hamel et Boivin.

À l'Église de la Paroisse, un chœur nombreux de petits garçons, sous la direction habile de M. Mathieu, chanta avec beaucoup d'entrain et de pré-

cision la *Messe Royale*, qui produisit le plus bel effet, à l'offertoire on fit entendre un *O Salutaris* chanté par des Dames. Le sermon, donné par le Révérend Père Blanchard, est un des plus beaux morceaux d'éloquence sacrée que nous ayons eu occasion d'entendre. Persuasif, entraînant, le savant prédicateur a su vivement impressionner ses auditeurs.

Les Vêpres furent très-solennelles, et Madame Isidore Lussier et Mademoiselle Marie Mathieu ont interprété avec beaucoup d'âme et de puissance, les morceaux de chant : *O Salutaris* et *Tantum ergo*.

SHERBROOKE.—Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis avec une grande régularité par la population catholique de Sherbrooke. Chaque jour, dit le *Progrès*, notre Cathédrale était encombrée par une foule pieuse, avide d'assister à ces exercices touchants dans lesquels sont rappelés les plus grands et les plus sublimes mystères de notre sainte religion.

Le Jour de Pâques, même affluence au lieu saint.

Notre temple avait revêtu ses plus beaux ornements le fête, et sa voûte retentissait des chants d'allégresse et de joyeux *alleluia* de la résurrection. Sa Grandeur Mgr. Racine officia pontificalement, à la Messe, ayant le Rvd. M. Dufresne, V. G., pour prêtre assistant, et les Rvds. MM. Girard, du Séminaire, et Dignan, pour diacre et sous-diacre d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office étaient le Rvd. M. Chalifoux, et M. l'abbé Allard.

Pour quiconque entre dans l'esprit de l'Église, ces imposantes cérémonies d'une messe pontificale sont bien propres à élever l'âme au-dessus des choses matérielles, et à rendre plus fortés la foi et la fidélité en la religion catholique.

Avant le chant du *Credo*, Sa Grandeur donna aux fidèles la bénédiction papale que, par un indulte du Souverain Pontife, Elle est autorisée à accorder trois fois l'an.

À Vêpres, Monseigneur de Sherbrooke officia de nouveau, avec diacre et sous diacre, et prêtre assistant, et il donna aussi la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. L'autel était magnifiquement paré, et étincelait de brillants et de lumières.

QUÉBEC.—La Société Ste. Cécile, dit l'*Événement*, a célébré le Jour de Pâques avec autant d'éclat et de solennité qu'il en a eu le dernier.

Elle a interprété dignement tout le programme qu'elle avait annoncé et rendu justice aux œuvres difficiles et sublimes qu'elle s'était chargée d'exécuter. Elle a été secondée par un orchestre puissant.

Tour à tour, elle a rendu les poétiques inspirations de Weber et les harmonies gracieuses, entraînantes et toujours religieuses de Haydn.

Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus* était de la messe en mi bemol de Weber, le *Credo* et l'*Agnus Dei*, de la *Messe Impériale* de Haydn.

À l'Offertoire, Melle LeVasseur a chanté la ravissante mélodie religieuse *La Vision de Ste. Cécile*, par LeBouc, avec accompagnement de violon obligato par M. A. Lavigne. Elle a chanté avec goût et avec une aisance parfaite.

M. l'abbé Adolphe Légaré a fait le sermon du jour.

L'office de l'après-midi a été non moins solennel; le *Magnificat*, le *Regina Cæli*, l'*Alleluia* et le *Tantum ergo* ont été chantés avec entrain.

Nous avons des compliments sincères à adresser particulièrement à Mesdemoiselles Rhéaume, Morissette, Venner, Vaillancourt, Bédard et LeVasseur, à MM. Bédard, Bilodeau et Rivard.

M. Desoy tenait l'orgue, et M. LeVasseur dirigeait.

Somme toute, la Société Ste. Cécile a droit d'être hautement satisfaite d'avoir si brillamment terminé les labours considérables qu'elle s'est imposée pour la circonstance et du travail sérieux auquel elle se livre avec tant de dévouement dans l'intérêt du plus noble des arts.

SOREL.—Le Jour de Pâques a été dignement célébré à notre église paroissiale, dit la *Gazette* de Sorel. Le Rév. M. DUPRÉ a officié solennellement avec diacre et sous-diacre. Le Rév. M. DAVIGNON, nouvellement arrivé à Sorel en qualité de vicaire, a prononcé un superbe sermon de circonstance, dans lequel il a donné la plus belle idée de ses qualités d'orateur.

LÉVIS.—La solennité du jour de Pâques a été dignement célébré, dit à son tour l'*Echo de Lévis*.

Le chant et la musique, sous la direction de M. McNeil, organiste, n'ont pas peu contribué à relever l'éclat de cette belle fête.

Nous avons surtout admiré le morceau de violon exécuté par M. N. Hamel, aidé de M. Romuald Marcoux, comme second violon, avec accompagnement de l'orgue.

L'exécution était facile et digne de remarque et fait honneur à ceux qui y ont pris part.

Nous n'avons pas reçu aucun renseignements des villes des Trois-Rivières et de Rimouski, mais nous savons que là, comme ailleurs, les offices du culte y sont célébrés avec un déploiement de pompe religieuse non moins attrayante pour les âmes pieuses de ces localités.

L'émigration à Manitoba.

Nous avons reçu une circulaire imprimée venant du Nord-Ouest, dit la *Minerve*, et contenant le compte-rendu d'une assemblée qui a eu lieu au mois dernier, à Manitoba, sous la présidence de Mgr. TACHÉ et le directeur de la société de colonisation de Manitoba, au sujet de l'émigration des Canadiens-français dans cette province. Des discours éloquentes ont été prononcés à cette assemblée par le Rév. M. RICHOR, MM. ROYAL, DUBUC, TASSÉ, ROY, etc. Tous ont vanté les avantages qu'offre le Nord-Ouest aux émigrants et ont exprimé le désir de voir l'excédent de notre population canadienne-française prendre cette direction. Il existe à Manitoba un mouvement énergique en faveur de cette émigration, sous l'impulsion du gouvernement local, et d'une société de colonisation qui est en rapport avec différentes sociétés d'émigration pour Manitoba, formées parmi nos compatriotes des États-Unis.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de cette question. Nous en comprenons l'importance et nous regrettons de voir que l'élément français n'ait pas conservé la majorité dans la nouvelle Province, qui aurait dû être sous ce rapport une province sœur de Québec, un deuxième État français dans la Confédération. Nous avons été surpassés et noyés, à Manitoba, par nos voisins d'Ontario, et la population française de cette province ne forme plus guère qu'un tiers de la population totale.

C'est pour opposer un contrepois à ce mouvement de décroissance que nos compatriotes de Winnipeg se sont organisés et qu'ils invitent les émigrants du Bas-Canada à se rendre chez eux.

Il y a aux États-Unis trois ou quatre cent mille Canadiens-français qui sont, pour ainsi dire, perdus pour notre nationalité, au milieu de cette agglomération de races étrangères, tandis qu'ils pourraient rendre de grands services ici comme dans le Nord-Ouest. Que la propagande des Canadiens français de Manitoba s'exerce parmi cette population, et qu'elle réussisse à en attirer une partie là-bas, c'est ce que nous souhaitons. De même que ceux qui, dans notre province, sont encore atteints de la manie d'émigrer, se dirigent vers Manitoba, au lieu d'aller aux États-Unis. Nous ne saurions cependant, hors ces cas, encourager aucune émigration régulière de Québec à Manitoba, parce que ce serait travailler à diminuer la force de notre nationalité ici, sous prétexte de l'augmenter là-bas.

Manitoba offre certainement de grands avantages aux émigrants. Les Canadiens des États-Unis, qui ne veulent pas revenir ici, feraient bien de s'y établir, mais nous ne saurions conseiller à nos populations de laisser le Bas-Canada. Notre Province est déjà assez déserte comme cela.

Nous espérons que le mouvement que nous constatons avec plaisir obtiendra tout le succès possible aux États-Unis, et nous ne saurions trop encourager nos compatriotes qui s'y trouvent, et qui ne veulent pas revenir, à répondre à l'invitation des Français de Manitoba. Manitoba, c'est toujours le Canada, la patrie; les émigrants y trouvent autant, sinon plus d'avantages qu'aux États-Unis; et c'est au pays. Nous sommes heureux d'apprendre, par le *Métis*, que le mouvement réussi, et que les Canadiens des États-Unis se préparent à émigrer en nombre au Nord-Ouest.

BULLETIN

DZS

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

MGR. CAZEAU.—Nous nous associons de tout cœur aux gracieux sentiments si bien exprimés par la *Gazette des Campagnes*, à l'occasion de la haute distinction qu'il a plu à Sa Sainteté, PIE IX, de conférer à M. le Grand Vicaire C. F. CAZEAU, en le choisissant comme l'un des Prélats domestiques du Vatican.

La rédaction du *Foyer Domestique* est heureuse de constater dans ses colonnes ce fait de haute con-

sidération, mais que des circonstances particulières et tout à fait incontrôlables avaient empêché de rappeler lors de la publication du premier numéro de cette Revue.

Cette promotion ne donne pas seulement à M. le Grand Vicair le titre de Monseigneur, mais aussi le droit de porter la soutane violette, le rochet et la mantelette violette.

Mgr. le Grand Vicair méritait cet honneur. Les services incessants qu'il a rendus à l'archidiocèse et à toute la Province ecclésiastique de Québec le désignaient depuis longtemps à cette insigne distinction.

Mgr. CAZEAU est entré dans la soixante-neuvième année de son âge le 31 janvier dernier. Né à Québec en 1807, il fit rapidement un brillant cours d'études au Séminaire de Nicolet. Ses goûts ne le portèrent jamais à faire un pas vers le monde. A peine eût-il terminé son cours classique qu'il sollicita la faveur d'être admis au Grand Séminaire de Québec pour s'y préparer aux sublimes fonctions du sacerdoce. Des talents remarquables, une grande discrétion et une grande habileté en toutes choses le firent bientôt choisir pour remplir les plus graves emplois auprès des évêques de Québec. Avant même d'être ordonné prêtre, Mgr. PANET l'appela à lui, et depuis il est toujours resté auprès des Seigneurs évêques et archevêques de ce diocèse, pour les aider de ses conseils et de son dévouement. Il fut sous-secrétaire de Mgr. PLESSIS, mort en 1825, puis secrétaire des Seigneurs PANET, SIGNAY et TURGEON. Ordonné prêtre le 3 janvier 1830, il fut fait vicair général de l'archidiocèse en 1850, rendant toujours les plus éminents services.

A l'urbanité la plus aimable, Mgr. C. F. CAZEAU a toujours joint la pratique de toutes les vertus sacerdotales. Sa rare piété a toujours fait l'admiration de ses confrères et lui a mérité la constante confiance de ceux qui ont pu l'apprécier.

Aussi, non-seulement le clergé, mais tout le diocèse de Québec, tous les fidèles de cette Province, qui ont eu si souvent occasion de profiter des travaux et d'être l'objet de la sollicitude du vénérable Prélat, s'unissent aujourd'hui pour rendre grâce, à DIEU d'abord, puis à la Cour de Rome, d'avoir accordé un si légitime honneur à l'un de nos premiers concitoyens.

Mgr. MOREAU. — Pour les mêmes raisons que nous venons d'exprimer ci-dessus, nous avons omis de mentionner la cérémonie du sacre du nouvel Evêque de St. Hyacinthe, Mgr. MOREAU, appelé par la Cour de Rome à succéder à feu Mgr. Charles LAROCQUE, troisième Evêque de ce diocèse.

La nouvelle de cette nomination avait causé une grande joie dans tout le diocèse de St. Hyacinthe; c'était l'accomplissement des vœux de tous ceux qui avaient eu l'avantage de connaître les vertus, les rares qualités du prêtre éminent qui venait d'être choisi.

Le jour de la consécration était attendu depuis longtemps et avec impatience par la population entière du diocèse et principalement par les citoyens de la ville épiscopale. C'est que celui qui devait être revêtu des habits épiscopaux, dit le Progrès de Sherbrooke, était connu et aimé de tous; chacun ayant eu l'occasion, depuis 23 ans qu'il est à St. Hyacinthe, d'admirer les hautes qualités qui le distinguent et qui justifient le choix fait par le Souverain-Pontife.

Monseigneur Louis-Zéphirin MOREAU est né à Bécancour, diocèse des Trois-Rivières, le 21 avril 1821. Il a fait ses études au collège de Nicolet. A l'âge de vingt ans, il fut admis à revêtir l'habit ecclésiastique et à la fin de décembre 1846, Monseigneur BOUQUET, de Montréal, l'ordonna prêtre. M. MOREAU ayant été nommé secrétaire du premier évêque de Saint Hyacinthe, Monseigneur PRINCE, arriva en cette ville le 2 novembre 1852. Il contribua beaucoup à l'organisation du nouveau diocèse et se fit remarquer par son esprit d'ordre, sa régularité dans les affaires et son grand amour du travail.

Monseigneur MOREAU, alors qu'il était Grand-Vicair, a été quatre fois administrateur du diocèse pendant la vacance du Siège. En 1860, pendant un voyage de Mgr. LAROCQUE, en Europe; en 1862, alors que ce dernier, à la demande du Saint Père, était allé à Rome assister à la canonisation des martyrs du Japon; en 1869, quand son Evêque avait dû se rendre au Concile du Vatican, et enfin, le 15 juillet dernier, après la mort de Monseigneur LAROCQUE, par suite des dernières volontés contenues dans le testament de celui-ci.

En vertu de tous ces titres, les Evêques de la Province ne pouvaient guère mieux choisir et les adhésions de ceux qui avaient eu l'avantage de l'apprécier ayant aussi contribué à fixer l'accord qui existait, à cet égard, entre le clergé et les fidèles, l'attente générale de le voir évêque ne fut pas trompée. La nouvelle arriva de Rome qu'il était nommé et le premier janvier 1876, les bulles arrivèrent à Saint-Hyacinthe.

HONNEUR ET CHARITÉ. — Nous constatons avec empressement que la Charité forme uno des qualités qui honore hautement la population de St. Hyacinthe.

Voici une liste des bazars qui ont eu lieu en cette ville, depuis une trentaine d'années, avec le chiffre de leurs produits :

Le premier eût lieu en faveur de l'Hôtel-Dieu, en 1846, et a produit.....	\$232 00
Le second se tint l'année suivante et a rapporté	294 00
Le troisième se fit en 1849 et les recettes se sont élevées à.....	332 00
Le quatrième a été ouvert en 1850 et a produit.....	275 00
Le cinquième, en 1852 et les recettes furent de.....	248 00
Le sixième l'année suivante.. ..	428 00
Le septième, en 1859.....	1,094 00
Le huitième, en 1863	480 00
Le neuvième, en 1864.....	1,148 00
Le dixième, en 1867.....	1,140 00
Le onzième, en 1868.....	800 00
Le douzième, en 1869.....	838 00
Le treizième, en 1870.....	815 00
Le quatorzième, en 1871.....	803 00
Le quinzième, en 1872.....	844 00
De plus la lecture faite par le Rvd. Père Monnat.....	100 00
Le seizième, en 1873.....	937 00
Le dix-septième, en 1874.....	1,135 00
Le dix-huitième, en 1875.....	1,393 00
Le dix-neuvième, en 1876	974 00
Produit total.....	\$14,310 00

REFUGE.—Mgr. DUHAMEL, évêque d'Ottawa, a présidé, il y a quelque temps, à la cérémonie de la bénédiction de la Maison de Refuge, rue St. Patrice, et desservi par le R. P. Molloy, de l'évêché.

Avant de bénir cet asile de la charité, Sa Grandeur adressa la parole aux personnes présentes, en retraçant avec clarté les merveilles qui devaient s'opérer en silence dans cette institution bénie, et qui ne compte que sur la charité publique pour se soutenir dans son œuvre de miséricorde.

Cet asile est destiné à recevoir les vieillards et les infirmes irlandais.

NOUVELLE EGLISE.—Parmi les œuvres de charité que les catholiques devraient encourager, il n'y en pas assurément de plus belle que l'érection d'une église. La paroisse de Ste. Brigide, au Faubourg-Québec de Montréal, dit le *Nouveau-Monde*, renferme plus de 20,000 catholiques, et pour satisfaire les besoins religieux d'une telle population il n'y a qu'une seule église, à vrai dire. Aussi, malgré les temps mauvais, on a résolu d'élever un nouveau temple à Dieu dans cette partie de la ville, composée en partie d'ouvriers qui ont souffert considérablement cette année par le manque d'ouvrage.

UNION CATHOLIQUE.—Un auditoire aussi nombreux que choisi assistait à une séance littéraire et musicale, dans la salle Académique du Gesù. Après une adresse courte mais pleine de considérations sérieuses, par M. Chs. Thibault, avocat, dit la *Minerve*, le Cœrele Orphéonique a très-bien rendu une *Tyrolienne* de Rossini.

Ensuite, M. Chs. DeLorimier a lu un travail très sérieux et très bien écrit sur "La Religion Catholique et le Droit Moderne." Nous ne prétendons pas analyser ici ce travail qui, nous l'espérons, sera publié, il en vaut la peine.

La *Retraite*, chœur de Laurent de Rillé, le créateur de l'Orphéon français, a été ensuite très bien rendu.

M. De-ève a joué une fantaisie sur des motifs de Hayden. Ce jeune monsieur a certainement de l'avenir. Il a été chaleureusement rappelé et a joué une *Berceuse* très-jolie.

La deuxième partie était remplie par l'opérette "A Clichy," une jolie boutade de A. Adam, que MM. Ginn, Hudon et A. Labelle ont très-bien rendue.

Le piano était tenu par M. Boucher, et pas besoin de dire que les accompagnements n'ont rien laissé à désirer.

CHANGEMENT ECCLÉSIASTIQUE.—Le Rvd. M. E. Larue, curé de Ste. Edwige de Clifton, quitte le diocèse de Sherbrooke, pour prendre la cure de Roxton-Falls. Il a fait, dimanche dernier, ses adieux à ses paroissiens. Il a été remplacé par le Rvd. M. Ferdinand Lussier, vicaire à St. Robert, frère de M. le curé de St. Venant de Hereford.

MISSIONNAIRES APOSTOLIQUES.—Le *Spectator* annonce que le Très-Révérend Père Lefebvre C. S. C., et le Rvd. P. Gastineau C. S. C., ont reçu dernièrement du Saint-Père, le titre de Mission-

naires Apostoliques. Le journal auquel nous empruntons cette nouvelle est publiée en anglais, au Collège St. Laurent. Il a pour rédacteurs les élèves les plus avancés de la maison. Dans le numéro que nous avons sous les yeux, nous trouvons plusieurs articles ou compositions qui portent l'empreinte d'esprits sérieux et cultivés. Notre jeune confrère a toutes les allures et la bonne mine de la jeunesse. C'est frais et vigoureux. Aussi pense-t-il fournir une longue carrière, et éviter tous les embarras et les défauts de ses aînés dans la presse canadienne.—*Minerve*.

LES QUARANTE-HEURES A SHÉDIAC.—Ainsi que nous l'avons annoncé, dit le *Moniteur Acadien*, les Quarante-Heures ont commencé mardi matin, à Shédiac. Une foule de fidèles se pressent dans l'enceinte de notre magnifique église, pour assister aux offices qui se font matin et soir. Les instructions sont données, en français, par le Rvd. Père LABBÉ, et en Anglais, par le Rvd. M. McDEVITT, tous deux du Collège de Memramcook.

L'intérieur de l'Église, peinturé à neuf et enjolivé pour cette occasion, présente un coup d'œil splendide. L'autel est un bijou en fait d'architecture et la peinture en est digne des grands maîtres. Ajoutez à cela l'orgue qui, sous l'inspiration de M. E. Ringuette, fait entendre pendant les offices les records les plus doux et les plus harmonieux, et vous serez convaincu que Shédiac possède le plus beau temple, et un des plus dignes de Celui qui y réside, de la province.

ETATS-UNIS.

VIVRE ET MOURIR.—Les journaux de Milwaukee nous donnent un nouvel exemple de cette ancienne vérité généralement répandue : que le protestantisme est assez commode pour vivre, mais que le catholicisme vaut beaucoup mieux pour mourir. Un médecin de Milwaukee reçut dernièrement la décharge d'un revolver de la part d'une lunatique dans un accès de fureur ; la malheureuse, dans son délire, avait une idée fixe ; que le Docteur avait tué son mari et plusieurs de ses amis. L'infortuné victime de ce meurtre était protestant, et l'un des plus éminents médecins de l'Ouest. Se voyant près de mourir, il fit appeler le Père Jésuite LALUMIÈRE qui le reçut dans le sein de l'Église Catholique. Il dut cette grâce, sans doute, à la carrière droite et honorable qu'il avait suivie toute sa vie.

Pour tranquiliser leur conscience, pour s'assurer le Ciel, les protestants passent à l'Église Catholique, tandis que les mauvais sujets catholiques se font protestants pour pouvoir se livrer sans contrainte à leur mauvais penchants. Les Chiniqy, les Thérien, les Normandeau etc., sont là pour nous en fournir des preuves.—*Propagateur Catholique*.

PROPRIÉTÉS ECCLÉSIASTIQUES.—Le *New York Times* contient une intéressante statistique sur la propriété ecclésiastique aux Etats-Unis.

En 1850, les biens fonciers dits du clergé y étaient évalués à 83 millions de piastres. En 1860, cette valeur était doublée. Voici l'estimation de ces propriétés ecclésiastiques non taxées, donnée par le dernier recensement officiel et distribué suivant la croyance : méthodistes, 69,854,121 dollars ; catholiques 60,985,556 ; presbytériens, 53,265,256 ; anabaptistes, 41,608,198 ; épiscopaliens, 53,514,549 ; congréganistes, 25,069,698 ; églises réformées, 16,134,476 ; luthériens, 24,917,747 ; juifs, 4,000,000 quakers, 4,000,000 ; unitariens, 2,000,000 ; universalistes, 2,000,000 ; 14 sectes diverses, 23,000,000 ; le total général s'élève à 380,349,595 dollars (1.901,747.975 frs.).

L'EQUATEUR.

FOI ET HOMMAGE.—Le nouveau président de la république de l'Equateur, M. Antonio Borrero, successeur de don Garcia Moreno, a adressé à N. T. S. P., le Pape, la lettre suivante, qui montre que la politique inaugurée par don Garcia Moreno, à l'Equateur, sera continuée par son successeur

Très-Saint Père.

Appelé, quoique indigne, par le choix libre et spontané de mes compatriotes à gouverner la république catholique de l'Equateur, je remplis avec une profonde satisfaction l'agréable et honorable devoir d'informer Votre Sainteté, que le 9 du mois de décembre dernier, j'ai pris possession de la présidence, et que j'ai prêté devant le Congrès national le serment prescrit par la Constitution de l'Etat.

Cette promesse sacrée m'impose l'obligation, Très-Saint Père, de respecter et de faire dûment respecter la religion catholique et de conserver à l'Eglise la juste liberté dont elle a besoin, pour l'exercice de son ministère, en lui prêtant avec loyauté et fermeté l'appui de l'autorité que la nation a placée dans mes mains. Je l'ai promis solennellement à Dieu et à la patrie, et maintenant je le promets à Votre Sainteté, non-seulement à cause du serment que j'ai fait, mais aussi pour obéir aux croyances et aux principes que je professe comme catholique, fils affectionné de l'Eglise gouvernée par l'auguste Vicaire de Jésus-Christ.

J'ai accepté la charge difficile et épineuse de la magistrature avec la ferme résolution de consacrer tous mes efforts au bien-être et à la prospérité des populations qui m'ont confié leurs destinées. Pour atteindre un aussi noble but, je ne reculerai devant aucun sacrifice, et par tous les moyens dont je puis disposer, j'aurai le soin spécial de maintenir les plus loyaux rapports avec le Saint-Siège apostolique et avec les dignes prélats de l'Equateur.

Mais, comme l'homme est toujours impuissant sans le secours du Très-Haut, je supplie Votre Sainteté de prier pour mon gouvernement et pour moi-même. Que Votre Sainteté daigne répandre ses bénédictions sur cette république, qui fait reposer tout son bonheur, tout son amour et toute sa gloire dans la profession publique de la foi catholique.

Que la divine Providence conserve Votre Sainteté par sa toute puissante protection.

ANTONIO BORRERO.

ANGLETERRE.

LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE AVANCE RAPIDEMENT.—L'année sainte du jubilé a vu en Angleterre des manifestations de foi profonde. Dans certains grands centres, tels que Liverpool, Birmingham, etc., on a vu, pendant la quinzaine d'une mission, jusqu'à vingt mille communions. — Mais voici le progrès catholique qui s'étend à la puritaine Ecosse. Un témoin du prodigieux efflot de cet Esprit "qui souffle où il veut," rend compte de la fin du royaume britannique, qui, il y a peu d'années, comptait à peine dans les annales de la restauration du catholicisme dans ce pays. — Les églises sont trop étroites et les prêtres en trop petit nombre, si bien qu'ils ont passé les derniers jours d'Avent souvent une partie de la nuit et douze heures du jour dans le confessionnal, et l'un d'eux, le jour de Noël, après avoir dit la messe de minuit, entendit les confessions jusqu'à la messe de l'aurore et recommença à confesser jusqu'à la messe du jour, et encore trois cents personnes furent être renvoyées au lendemain.

Nous connaissons un vénérable prêtre dont le zèle et la foi défient l'âge, qui a dit ses trois messes chacune à la distance de quelques milles à pied pour porter la bonne nouvelle de la glorieuse Nativité à de pauvres catholiques, soldats casernés, infirmes et autres, qui n'assistent au très-saint sacrifice que deux fois dans l'année. De semblables faits sont la preuve de la vitalité du catholicisme, ce qui faisait dire dernièrement au meeting de l'association de Liverpool pour les intérêts protestants à l'un de ses membres les plus doctes, le Révérend Taylor, "qu'il y avait sujet de s'alarmer des progrès évidents de la Papauté, gagnant rapidement du terrain .."

Encore une mission merveilleuse dans le diocèse de Salford durant l'Avent. Les chiffres parlent avec plus d'éloquence que tout ce qu'on pourrait dire. La mission était composée de 22 Pères Passionnistes, 20 Rédemptoristes, 12 Jésuites, 8 Franciscains, etc.; 71 religieux, outre le clergé de la localité et quelques ecclésiastiques venus pour prêter leur aide. On a constaté cinquante mille communions et plus de trois cents conversions.

Dans une seule semaine, cinq mille adultes ont été confirmés, et l'Evêque ayant convoqué un synode diocésain pour le jour de Saint-Thomas, apôtre, cent soixante membres de son clergé étaient présents et réunis dans la grande salle du séminaire, qui vient de surgir comme par enchantement à la parole de son Evêque ainsi que la cathédrale, pour la construction de laquelle, il y a trois ans à peine, ce même clergé avait fait une généreuse souscription...

Et cela se passe dans ce comté de Lancashire qui, au temps de la reine Elisabeth, fut, dit-on, le plus maltraité par la persécution! — *Bulletin religieux de La Rochelle.*

FRANCE.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.—L'inauguration de la chapelle provisoire du Vœu National au Sacré-Cœur, a eu lieu sur la hauteur de Mont-Martre, dans la première semaine du Carême.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris y a dit la première messe et a fait ainsi entrer en acte cette grande œuvre d'intercession qui

n'était pour ainsi dire qu'en puissance et qui recevra son complément avec la basilique dont on ne fait encore que préparer les fondations.

La chapelle provisoire a été construite rue Fontenelle, dans l'ancienne rue des Rosiers, comme si le sang des premières victimes de la Commune y avait déposé un germe destiné à croître et à produire des fleurs pour le ciel. On passe avant d'arriver à la petite chapelle, devant les travaux préparatoires de la basilique, dont les immenses déblais ont changé la physionomie de la butte, comme le sanctuaire est destiné à changer un jour celle de Paris. On voit aussi sur la droite la vieille église de Montmartre, qui doit être à la basilique du Sacré-Cœur ce que l'ancienne loi fut à la nouvelle... une image, un symbole destiné à préparer les voies. Des rues étroites et mal pavées, semblables à celles de Fourvières ou de Notre-Dame de la Garde, donnent accès au sommet de la butte.

La Chapelle provisoire, en forme de croix, recouverte de toiles rouges, ne présente que des murailles blanches percées de fenêtres cintrées, et sa simplicité révèle tout d'abord sa destination. Ce n'est qu'une tente pour le voyageur sur le chemin de cette demeure permanente que la foi nous montre dans l'avenir, mais que l'œil ne voit pas encore. Mais cette tente est placée sur un des lieux élevés où les Apôtres disaient "Seigneur, il faut bon rester ici; plantons-y trois tentes." Et vraiment, après la cérémonie de ce matin, nous parlerions volontiers comme eux.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris est entré processionnellement, à neuf heures, dans la chapelle suivi de Mgr. RAVINET, ancien évêque de Troyes; des grands vicaires et des RR. PP. Oblats. Une foule émue se pressait devant l'entrée et s'agenouillait sur les pas du Cardinal; mais il en était malheureusement de la chapelle comme de la salle du banquet où il y a peu d'élus, et son étroite enceinte n'admettait qu'une petite partie de la foule rassemblée devant ses portes.

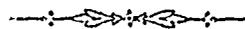
MIRACLE ECLATANT.—Nous voyons par les admirables correspondances du Rvd. M. QUELLETTE, publié dans la *Minerve*, et du Rvd. M. O'DONNELL, publiée dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, que lors de la visite, à Lourdes, de ces deux membres du clergé canadien, ainsi que de leur compagnon de voyage, le Rvd. M. BLANCHARD, il s'y est accompli un grand miracle par la puissante intercession de la Vierge de Bernadette. Messire BLANCHARD, curé de Ste. Angèle, a eu l'indicible bonheur d'être le témoin oculaire de cette intervention visible d'une puissance surnaturelle. C'était le jour de l'Annunciation de Marie, 25 mars. Le Rvd. M. BLANCHARD, après avoir dit la messe dans la basilique de l'Immaculée Conception, était descendu prier à la Grotte, tandis que ses compagnons offraient à leur tour, le Saint-Sacrifice. Sa prière finie, il sortit sur la plate-forme qui est entre la Grotte et la gare, et il vit plusieurs personnes portant une jeune femme décharnée, d'une pâleur cadavérique et presque inanimée. Ces personnes entrèrent avec leur fardeau, dans l'endroit où est la piscine rempli de l'eau de la Grotte. Quelques instants après l'heureux prêtre entendit des cris de joie et ces mots: *miracle, guérie*. Et il voit sortir la jeune malade qui s'écria: "Je suis guérie, je marche, je parle." Elle manifesta sa joie devant la

foule qui s'assemble autour d'elle, et elle répète à tous qu'elle a été guérie par Notre-Dame de Lourdes. Tous plouraient et risaient en même temps. Un vieux prêtre était là, il tombe à genoux et la multitude l'imita, et tous récitent le chapelet de la Vierge. M. BLANCHARD disait qu'il viendrait bien encore volontiers de l'Amérique pour être témoin d'une pareille scène.

Voici quelques détails sur la maladie et la guérison de celle qui a été l'objet d'une aussi grande faveur de la part de la Sainte Vierge, détails que l'heureux curé de Ste. Angèle a recueillis de la bouche même de la jeune fille.

"Il y a dix ans que je souffrais d'une affection de la moëlle épinière. Il y a un an que je garde le lit. Je ne pouvais plus rien faire et il ne me restait plus aucun espoir humain. Je ne pouvais presque plus parler. (En effet, dit M. BLANCHARD, avant qu'elle entrât dans la piscine, j'avais remarqué que sa parole ressemblait à un sifflement, intelligible pour moi et pour ceux qui l'entouraient.) Je me fis apporter ici, de Bordeaux, pleine de confiance en la Vierge. Aussitôt que j'ai été mise dans la piscine, je me suis sentie guérie. Je l'ai dit: et voyez comme je marche bien, comme je parle bien: je sens la vie qui revient à chaque instant." Et elle pleurait encore, elle riait, elle remerciait la Sainte Vierge.

Quel bonheur ce sera pour nos dignes et vénérables canadiens, lorsqu'il seront de retour au pays, de raconter les choses merveilleuses qu'ils ont vues à la Grotte de Lourdes! (*Progrès*.)



BULLETIN

DES

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Canada.

TRAITÉ.—La *Gazette du Canada* contient le texte d'un traité d'extradition conclu entre la Grande Bretagne et la république d'Haïti.

JOURNAUX.—Un rapport du Conseil Privé du Canada constate comme suit le nombre des journaux et publications périodiques publiés en Canada, ainsi que les revenus provenant des frais de poste, pour les trois derniers mois de 1875:

	Journaux.	Revenu.
Ontario et Québec.....	340	\$7,073. 32
Nouvelle-Ecosse,.....	30	437. 45
Nouveau-Brunswick ...	28	388. 20
L'Isle du P. Edouard...	8	116. 11
Colombie-Anglaise.....	3	28. 03
Manitoba.....	2	14. 81
Totaux.....	411	\$8,057. 92

Les deux villes principales de la Confédération, Montréal et Toronto, se résument comme suit:

Montréal.....	30	\$1,907. 10
Toronto.....	35	2,280. 00

BANQUES.—L'état officiel des banques de la Puissance pour le mois de mars, vient d'être publié. On y constate des changements assez importants. Il y a une diminution de près d'un demi million dans les dépôts des gouvernements, tant de la Puissance que des Provinces, et une augmentation de \$1,827,724 dans les dépôts publics.

Le montant dû aux autres banques du Canada et aux agences dans les pays étrangers a augmenté durant le mois de \$199,361. Le nombre du numéraire n'accuse qu'une faible augmentation; les billets de la Puissance accusent une légère diminution. Les montants avancés sur stocks et bons ont augmenté de \$885,040. Les montants escomptés n'accusent qu'une augmentation de \$13,000 sur ceux du mois de Février. Cette faible augmentation dans les montants escomptés est de nature à nous surprendre et à nous réjouir au même temps, car, comme on le sait, c'est au mois de mars que nos importateurs ont généralement à faire les plus gros paiements de l'année; durant ce mois ils sont d'ordinaire obligé d'avoir recours plus que jamais à l'escompte. Mais cette faible augmentation que nous venons de constater démontre clairement que les importateurs ont su restreindre leurs achats et se conformer aux exigences des temps difficiles que nous traversons. Elle démontre aussi que les marchands de détail font leurs paiements avec plus de régularité, ce qui permet aux importateurs de faire face à leurs obligations sans trop recourir à l'escompte. Cela est encourageant. Les effets de la crise commencent à disparaître. (*Minerve*).

LE COMMERCE DE BOIS.—Le *Timber Trade Journal*, du 17 mars, dit en parlant du commerce de bois, que la perspective est brillante. On peut dire avec assez de certitude que les demandes pour bois seront exceptionnellement nombreuses cette année sur le marché de Londres. Les prix sont toujours fermes, et cela malgré le fait que les acheteurs ne se montrent que peu disposés à payer les prix demandés. Mais la grande réduction des stocks de bois de première qualité doit nécessairement rendre le marché ferme. On a même tout lieu de compter sur une hausse d'ici à l'ouverture de la navigation.

Le journal que nous venons de citer conseille aux commerçants de ce côté-ci de l'Atlantique de se montrer fermes, car les prix ne peuvent manquer de monter vu que les stocks sont réduits dans toutes les parties du pays.

Le *Timber Trade Journal* termine son article par ces mots:

"Nous croyons que les prix du bois augmenteront toujours. Une baisse est toujours suivie d'une hausse plus considérable. L'opinion que la hausse qui s'est opérée, il y a deux ans, n'était que temporaire, est maintenant à peu près abandonnée et la plupart des commerçants s'attendent à une augmentation de prix générale."

CHEMIN DE FER.—Le *constitutionnel* des Trois-Rivières annonce, de source certaine que les travaux des ponts du chemin de fer de Nord, sur le St. Maurice, commenceront aussitôt que la hauteur de l'eau le permettra.

Le chemin de fer des piles se construira cet été.

MILICE.—Une circulaire a été émanée par le dé partement de la milice enjoignant aux députés adjoints-généraux de préparer et d'envoyer à qui de droit une description fidèle de la configuration du pays placé sous leur commandement, avec des cartes de campagne indiquant tous chemins, ruisseaux, ponts, marais ou savanes, forêts, etc.

SOCIÉTÉ DE JEUNES GENS.—La nouvelle Société de Jeunes Gens formée dans les salles de l'établissement des Frères de la rue St. Martin, Montréal, prend le nom de "Société St. Joseph." Le but de la société est:

1o. L'avancement moral, religieux, intellectuel et matériel de ses membres;

2o. La fondation d'une bibliothèque.

3o. L'établissement d'une salle de lecture où tous les journaux de la province seront reçus,

4o. L'établissement de salles de réunion où des tables de billards et autres amusements honnêtes seront à la disposition des membres.

La société a été fondée le 5 mars dernier et déjà la bibliothèque compte près de 500 volumes, huit journaux, deux tables de billards, un piano et autres amusements sont à la disposition des membres. Le Rev. Frère Directeur a bien voulu accepter la direction de la société.

A une assemblée générale des membres, tenue mercredi dernier, sous la présidence de M. G. N. Ducharme, après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, M. le Président donne ensuite lecture du rapport du conseil provisoire qui est adoptée.

On procède à l'élection des officiers pour l'année courante. Le scrutin donne le résultat suivant:—Président, MM. G. N. Ducharme; Vice-Président, O. Painchaud. Secrétaire-Archiviste, J. A. Desrosiers, Assistant do do, F. J. Tourangeau; Trésorier, Charles Sauvé; Collecteur-Trésorier, F. Gilmore. Assistant-Collecteur-Trésorier, A. Guay, Secrétaire-Correspondant, J. H. Morin; Commissaire Ordonnateur, John Long.

CONTRADICTION.—Le *Witness* publiait, la semaine dernière, de longues tirades à propos de la mortalité qui règne parmi les enfants trouvés. Il allait jusqu'à insinuer, dit le *Nouveau-Monde*, que le manque de soins de la part des sœurs de l'Hospice était pour l'écoup dans le chiffre effrayant de ces morts. Il disait clairement que l'on ne devait pas recevoir plus d'enfants qu'on en pouvait soigner. Dans un numéro subséquent, un de ses rapporteurs, qui a visité les salles, admet qu'il n'a pu rien découvrir qui prouvât ces avancées. Il se montre satisfait de tout ce qu'il a vu. Les enfants sont tenus avec une propreté et un soin minutieux que l'on ne rencontre pas dans un grand nombre de familles même aisées. Le traitement suivi ne laisse rien à désirer. Enfin, il déclare que si les nourrices de la campagne auxquelles on est forcé de confier les enfants en prenant autant de soin, on n'aurait pas à déplorer tant de décès.

ACCIDENT.—Un accident bien déplorable est arrivé sur la rivière Gatineau, durant le mois.

Trois dames traversaient en voiture le pont

construit sur "Meacho Creek," lorsque le cheval qu'elles conduisaient fit un écart et se précipita dans la rivière.

Mlle Reid, l'une de ces trois dames, se noya, mais sa sœur, Mlle Maggie Reid, fut sauvée grâce au courage d'un jeune homme qui se trouvait sur les lieux.

Mlle O'Neil, qui accompagnait les deux Delles Reid, put sauter en dehors du traîneau, avant que le cheval se fut précipité à la rivière et n'a point été blessée.

Cet accident a causé une impression bien douloureuse parmi les habitants de l'endroit.

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS.—Madame veuve MAURAY, originaire du département de la Haute-Saône, France, arrivée en Canada il y a deux ans, et actuellement domiciliée à l'Hôpital de Sherbrooke, recevrait avec bonheur et reconnaissance tout renseignement que l'on pourrait lui communiquer touchant ALPHONSE MAURAY, son fils, âgé de 13 à 14 ans, qui l'a laissée, en notre ville, en octobre dernier, et dont elle n'a pas entendu parler depuis.

Prière aux journaux de reproduire. — *Propos.*

R. P. GLADY.—Nous apprenons que le R. P. GLADY, de la Communauté des Oblats, est rendu au Texas, à Brownsville, où il doit résider. Le voyage s'est accompli sans accident.

LA ST. GEORGES.—Nous voyons avec intérêt, que nos compatriotes d'origine Anglaise ont fêté la fête de leur patron avec beaucoup d'enthousiasme dans toutes les villes du Canada.

A Ottawa, la fête a été célébrée avec plus d'empressement que jamais, et il y a eu banquet et bal le soir.

CONSEIL ACCEPTÉ.—Nous avons lu avec plaisir la dernière chronique musicale de M. COTTRE. Les conseils qu'il veut bien nous donner sur le choix de notre musique ont été très appréciés par la Rédaction, qui se fera toujours un devoir de se rendre aux désirs des vrais amateurs du bon goût et de la science.

NOMINATION.—M. J. O. DAVID, rédacteur du *Bien Public*, a été nommé traducteur en chef des votes et délibérations de la Chambre des Communes, en remplacement de M. Wm. FANNING, mis à la retraite.

HOMMAGE.—M. James Stevenson, Président de la Société Historique de Québec, a été nommé membre honoraire de la Société Royale Historique de Londres.

SAINT-SULPICE.—L'élection du Supérieur du Séminaire de St. Sulpice a eu lieu ces jours derniers, et nous avons eu le plaisir d'apprendre que le Rév. M. BAILE avait été réélu Supérieur par le Grand Conseil de la maison.

ARPENTEURS.—A la dernière réunion du bureau des arpenteurs de la province de Québec, les messieurs dont les noms suivent ont été admis à la pratique du génie civil. Edward S. Bernard, de Richmond; Edouard J. Rainboth, d'Aylmer; John Hill, de Rimouski.

Admis à l'étude du génie civil: MM. Denis Leduc, de Montréal; Elzéar Lanthier, de St. Polycarpe; George Mountain, de Québec; Eugène Brunet, de Somerset; Arthur Cimon, de la Malbaie; et Alphonse Larue, de Québec.

NOUVEAUX MÉDECINS.—Le bureau des médecins-examineurs a conféré le titre de docteur en médecine à MM. Ls. Frémont, Burroughs, Hughes, Desrosiers, Régis Latraverse et Joseph Matte, et celui de licencié en médecine, à MM. Arthur Latraverse et Swilbert Larue.

BANNIÈRE.—La Section St. Roch de la Société St. Jean-Baptiste de Québec vient de faire l'acquisition d'une magnifique Bannière, dit l'*Événement*, confectionnée par les dames du Bon-Pasteur.

La bannière est de moire antique. L'image du patron de la paroisse St. Roch est représentée en relief. La figure de St. Roch est très belle; elle a été sculptée par M. Jobin, du faubourg St. Jean. Un courant de feuilles d'érables encadre la gravure.

Au bout de la bannière on lit le mot *Patriotisme*, en lettres d'or, et au bas on voit figurer le chien traditionnel.

Nous lisons au bas de la bannière: *Honneur à Mgr. Lassis*, et le mot *St. Roch*.

Le second côté de la bannière surpasse en beauté et en élégance le premier. Ce côté représente la rivière St. Charles, au temps de Jacques-Cartier. La *Petite Hermine* repose sur une eau tranquille, tandis qu'un canot monté par un indien se détache du navire et vogue vers la plage. Près du rivage on remarque une lutte d'indien, or sur argent, presque enfouie sous une guirlande de feuilles d'érables.

Le tout est surmonté de notre devise nationale: *Nos Institutions, notre Langue et nos Loix*. On aperçoit, dans le lointain, les montagnes d'azur du Cap Tourmente et de St. Fereol, et la chaîne des Laurentides.

On en évalue le coût à \$450. Les glands seuls valent \$18 la paire, et ont été importés directement de Paris.

EXPOSITION DE LA VÉRITÉ, PAR EXEMPLES.—La chose se passait en France, tout récemment; le magistrat dont il s'agit est à la fois un homme de beaucoup de cœur et un homme de beaucoup d'esprit; ce qui ne nuit en rien à son savoir. Voici l'anecdote, telle que prise aux journaux français.

"On demandait à un magistrat pourquoi il y avait plus d'hommes que de femmes dans les prisons:—C'est, répondit-il, qu'il y a plus de femmes dans les églises."

En effet, c'est précisément cela. La société doit choisir entre l'Église et la Prison; la prévention ou la répression;—la houlette du pasteur ou la hache du lieteur!..... A moins de retourner à la sauvagerie et au cannibalisme!

UTILE PUBLICATION.—M. Léger Brousseau vient de publier une édition du *Petit Catéchisme du Syllabus*, par Mgr. GARME. Cet opuscule a été offert au Souverain-Pontife, qui a daigné l'accueillir avec faveur et recommande de le traduire immédiatement en Italien.

On ne saurait trop repandre cet ouvrage parmi toutes les classes de la société, qui ont besoin de connaître la véritable doctrine de l'Église sur une foule de préjugés et de principes également funestes au point de vue de la religion et de la société. C'est un moyen sûr de se prémunir contre tant d'erreurs subtiles qui envahissent le monde moderne, et que l'on voit trop souvent publiées par la presse même du Canada.

Le *Petit Catéchisme du Syllabus* est approuvé par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec.

En vente au *Courrier du Canada*. PRIX : 10 CENTS.

TOUCHANTE DÉMONSTRATION.—Nous avons reçu un compte-rendu très détaillé d'une belle démonstration, dit le *Nourra-Monde*, faite en l'honneur du vénéré curé de St. Michel, le Rvd. M. Joseph DEQUOY, par ses paroissiens, à l'occasion de sa fête patronale, le 20 mars dernier. Vu que l'envoi nous a été fait bien tard, il nous est impossible de le publier en entier, nous nous bornerons à un court résumé.

Le 20 ulamo au soir, un grand nombre de citoyens de St. Michel, accompagnés des délégués de St. Hermas, paroisse desservie auparavant par le digne curé, se rendaient au presbytère, pour présenter leurs vœux et leurs souhaits au vénéré pasteur qui, par son zèle et son dévouement, s'est conquis les cœurs de tous ceux qu'il a dirigés dans la voie du salut.

Trois adresses lui furent présentées, accompagnées de magnifiques cadeaux, consistant en sets de table, contenus dans un joli *side-board*, statues, corbeilles en argents, etc.

Le Rvd. M. DEQUOY remercia d'une voix émue ses généreux paroissiens et les convia à un superbe goûter. Le lendemain eut lieu une messe solennelle à laquelle toute la paroisse se fit un devoir d'assister. La cérémonie religieuse fut des plus imposantes. Le Rvd. M. DEQUOY y officiait, avec diacre et sous-diacre. Pendant l'office, il se fit une collecte dont le produit fut remis à celui dont on célébrait la fête.

Nous félicitons vivement les braves et généreux citoyens de St. Michel, pour cette démonstration qui atteste leur estime et leur dévouement à l'égard du pasteur chéri qui leur consacre tous ses soins.

JUGEMENT.—Le juge STUART vient de prononcer un important jugement en cour supérieure. Un nommé Larivière avait engagé un nommé Chouinard à prendre une assurance de £200 sterling sur sa vie et à lui transférer sa police. Très peu de temps après, Chouinard mourut, et le détenteur de la police réclama l'assurance. Elle lui fut refusée, pour le motif que Chouinard n'avait pas répondu la vérité aux questions qui lui avaient été faites, et qu'en réalité il était alors rendu à la dernière phase de la consommation. Le juge a déclaré que Larivière n'avait aucun intérêt dans la vie de Chouinard, et que cette pratique de spéculer sur la vie des autres était très dangereuse, immorale

et prohibée par la loi. Il a, en conséquence, annulé la police et renvoyé l'action avec dépens.—(*Journal de Québec*.)

LOTÉRIE DES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL.—
Pour venir en aide à l'achèvement de l'Hôpital des Pauvres, Vieillards et Infirmes des Sœurs Grises de Montréal, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr. de Gratianapolis.

COMITÉ DE DIRECTION.

Président Honoraire: Son Honneur le Dr. Hingston, Maire de Montréal.
Vice-Président: H. Judah, C. R., Président de la Banque d'Épargnes;
C. A. Leblanc, C. R., Shérif,
J. W. McGauvran, M. P. P.,
Trésorier: Alf. Larocque, Ecr., Directeur de la Banque d'Épargnes;
Secrétaire: Rév. M. Bonnissant, P. S. S.
A. W. O'Gilvie, Ecr., M. P. P.,
C. S. Rodier, jr., Ecr.,
R. Bellemare, Ecr.,
N. Valois, Ecr.,
Chaque Billet, 50 centins.

OBJETS DE LA LOTÉRIE.

1—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, Sud-Est de la rivière, 45 pieds sur 120 pieds, avec une maison en pierre, bonne résidence, valeur.....	\$1,200 00
2—Six lots de terrain, à la Côte St. Antoine (rue St. Olivier), estimés chacun à \$550.....	3,300 00
3—Cinq lots de terrain, à la Pointe St. Charles, (rue de la Congrégation) estimés chacun à \$450....	2,250 00
4—Une belle Harpe, à double action, richement dorée, valeur.....	400 00
5—Un très beau bracelet en or, avec diamants, valeur.....	100 00
6—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre Italien.	100 00
7—Un bon cheval de trait, valeur.....	160 00
8—Deux lots de \$60 chaque. (une pendule de cheminée ornementée et une montre en or). valeur...	120 00
9—Sept lots de \$30 à \$50 chaque, (une statue en bronze, une voiture d'hiver, un le en dentelle et divers objets d'arts). valeur.....	280 00
10—Dix lots de \$20 à \$30 chaque, divers objets.....	250 00
11—Vingt lots de \$15 à \$20 chaque, divers objets.....	350 00
12—Trente lots de \$10 à \$15 chaque, divers objets.....	375 00
13—Quarante lots de \$6 à \$10 chaque, divers objets.....	320 00
14—Cinquante lots de \$4 à \$6 chaque, divers objets.....	250 00
15—Soixante-quinze lots de \$3 chaque, divers objets.....	225 00
16—Cent-cinquante lots de \$2 chaque, divers objets.....	300 00
17—Deux cent lots de \$1 chaque, divers objets.....	200 00
600 lots.	
Valeur totale des lots.....	\$10,120 00
100,000 Billets.	

Le mois, le jour et le lieu du tirage seront annoncés plus tard par la voie des journaux.

On pourra se procurer des billets en s'adressant soit au Rév. M. Dufresne, chanoine de l'Évêché, soit aux Révds. MM. Bommissant et Tambareau, au Séminaire, rue Notre-Dame, ou à l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, rue Guy.

Il y a aussi des dépôts de ces billets à la Banque d'Épargnes, No. 176, rue St. Jacques, et dans les succursales de la même banque, rue Ste Catherine, 392 rue St. Joseph, 446, et au coin des rues Wellington et St. Etienne, et chez MM. Devins et Bolton, rue Notre-Dame. 195.

UN CANADIEN NOYÉ PAR LE POIDS DE SON OR.
—Nous lisons dans le *Daily Journal* de Portland, Oregón, du 1er avril :

« Hier soir, une heure après l'arrivée du *Californian* de Sitka, il est arrivé un triste accident, qui a causé la mort d'un des passagers qui s'est noyé. L'infortuné se nommait Adolphe Jaron, natif du Canada, et avait travaillé depuis deux ans dans les mines de Cassiar et de Stickeen où il avait recueilli beaucoup d'or. Il paraît qu'en sautant du vapeur il est tombé entre le vaisseau et le quai. On descendit immédiatement des chaloupes, et on fit tout ce que l'on put pour le sauver. Mais ce fut en vain. Le poids de l'or qu'il portait sur lui, joint à un revolver d'un fort calibre, l'empêcha de revenir à la surface l'orsqu'une fois il eut plongé sous l'eau.

C'est ainsi que le trésor qu'il avait amassé au prix de tant de sueurs est devenu la cause de sa perte.

Quoique l'on sache que le défunt était natif du Canada, personne ne peut dire de quel endroit il vient, ni ne connaît sa famille. Son corps a été retrouvé ce matin, et la poudre d'or qu'il portait, estimée à différentes valeurs, a été remise à M. George W. Weidler, qui la mettra entre les mains du juge de comté.

Voici le verdict du coroner :

« Que le nom du défunt était Adolphe Jaron, natif du Canada et âgé d'environ 35 ans, et qu'il est mort en se noyant accidentellement dans la rivière Willamette, vers 3 heures et demie, le 1er avril 1876. »

Le correspondant de Portland qui nous envoie cet extrait du journal nous dit que le défunt laisse au moins \$2,000 qui, si elles ne sont pas réclamées iront au trésor de l'Etat d'Oregón. Les parents seraient bien de faire valoir leurs titres au plus tôt.

L'infortuné était, paraît-il, en route pour le Canada, et c'est en débarquant d'un petit steambot, à Portland, où il venait prendre le steamship pour San Francisco, que l'accident est arrivé.

Nous ferons remarquer que le nom de Jaron est peu connu ici et ce pourrait être aussi bien Caron ou Charron.

ETATS-UNIS.

WASHINGTON.—Le Sénat a adopté la loi qui ordonne l'émission de monnaies d'argent de 5, 10, 25 et 50 cents. On compte en peu de temps faire rentrer tous les billets au-dessous de \$1. La loi a été soumise au Président.

—Les investigations continuent sur les fraudes de toute espèce. Il est dit qu'aucun haut personnage n'échappera au soupçon. C'est aujourd'hui le tour de M. Blaine, candidat à la Présidence. Il est accusé d'avoir illégitimement empoché le somme de \$64,000 provenant de la compagnie de chemin de fer Union Pacifique.

Nous devons ajouter que les dernières dépêches enlèvent beaucoup de poids à cette accusation.

—La dette nationale des États-Unis a été réduite de \$1,260,865, pendant le mois de février, faisant une réduction totale, depuis le mois de juin, de \$17,969,286. La dette restant est de \$2,110,719,439.

—Le *Sun*, de New-York, dit que les calculs approximatifs établissent que près de la moitié des ouvriers des villes et des villages importants, aux États-Unis, sont actuellement sans emploi, et que les gages des autres ont été réduits, depuis le commencement de la crise, d'à peu près de 50 par cent en moyenne.

—Mgr. INELAND, évêque coadjuteur de St. Paul, Minnesota, a fait l'acquisition de 150,000 acres de terre, dans le Minnesota, pour fonder une colonie irlandaise catholique.

—On dit que M. George Kellogg, de Pittsfield, Massachusetts, a été nommé l'un des commissaires des États-Unis qui devront régler les réclamations du Canada touchant les pêcheries.

PHILADELPHIE.—La municipalité de Philadelphie vient de faire faire, à l'occasion du centenaire, un recensement de la population de cette ville, la première de l'Union après New-York. Le résultat de ce recensement vient d'être publié. La population de Philadelphie est de \$17,448 habitants. Celle de New-York est de plus d'un million.

Il y a deux siècles, en 1683, la capitale de la Pensylvanie comptait 600. En 1777, c'est-à-dire un an après la déclaration d'indépendance, elle en comptait 21,767. Voici maintenant les chiffres donnés par les recensements faits depuis 1800 :

	Population.	Accrois.
1800.....	69,403	26,883
1810.....	91,874	22,471
1820.....	112,772	20,898
1830.....	161,410	48,638
1840.....	220,423	59,013
1850.....	340,045	119,622
1860.....	565,529	156,767
1870.....	674,022	108,493
1876.....	817,448	143,426

Il existe dans la ville 146,000 maisons habitées. Les Philadelphiens sont très satisfaits du résultat de ce recensement. L'accroissement rapide de la population leur fait espérer qu'ils pourront bientôt disputer à New-York la première place parmi les villes les plus peuplées des États-Unis.—(Miner.)

FRANCE.

Mgr. l'évêque d'Orléans vient de publier une lettre qui a toutes les allures d'une déclaration de guerre. Nous en trouvons le texte dans la *Gazette de France*.

On sait que le ministère, et notamment M. Waddington, ont parlé de modifier la loi sur l'enseignement supérieur en rendant à l'Etat la collation des grades : Mgr. Dupanloup estime que là est l'essence de la loi, et qu'en supprimant à l'enseignement catholique sa part dans la collation des grades, on lui ôte toute indépendance.

Voici la lettre en question.

Virouflay, 22 mars 1876.

Mon cher ami,

Vous craignez que je ne sois trop ému de la déclaration de M. Waddington, et vous me demandez si retirer aux universités libres la part que la loi leur donne dans la collation des grades est d'une telle conséquence ; si l'essentiel pour nous n'est pas de sauver le principe.

Non, mon ami, ce n'est pas là sauver le principe, mais le sacrifier, car la collation des grades, c'est la liberté même de l'enseignement supérieur, et la mesure annoncée si précipitamment par le ministre n'atteint pas seulement un détail, mais l'essence même de la loi ; elle frappe la loi au cœur, et par conséquent, sur ce point, il n'y a pas d'illusion, de faiblesse, ni de capitulation possible.

En effet, si toute participation à l'examen de leurs élèves et à la collation des grades leur est retirée, les professeurs, les universités libres ne feront rien de plus que ce qu'il leur était loisible de faire avant la loi ; il y avait, avant la loi, des répétiteurs, des préparateurs qui présentaient leurs élèves aux examens et aux grades des facultés ; les professeurs des universités libres n'auront pas un droit de plus, et ne feront pas une autre besogne. Ils seront purement et simplement des répétiteurs, des préparateurs, au service des facultés et des professeurs de l'Etat.

Leur enseignement ne perdra pas seulement par là toute dignité, toute originalité, toute indépendance ; eux mêmes se trouveront placés en dehors de toutes les conditions d'une vraie et loyale concurrence.

Bref, ce serait, sous le nom de la liberté, le monopole, plus un mensonge.

Et c'est un ministre qui, dès le lendemain de son arrivée, se hâte d'aller lui-même au devant de la gauche et nous offre en holocauste, huit mois après le vote de la loi, avant toute expérience et tout essai de cette loi !

Quoi ! ces messieurs nous demandent de faire avec eux l'essai loyal d'une constitution, d'une République, et ils ne veulent pas nous laisser faire l'essai loyal d'une simple loi !

Au surplus, mon cher ami, impossible de se le dissimuler, c'est la guerre contre l'Eglise qui se déclare. On commence par détruire la loi sur l'enseignement supérieur, de plus, un projet est déposé pour exclure les évêques et les prêtres des divers conseils de l'instruction publique ; en outre, on s'apprête à interdire l'enseignement aux congrégations, pour imposer l'enseignement obligatoire et laïque ; et en même temps une autre loi

demande la liberté illimitée des cabarets ; et d'autres, ni plus ni moins que la liberté des clubs. Ce sont là, mon cher ami, les préludes. Cela promet.

Ainsi, pour nous faire aimer la République, on n'a rien de plus pressé que de l'identifier avec la guerre à la religion. Voilà ce qu'il faut voir et se tenir prêts.

Vous savez mes bien dévoués sentiments en N. S.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

AUTRICHE.

Les nouvelles de Vienne annoncent que le comte Andrassy, en réponse à une suggestion du prince Gotschakoff, demandant l'intervention de l'Autriche dans le cas où les Turcs envahiraient la Serbie, a refusé de faire aucune démarche de ce genre, à moins que la Turquie viole les traités en occupant la Serbie d'une manière permanente.



Le Mois de Marie.

O vous, la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, la joie des Anges,.... priez pour nous.

Nous voici arrivé au beau mois de mai, qui est le mois de Marie ; le mois des fleurs, des consolations, des bénédictions et des conversions !... La terre, pendant si longtemps couverte de son manteau de neige, a enfin jeté le voile de deuil qui la couvrait, pour se parer bientôt des fleurs et recevoir les ardents rayons du soleil, qui vont porter la chaleur et la fécondité dans son sein. Les petits oiseaux viennent prendre leur place dans les champs ou dans les bocages, au bord des lacs et ruisseaux, pour redire leurs amours, chanter, bénir, remercier Celui devant qui "tout ce qui est grand devant les hommes n'est que néant, poussière et cendres."

Le vieillard courbé, couvert de cheveux blancs et proche du tombeau, sourit avec la nature, à l'approche de ce beau mois, qui va unir le ciel à la terre, les anges aux hommes, et relève son front vers le ciel pour contempler la Reine des Anges et des hommes. Ah ! pour lui, tout ne finit pas avec la mort ; il y a d'autres espérances que celle de la tombe, car il aime Marie !.....sa douce protectrice.....Celle "qui fut toujours pure aux yeux de son Créateur" l'a pris sous son égide, dès le berceau, et l'a conduit dans les sentiers de cette vallée de larmes, écartant de son chemin tout ce qui aurait pu souiller son âme qui, bientôt, va entrer en possession de l'héritage des Justes, des enfants de Marie !

La mère de famille, sur son lit de mort, entourée de ses enfants, qui bientôt n'auront plus de mère, les bénit, et, leur montrant l'image de la *Consolatrice des Affligés*, leur dit : "Mes enfants, bientôt vous n'aurez plus de mère.....il ne restera de moi sur la terre, qu'un cadavre hideux que vous vous hâterez de mettre en terre ; mais consolez-vous, la *Reine du Ciel* ne vous oubliera jamais ; et après avoir placé l'image de la mère de Dieu sur la poitrine de ses orphelins, elle s'endort tranquillement dans le Seigneur.

Le pécheur, indifférent à tous ses devoirs religieux, ne peut résister à la main invisible qui l'entraîne vers l'autel de Marie, et là, en présence du *Refuge des Pécheurs*, il verse d'abondantes larmes qui arrosent la terre de son âme et fait germer dans son cœur la semence de la parole de Dieu!

Partout, on aime Marie, car Marie est partout où il y a des douleurs : elle est avec le matelot, dans la tempête ; au chevet du mourant, comme au pied de la Croix, consolant et mêlant ses larmes avec celles de la veuve et de l'orphelin qui lui ont été donnés pour enfants, par son fils bien-aimé, Jésus, sur la Croix. Quelle consolation!

Les sons de l'orgue, unis à la voix angélique d'un chœur organisé pour la circonstance, enivre nos âmes de bonheur ; il nous semble que nous touchons au terme de notre exil d'où, dégagé de cette enveloppe de poussière, nous prendrons notre essor vers notre patrie ; mais, retenus par le poids de nos misères, nous nous retrouvons toujours au lieu qu'occupe notre corps et, dans l'excès de notre amertume, semblable au petit oiseau qu'une main cruelle retient loin de sa mère, nous implorons Marie, la *Porte du Ciel*, qui nous console de son beau sourire, et nous montrant son Fils bien-aimé, nous dit : "Qu'il faut passer par le creuset des souffrances pour arriver jusqu'à lui."

Dernières Nouvelles de Rome.

▲ Au moment de mettre sous presse la dernière forme du *Foyer Domestique*, le télégraphe transmet à la presse associée ce qui suit :

ROME, 30 avril.—On a eu de nouvelles informations au sujet de la conférence qui a eu lieu dernièrement entre les représentants de quelques grandes puissances et plusieurs membres influents du Sacré Collège, dans le but d'aviser aux meilleurs moyens à adopter pour mettre un terme aux conflits qui existent entre l'Église et divers États. Certains représentants ayant fait entrevoir que si le siège apostolique devenait vacant, on pourrait élire un pape qui serait favorable à une politique conciliatrice ; les cardinaux ont répondu que la santé du Saint-Père était excellente, que rien ne laissait prévoir qu'on aurait de sitôt à lui choisir un successeur, et que de plus, il était certain qu'en face de l'unanimité de l'Église catholique, le Pape futur n'apporterait pas de changements à la politique actuelle.

Richesses de Part Typographique.

Nous accusons réception de la carte-circulaire mensuelle de la Compagnie d'Imprimerie du CITIZEN, pour le mois de mai. C'est un petit bijou destiné à populariser l'établissement, par les beautés admirables qui résultent de la combinaison des pièces qu'offre l'art typographique et d'aujourd'hui, au typographe habile qui sait les utiliser.

Cette carte, de 8 pouces sur 5, est illuminée en or et de diverses couleurs, du plus bel effet, et enrichie du Calendrier du mois, pour l'usage des hommes d'affaires et des bureaux.

Nous félicitons le chef d'atelier, M. J. CARUTHERS, sur le goût apporté dans la confection de cette petite pièce artistique, en utilisant d'une manière si habile, comme il l'a fait, les combinaisons multiples qu'offre l'imprimerie. Nous croyons devoir ajouter, en justice, que la Compagnie du CITIZEN ne pouvait placer leur établissement en des mains plus habiles, tant dans leur intérêt que dans celui de ceux qui patronisent leur établissement.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Mère Ste. Jeanne de Chantal.

La Communauté des Sœurs de *Miséricorde*, à Montréal, vient d'éprouver un grand deuil, par la mort de la regrettée Mère Ste. JEANNE DE CHANTAL, l'une des fondatrices et la première Supérieure de cette charitable institution.

Le service fut chanté dans la chapelle du Couvent, par le Rév. M. Malo, chapelain des Sœurs de Ste. Croix, et neveu de la défunte.

On remarquait dans l'assistance S. G. Mgr. l'Evêque de Gratianopolis, un nombreux clergé, les représentants des différentes Communautés de femmes de cette ville et des amis de la maison.

La charitable et forte femme, dont on pleurait ici la perte, était née à Belœil, le 24 juin 1799 et se nommait Josephte Malo. Elle fut mariée de très bonne heure à un M. Galipeau, qui mourut encore jeune, laissant à sa pieuse épouse une assez jolie fortune. Mme Galipeau ne songea plus, dès ce moment, qu'à donner tous ses biens aux pauvres et à se consacrer elle-même à Dieu.

Elle entra dans les vœux de Mgr. l'Evêque de Montréal qui, à cette époque même, était tout occupé de l'établissement dans cette ville de l'Institut de la *Miséricorde*.

La courageuse Dame s'associa à quelques autres personnes d'un dévouement égal au sien et elles ouvrirent ensemble la nouvelle Communauté. Madame Galipeau y entra le 17 septembre 1816 et le 15 janvier 1818, elle prononça ses vœux de Religion. Nommée première Supérieure cette année-là même, elle occupa cette charge jusqu'en 1863, et, vit, sous son administration, croître et s'organiser l'œuvre de sa Communauté avec un succès merveilleux.

Elle fut longtemps comme l'âme de cette Maison et c'est assez faire l'éloge de ses mérites que rappeler l'œuvre qu'elle eut le bonheur de fonder.

S. G. Mgr. de Gratianopolis chanta l'absoute et les restes de la vénérée défunte furent transportés dans le pieux tombeau de sa famille religieuse.

Nous offrons aux bonnes Sœurs de la *Miséricorde*, que cette mort plonge dans un si grand deuil, nos sentiments de condoléance.

R. I. P.

Messire L. H. Girouard.

Un vénérable vétéran du sanctuaire vient de descendre dans la tombe, après une carrière sacerdotale bien édifiante et bien remplie. Le Révérend Monsieur Liboire Henri Girouard, doyen d'âge du Clergé de ce Diocèse et Curé de St. Simon,

est décédé vendredi 31 mars, à l'Évêché de St. Hyacinthe, âgé de 77 ans et 4 mois. Le pieux défunt était né aux Cèdres le 28 novembre 1798, et avait fait son cours classique au Collège de Montréal, où il prit l'habit ecclésiastique en septembre 1821, et fut régent pendant cinq ans. Ordonné Prêtre le 1er Octobre 1826, à la même messe que le vénérable M. Bayle, Supérieur du Séminaire de Montréal, et fut nommé vicaire à Nicolet, poste qu'il occupa pendant deux ans. Il fut ensuite vicaire à Saint Benoit, de septembre 1828 à mai 1829; desservant de Boucherville, de mai 1829 à septembre 1830, pendant le voyage de M. Tabeau en Europe; cure de St. Hugues, de septembre 1830 à septembre 1834, avec la desserte pendant deux ans de la paroisse de St. Simon qui prenait alors naissance; curé de Sainte Marie de Monnoir, de septembre 1834 à novembre 1852, et dans cette intervalle il fonda les deux paroisses de Saint Grégoire et de Sainte Brigide, qu'il dut aussi de servir dans leurs commencements, finalement curé de Saint Simon, dont il conserva, malgré son grand âge, la desserte jusqu'au dernier jour de sa vie.

Le regretté défunt était le type du véritable Prêtre. Sa régularité, son zèle, sa charité et son dévouement ne se sont pas ralentis un instant pendant ses quarante neuf ans et demi de sacerdoce: il était, au terme de sa longue carrière, ce qu'il avait été dans ses commencements. C'est là certainement le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme, car qui ne sait qu'arrivée à une certaine période de la vie, la nature revendique ses droits au calme et au repos. Il n'en fut pas ainsi du fidèle ministre du sanctuaire dont nous pleurons aujourd'hui la perte: sa plus grande souffrance, dans les dernières semaines de sa vie, était de ne pouvoir plus vaquer à ses fonctions sacrées: ce fut ce qui le détermina à s'éloigner de sa paroisse, ne pouvant se faire à l'idée de demander à ses ouailles dans l'inactivité et un repos qui le faisaient souffrir plus que la maladie à laquelle il a succombé.

Ce qui distingue particulièrement l'homme de Dieu, c'est la charité pour les pauvres et le zèle pour les œuvres catholiques. Nous n'entrerons pas dans le détail des actes si multipliés des belles vertus pratiquées par le vénéré défunt; qu'il nous suffise de dire que M. Girouard est mort pauvre, quoiqu'il ait occupé pendant presque un demi siècle de ministère curial des bénéfices qui lui rapportèrent de larges revenus, et qu'il eût pu, s'il avait été attaché aux richesses périssables de ce monde, se créer une fortune relativement considérable. Il trouvait surtout son bonheur à protéger de bons jeunes gens qui témoignaient le désir de faire un cours classique, et de pieuses filles qui voulaient se donner au bon DIEU dans la vie religieuse. Et les œuvres diocésaines ne manquaient jamais de rencontrer en ce vertueux Prêtre un appui et un soutien bienveillants, constants et infatigables. Le bien et toujours le bien, telle était sa devise et toute son ambition. Que le Seigneur lui en accorde la récompense, ainsi que de ses belles vertus sacerdotales, qui ont fait l'édification de ses confrères dans le sacerdoce, et la consolation de ses Supérieurs, surtout de ce dernier, qui a vu, avec une si vive peine, s'éteindre dans sa maison ce digne et saint Prêtre pour lequel il avait une affection et une vénération toute particulière.

Les obsèques de M. Girouard ont eu lieu dans l'église de St. Simon, et ont été présidées par Mgr l'Évêque de St. Hyacinthe.

Mlle. Eugénie Germain.

Le 13 Avril, à Ottawa, Mlle. Marie-Louise-Eugénie, fille de M. Nazaire Germain, rendait à Dieu sa belle âme, à l'âge de 20 ans et 1 mois, après une maladie de consommation hâtive soufferte avec une résignation d'ange.

Ses funérailles eurent lieu à St. Joseph, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Ses qualités de piété, de douceur et d'amabilité, sont largement reproduites par les stances qui suivent :

Elle est morte à vingt ans,
Par la faux meurtrière,
Comme un lys éphémère
Cueillie à son printemps.

.....
Tous vantaient sa douceur,
Son esprit, sa candeur;
Belle, heureuse, chérie,
Sous le regard des cieux,
Elle marchait ravie;
Mais soudain, de sa vie,
A nos humides yeux,
La page s'est fermée,
Et volage fumée,
Elle a fui de ces lieux.

Elle est morte à vingt ans, à l'aube de ses charmes;
Hier, joyeux chant de fête, aujourd'hui chant de deuil.
L'airain tinte son glas et nos plaintives larmes
Arrosent un cerneil!

Elle dort! sous la dalle, au sombre cimetière,
A jamais ignorant nos regrets superflus,
Et quand viendra le jour, le baiser d'une mère
Ne l'éveillera plus!

Pour elle, désormais, le lac est sans murmure,
La fauvette sans voix et l'écho sans éclats;
Dans les caveaux glacés où la mort la clôtures,
Les cœurs n'entendent pas.

Fleurs des prés, douces fleurs, anémone et pervenche,
Que chérissait son œil et qu'arrosaient ses mains,
Votre calice d'or se fêtrit et se penche,
Car il n'a plus ses soins.

Jeunes filles dont l'âme est encor sans orage,
A l'heure où le couchant empourpre l'horizon,
De la morte, parfois, honorez d'un hommage
Le funèbre gazon.

Mais qu'à vos pleurs succède un concert de louanges
Car celle que l'on pleure habite la splendeur;
Ange, elle a pris son vol pour retrouver les anges
Qui réclamaient leur sœur.

Elle est morte... mais DIEU, sous sa riche coupole
La garde à votre espoir,
Et près de s'endormir, sa mourante parole
Nous a dit: Au Recevoir!

Madame P. U. Vaillant.

Madame Eléonore Morin, épouse du courageux colon de Vaillantbourg, M. P. U. Vaillant, est décédée à Nort-Scituata, R. I., le 25 mars, après une agonie de douze heures, de cette terrible et mortelle maladie qu'on appella la phthisie pulmonaire. — "O viens ! allons nous-en chez nous, au Canada," disait-elle à son mari, quelques heures avant le moment fatal. Ses dernières paroles ont été une prière et sa main glacée par la mort s'est portée jusqu'à la fin à son front pour faire le signe rédempteur du chrétien.

La défunte était né à Cacouna, en 1832 ; elle était nièce du notaire A. Morin, de St. Roch-des-Aulnaies, de feu le major Morin, de la Rivière-du-Loup (en bas) et du Rvd. M. Bélanger, en son vivant Vicaire-Général des missions des Îles de la Madeleine et du Labrador, dans le diocèse de St. Jean, T. N., avec lequel elle demeura quelques années et où elle puisa des principes religieux et une instruction peu commune aux personnes de son sexe.

Elle suivait avec beaucoup d'intérêt, dans les journaux, le mouvement des affaires du repatriement et de la colonisation des Cantons de l'Est, et s'était imposée de lourds sacrifices pour parvenir à procurer un établissement à ses enfants, au Canada. La douleur et les fatigues éprouvées dans la longue et douloureuse maladie de son fils aîné, décédé en avril de l'année dernière, sont pour beaucoup dans cette mort prématurée.

Delle Marie-Georgiana Tessier.

Le 17 du mois dernier, au faubourg St. Louis, à l'âge de 24 ans, Mademoiselle Marie-Georgiana Tessier, fille de Madame Veuve Pierre Tessier. Son service et sa sépulture eurent lieu le jeudi matin, au faubourg St. Jean. Elle a succombé à la triste maladie qui la minait depuis cinq mois. Jeune fille au cœur tendre et généreux, elle avait su gagner l'affection et l'estime de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître. Elle emporte dans la tombe le regret de tous ses parents et amis. Elle laisse pour déplorer sa perte une mère inconsolable, deux frères et trois jeunes Sœurs qui n'oublieront jamais ses vertus. La Parquo impitoyable a tranché le fil de ses jours, elle l'a enlevé sans pitié à la tendresse d'une mère dont elle faisait le bonheur. Mère chrétienne, séchez vos larmes, car votre fille est allée recueillir ce qu'elle a semé, le fruit de ses bonnes œuvres, elle est allée recevoir la couronne que Dieu prépare aux âmes qui lui sont chères. Dieu a voulu vous éprouver, elle est morte à la fleur de l'âge, et fleur elle a vécu ce que vivent les fleurs, l'espace d'un matin !

Dlle. O. Béland.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort prématurée de Demoiselle Oclide Béland, fille de Noël Béland, Ecr., arrivée à la Rivière du Loup, le 29 mars dernier, à l'âge de 16 ans et 6 mois, après une maladie de consommation soufferte avec une résignation toute chrétienne et toute angélique.

Ceux qui ont eu le bonheur de connaître cette demoiselle savent combien elle était déjà mûre pour le ciel.—Tout chez elle faisait présager que, si Dieu ne l'eut point sitôt appelé à lui, elle se serait de bonne heure consacrée au Seigneur en devenant sa servante dans l'état religieux.

Toutes ses pensées étaient pour Dieu et toutes ses aspirations pour le Ciel.

Lorsqu'elle était encore chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières, et chez les Dames de l'Assomption, à la Rivière du Loup, la plus éclatante vertu paraissait malgré son humilité. Elle était l'exemple de ses compagnes qu'elle aimait d'une amitié sincère, qu'elle édifiait par sa patience, son travail et surtout par sa piété qui en faisait déjà une sainte.

Le regret qu'elle laisse au cœur de ses parents et de ses amis est le plus touchant témoignage de ses bonnes qualités.

S'il est toujours pénible de nous séparer de ceux qui nous sont chers, combien il est consolant pour une mère chrétienne de se savoir déjà devancée dans le ciel par une âme si pure et si belle ! Les larmes que causent la perte d'une enfant chérie sont rendues moins amères par le souvenir de tant de vertus.

O vous, tendre mère, si vous saviez toutes les délices dont jouit maintenant au Ciel votre chère Oclide, vos larmes cesseraient de couler et votre profonde douleur se changerait en allégresse !

Dame C. Beauvais.

A Laprairie, lundi, 17 avril, à 11 heures A. M., Dame Olive Boissonneault, épouse de M. Casimir Beauvais, rendait son âme à Dieu, après une vie pleine de mérites. Femme forte et mère dévouée, elle sut toujours allier les plus belles qualités du cœur aux vertus les plus héroïques. Son affabilité et la douceur de ses manières la rendaient chère à tous ceux qui avaient le bonheur de jouir de sa société. Son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue.

Elle s'éteignit, munie de tous les secours de l'Eglise, après une cruelle et longue maladie, soufferte avec la résignation la plus chrétienne et la patience la plus héroïque.

Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux inconsolable et plusieurs enfants ; elle était âgée de 64 ans.

Elle n'a survécu que de quelques jours, à son père, François Boissonneault, ancien capitaine, décédé à St. Michel, au commencement d'avril, à l'âge avancé de 91 ans.

Feu Hector Prevost.

Mardi 11 avril, les amis de M. Hector Prevost, avocat, de Montréal, apprenaient la triste nouvelle de sa mort, arrivée subitement à Vandreuil durant la nuit de lundi à mardi.

La veille de sa mort, sur les sept heures du soir, M. Prevost avait causé avec un ami, puis ayant témoigné le désir de se reposer, monta dans sa chambre, car il devait se rendre le lendemain matin à Côteau Landing, où il était demandé pour affaires importantes. Cet ami de M. Prevost le

revint vers les dix heures du soir ; il dormait profondément et d'un sommeil des plus calmes.

Le lendemain matin, M. Prevost ne se levait pas et son ami, sachant qu'il devait laisser Vaudreuil pour Coteau Landing, monta de nouveau à la chambre de M. Prevost, mais il ne trouva plus que son cadavre.

Une enquête fut tenue immédiatement et un verdict de " Mort par la visite de Dieu " fut rendu. MM. les docteurs Desrosiers et Valois assistaient à l'enquête.

M. Hector Prevost était âgé de 34 ans. Il avait fait son cours d'étude au petit séminaire de Montréal, au soir duquel il se livra à l'étude du droit, et choisit pour patron l'Hon. Gédéon Ouimet.

M. Prevost abandonna pendant quelque temps l'étude du droit et s'occupa de théologie, mais il revint à son ancien patron, et fut admis à la pratique de la profession d'avocat.

Au collège, au séminaire comme au barreau, le défunt n'a laissé que les meilleurs souvenirs.

Il pratiquait sa profession à Montréal et dans les comtés de Vaudreuil et de Soulanges, ou il était à la tête d'une forte clientèle.

Sans être transcendante, la position de M. Prevost au Barreau, était très enviable, et sa parfaite honorabilité lui a valu l'estime et le respect de ses confrères et de ses clients.

Le défunt était célibataire et s'était constitué le gardien fidèle et dévoué de sa vénérable mère, que Dieu a rappelée à lui, afin de lui épargner cette terrible épreuve qui, sans doute, aurait été la dernière pour elle.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au FOYER DOMESTIQUE. Les Reçus seront transmis aux abonnés par l'Administration, au retour de la maille qui suivra l'envoi des argent.

PROVINCE DE QUÉBEC.

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Arthabaska	Aimé Dion
Bagotville.....	Chicoutimi	Etienne Lévêque
Bécancour.....	Nicolet	Mad. Ve. M. E. Rivard
Belford.....	Missisquoi	E. R. Demers
Cacouna.....	Témiscouata	H. St. Jorre, X. P
Chambly (Bassin).....	Chambly	W. Vallée
Deschambault.....	Portneuf	A. D. Hamelin
Gentilly.....	Nicolet	S. Brunelle
Grand Métis.....	Rimouski	Jules Martin, fils
Hébertville.....	Chicoutimi	Elzéar Ouellette
Hemmingford.....	Huntingdon	J. A. V. Amiraunt
Isle Perrot.....	Vaudreuil	M. S. Jobin
Jeune Lorette.....	Québec	J. G. Vincent
Joliette.....	Joliette	Louis Désaulniers
Kamouraska.....	Kamouraska	J. C. Bégin
Lachine.....	Jac.-C.ier	Fabien Cuisse
La Patrie.....	Compton	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Laprairie	Julien Brosseau
L'Islet.....	L'Islet	Mad. Ve. E. Ballantyne
Malbaie.....	Charlevoix	Elic Auger
Montmagny.....	Montmagny	S. Vallé, N. P
Monte Bello.....	Outaouais	Charles Major

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Portneuf.....	Portneuf	F. X. T. Hamelin
Québec (Cité).....	Québec	F. O. Filteau
Rimouski.....	Rimouski	Abraham Couillard
Rivière-du-Loup.....	Témiscouata	C. A. Gaudry
Sault-au-Récollet.....	Hochelega	J. B. Beauchamp
Sault Montmorency.....	Québec	Jos. Cazeau
Stanford.....	Arthabaska	Gédéon Gagnon
Ste. Adèle.....	Terrebonne	O. Lafleur
Ste. Agathe.....	Lotbinière	Laz. Boulanger
St. Aimé.....	St. Hincinthe	P. Gélinas
St. Ambroise.....	Joliette	Ol. Vigneault
St. Anselme.....	Dorchester	P. Fortier
St. Antoine.....	Verchères	L. J. Cloutier
St. Arsène.....	Témiscouata	Elic Martin
St. Augustin.....	Portneuf	M. C. East
St. Alb.....	Portneuf	Sifroid Leclere
St. Alexis.....	Montcalm	Dlle. Mathilde Omon
St. Camille.....	Wolfé	G. Crépeau
St. Casimir.....	Portneuf	F. X. Gingras
Ste. Cécile.....	Beauharnois	J. Landry
Ste. Claire.....	Dorchester	J. E. Lelroy
St. Cyrille.....	L'Islet	J. B. Cloutier
St. Denis.....	Richelieu	A. Dupuis
St. E-pit.....	Montcalm	Chas. Dalpé
St. Fabien.....	Rimouski	V. Roy
Ste. Famille.....	Montmorency	Alph. Drouin
Ste. Foy.....	Québec	Félix Belleau
Ste. Flavie (station).....	Rimouski	Ant. Bérubé
St. Frédéric.....	Beauce	L. G. A. Legendre
St. George.....	Richelieu	F. X. Roy
St. Germain.....	Drummond	Mad. Ve. E. B. Paré
St. Gervais.....	Bellechasse	Ferdinand Aubé
St. Guillaume.....	Drummond	H. Mercier
Ste. Héneline.....	Dorchester	Jos. Mercier
St. Isidore.....	Laprairie	F. T. Langevin
St. Jacques.....	Montcalm	J. E. Erement
St. Jacques le Min.....	Laprairie	J. O. Poirier
St. Jean.....	Iberville	Léon Lorrain
St. Jean (I. O.).....	Montmorency	F. H. Turcotte
St. Jean-Port-Joli.....	L'Islet	Dlle. M. Fournier
Ste. Julie.....	Verchères	Joseph Collette
Ste. Justine.....	Vaudreuil	J. A. Raizenne
St. Léon.....	Maskinongé	S. Lesage
St. Léonard.....	Nicolet	Dr. Max. Bellemare
St. Malo.....	Compton	Moise Roy
St. Mathieu.....	Rimouski	Théophile Lévesque
St. Norbert.....	Arthabaska	P. M. Pacaud
St. Pie.....	Bagot	A. D. Meunier
St. Pierre les Beq.....	Nicolet	Al. Phillips
St. Raphael.....	Bellechasse	P. C. A. Fournier
St. Roch.....	Richelieu	J. B. Paquet
St. Romuald.....	Lévis	Damase Roberge
St. Simon.....	Rimouski	Dlle. S. Bernier
St. Stanislas.....	Beauharnois	Léon Ferrault
Terrebonne.....	Terrebonne	J. C. Auger
Valmont.....	Champlain	Onézime Landry

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes.....	Russell	J. N. Lévis
Pembroke.....	Renfrew	Dr. J. A. Desloges
St. Eugène.....	Prescott	S. Labrosse

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caron Brook.....	Victoria	Théodore Pelletier
------------------	----------	--------------------

ETATS-UNIS.

Fall River.....	Massachusetts	Nap. Milotte
Northampton.....	Massachusetts	A. Ménard
Woonsocket.....	Rhode Island	Mad. Xavier Bellenois

EUROPE.

A Paris, (France).....	A. Sauton, libraire, 41 rue du Bac
------------------------	------------------------------------

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **FOYER DOMESTIQUE** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU FOYER** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

SOMMAIRE.

Martin & Scott, *Epiceries, &c.*
 G. Martineau, *Hardes-Faites, &c.*
 J. B. Lamontagne, *Bijoulier.*
 P. H. Chabot, *Hardes-Faites, &c.*
 Fraser, *Artiste Photographe.*
 N. Chevrier, *Marchand-Tailleur.*
 J. A. Pinard, *Articles de Nouveautés.*
 N. Faulkner, *Marchandises de Gout.*
 Chas. Desjardins, *Agent d'Assurance.*
 H. H. Pigeon, *Marchandises du Printemps.*
 V. E. Godbout, *Etablissement de Tailleur.*

"Montreal Warehouse,"
RUE SUSSEX, OTTAWA.

EPICERIES,
 PROVISIONS,
 LIQUEURS,
 VINS, &c., &c.

Les Hôtelliers et Restaurants sont approvisionnés d'après les prix en gros.

MARTIN & SCOTT.

MAISON DU PEUPLE.
 No. 448 RUE SUSSEX,
 OTTAWA.

GUILL. MARTINEAU
 MARCHAND-TAILLEUR,

Importateur de Marchandises Seches,
 En Gros et en Détail,

Manufacturier de Chemises et Collets.

HARDES-FAITES et faites à ordre dans 12 heures.



J. B. LAMONTAGNE,
 Fabricant de Bijouteries en or. Montres et Horloges réparées avec soin.
 No. 10, rue York, près la rue Sussex, Ottawa.

P. H. CHABOT,

No. 518, (ancien No. 52)
RUE SUSSEX, OTTAWA,

Offre un choix complet de
Tweeds, Draps, Chapeaux,
 Chemises, Cols, Collets, et
HARDES-FAITES
 A TRÈS BAS PRIX.

Les Hardes sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût.

N. CHEVRIER,
Marchand-Tailleur,

A toujours en mains le meilleur assortiment de
HARDES - FAITES,
 Qu'il dispose à des prix extrêmement réduits.

Le public y trouvera également un bel assortiment de **TWEEDS** Anglais, Français et Canadiens.
 On sollicite respectueusement une visite.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

—DE—
FRASER,
 No. 460, rue Sussex, Ottawa.

Photographies de toutes sortes et de toutes grandeurs faites dans les derniers goûts de l'art.
 Portraits copiés et agrandis, unis ou colorisés.
 Cadres de tous les goûts toujours en mains. Toutes commandes et ouvrages en dehors faits avec promptitude.

J. A. PINARD,
 (Etabli en 1865.)
IMPORTATEUR DE NOUVEAUTÉS.

SPÉCIALITÉS :
 Mérimos doubles,
 Drap Persien,
 Cordé royal, &c., &c.,
 Pour le Clergé.
PRELARTS, 8 verges de large,
TAPIS en laine, Union et fil.
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Au No. 551, rue Sussex, Ottawa,
 ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

Enseigne de la Feuille d'Erable,
 Rue Sussex, Ottawa.

N. FAULKNER,

IMPORTATEUR DE
Marchandises Sèches,
 DE GOUT ET D'ETAPE,
 Importe directement des marchés d'Angleterre et de la France.

Nouvelles Marchandises !

J'ai le plaisir d'annoncer à mes pratiques et au public en général que j'ai reçu un grand assortiment de

Marchandises de Gout et d'Etape,
POUR LE PRINTEMPS.

A des prix qui défient toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

H. H. PIGEON,
 72, Rue Sussex, Ottawa.
 Enseigne de la Boule Rouge.

"LA CITOYENNE,"

Compagnie d'Assurance Canadienne.
 Capital, - - - - \$2,000,000
 Dépôt au Gouvernement, - \$103,000

Sous le Patronage de Sa Grandeur Mgr. Bourget

Assure toutes espèces de propriétés contre l'incendie. Il y a aussi un département pour assurances sur la vie, contre les accidents, et de cautionnement.

Toutes informations fournies, sur application, par

CHAS. DESJARDINS,
 Agent général pour le District d'Ottawa.
 BUREAU.—No. 3, rue York, Ottawa, Ont.

V. E. GODBOUT.
TAILLEUR,

RUE ST. PATRICE,
 Près de l'Eglise Sainte-Anne,

Informe ses nombreuses pratiques qu'il a reçu les derniers PATRONS pour Phallement des MESSIEURS et des ENFANTS, et qu'il est prêt à confectionner tous les ouvrages de sa ligne avec élégance, promptitude et goût.

